



HAL
open science

Problématiques des langues minoritaires : peut-on comparer les situations du picard et du mari ?

Liudmila Ivanova-Smirnova

► **To cite this version:**

Liudmila Ivanova-Smirnova. Problématiques des langues minoritaires : peut-on comparer les situations du picard et du mari ? : Peut-on comparer les situations du picard et du mari ?. Linguistique. Université de Picardie Jules Verne, 2016. Français. NNT : 2016AMIE0016 . tel-03651193

HAL Id: tel-03651193

<https://theses.hal.science/tel-03651193>

Submitted on 25 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de Picardie Jules Verne
École Doctorale en Sciences Humaines et Sociales

Doctorat en Sciences du Langage

IVANOVA-SMIRNOVA Liudmila

**Problématiques des langues minoritaires.
Peut-on comparer les situations du picard et du mari ?
(Volume 1)**

Sous la direction de Monsieur le Professeur Jean-Michel ÉLOY

Soutenue le 12 octobre 2016

Jury :

Mme Outi DUVALLON, maître de conférences

M. Jean-Michel ÉLOY, professeur émérite

M. Philippe HAMBYE, professeur

M. Jean-Léo LÉONARD, professeur

M. Christophe REY, professeur

M. Alain VIAUT, directeur de recherche

Problématiques des langues minoritaires.
Peut-on comparer les situations du picard et du mari ?

Résumé

Cette thèse compare deux situations sociolinguistiques très différentes, celles du picard en France et du mari en Russie. L'un des résultats attendus est la mise au point d'une grille d'analyse valable pour toute situation de coexistence d'idiomes inégaux, quelles que soient leurs relations typologiques ou génétiques. Dans ce but, nous proposons une transposition de la théorie des Principes et Paramètres à la sociolinguistique.

La première partie décrit les modalités d'existence des deux langues comme langues minoritaires. Après un historique de leur développement, nous étudions leur inscription dans un paysage linguistique multilingue, notamment du point de vue de leur visibilité et des dynamiques diglossiques à l'œuvre.

Les parties suivantes étudient la place du picard et du mari dans les politiques linguistiques nationales et éventuellement régionales. La deuxième partie s'intéresse à l'aménagement du *status*, à travers l'arsenal juridique des États, la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires, et enfin les dispositifs régionaux. On distingue l'aménagement linguistique « par en haut » (institutionnel) et « par en bas » (à l'initiative des locuteurs eux-mêmes). L'enseignement des deux langues fait l'objet d'un développement particulier.

La troisième partie concerne l'aménagement du *corpus*, en étudiant les questions de standardisation et de modernisation. Dans ces deux parties, nous nous appuyons sur nos enquêtes pour évaluer l'efficacité des politiques telle que la ressentent les locuteurs eux-mêmes.

En conclusion, nous rassemblons les différents principes et paramètres sociolinguistiques mis en évidence et tentons leur modélisation.

Mots-clés

Langues régionales, langues minoritaires, picard, mari, tchérémissie, Russie, Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires, politique linguistique, aménagement linguistique, diglossie, visibilité, Principes et Paramètres

Problems of minority languages.
Can the situations of Picard and Mari be compared?

Abstract

This dissertation compares two very different sociolinguistic situations: the situation of Picard in France and the situation of Mari (Cheremis) in Russia. One of the expected results is to elaborate an evaluation grid that could be applied to any situation of co-existing unequal languages, regardless of their typological or genetic relationships. For this purpose, we suggest to transpose to sociolinguistics the Principles and Parameters Theory.

In part I we describe the modes of existence of the two languages as minority languages. We give a brief survey of their historical development, and then describe how they are inserted into multilingual environments, with special consideration given to their visibility and diglossic dynamics.

Parts II and III are dedicated to the place of Picard and Mari in the nationwide and eventually regionwide linguistic policies. In part II we focus on status planning, by looking at the French and Russian legal arsenals, the European Charter for Regional and Minority Languages, and the regional regulatory regimes. We distinguish between two modes of language planning: “top-down” (official) and “bottom-up” (originating from the speakers themselves). We develop a more detailed analysis of the teaching of the two languages.

Part III deals with corpus planning, from the point of view of standardization and modernization. In parts II and III we use our sociolinguistic surveys to evaluate the efficiency of language policies as they are perceived by the speakers themselves.

In conclusion, we sum up the different sociolinguistic Principles and Parameters we have found and try to model them.

Keywords

Regional languages, minority languages, Picard, Mari, Cheremis, Russia, European Charter for Regional or Minority Languages, language policy, language planning, diglossia, visibility, Principles and Parameters

Épigraphe :

« Cette alliance franco-russe, comme toutes les liaisons humaines, ne va pas sans difficultés accidentelles, sans contradictions intimes, sans risques de refroidissements et de rupture. Mais les plus grands de ces risques viennent sûrement de l'ignorance, de la connaissance fort imparfaite, du moins, où les deux peuples vivent l'un de l'autre. Le peuple russe ignore tout de la France ; le public français n'a de la Russie qu'une idée rudimentaire ou même une imagination assez fantaisiste » (pp. IX-X).

Bérard Victor, 1906

L'Empire Russe et le Tsarisme

Paris, Librairie Armand Colin

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de cette thèse.

En premier lieu, je remercie M. Éloy, professeur émérite à l'université de Picardie Jules Verne. En tant que Directeur de thèse, il m'a guidée dans mon travail et m'a aidée à trouver des solutions pour avancer.

Je remercie aussi tous mes collègues du LESCLAP (CERCLL) pour leur accueil attentionné des doctorants d'origines différentes.

Je voudrais remercier également mes anciens collègues du lycée Jean Perrin à Lambersart, Jacques et Thérèse Descamps, pour la première découverte du «fait picard » et leurs multiples aides à mon égard pendant cette période de cinq ans.

Je voudrais remercier les militants picards de Picardie et de partout (Pierre Ivart, Jean-Marie Braillon, Pierre-Marie Macewko, Françoise Rose-Auvet) pour leur collaboration et l'apport de détails précieux pour la réalisation de cette recherche.

Je tiens à remercier également les militants maris, ainsi que les gens que j'ai rencontrés par hasard via ce parcours de thésard, pour leur patience lors de longues enquêtes. Un merci spécial à ma fille, qui est aujourd'hui une jeune fille de dix-huit ans, et à ses camarades de classe, avec qui j'ai eu la possibilité d'une observation participante pour effectuer des tests sur certains créneaux de la recherche en terrain mariphone.

Merci, enfin, au relecteur anonyme pour sa patience et sa disponibilité.

Table des matières

Résumé.....	2
Abstract.....	3
Introduction.....	11
Première partie : Modalités d'existence du picard et du mari comme langues minoritaires.....	28
Introduction.....	28
Chapitre 1. Pour une histoire du fait picard.....	30
1.1. Des origines au Moyen Âge : le picard dans le français.....	30
1.2. La Renaissance (XV ^e -XVI ^e siècles) : le français sans le picard.....	33
1.3. À partir du XVII ^e siècle : le français contre le picard.....	33
1.4. La situation actuelle. Le picard au XXI ^e siècle.....	38
Chapitre 2. Pour une histoire du fait mari.....	40
2.1. Des origines au XVI ^e siècle.....	40
2.2. Du XVI ^e au XIX ^e siècle.....	43
2.3. La standardisation des langues des peuples « indigènes » de la Fédération de Russie et de l'ex-URSS.....	48
2.4. Le mari : un ou deux standards ?.....	51
Conclusion.....	52
Chapitre 3. Visibilité du picard et du mari.....	54
3.1. Visibilité du picard.....	54
3.2. Visibilité du mari.....	62
Conclusion.....	69
Chapitre 4. Territoires et frontières.....	70
4.1. La région « Hauts-de-France ».....	70
4.1.1. Territoire géographique et peuplement.....	70
4.1.2. Territoire linguistique.....	73
4.1.3. Territoires administratifs : les Hauts-de-France, région française, et la Wallo- nie Picarde, territoire de Belgique.....	74
4.2. La République de Mari El.....	77
4.2.1. Caractérisation géographique de la République de Mari El.....	77
4.2.2. La République de Mari El, sujet fédéral de la Russie.....	78
4.2.3. L'aire linguistique marie.....	80

Conclusion.....	83
Chapitre 5. Qui parle picard ? Qui parle mari ?.....	85
5.1. La notion d'ethnie dans les études sur le plurilinguisme dans la Russie actuelle..	85
5.2. La France, un État plurilingue.....	90
Conclusion.....	95
Chapitre 6. Les dynamiques diglossiques.....	96
6.1. La notion de diglossie.....	96
6.2. Le picard : une diglossie « fergusonienne ».....	97
6.2.1. Le français occupe systématiquement le haut de la hiérarchie dans les rapports « picard vs français ».....	98
6.2.2. Le retrait progressif des pratiques picardisantes des « lieux d'usage » considé- rés autrefois comme naturels ou traditionnels.....	99
6.2.3. Les difficultés de l'étude de terrain et la stigmatisation.....	103
6.2.4. « C'est laid mais ça fait rire ».....	105
6.2.5. Picard et « chti » : une diglossie enchâssée ?.....	105
6.3. Le mari : une diglossie « fishmanienne ».....	107
6.3.1. « Le russe des villes et le mari des champs ».....	107
6.3.2. La nouvelle répartition des langues dans l'espace mari.....	108
6.3.3. Le village n'est plus de façon uniforme l'espace privilégié du mari.....	109
6.4. La répartition fonctionnelle du russe et du mari.....	112
Conclusion.....	114
Deuxième partie : Les politiques linguistiques vis-à-vis du picard et du mari (volet status).....	115
Introduction : Le paramètre d'« aménagement linguistique ». Cadre théorique. Objectifs	115
Chapitre 7. L'aménagement institutionnel du <i>status</i> aux niveaux national (France) et fédéral (Russie).....	117
7.1. Évolution des statuts et place des langues régionales en France.....	117
7.2. Statut et place des langues minoritaires dans le système législatif de la Fédération de Russie.....	119
7.2.1. La Constitution de la Fédération de Russie.....	119
7.2.2. La Loi sur les Langues des peuples de la Fédération de Russie.....	121
7.2.3. La Loi sur la langue officielle de la Fédération de Russie.....	125
Chapitre 8. La Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires (le picard et le mari au niveau international).....	128
8.1. La France et la Charte Européenne des langues Régionales ou minoritaires.....	128

8.1.1. Historique de la signature de la Charte Européenne des Langues Régionales ou minoritaire par la France.....	128
8.1.2. Derniers débats sur la ratification de la Charte Européenne des Langues Régionales ou minoritaires.....	131
8.2. La Russie et la Charte Européenne des langues Régionales ou minoritaires.....	134
8.2.1. La Russie signataire de la Charte Européenne des Langues Régionales ou minoritaires : le travail de coopération russo-européenne dans le cadre de l'éventuelle ratification.....	134
8.2.2. Difficultés de l'implémentation de la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires en Russie.....	136
Chapitre 9. Deux modalités d'aménagement linguistique : « par en haut » vs « par en bas ».....	141
Introduction.....	141
9.1. Le picard dans la politique linguistique « par en haut » en Picardie et dans le Nord-Pas de Calais.....	141
9.2. Le mari dans le système de la politique linguistique « par en haut » en République de Mari El.....	142
9.2.1. La loi de régulation des relations dans le domaine de l'enseignement sur le territoire de la République de Mari El.....	142
9.2.2. La Constitution de la République de Mari El.....	143
9.2.3. La loi sur les langues de la République de Mari El.....	143
9.2.4. Le ressenti des locuteurs sur l'impact des lois et sur la situation linguistique en République de Mari El.....	146
9.3. L'aménagement linguistique « par en bas » pour le picard. Étude du terrain.....	149
9.3.1. La liste de diffusion « Achteure », chantier de la politique linguistique du picard.....	149
9.3.2. L'agenda « chti » d'Alain Dawson à la radio France Bleu Nord.....	153
9.4. Les acteurs picardisants : où se trouvent-ils ?.....	155
9.4.1. Les associations de Picardie.....	156
9.4.2. Les associations du Nord-Pas de Calais.....	158
9.5. Les « Unions maries ».....	159
Conclusion.....	161
Chapitre 10. L'enseignement des langues régionales et minoritaires comme principal champ d'application des politiques linguistiques.....	162
10.1. Problématique du chapitre.....	162
10.2. Le picard et l'enseignement.....	163
10.3. Une expérience d'enseignement du picard au collège. L'expérience de Jacques Landrecies.....	164

10.3.1. Jacques Landrecies, professeur de collège à Carvin.....	164
10.3.2. Les associations pédagogiques. Le cas de « <i>Arcorder</i> ».....	165
10.4. Le picard en milieu scolaire aujourd'hui. Les difficultés.....	166
10.5. Le picard et l'université. Les différentes unités de recherche.....	169
10.5.1. L'exemple de Lille 3.....	169
10.5.2. L'exemple de l'Université de Picardie Jules Verne.....	171
10.6. Bilan de notre expérience d'enseignement du picard à l'UPJV et à Lille 3.....	175
10.6.1. Les difficultés d'enseignement de l'option « Picard ».....	175
10.6.2. Nos enquêtes sur les motivations du choix de l'option « Picard ».....	177
10.6.3. Une statistique sur le nombre d'étudiants en option « Picard », leur origine régionale et les études poursuivies.....	178
Conclusion sur le picard.....	179
10.7. Le mari dans le système d'enseignement en République de Mari El.....	180
10.7.1. Le « Plan d'études de base ».....	180
10.7.2. Le « mari langue maternelle » comme discipline scolaire à l'école secondaire.....	181
10.7.3. Le « mari langue officielle » comme matière scolaire à l'école secondaire.....	182
10.7.4. Le mari est une discipline scolaire obligatoire.....	182
10.8. Contradictions du système scolaire et /ou stratégies de contournement ?.....	184
10.8.1. Diminution du volume horaire consacré au mari.....	184
10.8.2. D'autres reculs.....	185
10.9. Les unités de recherches et d'enseignement supérieur du mari.....	190
10.9.1. L'Institut de recherches scientifiques sur la langue, la littérature et l'histoire V.M. Vasil'ev de Marij Èl.....	190
10.9.2. Les enquêtes sociolinguistiques de la section « Sociologie » de l'Institut de recherches scientifiques sur la langue, la littérature et l'histoire V.M. Vasil'ev de Marij Èl.....	191
10.10. L'Institut de la culture nationale et de la communication interculturelle, centre de l'enseignement supérieur du mari.....	196
Conclusion sur le mari.....	197
Conclusion du chapitre.....	197
Chapitre 11. Le ressenti des locuteurs sur les effets des politiques linguistiques.....	199
11.1. Acquisition et transmission de la langue.....	199
11.2. Usage de la langue.....	201
11.3. Folklorisation.....	202

11.4. Avenir de la langue.....	203
Conclusion.....	204
Troisième partie : Les politiques linguistiques vis-à-vis du picard et du mari (volet corpus).....	205
Introduction. Terminologie. Cadre théorique.....	206
Chapitre 12. Le picard, une langue en cours de standardisation ?.....	208
12.1. Le picard, combien de standards ?.....	208
12.2. Brève histoire de l'écriture picarde.....	210
12.2.1. L'ancien picard.....	210
12.2.2. Le picard des XVII ^e – XVIII ^e siècles.....	212
12.2.3. Le picard moderne (XIX ^e – XX ^e siècles).....	213
12.3. Les autres domaines de la standardisation (lexique, morphosyntaxe).....	217
12.3.1. La standardisation du lexique.....	217
12.3.2. La morphologie et la syntaxe.....	219
12.4. La modernisation du picard ?.....	220
12.5. Les résultats des enquêtes.....	224
12.5.1. La difficulté d'écrire en picard.....	224
12.5.2. Le besoin de standardisation de la langue.....	225
12.5.3. La possibilité de modernisation.....	226
Chapitre 13. Le mari, un cas d'espèce de la standardisation.....	227
13.1. Veniamin Pucek-Grigorovič et sa grammaire de la langue tchérémissie : la première tentative de construire une langue standard ?.....	227
13.2. Les étapes de la standardisation du mari.....	229
13.2.1. L'orthographe.....	229
13.2.2. « Marla kalendar' », son rôle dans la standardisation du mari.....	232
13.2.3. Le programme de Construction linguistique marie – « Jazykovoje stroitel'stvo marijskogo jazyka ».....	234
13.2.4. La situation actuelle : un ou plusieurs standards du mari ? L'alphabet et l'orthographe.....	237
13.2.5. Le mari des prairies et le mari des montagnes sont-ils deux langues, deux dialectes ou deux standards ?.....	239
13.3. Les résultats des enquêtes.....	242
13.3.1. Le besoin d'un seul standard de langue marie.....	242
13.3.2. Orthographe et morphologie.....	244
13.3.3. Modernisation de la langue.....	246
Conclusion.....	248

Conclusion générale.....	250
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	256

VOLUME II : Annexes

Introduction

L'importance numérique des minorités linguistiques européennes

Les Européens dans leur ensemble savent peu de choses sur les langues moins répandues, alors que des millions d'entre eux sont concernés par le sujet.

Bien qu'il n'existe pas de chiffres précis ou universellement acceptables, les estimations pour la seule Union Européenne sont d'environ 50 millions de locuteurs parlant une langue autre que la langue officielle ou principale de l'État membre où ils vivent (Goes 2010 : 13). Le nombre de personnes qui vivent dans des zones bilingues en Europe équivaut à la population d'un pays comme la Belgique, par exemple, ou la Finlande.

La question des minorités est d'actualité brûlante,

qu'il s'agisse des minorités historiques, autochtones ou diasporiques, ou des nouvelles minorités issues de l'immigration.

Un certain nombre d'événements qui ont eu lieu en 2014 en Europe de l'Ouest et de l'Est illustrent la volonté de certaines régions de s'émanciper de l'État auquel elles sont rattachées. Il suffit de citer les exemples de l'Écosse (référendum pour l'indépendance le 20 septembre 2014), de la Catalogne (manifestations pour la séparation d'avec l'Espagne en septembre 2014), de la Flandre (déclarations en faveur de la séparation d'avec la Belgique et l'indépendance), de l'Ukraine (les régions russophones de l'est du pays – Donetsk et Lougansk – réclament le statut de républiques autonomes ; début de la guerre civile en février 2014, malheureusement toujours d'actualité en ce mois de juin 2016).

La question est politiquement très sensible. Or, les enjeux de langues, et particulièrement de langues régionales et/ou minoritaires, en représentent l'une des dimensions principales. En effet, la langue reste un indice important caractérisant l'existence d'une communauté humaine, qu'elle soit minoritaire ou majoritaire sur un territoire donné.

Ainsi, l'enchaînement de ces événements en 2014 a-t-il créé une situation de tension politique, économique et sociale en Europe, où les acteurs sociaux plus au moins impliqués, de même que les observateurs impartiaux, ont pu se demander si les événements de la région « A » pourraient rebondir sur la région « B », et jusqu'où irait cet enchaînement.

L'Europe du vingt-et-unième siècle est secouée par des questions lancinantes telles que :

- Que sont ces minorités européennes ?
- Quelles sont leurs attentes ? Comment les institutions européennes et nationales peuvent-elles y répondre ? Quelles perspectives l'Europe propose-t-elle aux langues minoritaires, dont une grande partie est en danger de disparition, souvent confirmée et déjà irréversible ?
- Quelle politique adopter pour une meilleure intégration des minorités nouvellement apparues ?
- Comment le vivre-ensemble s'organise-t-il dans les pays plurinationaux ? Quelles synergies, ou au contraire quelles oppositions entre les minorités observe-t-on ?

La notion de langue minoritaire

Que peut-on appeler *langues minoritaires* ?

Bernard Poche propose de s'en tenir « ... à trois critères strictement a minima : une langue qui n'est pas la langue officielle d'un État, qui est ou a été récemment encore parlée dans la vie de tous les jours par un groupe de personnes que l'on peut circonscrire approximativement dans l'espace, et qui est dotée de stabilité, [...] » (2000 : 19). Il propose cette définition qui « s'applique sans véritable distinction à une très large diversité de formes linguistiques. Cela veut dire qu'elle ne fait pas intervenir un critère linguistique ou même sociolinguistique au sens strict, moins encore un critère d'opportunité par rapport à l'organisation d'un système politique ou à la manière dont celui-ci présente ce qu'il appelle la nation. Ce qui est en question est uniquement la manière dont le groupe social utilise et se représente la forme langagière concernée » (*ibidem*).

Bernard Poche distingue, parmi les langues qualifiées de minoritaires, six catégories de nature différente : les « franges linguistiques », les familles linguistiques transfrontalières, les langues moyennes, ou langues régionales proprement dites, les langues locales, les isolats linguistiques ou géographiques, les interlectes régionaux (*ibidem* 21-38). Mais, comme l'auteur le dit lui-même, « ces séparations que nous établissons afin de définir de grandes catégories de réflexions ne sont pas absolues » (*ibidem* 26).

Langues de France et langues de Russie

Le rapport de Cerquiglini (1999) « Les langues de la France », ainsi que de nombreuses publications scientifiques (par exemple, Vermes & Boutet 1987, Poche 2000, etc.) ont fait prendre conscience que la France était un pays massivement multilingue (cf. le titre de Vermes & Boutet 1987) avec soixante-quinze langues régionales ou minoritaires parlées sur son territoire. En Russie, bien qu'il n'existe pas de recensement exhaustif des langues, on estime leur nombre à plus de cent cinquante. Outre le russe, langue de la Fédération de Russie, on compte :

- trente-sept langues d'État dans les républiques,
- plus de quinze langues à statut officiel,
- un nombre indéterminé d'autres langues.

Le picard, langue de France

Si on suit la catégorisation de « langues minoritaires » de Bernard Poche, le picard est à classer parmi « les langues moyennes, ou langues régionales proprement dites » : langues qui sont parlées sur le territoire d'un État, qui appartiennent à une grande famille linguistique, qui n'ont pas eu d'utilisation officielle comme langue d'État.

Le picard serait ainsi qualifié de « langue » et non pas de « dialecte » du français, à rebours de la tradition linguistique française qui lui donne habituellement ce statut. Bien que les deux langues soient très proches, elles n'en sont pas moins distinctes et l'intercompréhension n'est pas toujours aisée. « [...] *[L]e souabe, le bavarois, le saxon, comme le napolitain, le sicilien, le lombard, ou encore le picard, le champenois, le wallon, etc., sont des langues ou plutôt des sous-familles linguistiques à l'intérieur de familles dont les exemples paradigmatiques sont réputés être l'allemand littéraire (hochdeutsch), l'italien ou le français – mais cela même nécessite, pour être clairement interprété, de recourir à l'histoire de la formation des langues* » (Poche 2000 : 27-28).

Le mari, langue de Russie

Le mari (ou les deux maris ?) forme(nt) avec les deux langues mordves (l'èrzja et le mokša) le groupe des langues volgaïques. Globalement, le mari appartient à la famille des langues ouraliennes. Le russe et le mari, appartenant à des familles de langues non-apparentées, sont en contact en République de Mari El. Cette situation de contact de langues génétiquement non-apparentées est très fréquente en Russie : en nous limitant à quelques exemples géographiquement proches des Maris, nous citerons le tatar (langue

turque – famille des langues altaïques), le tchouvache (langues oghoures ou lir-turc formant une branche de la famille des langues turques).

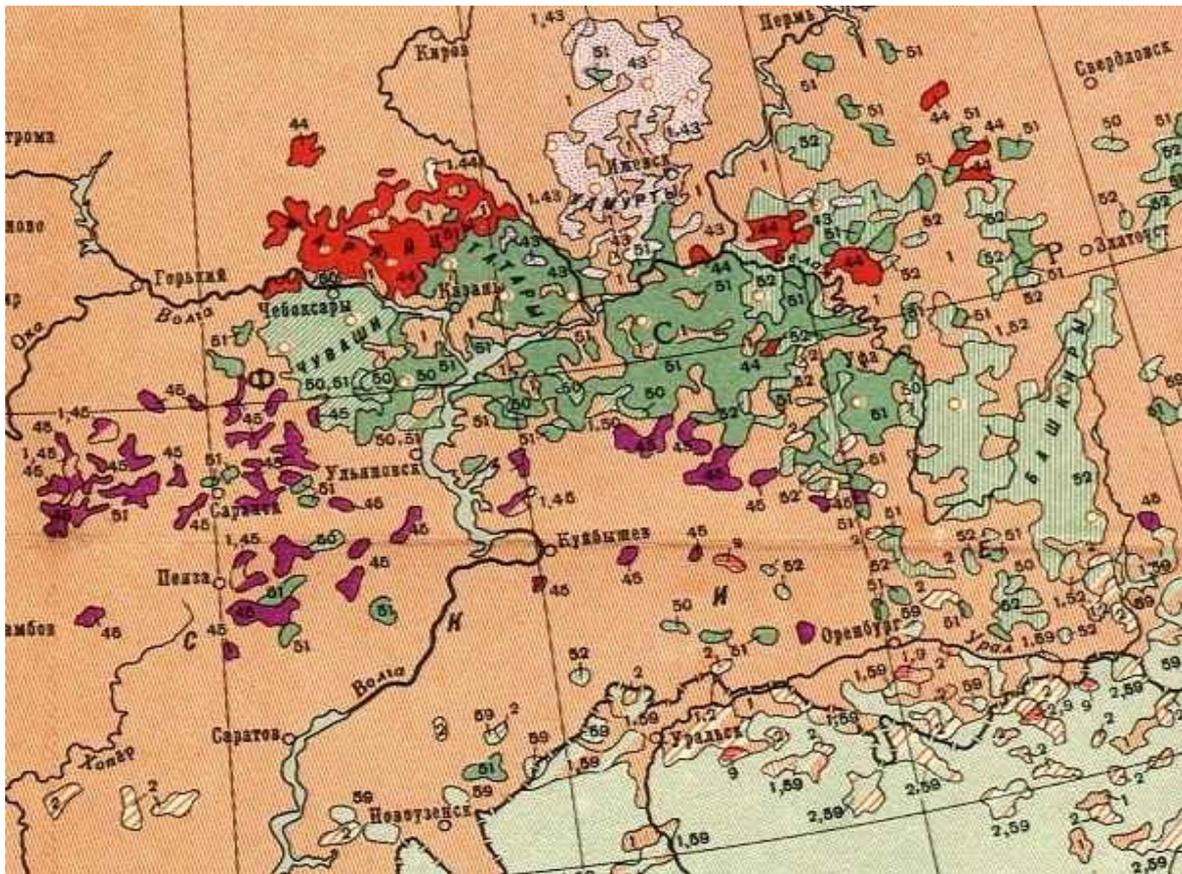
Questions de dénomination

La langue mari est-elle une langue « régionale », « minoritaire », ou autre ?

Il existe nombre de dénominations plus ou moins synonymes pour désigner les langues qui prennent, par défaut, un positionnement inférieur par rapport au russe, seule langue officielle de la Fédération de Russie et de l'ex-URSS. Moskvičeva (2014) se référant à la Base de données textuelle Catégorisation des langues minoritaires en Europe (CLME), relève les dénominations suivantes : « langue de nationalité autochtone » (*jazyk korennoj nacional'nosti*), « langues de peuples » (*jazyki narodov*), « langues des peuples du Nord » (*jazyki narodov Severa*), « langues de peuples de la Fédération de Russie » (*jazyki narodov Rossijskoj Federacii*), « langue de minorité » (*jazyk men'sinstva*), « langue de groupe national » (*jazyk nacional'noj gruppy*), « langue ethnique » (*jazyk narodnosti*), « langue de nation (titulaire) » (*jazyk (titul'noj) nacji*).

Concernant le mari, la catégorie « langues des peuples du Nord » doit être remplacé par « langues des peuples de la Volga ». Ce regroupement peut être élargi, ce qui se fait, d'ailleurs, souvent, aux « langues des peuples de l'Oural » (*jazyki narodov Urala*). Les « peuples de la Volga » et les « peuples de l'Oural » sont souvent présentés ensemble comme un seul grand regroupement des « minorités nationales ». En son sein, le brassage des multiples nationalités a eu lieu pendant des siècles. Sur la carte suivante, comme sur beaucoup d'autres, on peut voir les Maris (en rouge), dont les enclaves s'étendent jusqu'à l'Oural, ainsi que les autres peuples voisins : les Tatars, les Tchouvaches, les Mordves, les Oudmourtes, les Bachkirs, les Allemands (de la Volga). Tous cohabitent avec les Russes et les Ukrainiens, beaucoup plus nombreux¹.

¹ Voir la carte : <http://www.belti.ru/peoples/ural.html>, consultée le 29.01.2016. Nous citons cette carte pour montrer le principe de brassage « historique » des peuples de Russie, souvent en formes d'enclaves entremêlées, où les ethnies sont imbriquées les unes dans les autres.



Les peuples de la Volga et de l'Oural (Narody Povolžja I Urala)

Source : URL : <http://www.belti.ru/peoples/ural.html>

1 Русские (les Russes) - 2 Украинцы (les Ukréniens) - 9 Немцы (les Allemands (dela Volga) - 43 Удмурты (les Oudmourtes) - 44 Марийцы (les Maris) - 45 Мордва (les Mordves) - 50 Чувашы (les Tchouvaches) - 51 Татары (les Tatars) - 52 Башкиры (les Bachkirs) - 59 Казахи (les Kazakhs)

Et le picard ?

En France, il semble que le terme « langues minoritaires », courant jusqu'aux années 1970-1980², soit aujourd'hui employé avec réticence dans le contexte français. Il faut sans doute relier cette évolution à celle, plus générale, qui a touché l'interprétation des institutions de la République « une et indivisible », niant l'existence en son sein de groupes particuliers (des « minorités ») auxquels il faudrait accorder des droits collectifs. Les débats sur la Charte Européenne des Langues régionales ou minoritaires ont été, à cet égard, particulièrement éclairants. Si le terme « langues régionales » a pu paraître plus neutre³, il tend aujourd'hui à être lui-même euphémisé et rendu plus acceptable sous le concept englobant de « langues de France » introduit par Bernard Cerquiglini (1999).

² Cf. le numéro 324-325-326 des *Temps Modernes* d'août-septembre 1973 sous-titré « Minorités nationales en France ». Les termes « minorités », « langues minoritaires » sont couramment utilisés dans Vermes & Boutet 1987.

³ *A contrario*, Philippe Martel (in Vermes & Boutet 1987 : 126) constate que « la terminologie modérée des débuts – région, régionalisme, culture locale » a cédé la place à « une terminologie beaucoup plus dure, moins facilement acceptable par l'opinion française, autour des concepts de minorité et de nation ».

Les trajectoires différentes des deux pays

Pour traiter en même temps de la gestion des langues en position « Basse » par rapport au français (seule langue officielle de la République Française) et par rapport au russe (également en position « Haute » vis-à-vis les autres langues de la Fédération de Russie), nous nous appuyons sur un texte officiel reconnu par les deux États : la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

« Par l'expression "langues régionales ou minoritaires", on entend les langues :
i. pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un État par des ressortissants de cet État qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'État ; et
ii. différentes de la (des) langue(s) officielle(s) de cet État ;
elle n'inclut ni les dialectes de la (des) langue(s) officielle(s) de l'État ni les langues des migrants »

(Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, article 1)

Nous privilégierons donc les termes « langue régionale ou minoritaire » à la fois pour le picard et le mari. Dans la situation russe, nous nous réserverons quand même la possibilité d'utiliser tel ou tel terme issu de la liste des synonymes citée ci-dessus, afin de tenir compte de la spécificité de la situation : la plupart de ces termes ont été conçus sous le régime soviétique, dans un contexte de planification.

L'historique de notre projet d'étude. Pourquoi notre intérêt pour le picard ?

Nous sommes native de la République de Mari El (Russie). Professeure de Français à l'Institut Pédagogique⁴ de Iochkar-Ola, nous sommes arrivée en octobre 2000 dans la région Nord-Pas de Calais. Lors d'un séjour comme assistante de russe, nous avons fait connaissance avec la région, surtout sa partie urbaine (Lille, Lambersart, Douai, etc.). À l'époque nous ignorions l'existence du multilinguisme en France. Pendant nos études universitaires, les cours d'histoire de la langue française n'abordaient pas cette question. L'enseignement du français en Russie (ainsi, sans aucun doute, que dans de nombreux autres pays) ignore la question des langues régionales : peut-être se place-t-il ainsi dans la logique de la politique linguistique française qui a toujours proclamé le français comme

⁴ Cet établissement d'enseignement supérieur n'existe plus suite à une fusion en 2008, en réponse à la politique fédérale d'optimisation des fonds publics, avec l'Université d'État de Mari El. Les facultés de l'ancien Institut Pédagogique se sont transformées en départements de pédagogie au sein des facultés du domaine d'études correspondant, avec toujours pour objectif la formation des professeurs pour l'école secondaire.

seule et unique langue de la République, à moins que ce ne soit tout simplement par ignorance – il est assez difficile de trouver en Russie des sources parlant des langues régionales en France. Cette méconnaissance du terrain de la part des professeurs de langue entraîne une présentation incomplète de la situation linguistique de la France chez les Russes.

Après avoir accompli notre mission d'assistante de langue, nous avons regagné notre pays natal pour reprendre notre ancien poste de maître de conférences (« *dotsent* ») suspendu pour deux ans.

Il aura fallu attendre encore six ans pour pouvoir, lors d'une d'une nouvelle visite de la région Nord-Pas de Calais comme touriste, répondre à quelques questions que nous nous posions depuis un certain temps. Ces questions concernaient la présence de faits de langue non-standards que nous devions par la suite interpréter comme du picard.

La première question était de pouvoir trouver une explication linguistique de l'enseigne « CH'TI » qui peut servir de nom d'un bar, ou être tout simplement accrochée au-dessus de la porte d'entrée d'un restaurant ou d'un bistrot, et qui existe depuis de nombreuses années aux mêmes endroits dans le Vieux-Lille. Cette enseigne imite à l'identique l'étiquette de la bière « Ch'ti » : une étiquette en forme d'un ovale horizontal de couleur jaune avec quatre lettres écrites en gras et une apostrophe au milieu.

La deuxième question a surgi lors d'une promenade dans les rues de la ville de Douai. Dans la vitrine d'une boulangerie du centre-ville nous avons vu une boîte de confiseries en fer. Ce qui a attiré notre attention, c'était la forme verticale de la boîte, avec sur chaque côté des images de personnages qui étaient, visiblement, loin d'être nains. Notre interrogation était plutôt d'ordre socio-culturel ou historique que linguistique, bien que la langue n'en fût pas absente : que représentaient ces figures géantes surnommées « Gayants » ?

Une curiosité découverte à l'époque, ce sont les horodateurs de la ville de Lille, qui parlaient plusieurs langues : le français (par défaut), l'anglais, le néerlandais et le « chtî » (voir Annexe photographique, photos 1-2)⁵.

Il s'agissait bien d'un idiome particulier, mais toutes nos questions n'étaient pas encore éclaircies.

⁵ Au mois d'octobre 2014 nous avons vérifié que les horodateurs de Lille parlaient toujours « chtî ». Ceux qui sont munis d'un bouton « langue » peuvent effectivement afficher à la demande leurs messages en « chtî ». Il faut appuyer sur le bouton pour sélectionner une langue. Si on choisit le « chtî », l'appareil affiche des phrases comme : « *Avec des doupes (Payez par pièces !)* », « *R'prinds tes doupes (Prenez votre argent !)* », « *Acout' ichi : ch'est fini (L'opération est finie !)* », « *Ch'est bon comme cha (Maximum atteint !)* », etc.

Il en a été ainsi jusqu'à la sortie du fameux film de Dany Boon « Bienvenue chez les Ch'tis » en 2008, le film qui a lancé « la mode Ch'ti » en France.

À la sortie du film, il y a eu très peu de voix discordantes pour critiquer le film de Dany Boon. Parmi les rares critiques, il faut citer celle d'Élise Ovarat-Baratte (2008), qui n'a pas apprécié la démarche du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais de subventionner un film « *qui, au lieu de jouer pour la région, allait au contraire la dévaloriser davantage encore : Dany Boon ne saurait être le meilleur vecteur d'une forte image du Nord-Pas de Calais, tant il véhicule le misérabilisme et porte l'image d'archaïsme dont a pu souffrir notre territoire pendant des années. Cet aspect dessert donc complètement la valorisation de notre région* » (2008 : 13-14). Dans la présentation du film faite par Élise Ovarat-Baratte il s'agit d'une bataille de poncifs anti-Nord, qui sont très mal expliqués, et qui renforcent l'image négative de la région habitée de « gentils ringards » (*ibidem* 123), au lieu « (...) *d'en finir avec l'autoflagellation et les excuses permanentes et de nous affirmer tels que nous étions : des Français dynamiques, fiers de nous, de nos réalisations, de notre région* » (*ibidem* 11).

Pourtant, il y a un non-dit dans cette approche de l'essor socio-économique de la région par Ovarat-Baratte. La langue régionale semble être considérée comme un obstacle au progrès. Il lui paraît inconcevable que la langue régionale puisse elle-même bénéficier du processus de revalorisation de l'image du Nord.

Taquine, elle imagine une scène où Dany Boon, habillé et grîmé en supporter du Racing-Club de Lens, se fraye un chemin à travers les coquilles de moules et s'adresse aux téléspectateurs : « *“M'sieurs, dames, min nom ch'est Dany, j'ai 42 ins et je vous in prie : i fo canger vot imache du Nord Pas-de-Calais. Ichi, eul' tans y'est toudis à l'amitié, les porions y sont dev'nus chefs eud' chintes d'appel et y a pas meilleur du maroilles dins sin café au matin et d'eul'fricadelle à midi.”* Musique de carillon. Le logo du Conseil régional apparaît puis voix off : *“Le Nord-Pas de Calais a changé, changez votre image du Nord-Pas de Calais.”* Je ne suis pas sérieuse, pardon. Mais pas contente, non plus. Quel qu'ait été le succès de *“Bienvenue chez les Ch'tis”*, qui peut réellement penser que c'est à coup de *“Chalut, Biloute !”* que le processus de revalorisation va se poursuivre ? » (*ibidem* 83).

Dans l'extrait cité ci-dessus, il s'agit du rejet inconscient de la valeur du picard. La pamphlétaire essaye de tourner en dérision la décision du Conseil régional d'investir dans un projet cinématographique qui aurait remporté un grand succès sans aucune aide financière, au moins au niveau local. Mais pourquoi – on pourrait se poser la question – n'est-elle pas « sérieuse » quand elle imagine un discours de promotion de la région tenu

dans la langue régionale ? Pour elle, effectivement, la langue régionale ne peut pas être un atout dans la situation globale d'une région française en général ou du Nord-Pas de Calais en particulier. Pour elle, comme pour beaucoup d'autres, il existe une seule langue qui puisse tenir le flambeau de la civilisation française – le français.

« Bienvenue chez les Ch'tis » a battu le record d'entrées de « La Grande Vadrouille », lequel était, jusqu'à la sortie de « Titanic », numéro un du box-office français. « Bienvenue chez les Ch'tis » est devenu un vrai phénomène social.

L'idée d'Alain Dawson, linguiste, est que « la confrontation des parlures et des variétés langagières » (2008 : 4) est l'un des ressorts du film. Dans le film, le personnage incarné par Dany Boon apprend à son chef le « chtimi », que les linguistes assimileraient volontiers au picard. « Le picard dans le Nord-pas de Calais pâtit de la perte ancienne de son glossonyme traditionnel, qui a vu son usage se superposer étroitement au toponyme « Picardie », dans une extension restreinte » (*ibidem*). Il existe d'autres dénominations : « patois » terme générique, « rouchi », qui désigne le parler du Valenciennois, « chtimi » (ou « chti » par apocope) s'appliquant surtout aux parlers de Lille et du bassin minier.

Pour Alain Dawson, l'un des mérites du film est l'attention que le metteur en scène porte à la variation linguistique, voire au multilinguisme au sein de l'espace national. Malgré les dialogues des personnages du film saturés d'hyperdialectalismes, fait dont, à l'époque de la rédaction de notre premier article dans le cadre de la présente recherche, nous n'avons pas pris conscience (Smirnova 2012).

Cette œuvre cinématographique a contribué à un renouveau d'intérêt pour l'idiome en question de la part des hommes politiques, chercheurs, enseignants, acteurs culturels et associatifs.

Pour nous, l'existence d'une langue régionale désignée comme « le picard » est devenue une évidence. En même temps, le parallèle s'est imposé, de façon encore intuitive, avec la situation du mari, que nous connaissions en tant que locutrice. Telle est l'origine de ce projet de recherche, qui s'est ensuite affiné dans des discussions avec notre directeur de thèse.

Les questions que nous nous sommes posées au départ de cette étude :

Les développements historiques qui ont amené le picard et le mari dans leur situation actuelle respectivement en France et en Russie sont très différentes.

La construction centralisatrice du Royaume de France a étouffé l'idée de multilinguisme et a freiné l'évolution de cultures originales. Elle a amené des communautés linguistiques, notamment situées à la périphérie du territoire national, à se

développer en dehors de tout cadre officiel, en restant longtemps invisibles au sein de la Nation et en les privant des possibilités d'évolution de leurs particularismes linguistiques.

La construction de l'URSS, au contraire, a fait jouer un rôle important à la langue dans la « lutte des peuples pour leur libération sociale et nationale » (Ivanov 1975 : 63). Les petits peuples sont sortis de leurs ghettos et un large programme de « construction linguistique » a commencé dans tout le pays. Le mari n'a pas échappé à ce programme national.

Pourtant, en ce début du XXI^e siècle, les deux langues sont dans une situation précaire. Toutes deux pâtissent d'une politique linguistique insuffisante, voire absente, qui fait qu'elles sont considérées par l'UNESCO comme des langues en danger de disparition.

Le constat des divergences (dans les processus historiques respectifs) et des convergences (dans certains aspects des situations actuelles) nous amène, à un niveau très général, à nous poser la question de la *comparabilité* en sociolinguistique, à partir de cette question particulière : les situations de contact du mari avec le russe et du picard avec le français sont-elles *comparables* ? Elles ne le paraissent pas, au premier regard.

L'enjeu de notre étude est ainsi d'enrichir la palette des outils mobilisables pour l'étude des langues en situation minoritaire, en adoptant un point de vue comparatif.

Cette mise en perspective entre les deux pays nous conduira à mettre en relief leurs points communs et leurs différences.

Les objectifs à atteindre :

L'objectif est donc de comparer et de rapprocher deux systèmes sociolinguistiques différents, afin de faire apparaître des constantes dans les situations où il y a coexistence/concurrence, ancienne et/ou actuelle, d'une langue de *large diffusion*, souvent langue officielle d'un État, et d'une langue régionale – cette dernière étant, nécessairement, de *diffusion restreinte*.

L'un des résultats attendus de la présente étude est *la mise au point d'une grille d'analyse* qui soit applicable à d'autres situations sociolinguistiques de coexistence / confrontation d'idiomes inégaux quelles que soient, par ailleurs, leurs relations sur le plan typologique ou génétique.

Les hypothèses de l'étude :

Dans toute situation de contact entre la langue-toit et une langue minoritaire il existe une série d'invariants sociolinguistiques.

Les invariants transcendent une grande diversité de situations : la parenté des langues vs leur éloignement ; le statut officiel vs l'absence du statut ; le lien avec une identité nationale ou régionale ; la vitalité ; les usages, etc.

La méthode : une transposition de la théorie des principes et paramètres à la sociolinguistique

Dans sa communication orale au colloque international « Les minorités invisibles : diversité et complexité (ethno)sociolinguistiques » qui a eu lieu les 28-29 novembre 2013 à l'Université Montpellier 3, Vittorio Dell' Aquila (Université de Vaasa, Finlande) base sa présentation sur une analyse en paramètres des situations sociolinguistiques⁶. Notre travail s'inspire de sa méthodologie, que nous essaierons de formaliser dans les lignes qui suivent.

Le terme « paramètre » en linguistique évoque directement la « théorie des principes et paramètres » (désormais : TPR), introduite par Chomsky à partir de 1981 (Chomsky : 1981). Cette étape s'inscrit dans l'évolution de la grammaire générative entre le « modèle standard étendu » (1975) et le « programme minimaliste ». Elle s'inscrit dans la volonté de rendre compte à la fois de la grande variabilité des langues particulières et du caractère universel du langage humain. « *La grammaire est organisée autour de principes universels, communs à toutes les langues, qui définissent la **grammaire universelle** (GU). Les principes de la grammaire universelle font partie du dispositif biologique propre à l'espèce humaine permettant l'acquisition des langues. Les paramètres que définit la théorie grammaticale caractérisent la manière dont les langues satisfont ces principes et permettent de comparer les différences et les analogies entre langues typologiquement proches ou éloignées (comme par exemple le paramètre de l'ordre des constituants dans les syntagmes)* » (Moeschler & Auchlin 2000 : 85).

Dans la présentation qui précède la traduction française de Chomsky 1982, A. Rouveret (1987) analyse les rapports possibles entre la grammaire noyau, « *l'ensemble des principes, des contraintes et des mécanismes répartis dans les divers modules et les différentes composantes, et qui ne se conçoivent bien que si on les pose comme des universaux* », et les grammaires des langues particulières. Dans une conception étroite, la grammaire noyau est soit le plus petit dénominateur commun de toutes les grammaires particulières (« *Une grammaire peut toujours contenir des procédures qui n'appartiennent pas à la grammaire noyau* »), soit au contraire un catalogue de toutes les possibilités

⁶ « Des minorités peuvent-elles être invisibles ou cachées ? », résultat des enquêtes faites en Lettonie orientale, en collaboration avec Gabriele Iannaccaro (Université de Milan, Italie).

offertes aux langues particulières (de sorte qu' « [u]ne grammaire particulière peut aussi ne pas contenir certains principes de la grammaire noyau ») (Rouveret 1987:61-62).

« Mais il existe une autre voie d'approche à ce problème, qui est à la fois plus ambitieuse et plus risquée. À une conception de la grammaire noyau comme un tableau de choix possibles, stock d'hypothèses de coût nul, on peut en substituer une dans laquelle elle contient non seulement une liste de principes et de contraintes formelles, mais aussi l'ensemble des paramètres intervenant dans leur fonctionnement (...) L'avantage de cette conception de "core-grammar" comme un système "ouvert", spécifiant la liste des propriétés paramétrisables intervenant dans le fonctionnement des principes généraux, sur une conception purement formelle, est qu'elle permet de considérer les grammaires particulières comme incluant des fragments d'une grammaire noyau unique, tout en introduisant un fondement réglé aux variations possibles entre grammaires. On est bien sûr ici aux antipodes de certaines conceptions structuralistes du langage qui posent l'infinie variabilité des langues naturelles. Dans l'approche modulaire et paramétrique défendue ici, les domaines de variation possible entre les langues constituent des réseaux assez limités. De ce fait, l'identification et l'étude des paramètres paraissent être une stratégie assez prometteuse pour la construction d'un modèle de la variation, permettant d'affronter certains problèmes classiques de la typologie linguistique » (*ibidem* 63-64).

Dans la théorie des principes et paramètres, les *principes* sont donc du ressort de la grammaire universelle, tandis que les *paramètres* rendent compte des langues particulières. Dans la théorie chomskyenne, les paramètres possèdent deux propriétés supplémentaires :

- Ils sont binaires (n'admettent que deux valeurs : + ou -, 1 ou 0, vrai ou faux...);
- Ils sont organisés en cascade (effet d'implication) : si, dans une langue donnée, le paramètre A a la valeur α , alors le paramètre B a nécessairement la valeur β , le paramètre C la valeur γ , etc.

Notre propos n'est pas de discuter de la validité de la théorie des principes et paramètres en tant que telle⁷ mais d'en proposer une adaptation au champ de la sociolinguistique. La théorie des principes et paramètres se présente comme un outil à la fois descriptif et explicatif⁸ de la différence entre les langues, permettant une approche contrastive portant sur deux ou plusieurs langues. Nous proposons, par un procédé

⁷ Pour une discussion de cette théorie, et de l'ensemble de la linguistique de Chomsky, du point de vue de la sociolinguistique, voir Louis-Jean Calvet, « Approche (socio)linguistique de l'œuvre de Noam Chomsky », *Cahiers de sociolinguistique* 2003/1 (n° 8), pp. 11-29, ainsi que la réponse de Jean-Michel Éloy et la discussion générale figurant dans le même numéro.

⁸ Calvet 2003 voit d'ailleurs dans cette double ambition de la théorie l'une de ses faiblesses.

similaire, d'utiliser des principes (universels) et des paramètres sociolinguistiques afin de rendre compte à la fois de la généralité des situations que nous rencontrons, et des particularités de chacune de ces situations.

Au-delà de la simple analogie, la reprise du cadre chomskyen présente une conséquence majeure : de même qu'il existe, pour Chomsky, des universaux du langage (la grammaire universelle, les principes), nous devons nous interroger sur l'existence des universaux sociolinguistiques. En particulier, dans toutes les situations de langues minoritaires, il doit être possible de distinguer des constantes au-delà de l'apparente disparité de ces situations.

Notre travail de thèse consiste en :

Volet 1

- Étude des travaux théoriques en sociolinguistique des chercheurs qui ont travaillé dans le domaine des concepts qui font l'objet de notre étude comparative des deux situations sociolinguistiques (picard *vs* français et mari *vs* russe) : « langues collatérales » (Eloy), « Ausbausprache/langue par élaboration, Abstandsprache/langue par distanciation » (Kloss), « diglossie » (Fergusson, Fishmann), « politique linguistique » (Haugen), différents types d'« aménagement linguistique » : « par en haut, par en bas, à mi-palier » (Léonard-Djordjevic), etc.
- Étude des travaux théoriques en linguistique appliquée et histoire de la littérature picarde et marie. Ici, le fait que le picard reste toujours « non standardisé » exige une attention particulière au phénomène de la variation (système phonétique, orthographe, vocabulaire) en synchronie et en diachronie, *via* les œuvres littéraires originales ou traduites. L'étude du fait mari, aujourd'hui doté de deux standards, nécessite également une approche diachronique, le mari, en contact avec le russe, ayant subi une forte influence de ce dernier. Nous avons étudié ces questions dans les travaux des historiens et linguistes maris (Sanukov, Solov'ëv, Ivanov I.G., Sibatrova, etc.).
- Étude de la documentation française et russe concernant la gestion et le fonctionnement des langues régionales/minoritaires : le picard et le mari au sein de chaque pays respectif.

Pour cela, nous nous sommes servi des fonds de bibliothèques :

- Bibliothèque Universitaire de l'Université de Picardie Jules Verne ;

- Bibliothèques municipales d'Amiens (Louis Aragon) et de Lille (Jean Lévy) ;
- Bibliothèque nationale Marie Sergej Čavajn à Iochkar-Ola (Mari El, Russie) ;
- Bibliothèque de l'« Institut de recherches scientifiques sur la langue, la littérature et l'histoire V.M. Vasil'ev de Marij Èl » ;
- ainsi que les ressources Internet.

Volet 2 : étude de terrain :

- En Russie :

Vu la dispersion des Maris sur une étendue de plus de mille kilomètres entre le point le plus extrême à l'ouest de la République de Mari El (raïon⁹ de Jurino) jusqu'au point extrême vers l'Oural (des villages isolés dans l'oblast' d'Ekaterinbourg), nous nous sommes concentrée, essentiellement, sur la République de Mari El.

- En France :

Généralement, notre étude touche la partie française du domaine linguistique picard, mais, pour préciser certains points, nous avons également abordé le Hainaut belge.

À partir du 1^{er} janvier 2016, sous l'effet de la politique de réaménagement administratif en France, les deux régions Picardie et Nord-Pas de Calais ont fusionné en une seule entité, baptisée (provisoirement) « région Hauts-de-France ».

Résultats

Présentés dans l'Annexe :

Les enquêtes faites sur les deux terrains, au nombre de treize pour le picard et onze pour le mari, forment l'essentiel du corpus de notre étude. Pour nos entretiens avec les acteurs socio-culturels et les simples usagers des deux langues, nous avons utilisé essentiellement le questionnaire de Jean Léo Léonard et Liliane Jagueneau (Projet PEPS 2010) : Les Langues et Vous.

Pour le mari, toutes les enquêtes ont été menées en mari. Le texte intégral du Questionnaire a été traduit par nous-même en mari. Lors des entretiens, l'ordre et le nombre de questions posées pouvaient varier au cas par cas. Nous avons également modifié et adapté certains groupes de questions dans des cas spécifiques.

Les entretiens concernant le picard ont été réalisés en français, mais nous avons essayé d'inciter nos témoins à parler en picard, soit pour répondre à des questions, soit en

⁹ Voir la carte des raïons de Mari El dans le § 4.2.2

forme de conversation libre. Le nombre des questions et leur contenu a varié selon chaque cas individuel.

Pour la réalisation des enquêtes sur le picard, nous avons eu des difficultés à obtenir des réponses en picard. Les témoins français ont tendance à parler français. Nous supposons que plusieurs raisons sont possibles : l'enquêteur parle essentiellement en français, en se permettant juste quelques mots en picard ; les témoins eux-mêmes ne sont plus des picardophones réguliers.

Pour la réalisation des enquêtes sur le mari, comme nous l'avons dit précédemment, nous avons mené les entretiens en mari. Lors de la transcription des enquêtes mariées nous avons remarqué une chose surprenante : nos témoins maris ont tendance à répéter en russe certains mots maris. Notre hypothèse est la suivante : certains témoins doutent de la capacité de l'enquêteur à comprendre leur langue. D'autres, pour éviter des lapsus, préfèrent reprendre le mot mari en russe, qui leur est plus familier grâce à un usage quotidien.

Dans tous les cas, nous voyons ici à travers l'enquête elle-même l'impact des situations diglossiques des langues sur les usages et les sentiments épilinguistiques des usagers sur les deux terrains.

En sus des enquêtes elles-mêmes, nous présentons dans l'annexe une série de documents photographiques illustrant la visibilité (ou éventuellement l'invisibilité) des langues en question.

Présentés dans le texte de la thèse :

- Notre participation au projet de recherche intitulé « Comelpic » (« Communication électronique en picard »), qui a été mené collectivement par l'équipe du LESCLAP en réponse à un appel d'offres de la DGLFLF. Notre tâche dans ce projet était d'étudier la présence de l'aménagement linguistique du picard sur la liste de diffusion « Achteure ».
- Notre expérience d'enseignement du picard (travaux dirigés) : à l'UPJV, deux unités de valeur (Langue et littérature picardes ; Approche littéraire du picard) en 2013/2014 et 2014/2015 ; et à Lille 3, une unité de valeur (Langue, culture et littérature picardes) en 2014/2015.
- Ainsi que notre observation participante aux activités socio-culturelles picardophones, qui nous a beaucoup aidée dans la compréhension de la

situation sociolinguistique sur place. Certaines remarques ont trouvé leur place dans le texte proprement dit de la thèse.

Annonce du plan

La première partie s'attachera à décrire, à un niveau général, les modalités d'existence du picard et du mari comme langues minoritaires, du point de vue historique (aspect diachronique) et du point de vue de leur situation actuelle (aspect synchronique). Dans un premier temps, nous proposerons un bref aperçu historique de l'apparition du picard sur le territoire de la France et du mari sur le territoire de la Russie (chapitres 1 et 2). Dans un second temps, nous étudierons la façon dont les deux langues s'inscrivent dans un paysage linguistique multilingue. La question de la visibilité/audibilité du picard et du mari sera privilégiée (chapitre 3). Nous compléterons cette description par l'aire d'expansion des langues dans leurs relations avec le territoire physique et le territoire administratif (chapitre 4), et par la caractérisation des locuteurs (chapitre 5). Nous terminerons cet aperçu général de la situation des langues par la caractérisation des dynamiques diglossiques à l'œuvre dans les deux régions (chapitre 6).

Les deux parties suivantes étudieront la place qu'occupent le picard et le mari dans les politiques linguistiques par défaut au niveau national en France et au niveau fédéral en Russie, ainsi qu'au niveau régional (Hauts-de-France) et au niveau de la République de Mari El.

La deuxième partie abordera le volet du *status*, par l'analyse des aspects légaux et institutionnels de chacune des deux langues. Dans un premier temps nous étudierons l'arsenal juridique que les deux langues en question ont à leur disposition, au niveau des États (chapitre 7). L'aspect international sera observé par un développement particulier sur l'application de la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires dans les deux pays (chapitre 8). Dans un deuxième temps, nous passerons à l'étude des politiques linguistiques en œuvre au niveau régional, en distinguant l'aménagement linguistique « par en haut » (institutionnel) et l'aménagement linguistique « par en bas » (c'est-à-dire à l'initiative des locuteurs eux-mêmes et de leurs associations et groupements) (chapitre 9). L'enseignement des deux langues dans les établissements publics fera l'objet d'un développement particulier, en tant que modalité spécifique, « à mi-palier » (chapitre 10). Enfin, nous tenterons d'évaluer l'efficacité des politiques en nous appuyant sur nos enquêtes de terrain, qui donnent une image du ressenti des usagers des deux langues (chapitre 11).

La troisième partie concernera l'aménagement du *corpus* des deux langues. Nous envisagerons successivement la question de la *standardisation* et celle de la *modernisation*, d'un point de vue historique ainsi qu'à travers l'étude des évolutions en cours (chapitres 12 et 13). Dans cette partie également, nous nous appuierons sur nos enquêtes pour nous assurer de l'importance, aux yeux des locuteurs, des changements actuels ou à venir dans leur langue.

Nous regrouperons, dans la conclusion, les différents principes et paramètres sociolinguistiques que nous aurons mis en évidence au cours de notre travail, et tenterons leur modélisation.

Première partie :

Modalités d'existence du picard et du mari comme langues minoritaires

Introduction

En préalable à notre étude (une description paramétrique des situations sociolinguistiques du picard et du mari), il nous paraît indispensable de décrire nos objets de recherche du point de vue historique (aspect diachronique) et du point de vue de leur situation actuelle (aspect synchronique). « *[L]es éléments d'une histoire du fait picard* », par exemple, sont à rechercher « *pour plusieurs raisons. L'une tient à la nature du phénomène des langues [...]. Une autre tient au vif sentiment d'historicité, en l'occurrence de dégradation historique, qui est lié à ce qu'on appelle le picard. Une autre encore découle du caractère généralement explicatif de l'histoire par rapport aux faits actuels. Une autre enfin, mais cette liste n'est pas exhaustive, est liée au rôle de légitimation que jouent les faits historiques dans beaucoup de sociétés, dont la nôtre* » (Eloy 1997 (A) : 45). Ces remarques valent aussi pour le mari, auquel nous appliquerons la même approche en diachronie et en synchronie.

Afin de nous doter d'un cadre de classifications des langues, nous nous appuyons sur les concepts proposés par Kloss (1967), repris par Fishman, développés par Haugen, Trudgill. Nous distinguerons :

- Langue « par élaboration » ou « par développement » (en allemand : *Ausbausprache*) ;
- Langue « par distance » ou « par distanciation » (en allemand : *Abstandsprache*) ;

Dans cette première partie, nous partons de l'hypothèse suivante :

Paramètre	Constitution d'une langue
Picard	« par élaboration »
Mari	« par distanciation »

Dans un premier temps, nous proposerons un bref aperçu historique de l'apparition du picard sur le territoire de la France et du mari sur le territoire de la Russie.

Dans un second temps, nous étudierons la façon dont les deux langues s'inscrivent dans un paysage linguistique multilingue, essentiellement comment s'organisent les relations avec la langue-toit. La question de la visibilité/audibilité du picard et du mari, qui sont a priori des variétés « basses » par rapport, respectivement, au français et au russe (variétés « hautes »), sera privilégiée. Nous compléterons la caractérisation des deux situations sociolinguistiques par celle des locuteurs (aspects démographiques) et par l'aire d'expansion de ces langues dans leurs relations avec le territoire physique et le territoire administratif. Nous terminerons cet aperçu général de la situation des langues par la caractérisation des dynamiques diglossiques à l'œuvre dans les deux régions.

Chapitre 1. Pour une histoire du fait picard

« *Le fait picard a été fort étudié, depuis longtemps, du point de vue interne ou grammatical, et plus récemment du point de vue externe ou sociolinguistique. La nomination renvoie, à chaque époque, à une situation sociolinguistique, plus qu'à la réalité, perçue de façon plus ou moins savante, des formes linguistiques : elle est révélatrice de l'historicité de la langue. Il faut donc à chaque époque embrasser l'ensemble des noms usités pour désigner la langue ou une partie de la langue* » (Éloy 2015 : 197).

1.1. Des origines au Moyen Âge : le picard dans le français

« *Le plus ancien texte littéraire connu écrit en langue d'oïl date de l'époque carolingienne (881) et appartenait à l'abbaye de St Amand dans le Nord. C'est un poème religieux, la Séquence de sainte Eulalie. Un examen attentif permet de constater que ces vers sont écrits en picard, ou du moins, ce qu'on pourrait appeler le proto-picard. Notre langue existait donc déjà il y a plus de onze siècles.* » (Ivart 1996 : 14). C'est le deuxième texte « français » connu¹⁰ ; la Séquence de Sainte Eulalie comporte effectivement quelques picardismes supposés¹¹.

Selon Lusignan (2012), les origines du picard « *remontent selon toute vraisemblance à la période de l'éclatement de la Romania en différents parlers régionaux. Son histoire s'étend sur plusieurs siècles bien qu'elle ne puisse être reconstituée avec précision qu'à partir du XIII^e siècle* » (p.81). Quand Lusignan parle des « origines » et de l'« histoire » du picard, il fait d'abord référence aux origines communes que partagent les deux idiomes qu'on désigne aujourd'hui communément comme « le français » et « le picard », à savoir le latin populaire. « *Les spécialistes dégagent cet état populaire de la langue [latine] de textes écrits dans un latin peu complexe, tel les récits hagiographiques ou les pièces législatives. Formés de phrases aux constructions simples, de tels textes étaient destinés à être lus à haute voix, soit au cours des cérémonies religieuses, soit lors d'assemblées de la population, vraisemblablement en utilisant une prononciation qui les rende compréhensibles à un public illettré. À partir de sources pouvant remonter jusqu'au VII^e siècle, la phonétique historique permet de retrouver sous la lettre latine un état de*

¹⁰ Le premier étant les Serments de Strasbourg (842) qu'on ne peut pas qualifier de « texte littéraire ».

¹¹ La vision d'Ivart sur la Séquence de Sainte Eulalie comme premier texte littéraire picard peut être considérée comme militante. Un point de vue différent est exprimé par Berger et Brasseur (2004).

langue que l'on appelle maintenant le protoroman. Marieke Van Acker s'est même risquée à réécrire quelques morceaux de ces textes latins en ancien français pour faire ressortir leur parenté évidente avec ce qui allait devenir la langue romane d'oïl » (p.47). Sur la base du roman d'oïl, différents idiomes sont ensuite apparus. « *Le picard est apparu comme forme lettrée de la langue un peu moins d'un siècle après l'anglo-normand* » (p.54), soit vers le XIII^e siècle.

Malgré des voies d'évolution différentes, les idiomes d'oïl comportent de nombreux traits communs, ce qui permet de les classer incontestablement dans la catégorie des langues « collatérales » (Eloy 2004). En nommant son objet d'étude « le français picard », Lusignan (2012) souligne même que le picard, en tant que variété écrite du Moyen Âge, n'est qu'une modalité particulière du français (essentiellement caractérisée par des traits graphiques distincts).

« Nommer le picard »

Dans l'article « Nommer le picard » (2015), Jean-Michel Éloy parcourt l'histoire des dénominations du picard à partir du XII^e siècle – époque à laquelle remontent les premières attestations de l'appellation « picard » – jusqu'au XXI^e siècle. Il dissèque la signification du fait « picard » à chaque étape de l'histoire de cette langue du point de vue des dénotations et également du point de vue des connotations.

L'auteur distingue quatre périodes.

La première période, qui va du XII^e au XIV^e siècle, est le temps où l'on voit apparaître le mot « picard ». Les faits suivants sont décisifs :

- « *au XII^e s. le nom Picard est un anthroponyme individuel, de l'ordre du surnom¹² ;*
- *l'apparition de l'ethnonyme picard est soudaine, lors d'un conflit à l'Université de Paris (1229) ; auparavant, la seule désignation collective est pohier¹³ ;*

¹² « On a parlé de Picards avant de parler de Picardie. Les premières mentions relevées sont anciennes, mais d'interprétation difficile, car on ne peut affirmer que le *cognomen* ait eu une valeur ethnique, ait été un sobriquet ou ait représenté un ancien nom unique, sans doute germanique » (Dubois 1957 : 1-2). Le cognomen *Picardus* apparaît dès 1099. *Wilhelmus Picardus*, *Martinus Picardus* figurent parmi les combattants de la première croisade. L'étymologie du nom « picard » est obscure, mais pour Jacqueline Picoche il s'agit certainement d'un surnom. D'après elle, « la moins mauvaise hypothèse » est que « les picards se seraient signalés par un caractère "piquant", [ce qui] constituerait le premier emploi métaphorique du verbe "piquer" » (Picoche 1985 : 56).

¹³ « Le mot Picardie, explique Raymond Dubois (1957), apparaît vers 1250 dans des textes étroitement liés au milieu universitaire parisien ; il s'applique déjà à un territoire caractérisé par son langage propre et dont les limites géographiques resteront en gros sans changements jusqu'au traité de Madrid (1526) » (Dubois 1957 : 2). En 1259, les textes mentionnent l'existence d'une « nation picarde » à l'Université de Paris, parmi les quatre « nations » auxquelles devaient s'intégrer les étudiants – les autres étant la française, la normande et l'anglaise. La nation picarde regroupait les étudiants qui venaient des diocèses de Beauvais, Amiens, Noyon, Arras, Théroüanne, Cambrais, Laon, Tournai, Liège et Utrecht.

- *cette population, bien repérée, que sont les Picards parle son idiome propre, également bien identifié par les témoins, y compris natifs de cette région ; l’individuation linguistique du picard au sein des variétés d’oïl est signalée par des témoignages sur l’étrangeté et le rejet réciproques¹⁴ ;*
- *cet idiome est spécifiquement nommé picard – ou pikart, picar, etc. – ou en latin picardicum, mais principalement par les autres (hétéro-désignation) ; les locuteurs de cette variété la désignent plutôt comme roman ou par un équivalent de gallica¹⁵ ;*
- *le langage pikart est pensé par les clercs comme sous-ensemble ou particularisme (idioma) de la lingua gallicana ou langue françoise, à côté d’autres variétés nommées normand, bourguignon, et parisien – cette dernière variété étant parlée par les Français ou vrais Français¹⁶ » (Eloy 2015 : 207-208).*

¹⁴ « L’individuation des populations ainsi désignées est sentie comme forte, si l’on croit Roger Bacon (1214-1294) en 1267 : “Et les Picards, qui sont voisins des vrais Français, présentent une telle différence de mœurs et de langue qu’on ne peut que s’étonner que des lieux proches aient produit une si grande différence”. Mais cet auteur, en plus de la spécificité linguistique, est à peu près seul à évoquer les mœurs. C’est bien la spécificité linguistique qui est surtout, très tôt, repérée et commentée – avant même qu’un glottonyme vienne la nommer » (Eloy 2015 : 200).

¹⁵ « Si au XIVe siècle, la langue de Paris est le « françois », au nord c’est l’appellation « roman » qui domine pour nommer le français local. Citons quelques exemples particulièrement suggestifs. Un rouleau de parchemin postérieur à 1341 reproduit des constitutions synodales du diocèse de Tournai énumérant les motifs d’excommunication. Elles devaient être lues périodiquement aux paroissiens, ainsi que le stipule le premier article :

Des chi chou que li curet et leur lieutenant doivent publier au peule de leur parroches entendamment en langue rommanche et comune.

Langue de la prédication, le roman, était également celle des jongleurs. Voici ce que l’on lit à ce propos dans le compte d’Abbeville, en 1401 :

A Jehan Torne chanteur en plac qui payés li ont esté de don à li fait des grâces de le ville par courtoisie à li faite pour se paine et travail qu’il eut de canter en son romans des istoires des seigneurs anchiens [...] V solz.

En 1324, la ville de Lille versa deux sous pour la copie d’un procès “translaté dou latin en roumans”. Pour sa part, en 1361, Valenciennes donna six sous à Jean le Flamand : “pour coppinger et contruire en romanc l mandement d’un intredit que li eveskes de Cambrai envoya” » (Lusignan 2012 : 89).

¹⁶ « Pendant plus de deux siècles, la *scripta* picarde fut utilisée à l’intérieur d’un espace géographique s’étendant depuis le Beauvaisis jusqu’à la Flandre et le Brabant, assez souvent sous la plume de scripteurs pour qui le français était une langue seconde. La question des assises institutionnelles qui en assuraient la régulation et la transmission se pose avec acuité puisqu’elle n’était portée par aucune chancellerie d’envergure, comme le français parisien utilisé par les nombreux notaires du Châtelet et de la chancellerie royale, ou encore l’anglo-français, par un grand nombre de clercs du roi d’Angleterre. À l’opposé, chacune des villes du Nord comptait sur un nombre très réduit de clercs, et les comtes de Flandre disposaient d’une chancellerie plutôt modeste. Seule Arras avec sa confrérie des jongleurs et son puy de rhétorique pouvait offrir, depuis la fin du XIIe siècle, une structure institutionnelle suffisante pour promouvoir le rayonnement de la forme écrite de la langue ; mais c’était trop peu pour un territoire aussi vaste et aussi morcelé sur le plan politique » (Lusignan 2014 : 142).

1.2. La Renaissance (XV^e-XVI^e siècles) : le français sans le picard

La deuxième étape embrasse essentiellement le temps du XV^e au XVI^e siècle, qui constitue la Renaissance au sens large. « [...] *le picard a commencé à être abandonné comme média écrit vers le 15^e siècle : les inventaires, les archives sont en français, à cause du besoin d'intercompréhension, avec quelques régionalismes, surtout parmi les termes techniques. La tradition d'écriture (scripta) de la koïné mixte franco-picarde se termine au 16^e siècle* » (Carton 2007 : 11). Même si le picard à cette période est une variété linguistique comme une autre, « *[d]ans un premier groupe d'attestations, le picard est traité comme une réalité normale, c'est-à-dire sans connotation de (dé)valorisation ou d'humour, ou même sans intention particulière qui le concernerait spécifiquement* » (Eloy 2015 : 209). Pourtant, « [...] *nous saisissons dans quelques attestations le moment où se forme la valeur péjorative, non seulement du verbe « picardiser », mais de la langue elle-même, qui bientôt sera comme marquée au fer rouge. À l'opposé, des discours explicites en faveur de la variété parisienne deviennent courant à cette époque, par exemple chez le Parisien Robert Estienne.* » (*ibidem* 214) « *Quelques indices quantitatifs pourraient être convoqués dans ce parcours historique. On constate en effet une diminution du nombre de textes littéraires identifiables comme picards par des traits linguistiques, la diminution du nombre de traits picards dans ces textes, et simultanément la diminution du nombre de mentions de la langue picarde* » (*ibidem* 215).

1.3. À partir du XVII^e siècle : le français contre le picard

On arrive à la troisième étape avec les résultats suivants : les pratiques d'écriture semblent éviter le fait picard jusque-là considéré comme une variété légitime à l'écrit, au profit de la langue française, qui, à cette époque-là, entre explicitement dans une phase d'élaboration (*Ausbau*) normative soutenue par la politique centralisatrice de l'État. Parallèlement, le fait picard, désignant très souvent à cette époque « la façon de parler des Picards », commence à acquérir des nuances péjoratives, ce que marque souvent (même presque toujours, comme pour d'autres variétés régionales), la dénomination de « patois ».

La troisième étape englobe les XVII^e et XVIII^e siècles, les siècles classiques, longtemps considérés comme « les maillons faibles » d'une chaîne continue entre le Moyen Âge et l'époque contemporaine dans l'évolution du fait picard, surtout du fait que la production littéraire de cette époque était restée longtemps peu étudiée et forcément

moins connue. Eloy (1997 (A), 2015) et Carton (2003, 2007) montrent que les XVII^e-XVIII^e siècles ont marqué un changement fondamental dans le statut sociolinguistique du picard.

La rupture s'est effectuée sur plusieurs points :

- La production littéraire picarde presque absente au XVII^e siècle (au nombre de 12 selon Carton 2007 : 9) a connu une explosion en nombre d'ouvrages écrits (au nombre de 250 items)¹⁷;
- « *L'anonymat est fréquent chez les auteurs cette époque (ex. Charles Sorel). À plus forte raison pour des œuvres libres écrites dans une "langue basse" où des lettrés se divertissent à faire des écarts de langage. L'emploi du picard leur permet de braver l'honnêteté et confère à leurs textes une saveur que perd peu à peu le français à mesure qu'il hausse son registre* » (Carton 2007 : 21).
- Quant aux genres utilisés, des fabliaux en usage courant dans les siècles précédents sont conservés, mais on voit aussi la parodie burlesque (en forme de discours, de sermon naïf), la satire (en forme de dialogue, de pamphlet, de pasquille), la chanson (d'histoire ou galante), l'épître, les pièces de circonstance (en forme de chronique ou chanson sur un événement dynastique, de compliment à un grand personnage, à un mariage, à des gens d'Église)¹⁸.
- « *La continuité linguistique du picard n'est pas plus linéaire que celle de la langue française : il a connu des accélérations, des ralentissements et des régressions, du fait d'interaction avec le français et de tensions contraires. Les traits graphiques qui n'appartiennent pas à l'ancien français commun peuvent se rencontrer dans des textes provenant de régions différentes : on parle aujourd'hui de formes "régionales" plutôt que de formes "dialectales"* » (Carton 2007 : 10).

¹⁷ Cette étape est caractérisée, globalement, au plan littéraire, par l'exclusion de la langue orale du petit peuple majoritairement rural. En résultat : « Sur le plan littéraire, ce n'est plus simplement l'effet comique qui motive le choix du picard : pour un certain type de contenu, de but littéraire, le picard commence à être adopté parce qu'il est là dans son rôle, dans sa fonction préférentielle. C'est la définition même de la diglossie (répartition fonctionnelle des variétés en présence), et l'on en voit la manifestation jusqu'à nos jours dans le fait que c'est bien souvent dans des genres « bas », c'est-à-dire sans ambition de noblesse, que l'on choisira d'écrire en picard. » (Eloy 1997 (A) : 76). « Mais en outre, au fil des décennies, et surtout au XVIII^e siècle, cette langue venue d'en bas va se stabiliser et donner lieu à des pratiques littéraires de plus en plus ambitieuses et populaires à la fois » (Eloy 2015 : 216). Et, justement, l'esprit d'intolérance (de révolte) à la différence a donné naissance à un riche corpus de textes écrits en picard proprement dit à côté de la « haute littérature » française.

¹⁸ « Nul au XVII^e s. ne doute qu'il existe une spécificité linguistique de la région picarde, mais l'idée d'écrire ce parler de paysans illettrés ne peut être que provocation : politique, morale autant qu'esthétique. Et les écrits « patoisants » sont en effet du registre burlesque, mais aussi de contestation politique (mazarinades), et enfin grivois et scatologiques. Au début du XVII^e s., les auteurs qui utilisent le picard sont des lettrés, les premières œuvres, au début, circulent sous le manteau, et sont des amusements un peu pimentés de "la bonne société" » (Eloy 2015 : 220).

La littérature écrite du XVII^e siècle a divisé la partie française du domaine linguistique picard en deux : la partie Sud et la partie Nord.

Au sud, il devient caractéristique de désigner la langue de manière directe : « en langage picard », « en langue Picarde », « du plus fin picard qui soit », etc., ce qui perdure d'ailleurs aux siècles postérieurs. Selon Eloy (2015) « [l]a mention “picard”, qu'elle désigne les personnes, les lieux, ou la langue, est importante dans la partie sud de la région linguistique. La langue elle-même est désignée comme “langue picarde” ou [...] “le picard” » (*ibidem* 215). Au contraire, dans la partie nord du domaine linguistique picard, ces glottonymes n'ont pas cours. La région elle-même, de Lille à Valenciennes, au fil des péripéties politiques, a connu un long processus de rattachement à la France, commencé en 1667 et achevé en 1713 avec la Paix d'Utrecht. Globalement, dans la partie nord, la langue connaît une seule dénomination – le « patois ». Il convient néanmoins de préciser que dans le contexte de la littérature « patoisante » du nord du domaine linguistique picard, le glottonyme « patois » n'a pas le sens négatif ou péjoratif qu'il reçoit habituellement dans le contexte culturel de la « vraie culture française » dominante. Les auteurs se vantent en ajoutant des mentions comme : « en leur véritable patois », « bon patois », etc. Contrairement au glottonyme « picard », « la notion de patois ne nomme pas directement sa valeur locale, ce qui fait qu'elle est combinable soit avec un nom de lieu, soit avec un glottonyme. Les auteurs éprouvent en effet le besoin de préciser le lieu : “en patois de Lille”, “en patois de Tourcoing”, “en patois boulonnais” (1785). On peut y lire le souci de souligner l'authenticité de la langue utilisée, celle de l'auteur et celle des cibles de ses moqueries ou de ses observations » (*ibidem* 223). A la fin du XVIII^e siècle on voit apparaître concurremment de nouveaux glottonymes, « rouchi » et « wallon », dans la région de Valenciennes.

À l'époque actuelle, depuis le XIX^e siècle, le terme de « patois » a gagné un terrain très large pour désigner la langue, que ce soit sous sa forme écrite littéraire ou sous sa forme orale. « La notion de patois est maintenant spécialisée dans la signification locale ou régionale. “Patois” désigne une forme de langue dialectale dans 75 % des occurrences, mais toute forme de langue méprisée – ce qui était la valeur ancienne principale – dans 20 % des occurrences » (Eloy 2015 : 225).

En ce qui concerne la circulation des variétés linguistiques régionales, à partir du XIX^e siècle, une politique d'éradication des « patois » commence non seulement en France, mais aussi dans d'autres pays socio-économiquement avancés, comme la Grande-Bretagne.

Au début du XIX^e siècle, le français est la langue de l'Europe intellectuelle, mais en France même il reste très minoritaire : dans le pays profond on continue de parler sa variété locale. Depuis la proposition de Talleyrand en 1791 de créer un enseignement primaire en français, et le rapport de l'abbé Grégoire à la Convention en 1793, la chasse à la diversité des « idiomes grossiers » est lancée.

Avec le Romantisme, certaines régions connaissent un mouvement de « retour aux sources » via l'utilisation d'éléments de la culture identitaire locale ou régionale, y compris la langue, dans les œuvres d'art et la littérature (ex. : « Le Troubadour » de Fabre d'Olivet en 1803 ; l'Académie celtique fondée par J.-F. Le Gonidec en 1805). « *En Picardie, par contre, rien de notable* » comme l'affirme Ivart (1985: 235). Ivart explique cette absence par le fait que « *la Picardie, la terre où l'on parle picard, n'a jamais eu d'existence politique en tant que telle. [...] De même, la langue n'a jamais eu d'existence officielle. Pire, elle n'a jamais connu de tentative sérieuse de codification [...]. [L]a segmentation sub-dialectale, à l'intérieur de l'aire linguistique picarde, n'a pas rencontré le frein d'une certaine unification de la langue écrite [...]. Les sous-dialectes ou patois picards n'ont pas cessé de s'éloigner les uns des autres, de diverger, et l'intercompréhension entre locuteurs venus des zones éloignées ne pouvait que devenir de plus en plus difficile* » (ibidem 236). Eloy (1997 (A)) se demande néanmoins si cette « absence de conscience » chez les Picards dont parle Ivart est une conséquence ou une cause. Et il propose le schéma suivant :

« – la codification du français s'est constituée, sous forme de partage diglossique, en écrasant la réalité picarde (entre autres)

– il n'y a pas eu de réaction picarde, c'est-à-dire pas de fermeture-focalisation-codification consciente en réaction : il est vrai que la littérature "basse" a produit un travail implicite de codification, mais son statut n'a pas permis qu'elle soit reconnue

– cette faiblesse n'a pu qu'être confirmée par la proximité linguistique picard-français

– la littérature picarde n'a pas produit de grandes œuvres dans cette période du début du 19^e siècle¹⁹

– la littérature picarde n'a donc pu jouer aucun rôle pour renforcer un sentiment d'identité » (Eloy 1997 (A) : 80).

¹⁹ Si à cette époque la littérature picarde n'était pas abondante, ni en nombre d'auteurs, ni en nombre d'œuvres, nous pensons qu'il est nécessaire de citer quelques-uns de ces auteurs qui ont laissé des créations littéraires notables : en prose politique : Henri Carion, Pierre Louis Pinguet dit Gosseu, Clément Paillart ; les chansonniers : Alexandre Desrousseaux, Emmanuel Bourgeois, Julien Quertinier ; dans le genre de la satire : Hector Crinon. À la fin du XIX^e siècle les auteurs picardisants choisissent souvent la forme versifiée avec l'idée d'ennoblir leur langue (Lamy, Édouard David, Watteuw, Mousseron, Fidit) (LS).

La politique d'unilinguisme commencée à la fin du XIX^e siècle a été renforcée par la Guerre de 1914-1918. « *Les causes en sont nombreuses. On songe aux progrès de l'école laïque, au développement de la presse (les journaux pénètrent désormais jusque dans les campagnes les plus reculées), au grand brassage de population opéré à la faveur de la guerre : non seulement les « Poilus » picards, mais les civils eux-mêmes, souvent déplacés, ont été contraints, par la force des choses, de pratiquer le français durant de longs mois ou de longues années. L'apparition de nouvelles techniques agricoles et industrielles a rendu d'autre part périmés toute une série de vocabulaires de métiers, remplacés par des vocabulaires français. Enfin, la radio, surtout dans les années 30, jouera un rôle non négligeable dans la francisation du pays. Le picard, certes, continue de se parler, mais il paraît évident à tous que ses jours sont comptés* » (Ivart 1985 : 245).

Les événements politiques et la situation économique après-guerre a amplifié le rejet de l'usage des idiomes régionaux. Ce phénomène a eu sans aucun doute un impact sur les idéologies linguistiques des locuteurs du picard, en suscitant un sentiment d'infériorité culturelle qui est toujours présent, comme le démontrent nos enquêtes.

L'étude du picard a connu un développement particulier à partir des années 1950 et 1960. Capitalisant les résultats de leurs devanciers, quelques chercheurs publient des travaux qui dessinent une image de plus en plus précise du picard. On peut citer :

- Charles Théodore Gossen, dont la *Petite grammaire de l'ancien picard* (1951) est une synthèse incontournable sur l'ancienne scripta.
- Raymond Dubois, dans « *Le domaine picard* » (1957), dessine pour la première fois sur une carte les contours de l'aire linguistique picarde. Il a également laissé le *Questionnaire définitif de l'Atlas linguistique picard* (Dijon, Faculté des Lettres, 1960).
- Louis-Fernand Flutre : après *Le parler de Mesnil-Martinsart* (1955), description détaillée d'un parler local, Flutre a écrit une étude minutieuse des textes picards du XVII^e siècle (*Le moyen picard*, 1970), prolongée par *Du moyen picard au picard moderne* (1977) où il tente une synthèse diachronique de l'ensemble du picard.
- Gaston Vasseur : *Dictionnaire des parlers du Vimeu* (1963).

Cette activité de recherche a très vite été portée par deux associations : la Société de dialectologie picarde (fondée à Arras en 1958 avec la revue *Nos patois du Nord*)²⁰ et la

²⁰ La Société de dialectologie picarde a publié, entre autres, les *Chansons et pasquilles* de Brûle-Maison

Société de linguistique picarde, créée en 1961 à Amiens avec la revue *Linguistique picarde*.

1.4. La situation actuelle. Le picard au XXI^e siècle

Que l'on adopte le point de vue d'Ivart ou celui d'Eloy sur la direction de la causalité entre l'absence de codification du picard et la faible conscience constatée chez ses locuteurs (voir § 1.3 *supra*), il est certain que les deux phénomènes perdurent et se renforcent au XXI^e siècle.

Le picard reste une langue non standardisée, malgré plusieurs tentatives individuelles qui ne se sont jamais réellement ancrées dans une pratique collective. Dawson (2002), s'inspirant des études de Marchelesi sur le corse, a qualifié le picard de « langue polynomique ». On pourrait préférer la considérer comme une langue à standardisation polycentrique, ce qui découle d'ailleurs de remarques plus récentes du même chercheur. Dawson (2012) propose d'envisager le picard comme une organisation hiérarchique à quatre niveaux :

- niveau 1 = pan-picard (le picard comme langue unique, de dimension interrégionale et transnationale)
- niveau 2 = « picard de Picardie » / « chti » / « picard de Belgique » (élaboration calquée sur les découpages administratifs)
- niveau 3 = plusieurs centres de diffusion et de création (standardisation polycentrique)
- niveau 4 = parler local (« patois de village » selon Carton, en voie de disparition)

« Le niveau 3 doit retenir toute notre attention : c'est autour de lui que s'organise la création littéraire actuelle. Nous posons qu'il existe un certain nombre de variétés écrites de picard que l'on peut définir en fonction de quelques critères simples [...]. Le niveau 2 est celui où s'expriment les allégeances régionales. Parmi les variétés écrites du niveau 3, certaines semblent, aux yeux des locuteurs, particulièrement emblématiques des régions Picardie, Nord-Pas de Calais et Hainaut belge » (Dawson 2012 : 50).

Chtimi, histoire d'un glottonyme parasite

L'origine de la dénomination « chtimi » remonte à la Première Guerre mondiale. Fernand Carton la reconstitue ainsi :

« Aucun écrivain, dialectologue ou patoisant n'a utilisé ni même signalé ce mot avant 1914. Nous avons relevé de nombreuses attestations, mais seulement à partir de 1915 et sous des formes variables : timi, s'timi, chetimi, ch'ti mie, ch tismis. C'est le grand succès des Croix de bois de Roland Dorgelès (prix Fémina 1919) qui fit connaître le mot, considéré comme nouveau, dans le grand public, grâce au personnage de Broucke, "le gars de ch'Nord, ch'timi aux yeux d'enfant" » (Carton & Poulet 2006 : 139).

Le mot est né dans les tranchées, comme sobriquet donné aux soldats venant du Nord par leurs compatriotes des autres régions. Il s'agit probablement d'un mot-valise constitué des mots picards *che* « ce, le », *ti* « toi », *mi* « moi ».

« Chtimi est aujourd'hui employé plus couramment que dans l'entre-deux-guerres. Il ne désigne plus seulement des soldats, et sa valeur péjorative s'est atténuée [...]. C'est un sobriquet assez élastique dans son acception géographique. Au sud de la Loire, chtimi désigne ceux qui vivent au nord de Paris. Pour les habitants de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne, le chtimi est un natif du Nord/Pas-de-Calais [...] par opposition à franc picard, que revendiquent pour eux seuls les Picards de la Somme. Ce qui n'était qu'un jeu, une taquinerie devient une sorte de totem [...]. L'emploi de ce terme est aujourd'hui général pour désigner familièrement les variétés de picard parlé et écrit dans le Nord-Pas de Calais » (Carton & Poulet 2006 : 140).

Chapitre 2. Pour une histoire du fait mari

L'adhésion des peuples finno-ougriens à la Russie a eu lieu entre le XIV^e et le XVIII^e siècle, en plusieurs étapes :

- aux XIV^e-XV^e siècles : les Komi, les Komi-Permiak, les Mordves et les Caréliens (pour partie), les Samis ;
- au XVI^e siècle : les Tchérémisses, les Oudmourtes, les Khantys, les Mansis, les Mordves (partie restante) ;
- au XVIII^e siècle : les Estoniens, les Votes, les Izhorien, les Finnois d'Ingrie, les Caréliens (partie restante).

2.1. Des origines au XVI^e siècle

Les Maris (en mari : *марий калык* – *marij kalyk*, littéralement le peuple mari), étaient généralement désignés dans la littérature, au moins jusqu'en 1905, sous le nom de « Tchérémisses » (en mari : *черемисы* – *čeremisy*). Ils forment un peuple finno-ougrien très ancien installé sur le territoire situé entre deux fleuves : la Vetloug et la Viatka vers les IX-XI^e siècles²¹. C'est l'époque où se forme, puis se consolide, la communauté ethnique et linguistique tchérémisses. Celle-ci était constituée de plusieurs tribus autonomes, qui partageaient néanmoins, depuis l'origine, des traits communs sur les plans de la langue, de la culture, de l'organisation sociale et économique. La vie d'un clan tchérémisses était organisée sur des relations tribales et familiales qui sont, par exemple, à l'origine de la croyance traditionnelle marie, toujours actuelle, de la présence imaginaire, voire réelle, d'un leader – le « *bogatyř* » – dont la charge est de protéger la tribu. Les bogatyřs les plus populaires – Onar (Онар), Алым-патыр (Алым-патыр), Нөнчык-патыр (Нөнчык-патыр), Čotkar (Чоткар), Čembulat (Чембулат), Акпатыр (Акпатыр) – sont, dans l'imaginaire collectif, dotés d'une taille gigantesque, d'une force colossale et étaient les défenseurs du peuple et de la terre natale contre les conquérants étrangers, qui furent nombreux. Les clans tchérémisses entretenaient entre eux des contacts étroits, tandis que les relations avec leurs voisins étaient tantôt hostiles, tantôt pacifiques. Les exploits des bogatyřs, protagonistes de multiples légendes, attestent de nombreuses attaques par des tribus voisines ou lointaines contre les Tchérémisses.

²¹ C'est l'époque où l'on commence à parler des premières tribus tchérémisses/maries proprement dites.

Le X^e siècle en Russie est l'époque du passage du régime de la communauté primitive au régime féodal. Cette période est aussi caractérisée par des conquêtes géopolitiques et par la redistribution des territoires entre les ethnies. Les Tchérémisses se montrèrent incapables de faire face à des voisins mieux organisés du point de vue social et économique et beaucoup mieux équipés du point de vue militaire. Le long de cette période les tribus tchérémisses furent attaquées par les Khazars, les Bulgares de la Volga, les Mongols et les Tatars, et à l'ouest par les peuples slaves, qui les forcèrent progressivement, jusqu'au XI^e siècle, à abandonner leurs territoires ancestraux. Les Tchérémisses, qui avaient été très longtemps un peuple nomade, furent ainsi repoussés vers le nord et le nord-est, sur le territoire qu'ils occupent jusqu'à aujourd'hui et qui est beaucoup plus restreint que ce qu'il était aux IX^e-X^e siècles. Les multiples contacts, tant pacifiques que belliqueux, subis par les Tchérémisses, ont naturellement laissé des empreintes sur la langue et la culture traditionnelle maries²².

Les ethnonymes « Tchérémisses » et « Mari »

Les chercheurs, depuis plus d'un siècle, ont tenté de trouver l'étymologie des dénominations « Tchérémisses » et « Mari » dans différentes langues susceptibles d'avoir influencé le tchérémisses/mari par voisinage géographique ou par des contacts historiques. Le nom « mari » est attesté de façon stable depuis un peu plus d'un siècle, tandis que les premières attestations du mot « tchérémisses » (en russe : Ц-р-мис - C-r-mis) remontent au X^e siècle²³.

À partir du XI^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle l'**ethnonyme « Tchérémisses »** est d'usage courant pour désigner les Maris, comme en attestent de nombreuses sources écrites russes et étrangères. Le mot « Tchérémisses » est, au départ, un exonyme : c'est le nom par lequel les peuples voisins désignaient les Maris. Son étymologie est encore aujourd'hui obscure. Les chercheurs proposent plusieurs hypothèses sur la base de rapprochements souvent hasardeux. Nous en citerons trois :

1) Parmi les explications étymologiques considérées comme fiables, figure l'interprétation de N.I. Zolotnickij (1972), chercheur en dialectologie comparative. En 1875, se référant à son tour à des recherches ethnographiques de A.F. Rittix (Rittikh), homme politique russe du XIX^e siècle et chercheur en ethnologie historique, N.I. Zolotnickij y voit une formation participiale « сярмыс/чирмеш/черемис » –

²² Ivanov (1999) relativise ce constat en faisant remarquer que, réciproquement, les Maris ont également laissé leur empreinte sur d'autres peuples finno-ougriens de la région, dont certains ont disparu (par exemple les Mériens, les Mouromiens, les Méchtchériens, les Tchoudes, les Votes).

²³ Notamment, Joseph, Khagan des Khazars, dans sa correspondance, avec Hasdaï ibn Shaprut, ministre des affaires étrangères du Calife de Cordoue, mentionne souvent le nom de ce peuple (Kokovcev 1932 : 98).

« sjarmys/čirmeš/čeremis » signifiant « belliqueux ». Il cherche la racine du mot dans les langues des ethnies qui avaient longtemps vécu en contact avec les Maris. La première partie du mot « čer » pourrait être empruntée au proto-turc ou à des dialectes tatars : « чар/чар/чep » – « čar/čer/ čar ». Dans tous les cas le mot signifie « armée, régiment, milice ».

2) G.I. Peretjatkovič, historien russe du XIX^e siècle, fait remonter l'étymologie du mot « tchérémissé » aux Mordves. Ses recherches sur les ethnies habitant aux XV^e-XVI^e siècles sur la Volga montrent l'existence de contacts étroits des Mordves avec leurs voisins tchérémissés. Selon Peretjatkovič, il est très probable que le mot « tchérémissé », qui devait signifier « oriental », est une construction composée. Il explique que la racine « če- » correspond à « či » en mordve qui veut dire « soleil ». La deuxième partie « mis » signifie « homme, être humain ». La zone de l'usage du mot « mis » est beaucoup plus large que le monde mordve-mari (Kazancev 1985: 9).

3) I.G. Ivanov, linguiste mari du XX^e – début du XXI^e siècle, partage l'idée que la première partie de l'ethnonyme « tchérémissé » est d'origine finno-ougrienne. Il lie son origine au mot mari « цора » – « cora » – « garçon, jeune homme » et également au mot mordve « цѣра » – « cĕra » – « homme ». Plus tard il aurait été repris par une tribu mari en tant qu'endonyme. La tribu qui habitait dans la zone occidentale du territoire mari au voisinage des Mériens et des Mouromiens s'appelait « Căp » – « Ser/Čer ». Et ce sont les Mériens et/ou les Mouromiens qui auraient ensuite ajouté la deuxième partie « mis » – « homme » pour dire « homme de la tribu Č/Ser » (cf. « mies » en finois, « mees » en estonien – « époux/mari, homme ; être humain » (Ivanov 1978 : 45).

Sur la **dénomination « mari/marij »** les chercheurs sont plus ou moins unanimes. Selon D.E. Kazancev (1985 : 65) le mot serait apparu avec les contacts indo-iraniens : « märi, meri, mer » – « homme/être humain , une personne proche/parent, époux/mari ». Selon le chercheur, le mot « mari », en tant qu'ethnonyme, existait parallèlement avec le mot « tchérémissé ». Néanmoins, il n'était employé qu'en tant qu'auto-dénomination : son usage n'est pas attesté dans les langues voisines avant le début du XX^e siècle.

L'écriture marie primitive : les « tište »

Si les Maris ont eu leur premier alphabet, au sens actuel, assez tardivement (à la fin du XVIII^e siècle), ils ont utilisé avant cela d'autres moyens de transmission et de conservation des connaissances. Le premier de ces moyens fut la mémoire humaine. Les Maris transmettaient oralement les textes des prières païennes et des formules magiques, des légendes au contenu historique ou moral. Il existe une hypothèse selon laquelle les Maris ont eu une écriture ancienne en formes de signes ou de symboles gravés (en russe : *врезанное письмо* « *vrezannoe pis'mo* »). Ces symboles s'appelaient « *tište* » (en mari : « *тиште* ») ce qui veut dire « étoile ». Les « *tište* » gravés dans des tablettes de bois servaient de moyen de communication entre les tribus. Ils fonctionnaient comme des faire-part ou des télégrammes.

Dans ce contexte il est intéressant de mentionner le fait qu'une partie des Maris, surtout à partir d'une période allant du XV^e au XVIII^e siècle, commence à se disperser, en tribus, vers l'est, jusqu'à l'Oural, sur le territoire de l'oblast actuel d'Ekaterinbourg, essentiellement à la recherche de terres fertiles et de conditions de vie plus faciles. Une autre partie s'est déplacée vers le sud-est, sur le territoire actuel de la Bachkirie. Il est remarquable que cette dispersion des Maris par tribus, par clans ou par grandes familles, éventuellement regroupées, a séparé des groupes à des distances de plus de mille kilomètres. Or, ils parvenaient à rester en contact. Par quels moyens ? Ce qui est encore plus remarquable, c'est qu'ils ont réussi à sauvegarder la base commune de leur langue. Malgré les centaines de kilomètres qui séparaient les populations, elles étaient informées des grands événements, probablement grâce au système des tablettes gravées : ce moyen de communication permettait d'annoncer le lieu et la date des cérémonies païennes, par exemple. Les chercheurs supposent que chaque symbole « *tište* » correspondait à un mot ou à une combinaison de mots. Le contenu des « *tište* » n'a pas pu être déchiffré et, malheureusement, le système a été perdu. Pourtant, les symboles « *tište* » sont toujours utilisés dans l'artisanat (vêtements, vaisselle, objets décoratifs...).

2.2. Du XVI^e au XIX^e siècle

Après la chute de Kazan en 1552, les territoires maris ont été intégrés juridiquement dans l'État russe. Des tentatives de reprise de Kazan ont été lancées pendant plusieurs décennies par des princes tchéremisses/maris (en mari : *kugyza*). Les *kugyzas* maris

protestaient contre les impôts russes trop élevés et contre la religion chrétienne, entraînant les peuples mari, tatare et oudmourte dans des révoltes qui ont reçu le nom de **guerres tchérémisses** (1552-1557, 1571-1574, 1581-1585).

Le rôle du mouvement missionnaire, qui est par ailleurs le sujet de multiples travaux de recherche d'Eva Toulouze (2002, 2004, 2005) sur les langues ouraliennes de la Volga et de la Sibérie, a été éminent. Après la grande défaite aux guerres tchérémisses, les « protagonistes indigènes » (les Maris) ont adhéré définitivement à l'Empire russe. C'est depuis cette époque que les deux peuples russe et mari entretiennent des relations étroites.

L'une des conséquences de l'adhésion à l'Empire russe a été la conversion des « indigènes » à la religion orthodoxe. Le premier résultat a été l'apparition d'une catégorie sociale parmi les Maris « indigènes » qu'on a appelée les « novokreščency » (« nouveaux convertis »). Les portes des villes russes leur étaient ouvertes – un énorme privilège. Au début, ce n'était que des groupes de Maris peu nombreux dont la tâche consistait à servir d'intermédiaires ou, pourrait-on même dire, de « passeurs transfrontaliers » entre les villes et le reste du domaine. Les quelques villes qui avaient été construites par les Russes, en vertu d'un oukase du tsar Ivan IV, pendant les guerres tchérémisses, représentaient en fait des enclaves russes, en plein milieu du domaine historique mari²⁴. Ces enclaves étaient entourées de vraies frontières, au sens littéral du terme, impossibles à franchir pour les Maris. Pour faire passer les oukases des tsars russes au-delà des portes des villes (qui sont restées jusqu'au XIX^e siècle fermées aux Maris), les Russes avaient besoin d'intermédiaires afin de mieux interpréter les ordonnances destinées aux « indigènes » ; et à l'inverse, les Maris, en dépit de leur liberté apparente en dehors des villes, se sont retrouvés entièrement dépendants de l'administration russe qui siégeait dans les villes.

Du point de vue sociolinguistique, c'est là l'origine du bilinguisme diglossique. C'est l'étape de la russification des « indigènes », par le biais de l'Église orthodoxe. À cette étape, le travail des missionnaires russes ne comportait qu'un minimum de gestes – le baptême formel sans aucun souci d'explication.

²⁴ Les emplacements étaient choisis selon les besoins stratégiques, afin d'être avertis des émeutes qui se préparaient et de pouvoir y répondre immédiatement. Il s'agit de : *Koz'modem'jansk* en 1583 ; *Iochkar-Ola* en 1584 (aujourd'hui capitale de la République de Mari El), anciennement Царево-Кокшайск / Carevo-Kokšajsk, « la ville de Tsar sur la rivière Kokchaga » ; *Civil'sk* en 1589, est située sur le territoire de la Tchouvachie actuelle (majoritairement une ville tchouvache) ; *Uržum* en 1584 (le nom mari signifie littéralement : « je voyais un écureuil »), la ville a été créée sur l'emplacement d'une tribu mariée très ancienne ; elle est aujourd'hui située dans l'oblast de Kirov, mais reste majoritairement mariphone ; *Malmyž* en 1584 (le nom mari signifie littéralement « un abri pour la nuit, un gîte »), la ville a été fondée sur l'emplacement de l'ancienne résidence officielle des princes maris (*kugyza*) qui fonctionnaient sous le protectorat de Kazan, avant sa chute ; *Sančursk* en 1584, anciennement Carevo-sančursk, situé à l'heure actuelle dans l'oblast de Kirov ; et la ville de *Jaransk* en 1591 qui se trouve également dans l'oblast de Kirov. Ces deux dernières villes restent encore en bonne partie mariphones.

En 1724 intervient un événement important au niveau de l'État russe : la création de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg par un oukase de Pierre le Grand. Une possibilité s'ouvre d'aller explorer des territoires reculés du pays, et d'étudier sur le terrain les petits peuples non-russes dispersés un peu partout sur le territoire de l'Empire russe, nouvellement créé en 1721. Un véritable intérêt naît chez les scientifiques et les voyageurs étrangers et russes pour les langues et les cultures des peuples non-russes qui se sont retrouvés sous le protectorat russe. Lors de multiples expéditions, les Tchérémisses, ainsi que d'autres peuples, deviennent un objet d'études ethnographiques et linguistiques.

À cette étape, deux évolutions se font donc simultanément :

D'une part, des scientifiques et des voyageurs étrangers et russes commencent à faire leurs premiers pas à la rencontre des peuples non-russes, ce qui donne les premières études (généralement descriptives) sur des peuples qui étaient jusqu'alors restés cachés et invisibles aux yeux des « grandes » civilisations de l'Europe occidentale²⁵.

Et d'autre part, la conversion à l'orthodoxie se poursuit ; elle devient massive et se fait de façon plus violente qu'au XVI^e siècle. Néanmoins, la christianisation par voie coercitive n'est pas aussi efficace que ce qu'on pouvait espérer. Au contraire, les Tchérémisses reviennent à leur croyance païenne originale, ou encore se tournent vers la religion musulmane. En effet, les peuples tchérémisses et tatar ont depuis longtemps des contacts suivis, notamment caractérisés par la connaissance réciproque de la langue des voisins.

Les Tchérémisses n'étaient pas les seuls à ne pas comprendre les bases de la religion orthodoxe. Le même refus de la nouvelle religion se faisait chez d'autres peuples non-russes. En conséquence, l'Église orthodoxe changea sa politique de conversion. La coercition fut remplacée, dans une certaine mesure, par une politique de concessions. La concession principale fut la formation de cadres locaux, privilégiant les candidats autochtones.

²⁵ Les premiers chercheurs et voyageurs qui ont fait les premières descriptions ethnographiques et géographiques étaient en grande partie d'origine étrangère. Dans les notes prises pendant leurs séjours, en général de courte durée, on trouve des dizaines de mots tchérémisses ou des petits extraits de prières, des formules magiques, etc., destinés à illustrer leurs voyages. Dans la littérature concernant l'histoire de la standardisation de la langue tchérémisses/mari, parmi les voyageurs étrangers on mentionne le nom de *Nicolas Witsen*, bourgmestre d'Amsterdam (1641-1717), *Daniel Gottlieb Messerschmidt*, médecin et botaniste allemand (mort à Saint-Pétersbourg en 1735), *Johann Eberhard Fischer*, historien et archéologue, arrivé en 1730 à Saint-Pétersbourg, devenu membre de l'Académie des Sciences et son Recteur quelques années plus tard (mort à Saint-Pétersbourg en 1771), *Johan Peter Falck*, voyageur et botaniste suédois, qui se rend à Saint-Pétersbourg en 1763 et devient membre de l'Académie des Sciences et par la suite directeur du jardin apothicaire de Saint-Pétersbourg (mort à Kazan en 1774), *Philip Johan von Strahlenberg*, officier et géographe suédois, qui a vécu de 1711 à 1721 à Tobolsk en Sibérie et, pendant son trajet vers les lieux de détention, a dû passer par les endroits habités par les Tchérémisses dans la région de la Moyenne Volga.

Cette étape, où l'Église espère recruter de nouveaux adeptes ou faire revenir ceux qui ont été tentés par l'Islam ou le retour au paganisme, dure jusqu'au début de XX^e siècle. La porte est ouverte aux jeunes « indigènes » pour une formation professionnelle leur permettant par la suite de devenir prêtres chrétiens.

Cette mesure a permis de favoriser l'étude des langues autres que le russe, et a surtout favorisé leur institution linguistique ultérieure. Cela a joué un rôle important dans la formation des élites nationales, chez les Maris comme chez d'autres peuples. Cette étape a eu un effet considérable sur l'instauration du bilinguisme mari-russe dans la sphère publique, à commencer par les séminaires, établissements d'enseignement et de formation des employés ecclésiastiques.

La période de l'entrée des peuples non-russes dans l'État russe est souvent interprétée comme une étape de colonisation des peuples indigènes par les Russes. Dans le cadre de cette recherche, notre intérêt est essentiellement dirigé vers l'histoire de l'aménagement linguistique des langues de la Russie. De ce point de vue, malgré son caractère « colonial » cette période a été fructueuse pour la sauvegarde et l'évolution des langues autres que le russe.

La fondation de l'Académie de Sciences de Saint-Pétersbourg, marque aussi la transition entre la découverte du fait « tchérémissé » exotique et les premiers ouvrages normatifs :

Les grammairiens. Les premières recherches sérieuses paraissent en 1743 après l'expédition au Kamtchatka. Elles sont éditées sous forme d'articles, puis en 1791 dans un ouvrage intitulé *Opisanie živuščix v Kazanskoj gubernii jazyčeskix narodov, jako to čeremis, čuvaš i votjakov* (Описание живущих в Казанской губернии языческих народов, яко то черемис, чуваш и вотяков) par Gerhard Friedrich Müller (Фёдор Иванович Миллер, Fëdor Ivanovič Miller). Il fut l'un des premiers à parler des similitudes phonémiques et structurelles entre le tchérémissé et le finnois et à remarquer que le tchérémissé et l'oudmourte ont visiblement de nombreux traits communs. Il signala également la présence d'éléments allogènes, notamment russes, dans le tchérémissé.

Si Müller a conçu son ouvrage comme une étude de philologie générale, notamment à visée comparatiste, celui de Veniamin Pucek-Grigorovič se présente comme un vrai manuel de grammaire. Publiée en 1775, la grammaire de Grigorovič, *Sočinenija, prinadležaščije k grammatike čeremisskogo jazyka* (Сочинения, принадлежащие к грамматике черемисского языка) présente la particularité supplémentaire de répondre à un besoin pratique de l'Église, dans le cadre la politique de conversion massive des

peuples non-russes à la religion orthodoxe, débutée au XVI^e siècle dans le cas des Tchérémisses/Maris. L'auteur, malgré une forte conscience de la variation en mari, construit son ouvrage de telle manière qu'il est considéré jusqu'à aujourd'hui comme une tentative de standardisation (réussie, mais qui n'a pas eu de suite).

Parmi les grammaires publiées par la suite, l'une des plus connues est la grammaire tchérémissie « Čeremisskaja grammatika » (Черемисская грамматика) d'Andrej Al'binskij, publiée en 1831 à Kazan.

Les textes religieux traduits en tchérémissie. La meilleure façon d'expliquer les bases de la religion orthodoxe prédominante était de traduire les textes religieux dans la langue du peuple visé. En 1804 paraît un catéchisme sommaire comportant des prières et le décalogue en version bilingue russe et tchérémissie : *Sokraščennyj katexizis s prisovokupleniem nekotoryx molity, simvola very i 10 zapovedej na russkom i čeremisskom jazykax* (Сокращенный катехизис с присовокуплением некоторых молитв, символа веры и 10 заповедей на русском и черемисском языках). En 1808 paraît *Katexizis. Kratkij katexizis xristianskogo učenija na russkom i čeremisskom jazykax* (« Катехизис. Краткий катехизис христианского учения на русском и черемисском языках »).

Les abécédaires. Parallèlement, est mené un travail d'adaptation de l'alphabet cyrillique à la langue tchérémissie afin de servir de base à la politique d'alphabétisation des enfants tchérémisses.

Dès 1867 à 1898 paraissent 20 éditions d'abécédaires. Pour n'en citer que quelques-uns : *Uproščennyj sposob obučenija čteniju čeremisskix detej gornogo naselenija* (Упрощенный способ обучения чтению черемисских детей горного населения); *Uproščennyj sposob obučenija čteniju čeremisskix detej lugovogo naselenija* (Упрощенный способ обучения чтению черемисских детей лугового населения); *Bukvar' dlja lugovyx čeremis* (Букварь для луговых черемис); *Bukvar' dlja načal'nogo obučenija čeremisskix detej russkoj gramote* (Букварь для начального обучения черемисских детей русской грамоте); *Bukvar' dlja vostočnyx čeremis* (Букварь для восточных черемис).

Les dictionnaires. La deuxième moitié du XIX^e siècle est l'époque où les collectes de vocables faites par des chercheurs, qui sont souvent des professeurs-missionnaires, prennent la forme de dictionnaires. Pour en citer quelques-uns :

Vasil'ev F. *Posobie po izučeniju čeremisskogo jazyka na lugovom narečii* (1887, Kazan) (Пособие по изучению черемисского языка на луговом наречии) ; Troickij V. *Čeremisko-russkij slovar'* (1894, Kazan) (Черемисско-русский словарь).

Il reste encore des dictionnaires manuscrits qui n'ont jamais été publiés et restent dans les archives. Par exemple :

Bezsonov A. *Čeremisko-russkij slovar'*; *Materialy dlja ob'jasnitel'nogo slovarja čeremisskogo jazyka* (Черемисско-русский словарь; Материалы для объяснительного словаря черемисского языка) (dans les archives municipales de la ville de Kirov).

Smirnov A. *Russko-čeremisskij slovar'*; *Materialy dlja slovarja čeremisskogo jazyka* (Русско-черемисский словарь; Материалы для словаря черемисского языка) (dans les archives de l'Université d'État de Kazan).

Du point de vue du contexte politique et historique, le programme « missionnaire » des conversions, prévu comme un procédé purement mécanique, n'a pas donné de résultats probants. La barrière linguistique russo-tchérémissie oblige à changer la politique de conversion forcée pour un système plus souple qui admette des concessions vis-à-vis du public visé, par exemple la formation de prêtres orthodoxes issus des milieux mariphones. Cela signifie aussi la nécessité de l'alphabétisation des indigènes, jusqu'à l'instauration d'un bilinguisme, osons le dire, égalitaire, même si ce fut pour une période délimitée dans certaines sphères de la vie publique (en gros entre 1775 et 1938).

La dénomination « tchérémissie » a été largement en usage parmi les chercheurs et voyageurs étrangers, ainsi que leurs homologues russes et tchérémissies/maris. À cette époque (fin XVIII^e – début XX^e siècle) le tchérémissie est une variété linguistique comme une autre, c'est à ce titre qu'il entre dans la conscience collective des langues. On constate dans les titres des ouvrages parus à cette époque que la dénomination « tchérémissie » désigne non seulement le peuple, mais devient un glottonyme pour désigner la langue. Néanmoins, nous faisons nôtre l'hypothèse de Kazancev selon laquelle la dénomination « mari », probablement endonyme, a pu coexister avec « tchérémissie ».

2.3. La standardisation des langues des peuples « indigènes » de la Fédération de Russie et de l'ex-URSS

L'intégration multinationale commencée au XIV^e siècle a été finalisée dans les années 1920, selon des modalités variables :

- Par la création d'oblasts autonomes, comme dans le cas des Maris : le 4 novembre 1920 l'Oblast autonome des Maris a été créé au sein de la République Socialiste Fédérative Soviétique de Russie ;
- Par l'intégration des communautés ethnolinguistiques au sein de la grande communauté russe ;
- Par l'assimilation et la perte de la langue, comme on peut le voir aujourd'hui dans le cas des Votes et des Finnois d'Ingrie.

L'intégration a eu un effet positif en permettant à un certain nombre de peuples autochtones d'élaborer le corpus de leurs langues, jusqu'alors en grande partie à tradition orale. La plupart des langues de la Fédération de Russie et de l'ex-URSS ont été construites selon le même schéma et grosso modo à la même période, les langues finno-ougriennes ne faisant pas exception.

Kondraškina (2000) distingue deux grandes périodes dans la formation des langues de Russie : pré-révolutionnaire et post-révolutionnaire. « *La période pré-révolutionnaire correspond à la phase de la naissance et de la formation ; la période post-révolutionnaire est celle de l'élaboration et de la codification de normes littéraires* »²⁶ (Kondraškina 2000 : 343). « *La période pré-révolutionnaire, ou plutôt celle entre les deux révolutions, de 1905 et de 1917, représente un véritable tournant dans le développement des langues minoritaires en Russie, car c'est à ce moment-là que les fondements pour l'individuation des langues nationales ont été véritablement mis en place. La première révolution de 1905 a fait naître auprès de la population le désir de voir les peuples "indigènes" progresser, si bien que la Révolution de 1917 trouve un terrain déjà prêt pour réaliser l'un des objectifs majeurs de la construction du fédéralisme soviétique : élever les langues nationales, souvent de tradition orale et qui par ailleurs ont déjà connu des formes de littérature par le biais de l'entreprise missionnaire, au rang de langues littéraires, en cooptant et en intégrant des élites locales indigènes* » (Djordjevič & Léonard 2014 : 264).

Selon Ivanov (2007 : 8), spécialiste de l'histoire du tchérémis/mari, il faut distinguer quatre étapes dans l'histoire de la standardisation du tchérémis/mari :

« *I. L'émergence de l'écriture marié : de la deuxième moitié du XVIII^e siècle aux années 60 du XIX^e siècle.*

« *II. L'instauration des bases de l'écriture marié moderne : à partir des années 70 du XIX^e siècle jusqu'en 1917.*

²⁶ «дореволюционный – это этап зарождения и становления, послереволюционный – этап формирования и кодификации литературных норм» (trad. K. Djordjevič).

III. Le développement actif de la langue marie littéraire moderne : à partir des années 1917 jusqu'en 1938.

IV. La langue marie standard dans son état moderne : à partir des années 30 du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui ».

Au sein de l'Empire russe, les Tchérémisses ont abordé le XX^e siècle avec une nouvelle culture commune d'organisation de la vie courante, que ce soit sur le plan administratif, économique, spirituel, etc.

Par contre, l'originalité des peuples minoritaires a été mise à mal sous l'effet d'une assimilation massive à la culture slave, opérée via la religion orthodoxe et la russification linguistique. « *Dans l'Empire russe les Finno-ougriens ont fait l'expérience des forces assimilatrices, des outrages et des persécutions nationalistes, dus à leurs racines non slaves. Les révoltes sporadiques ont été durement réprimées par le régime tsariste et les nouveaux massacres ont contribué à la formation d'une psychologie populaire marquée par de forts sentiments de soumission et d'inéluçabilité de la situation de l'époque* » (Sanukov 2001 : 130).

Les Tchérémisses restent divisés entre le peuple et l'intelligentsia, qui ne partageaient pas les mêmes intérêts : « *Les masses ouvrières "indigènes" essentiellement d'origine paysanne se sont vu imposer des conditions sociales et économiques inacceptables, assorties de nombreuses restrictions fondées sur des prétextes nationalistes : par exemple, elles étaient exclues de toute forme d'administration, sauf parfois au niveau de la communauté d'un village. [...]. Chez les Finno-ougriens de Russie, à la suite de plusieurs siècles de suprématie impériale, s'est formée une conscience ethnique déficiente et étriquée. Une grande partie de l'intelligentsia nouvellement formée se laissait influencer par la politique de dédain chauviniste envers les "indigènes". Les peuples finno-ougriens ne pouvaient se débarrasser de leur complexe d'infériorité, c'est pourquoi ils éprouvaient un sentiment de honte, ils essayaient de cacher leur nationalité et de se fondre parmi les russophones* » (ibidem 131).

L'histoire prend un nouveau tournant lorsque, à la suite de la première révolution bourgeoise de 1905-1907, et fortement influencés par ses idées, sont apparus de petits groupes de militants guidés par la volonté d'éveiller la conscience nationale et de favoriser une renaissance ethnique. Les premiers « éveilleurs » ont concentré leurs efforts sur la création d'une presse écrite, d'une littérature, et sur la scolarisation de masse en langue maternelle.

Dans le cas des Tchérémisses, un petit nombre de militants ont compris le besoin vital de développer l'instruction du peuple tchérémisses, qui étaient majoritairement constitué d'ouvriers agricoles et très peu d'ouvriers d'industrie. Les spécialistes de cette période de l'histoire marie mentionnent un groupe des trois militants, auto-déterminés « Les Maris de Kazan », (V.M. Vasili'ev, P.P. Glezdenëv, P.M. Kunaev) qui ont lancé la publication du « Marla kalendar' » (Марла календарь), et qui, par ailleurs, avaient reçu une formation théologique orthodoxe à l'Académie de Kazan. Ce « calendrier mari » n'est pas autre chose qu'un almanach mari, dont une édition annuelle a existé de 1907 à 1913.

L'apparition du « Marla Kalendar' » a marqué une nouvelle ère dans l'histoire de la langue tchérémisses. Les réflexions en vue de la définition d'un standard (langue littéraire), commencées dans les siècles précédents, ont été réactualisées par ces trois éditeurs. Les différences dialectales n'étaient pas considérées comme un obstacle à l'élaboration d'une « langue moyenne » (« Marla kalendar' », 1908 : 4), ce terme sous-tendant la définition d'une norme linguistique, autrement dit d'« une langue de littérature/langue littéraire » (cité dans Ivanov 1975 : 38).

Au fil de ces quelque sept numéros parus, on peut voir des textes très orientés vers la culture, la langue et le folklore maris, mais aussi les premiers textes littéraires (poèmes, nouvelles) comportant des procédés stylistiques et un vocabulaire nouveaux, ainsi que la naissance du style journalistique et épistolaire.

La publication du « Marla kalendar' » a ainsi apporté aux Tchérémisses une forme plus affirmée de standard, marquant une nouvelle étape dans l'histoire de la langue. Mais il a aussi permis une autre avancée : ses auteurs ont fait passer dans l'usage courant la dénomination « mari » pour la langue et le peuple, désignés auparavant comme « tchérémisses ». Le changement de nom devait signifier une rupture avec le système antérieur et traduire l'espoir d'une vie meilleure. L'usage de l'appellation « mari » est devenu régulier à partir de ce moment-là à la fois comme ethnonyme et comme glottonyme.

2.4. Le mari : un ou deux standards ?

Traditionnellement, la langue marie est présentée comme un ensemble de deux macro-dialectes : le mari des montagnes et le mari des prairies. Le mari des montagnes est parlé dans la partie sud en amont de la Volga, sur la partie droite et une petite partie de la rive gauche aux alentours de la ville de Koz'modem'jansk. Le mari des prairies est parlé à l'aval de la Volga.

Le mari des prairies ou mari de la plaine (луговомарийский, lugovomarijskij) forme, avec le mari de l'Est, la zone dialectale orientale. Le mari des montagnes ou des collines (горномарийский, gornomarijskij), constitue de son côté la zone dialectale occidentale avec le mari du Nord-Ouest. Les quatre macro-dialectes sont à leur tour subdivisés en 22 parlers (говор, govor) désignés par les noms des raïons correspondants (voir le tableau ci-dessous) (Ipakova 2013 : 108).

Le mari des prairies et le mari des montagnes sont deux standards littéraires également reconnus par les instances officielles.

Le sentiment identitaire des Maris des montagnes est apparu à la fin des années 20, avec le souhait de certains intellectuels de sortir de l'oblast autonome mari et de former une entité autonome. La polémique est réapparue à la fin des années 90, et certains philologues ont alors affirmé le caractère de langue distincte du mari de montagne. Néanmoins, ces tendances séparatistes n'entraînent pas l'adhésion d'une majorité, malgré l'existence de particularités linguistiques, culturelles, religieuses chez les Maris des montagnes (Popov 2013 : 131).

Conclusion

L'adhésion des Tchérémisses à l'Empire russe, événement historique qui concerne aussi d'autres peuples, a permis la création du corpus de leur langue, ainsi que sa standardisation.

L'adhésion des Tchérémisses n'a pas été un processus facile. Des groupes de militants sont apparus pour s'opposer à l'assimilation culturelle et linguistique. Le groupe des « Maris de Kazan », avec l'almanach « Marla Kalendar' » écrit en mari, a joué un rôle éminent dans le développement de la langue, désormais désignée comme « mari », et non plus comme « tchérémisses ».

Les dialectes du mari :

Zones dialectales	Macro-dialectes (<i>narečija</i>)	Parlers (<i>govory</i>)		
Orientale	Mari des prairies	Моркинско-сернурский Morkinskij et Sernurskij raïons en Mari El		
		Волжский de Volžsk		
		Йошкар-олинский de Yochkar-Ola		
		Уржумский Uržumskij raïon de l'oblast de Kirov		
	Mari de l'Est	Балтачевский Baltačevskij raïon du Bachkortostan		
		Белебеевский Belebeevskij raïon du Bachkortostan		
		Бирский Birskij raïon du Bachkortostan		
		Елабужский Elaboužskij raïon du Tatarstan		
		Калтасинский Kaltasinskij raïon du Bachkortostan		
		Красноуфимский Krasnoufimskij raïon de l'oblast d'Ekaterinbourg		
		Кукморский Kukmorskij raïon du Tatarstan		
		Кунгурский Kungurskij raïon dans le kraï de Perm'		
		Мензелинский Menzelinskij raïon du Tatarstan		
		Прибельский Pribel'skij raïon du Bachkortostan		
		Малмыжский Malmyžskij raïon de l'oblast de Kirov		
		Мишкинский Miškinskij raïon du Bachkortostan		
		Occidentale	Mari des montagnes	Правобережный de la rive droite de la Volga en Mari El
				Левобережный de la rive gauche de la Volga en Mari El
			Mari du Nord-Ouest	Яранский Jaranskij raïon de l'oblast de Kirov
Шарангский Šarangskij raïon de l'oblast de Nižnij Novgorod				
Тоншаевский Tonšaevskij raïon de l'oblast de Nižnij Novgorod				
Липшинский Lipšinskij (il s'agit d'un îlot dialectal dans le raïon Zvenigovskij en Mari El)				

Chapitre 3. Visibilité du picard et du mari

Que signifie parler de la visibilité ou de l'invisibilité d'une langue régionale/minoritaire ? Souhaite-t-on ainsi se cantonner aux manifestations visuelles, voire audiovisuelles, de l'existence d'une langue, ou s'agit-il de considérer le sens de la vue comme archétypique de tous les sens, comme y invite la seconde partie de la définition du mot « visibilité » dans le TLFi : « Possibilité pour une chose non matérielle de se manifester aux sens, à l'esprit ; ce caractère qui la rend manifeste »²⁷ ?

Dans cette partie de la thèse nous nous intéressons à la visibilité et à l'audibilité du picard et du mari au sens courant des termes, c'est-à-dire : voit-on et entend-on du picard et du mari sur leurs territoires respectifs ? L'objectif de cette partie de notre étude n'est pas une comptabilité mathématique précise, mais de faire une analyse symptomatique (Admoni 1994) pour répondre à la question : le picard et le mari sont-ils des langues à visibilité/audibilité *forte* ou *faible* ?

3.1. Visibilité du picard

1. La première chose à dire est que le picard n'est pas visible, et qu'il n'est pas audible.

Quand un voyageur français ou étranger arrive à Lille ou à Amiens, il ne voit aucune trace d'existence du picard. Dans une première approche, la réponse à la question de la visibilité/audibilité du picard serait « non ».

2. Si on reste sur le terrain assez longtemps, on commence, progressivement, à repérer certains phénomènes.

– *La présence d'un accent particulier :*

Si le picard n'est pas visible, en revanche on entend assez facilement un accent particulier, « l'accent du Nord ». Plusieurs auteurs ont étudié le français régional du Nord (Carton 1983, Lefebvre 1991, Dawson *et alii* 2016). L'étude la plus récente réalisée selon

²⁷ URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/visibilite>

la méthodologie de l'enquête PFC²⁸ fait les observations suivantes dans le domaine, également étudié par ses prédécesseurs, de la phonétique et de la phonologie :

- Vocalisme
 - application stricte de la loi de position pour les voyelles orales moyennes, en distribution complémentaire : les voyelles sont mi-ouvertes [ɛ][ɔ][œ] en syllabe fermée (*jeûne* est prononcé comme *jeune*, *rauque* comme *roc*), et mi-fermées [e][o][ø] en syllabe ouverte (exemples : *piquais*, *piquet*, *piquer* et *piqué* sont tous quatre prononcés [pike]).
 - Voyelle basse : l'opposition /a ~ α / n'existe pas. En revanche, /a/ possède deux variantes caractéristiques de l' « accent du Nord », contextuellement déterminées :
 - une variante vélarisée et arrondie [ɑ] ou [ɒ] en syllabe ouverte finale : rat, moi, quoi, ça, pas...
 - une variante antérieure [æ] devant /r/ : histoire [istwæʁ]
 - Voyelles nasales : neutralisation /ɛ̃/ ~ /œ̃/ en [ɛ̃] (brin = brun)
 - Le schwa est généralement non réalisé.
- Consonantisme
 - On observe sporadiquement un dévoisement des consonnes voisées finales : treize [tʁɛs]
 - Réalisation parfois nettement dévoisée de /r/
 - Palatalisation de /t/ devant yod (le groupe est réalisé [tʃj] + voyelle) : *soutien*, *entier*.
 - Simplification fréquente des groupes consonantiques : *ministre* [-is], *explosion* [ɛsplo-]
- Liaison

La tendance majoritaire est la non-réalisation des liaisons facultatives.

Dawson *et alii* 2016 relèvent également dans leur corpus oral des traits morphophonologiques proprement picards, insérés dans un énoncé en français régional :

- Formes de l'imparfait en /o/ au lieu du français -ais, -ait : *j'ét/o/ jamais d'accord*.
- /ʃ/ à la place du français /s/ orthographié *c*, *ç* : */ʃ/inquante ans*.
- /ʒ/ à la place du français /z/ : *je di/ʒo/* « je disais ».

²⁸ Le projet international PFC (Phonologie du Français Contemporain) vise à offrir une base de données orales sur le français, à vocation pluridisciplinaire. Site web : www.projet-pfc.net

- Dépalatalisation d'un ancien /λ/ final : *cercue/l/*.
- /*ẽ*/pour « en, em » : *souv/ẽ/*
- Adjectifs possessifs féminins *m', t', s'* pour *ma, ta, sa* : *t'copine*.

Un seul élément lexical picard est présent dans ce corpus : « *braire* » au sens de « pleurer », mais les auteurs citent comme caractéristiques du français régional des lexèmes comme « *wassingue* » (serpillière), « *bistoule* » (café additionné d'alcool). Dans le domaine de la syntaxe, ils observent chez leurs informateurs la généralisation de phénomènes non standards, mais également non spécifiques à la région (comme la reprise du sujet à la 3^e personne par un pronom personnel).

Selon nos propres observations dans une commune semi-rurale de la banlieue lilloise (Wambrechies), nous pouvons confirmer la présence d'éléments phonétiques, morphophonologiques et lexicaux picards dans le français oral chez des habitants issus d'un milieu populaire. Néanmoins, les occurrences de ce type nous semblent tout à fait exceptionnelles. Deux exemples :

- Dans un restaurant campagnard, le serveur prononce la phrase : « *Ça berloque* » (ça bouge, ce n'est pas stable) à propos d'une table en déséquilibre.
- Dans un jardin familial, une femme âgée de cinquante-cinq à soixante ans, bêchant la terre, produit une suite de phrases comme : « *El solel i tape aujourd'hui* », « Elle est *sèque* » (sèche, en parlant de la terre).

La deuxième situation nous a paru naturelle, la dame utilisant ici le picard qu'elle parle depuis son enfance. La première situation, en revanche, nous a semblé jouer surtout sur la folklorisation du picard : le serveur utilise sa connaissance de la langue régionale pour attirer l'attention des clients, pour chercher un effet comique.

Pour ceux qui ont vu le film « *Bienvenu chez les Ch'tis* », l'audibilité du picard au vingt-et-unième siècle ne semble pourtant faire aucun doute. L'idée du réalisateur, qui met en scène une audibilité forte du picard (dans le film, tout le monde semble parler picard), est en décalage avec la réalité. En fait, la dissonance entre le film et la réalité est une preuve par l'absurde de l'inaudibilité du picard.

– *Quelques très rares inscriptions :*

Si on continue à creuser la question de visibilité du picard, on peut trouver exceptionnellement une présence écrite de la langue dans l'espace public, sous la forme de quelques mots ou au maximum quelques phrases.

Il nous faut tout de suite faire une remarque préliminaire sur le mot « *ch'ti* », pronom picard signifiant « celui ». Ce mot, forme apocope de « *ch'ûmi* », est aussi un auto-ethnonyme désignant plaisamment les habitants du Nord-Pas de Calais ou d'une partie de la région (voir § 1.3.). C'est comme auto-ethnonyme, plutôt que comme pronom picard, que ce mot fait partie intégrante du paysage urbain du Nord-Pas de Calais. C'est une marque de bière (déclinée sur les étiquettes, enseignes de cafés et restaurants, menus, etc.) ; l'élément « *ch'ti* » entre aussi dans différents noms commerciaux (ex. : le café « *Liberch'ti* » situé sur le boulevard de la Liberté à Lille, voir photo 6).

Pour le reste, il est possible d'observer des inscriptions en picard dans l'espace public sous plusieurs formes. En voici quelques exemples, que nous avons pu personnellement observer.

– Enseignes commerciales :

« *Acate grammint* » (achète beaucoup), enseigne d'un ancien magasin. Elle subsiste, quasiment comme palimpseste, sur une façade du Vieux Lille (aujourd'hui une épicerie) (voir photo 4).

« *À ch'coin minteux* » (au coin menteur), enseigne d'un bar-restaurant à Cayeux-sur-mer (et peut-être d'autres établissements similaires). L'expression désigne, à l'origine, le lieu (banc public) où l'on se retrouvait pour bavarder, comme à Saint-Valery-sur-Somme.

« *Ch'Tchot Zinc* » (le petit zinc), restaurant situé près de la gare d'Amiens (voir photo 22).

Un autre restaurant amiénois, près de la cathédrale, porte sur sa façade la devise en picard de Lafleur, le héros du théâtre de marionnettes « Chés Cabotans » (voir photos 23-24).

« *Césse de l'ratte* » (ferme de la ratte), boucherie à la ferme située à Ellezelles (Wallonie picarde) (voir photo 13).

– Inscriptions sur des produits régionaux :

« Hé, biloute, t'es d'min coin ? » (Eh, « Biloute », tu es de mon coin ?) sur une bouteille de bière (voir photos 16-17).

« L'frite d'ech Nord » (la frite du Nord) vendue par la marque McCain : pendant quelques mois, en 2008, la notice sur le paquet de frites surgelées était bilingue français-picard (voir photo 29).

– Des affiches publicitaires ;

« Le muché touillé à la fourchette » : publicité pour le « muché » (caché), pâté fabriqué par Domaine Picard (voir photos 11-12).

– Des panneaux touristiques :

« La route du patois » est un circuit touristique d'une trentaine de kilomètres au départ d'Houdain, traversant les communes d'Hermin, Caucourt, Gauchin-le-Gal, Estrée-Cauchy, Fresnicourt-le-Dolmen, Rebreuve-Ranchicourt. Il est jalonné de 27 panneaux illustrés chacun d'un dessin humoristique et d'un dicton en picard. Un circuit de découverte autour de la Route du Patois a été créé sous la forme d'un rallye avec une série d'énigmes à résoudre sur la langue picarde.



Les « épeutnaerts » de Moringhem. Il s'agit d'une fête locale où, tous les ans au mois d'avril, les habitants installent des épouvantails (en picard « épeutnar ») devant leur maison, avec une pancarte explicative écrite en picard.



Les panneaux touristiques dans les villages des Weppes : à l'initiative de l'association « *Ravisse min coin* » (regarde mon coin), des panneaux touristiques en picard ont été installés pour signaler et expliquer les curiosités de trois villages : Hantay, Illies et Marquillies. Un « QR-code » permet, à l'aide d'un smartphone, d'accéder à la traduction des panneaux en français, anglais, allemand et néerlandais, et d'écouter le texte picard lu par un habitant du village.



5

Chés trôs à berdouilles



Te t'as sur'mint d'mindé, un jour, quô ch'êto chés monts d'tierre qu'in vôt in arrivant à Marquillies in v'nant d'Sainghin ou deulle l'Grind Route. Ch'est simp' eh'est chés viux trôs d'décantation de l' fabriq. In y inveyôt eh'l'iau qui avôt servi à nettiyer chés bet'raves ram'nées par chés cinssiers. Vu l'saison, ch'êtôt l'autône, alle z'êtôtent pleine eud terre. In les passôt alors dins l'iau avint d'les rédure in p'tits morceaux, infin in cossettes, pou' dire eom' chés gins qui ouvrotent à l'rap'rie. A ch't'heure ch'l'usine à bet'raves alle est détruite mais i rest' chés bassins d'décantation qu'in appelle toudis chés 'trôs à berdouille'. Si t'as bien acouté s'qu'in t'a dit, t'auras compris que d'l'iau aveue de l' terre cha fait de l' berdouille. V'là eud' dû qui vient ch' nom 'trôs à berdouilles'. Chés bet'raves alle z'êtôtent toute imberdouillées !

A ch't'heure, si te vas raviser chés trôs, in d'mindant à ch'propriétaire, t'y verras d'z'ojons qui font queue dins chés biaux jours, des cygnes qui tortaient le cul dins l'iau, et des pichons dins z' étangs. Ch'est des tout pêtits pichons, pas d'quô rimplir s'panche. Ch'est d'venu eine espèce d'pare naturel.

Y a bien longmint que l'seule iau qui ceurre incour dins chés trôs ch'est pu que l'iau d'pleuf !



– Les panneaux d’entrée de ville bilingues.

Dans d’autres régions de France (Bretagne, Toulouse...), la signalétique officielle (plaques de rues, panneaux d’entrée de ville) contribue fortement à la visibilité de la langue régionale. Elle a un caractère officiel qui renforce son impact. Pour le picard, les initiatives sont rares et concernent :

- Deux villes près de Valenciennes : Aulnoy-les-Valenciennes (*Auno*) et Préseau (*Perziau*) - Voir photo 28.
- Plusieurs villages le long des routes départementales de la Somme, à l’initiative du Conseil Général.



Dans des magasins :

– des livres. Dans les principales librairies de la région (par exemple à Amiens les librairies Martelle et du Labyrinthe, à Lille le Furet du Nord) on trouve un rayon régional où sont exposés des livres en picard, ou en français avec des passages en picard. Ces livres sont généralement peu mis en valeur, sauf à l’occasion d’opérations commerciales comme celle qui, en 2004, a fortement mis en avant le premier album d’Astérix traduit en picard (*Astérix i rinte à l’école*) (photos 21, 25).

– des tee-shirts. Dans les magasins d’articles touristiques, on trouve parfois des tee-shirts avec des inscriptions en picard : par exemple dans les boutiques « le Gallodrome », rue de la Vieille Comédie et Grand’Place à Lille.



– La presse écrite :

Depuis décembre 2011 le quotidien régional « Le courrier picard » fait paraître deux ou trois fois par an un numéro entier (ou seulement ses premières pages) en langue picarde (Photo 20).

– Des émissions radio :

Il existe quelques plages en picard sur les stations publiques régionales (France Bleu Nord à Lille et à France Bleu Picardie à Amiens). Leur durée est progressivement réduite, d'après le témoignage de l'animateur José Ambre lors des États-Généraux du picard à Arras le 14 novembre 2015.

Malgré les exemples énumérés ci-dessus, nous devons conclure cette partie au sujet de la visibilité / audibilité du picard sur une note plutôt pessimiste, car, pour l'œil et l'oreille d'un touriste, le picard reste largement invisible et inaudible, du moins en milieu urbain (les agglomérations d'Amiens et de Lille). Si l'on tend l'oreille et qu'on fait des efforts pour chercher plus attentivement, il existe quelques rares indicateurs de la présence de la langue régionale, mais qui, d'après notre expérience, jouent essentiellement sur le registre de la folklorisation. Par contraste, les manifestations volontaristes, voire « militantes », cherchant à rendre le picard visible pour défendre une identité régionale via la langue (par exemple le « Courrier picard » ou les panneaux d'entrée de ville), font figure d'exceptions. Remarquons néanmoins que, si on s'éloigne des centres urbains pour aller vers la campagne, l'audibilité du picard peut augmenter légèrement.

3.2. Visibilité du mari

La collecte de données concernant la présence « visible et audible » du mari sur le terrain a été réalisée avec une méthode un peu différente. Dans un souci d'objectivité, nous avons tenté d'écarter notre connaissance préalable du terrain et de faire abstraction de nos origines maries, en nous mettant à la place des voyageurs qui arrivent pour la première fois sur le terrain.

Venant de France pour aller en Mari El, nous avons pris le train direct à Moscou qui nous a amenée à Iochkar-Ola, capitale de la république des Maris. À la descente du train, nous avons entendu le haut-parleur annoncer l'arrivée du train « numéro 58 en provenance de Moscou sur la voie numéro 1 ». À la grande surprise des voyageurs russes ou étrangers, surtout de ceux qui ont une connaissance au moins minime de la langue russe, l'annonce présente deux énoncés « audiblement » différents : le premier, sans aucun doute possible, est prononcé en russe, mais le second, dont le contenu, si votre intuition ne vous trahit pas, est identique, est prononcé en mari²⁹.

Se retrouvant dans la foule dense des voyageurs qui viennent d'arriver et des locaux venus les chercher, on peut facilement distinguer des sonorités linguistiques différentes : majoritairement russes et maries, mais aussi, en moindre proportion, des sonorités tatares et parfois d'autres encore.

Après cette première immersion sonore dans la langue marie, l'œil, à son tour, commence à chercher des marques d'identification maries.

Nous sommes sortie de la gare, avons passé le rond-point qui sépare la gare ferroviaire de la ville elle-même et nous sommes arrivée à la gare routière. Au premier arrêt de bus qui dessert les parties différentes de la ville nous avons repéré un kiosque (photo 31) « Souvenirs maris », où une chanson marie résonnait très fort. La vendeuse, très accueillante, se montrait capable de donner (en mari) toutes les explications sur la présence du mari à Iochkar-Ola, mais également toutes les informations utiles pour des visites touristiques à travers la République. Au fil de notre visite en Mari El, « camouflée » en touriste étrangère, nous avons découvert un réseau de kiosques de ce type (photo 32) proposant des produits artisanaux, des jouets pour enfants, des enregistrements sonores et vidéo, des livres, des journaux.

²⁹ Les annonces à l'arrivée et au départ du train qui circule entre Moscou et Iochkar-Ola sont faites en russe et en mari depuis 2010. Un bémol, cependant : lors de notre visite sur le terrain en été 2015, dans le quotidien « Marij El », nous sommes tombée sur un article où un lecteur se plaignait que les annonces écrites et sonores en mari avaient été supprimées à la gare routière de Iochkar-Ola (ce qui n'était pas encore le cas en 2014) (Photo 30).

Sur le panneau publicitaire du premier kiosque notre attention a été attirée par deux affiches (photo 31). L’affiche de gauche annonçait le programme du mois de janvier 2013 du Théâtre des jeunes spectateurs à Iochkar-Ola. Sur cinq spectacles proposés, trois étaient en mari : une comédie musicale « Kaj, kaj Jyvanlan » (littéralement « Vas te marier avec Ivan ») (l’affiche de droite annonçait la première de ce spectacle), un mélodrame « Vis-vis pušan orlykem » (littéralement « Tourments à l’odeur de camomille »), une histoire de coulisses « Brodvejn myskaraje-vlak » (littéralement « Plaisanteries du théâtre de Broadway »). Plus tard, nous avons découvert les mêmes affiches dans d’autres quartiers de Iochkar-Ola (voir photos 33-34).

De la même façon, les touristes peuvent se renseigner sur l’existence d’autres théâtres. Par exemple, sur la photo 34 deux affiches de grand format proposaient les spectacles en mari au théâtre dramatique national mari Šketan (celle de droite) : une comédie « Ojyrleda ? Ogyna ojyrlo ! » (littéralement « Vous divorcez ? Nous ne divorçons pas ! »), une comédie « Kače-vlak » (littéralement « Des jeunes hommes [à marier] »), un drame « Morko sem » (littéralement « Mélodies populaires de Morko [nom de la commune centre] »), une comédie « Poro poškudo – pel kudo » (littéralement « de bons voisins, c’est la moitié d’une bonne maison »), une tragi-comédie « Pysman korem » (littéralement « Ravin profond »), un drame musical « Kugeze muro » (littéralement « Chant d’ancêtres »). L’affiche de gauche servait à informer les spectateurs sur le travail en cours de préparation : la comédie musicale « Jumynÿdyr » (littéralement « Fille des Dieux »).

Pour voir s’il existe des périodiques en langue marie, nous nous sommes adressée aux agents des kiosques de presse. Nous avons testé plusieurs kiosques et nous avons obtenu à chaque fois les mêmes réponses : il y avait (ce qui est toujours d’actualité) quatre périodiques régulièrement en vente :

- Le quotidien « Marij El » existe depuis 1917, et paraît cinq fois par semaine avec un tirage de 6200 exemplaires. C’est l’organe du gouvernement local. Il couvre les événements politiques et socioculturels qui ont lieu dans la république (voir photo 35).
- Le journal hebdomadaire pour les jeunes lecteurs « Kugarnja » (« Vendredi ») (voir photo 36). Il est tiré à Iochkar-Ola à 3015 exemplaires, et existe depuis 1991. Le « Kugarnja » est l’organe du Ministère de la Culture, de la Presse et des Nationalités de la République de Mari El (Ministerstvo kul’tury, pečati i po delam nacional’nostej Respubliki Marij El).
- Le journal hebdomadaire « Surt peče » (littéralement « Foyer ») est tiré à Iochkar-Ola à 5000 exemplaires depuis 2001. Cette édition est conçue pour un

large éventail de lecteurs : jardiniers, femmes au foyer, apiculteurs, automobilistes, pêcheurs, proposant toutes sortes de conseils utiles et pratiques de bricolage à domicile (voir photo 38).

- Le quatrième périodique s'appelle « Jamde lij » (littéralement « Soit prêt » – ancien slogan des pionniers (l'organisation n'existe plus)). Il existe depuis 1933, et fonctionne aujourd'hui sous l'égide du Ministère de la Culture, de la Presse et des Nationalités de la République de Mari El. Cet hebdomadaire pour les enfants est tiré à 1500 exemplaires à Iochkar-Ola. Il est destiné aux élèves des écoles primaires et secondaires apprenant la langue marie. La plus grande partie des textes a un caractère informatif sur l'histoire du peuple, de la culture et de la langue maris, mais il contient aussi des textes de divertissement (voir photo 37).

Sur le conseil des vendeurs aux kiosques de presse nous sommes allée voir deux grandes librairies de la ville pour avoir une idée générale de la production littéraire en langue marie. La première librairie que nous avons visitée était « Dom knigi » (« Maison du livre »). Dans le rayon « Izdanija na marijskom jazyke » (publications en mari) nous avons comptabilisé environ 160 volumes. Sur le total des volumes proposés à la vente se trouvaient 67 livres en mari (tous genres : prose, vers, chanson, livres pour enfants), 3 dictionnaires, un livre d'auto-apprentissage du mari, un manuel scolaire. Le reste (environ 90 titres) étaient des livres écrits en russe sur la culture, l'histoire, la langue, ainsi que des œuvres des auteurs maris écrits en russe. Dans la deuxième librairie dans le rayon « Marijskoe knižnoe izdatel'stvo » (Édition de livres maris) il y avait environ 56 titres en russe et en mari mélangés. Nous avons compté 23 titres en mari (tous genres : prose, vers, chanson, livres pour enfants), 2 dictionnaires, un livre d'auto-apprentissage, 3 manuels scolaires. Le reste, environ 30 titres, étaient des livres d'auteurs maris écrivant en russe.

Nous avons visité également la librairie de la maison d'édition « Marijskoe knižnoe izdatel'stvo » (« Édition de livres maris ») (voir photo 39). Nous avons profité de cette occasion et avons acheté le dernier exemplaire d'une belle réédition (la première édition a paru en 2005) du livre « Marijcy » (littéralement « Les Maris ») (voir Bibliographie marie : Collectif 2013, *Marijcy*) sur le conseil de la vendeuse (très persuasive en mari). Il s'agit d'une monographie collective réalisée par les chercheurs de l'Institut de recherche sur la langue, la littérature et l'histoire B.M. Vasil'ev de Mari El (« Marijskij naučno-issledovatel'skij institut jazyka, literatury i istorii imeni B.M. Vasili'eva »). Dans cet ouvrage encyclopédique, les chercheurs abordent l'histoire des Maris de leur origine

jusqu'à nos jours, touchant divers aspects : l'histoire de l'ethnie, du foyer traditionnel, rites et traditions, les fêtes traditionnelles, la religion.

Sortant du magasin, nous avons continué notre promenade en ville pour nous assurer encore une fois de la présence du mari. Les manifestations de la visibilité de mari étaient les suivantes :

- Les plaques des noms des rues (sauf quelques exceptions) étaient rédigées en deux langues (voir photos 40-43) ;
- Les enseignes des instances officielles étaient (régulièrement) en deux langues (voir photos 44-48) ;
- Les enseignes des magasins et des boutiques (régulièrement en deux langues), ainsi que celles services (salons de coiffure, pharmacies, dentistes, etc.) (voir photos 49-54, 57-59) ;
- L'affichage extérieur (voir photos 55-56, 60-61).

Lors de notre promenade nous avons remarqué que la ville de Iochkar-Ola était en pleine reconstruction. On remplaçait les vieux bâtiments de l'époque soviétique par de nouvelles bâtisses modernes. Mais notre attention a plutôt été attirée par autre chose : les sons de la radio marie résonnaient sur un chantier en plein centre-ville et dans les alentours. Les ouvriers travaillaient avec un accompagnement textuel et musical en mari.

Plus tard, nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'entendre la radio marie dans les instances officielles et dans les magasins.

En général, en ce qui concerne la présence sonore, la langue marie est assez présente dans la rue, dans les transports en commun, dans les cafés et restaurants. Dans les instances officielles, les employés vous répondent assez facilement en mari. Si quelqu'un veut pratiquer la langue ou les différentes formes de culture populaire marie, le point de rencontre, depuis 2009, est le Kremlin de Iochkar-Ola (voir photo 62-63). À cet endroit existait, depuis les années 1930, le parc de loisirs « Mari park » (Le parc mari). En période d'été ce parc était le lieu de rendez-vous des Maris à l'occasion des fêtes traditionnelles, ou tout simplement pour pouvoir s'exprimer en mari, danser et chanter. Aujourd'hui, si le parc a été remplacé par le Kremlin, celui-ci est resté le lieu traditionnel de la vie culturelle marie.

Dans ce contexte nous voudrions ajouter un autre exemple de l'audibilité du mari, cette fois au niveau national, c'est-à-dire à l'échelle de la Russie. Lors de notre visite de terrain au mois de juillet 2014, nous avons eu l'occasion de voir à la télévision le film

« Car' Ivan Groznyj » (« Le tsar Ivan le Terrible »), réalisé par Gennadij Vasil'ev en 1991 d'après le roman d'Aleksej Tolstoj « Knjaz' Serebrjanyj » (« Le Prince Serebjanyj »). Dans une scène du film, Vasilij Pekteev, mariphone d'origine (il est l'ancien directeur du théâtre national mari Šketan à Iochkar-Ola), joue le rôle d'un prêtre mari (sacrificateur dans la tradition paganiste mari) qui bénit Vassili III, Grand-prince de Moscou, et prédit la naissance de deux fils, dont le futur Ivan le Terrible. La scène est jouée en mari avec une traduction parallèle en russe³⁰. La présence du mari dans le cinéma russe (soviétique) remonte aux origines du cinéma parlant. Dans « Le Chemin de la vie » (« Putëvka v žizn' »), le premier film parlant soviétique, réalisé par Nikolai Ekk en 1931, on trouve une scène où Ivan Kyrilja, premier acteur soviétique d'origine marie, interprète une chanson populaire marie, « Korno saj » (littéralement « La route est bonne »)³¹.

Voilà ce qu'un visiteur peut vivre en deux ou trois jours à Iochkar-Ola, qui le persuadera de la visibilité et l'audibilité du mari.

Si le voyageur continuait son chemin vers l'arrière-pays de la République de Mari El, il pourrait trouver d'autres indices de visibilité.

Prenons l'exemple des toponymes. Rappelons que le nom de la République de Mari El ainsi que le nom de la ville principale, Iochkar-Ola, font partie des toponymes d'origine marie. En dehors de ces deux appellations, on ne trouve pas d'autre toponyme mari dans la ville de Iochkar-Ola. Même si les noms des rues sont affichés en deux langues, cela reste dans le cadre d'une translittération, ou quelquefois d'une traduction proprement dite (par exemple, « Bul'var Pobedy » (rus.) – « Senymaš bul'var » (mar.) – « Boulevard de la Victoire » ; « Ulica geroev stalingradskoj bitvy » (rus.) – « Stalingrad kredalmaš geroj-vlak urem » (mar.) – « rue des combattants de Stalingrad »). La seule exception est le nom de la rue « Kakšan », qui existe sans traduction russe : tout le monde sait que c'est la version marie du nom de la rivière « Kokchaga » sur laquelle est situé Iochkar-Ola.

Pour une meilleure illustration, prenons l'exemple du raïon Sovetskij³², situé à 40 kilomètres au Nord-Est de Iochkar-Ola. Rappelons que, du point de vue de l'organisation administrative, chaque raïon est subdivisé en communes rurales (*sel'skie poselenija*), qui

³⁰ Épisode du film « Car' Ivan Groznyj », URL : <http://www.youtube.com/watch?v=v8MovrPoV1c>

³¹ Épisode du film « Putëvka v žizn' », URL : <http://yandex.ru/video/search?filmId=qtZgLO9GUXI&text=%D0%BF%D1%83%D1%82%D0%B5%D0%B2%D0%BA%D0%B0%20%D0%B2%20%D0%B6%D0%B8%D0%B7%D0%BD%D1%8C%20%D0%BF%D0%B5%D1%81%D0%BD%D1%8F%20%D0%BC%D1%83%D1%81%D1%82%D0%B0%D1%84%D1%8B&path=wizard>

³² Liste des entités administratives du raïon Sovetskij, URL : https://docviewer.yandex.ru/?url=http%3A%2F%2Fmincult12.ru%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fdoc%2Fperechen_naimenovaniy.docx&name=perechen_naimenovaniy.docx&c=56eacd54b45e

regroupent à leur tour plusieurs villages (traditionnellement il existe des villages de trois types : *selo* – village avec une église, *derevnja* – village sans église, *počinok* – hameau). Dans le cas du raïon Sovetskij on compte 7 communes rurales et 137 villages enregistrés. Quand on parcourt la liste des villages, on remarque immédiatement le décalage de sonorités entre les toponymes d'origine russe et maris. Nous avons compté (sur le total de 137) 93 localités rurales portant un nom d'origine marie, contre 44 visiblement d'origine russe.

L'étude des toponymes du raïon donne les résultats suivants :

1. Mots composés facilement analysables en deux éléments, dont le deuxième peut contenir les mots suivants :

« *sola* » (« village avec une église ») – 25 cas : Bol'shaja Rujasola (rus.) – Kugu Rujasola (mar.) ; Kubersola (rus.) – Kÿversola (mar.) ;

« *ejer* » (« rivière ») – 9 cas : Šoptraner (rus.) – Šoptryeņer (mar.) ; Enersola (rus.) – Eņersola (mar.), où le mot « *ejer* » est la première partie du toponyme composé.

Dans certains cas l'étymologie du premier composant peut être difficile à établir ; ce n'est cependant pas le cas dans deux exemples cités : le mot mari « *šoptyr* » signifie « cassis » (on pourrait supposer que les bords de la rivière étaient riches en arbustes de cassis sauvage), et dans le deuxième cas on retrouve le mot « *sola* » = village (« le village bâti sur la rivière »).

« *mučaš* » (« limite, frontière ») – 7 cas : Kordemučaš (rus.) – Kördymučaš (mar.). Ici, l'étymologie n'est pas très claire, mais on pourrait rapprocher le premier composant du verbe « *kordaš / kōrdaš* » (mar.) – « pousser, chasser » (ce qui pourrait éventuellement signifier : le fait d'être « repoussé vers une limite », à la limite du village, par exemple).

« *nur* » (« champs ») – 7 cas : Čevernur (rus., mar.) ; Velikopoli'e (rus.) – Kugunur (mar.). Dans ces exemples, l'adjectif « *čever* » signifie « beau, agréable à voir » et l'adjectif « *gugu* » signifie « grand » (on pourrait supposer que les lieux étaient nommés selon leurs caractéristiques visuelles et leurs dimensions).

« *počiŋga* » (« hameau ») – 4 cas : Il'inskij (rus.) – Ilin počiŋga (mar.), Isaevka (rus.) – Isaj počiŋga (mar.). À l'analyse, tous ces toponymes (les 4) sont en fait des anthrotoponymes : ils sont toujours liés à des noms propres (ici : Ilja et Isaj).

« *tür* » (« lisière du village ») – 4 cas : Kunduštur (rus.) – Kundyštür (mar.). Le village est situé au bord d'un lac « Kundušturskoe » – nom russe actuel dont les sonorités sont indubitablement maries.

« *umbal / ümbal / ymbal* » (« lointain ») – 4 cas : Jamanaevo (rus.) – Kumyrümbal (mar.). Pour expliquer le premier composant, nous connaissons une seule signification du mot « *kumyr* », aujourd’hui archaïque en mari : « kopeck » (pièce de monnaie).

« *rodo* » (« parents, parenté ») – 3 cas : Nemecrodo (rus.) – Nemyč (mar.). « Nemeč (rus.) / nemyč (mar.) » signifie « Allemand ».

« *marij* » (« lié aux Maris ») – 3 cas : Kukmar’ (rus.) – Kukmarij (mar.). Il existe une hypothèse selon laquelle la racine « *kuk* » remonte au verbe « *kuklaš* » – « défricher » (une allusion au défrichage des lieux de peuplement ?).

« *jal* » (« village sans église ») – 3 cas : Nuž’jal (rus., mar.) dans lequel « *nuž* » signifie « ortie ». Autre exemple : Šurgujal (rus.) – Šürgyjal (mar.) (pour expliquer le premier composant nous hésiterions entre « *šürgö* » – « visage » et « *šyrgy* » (dial.) – « à feuilles » ; dans le deuxième cas il s’agirait d’un village bâti près d’un bois feuillu).

« *jymal* » (« au pied de... ; dessous ») – 2 cas : Bol’šoj Šyrgumal (rus.) – Kugu Šürgyjymal (mar.) ; Malyj Šyrgumal (rus.) – Izi Šürgyjymal (mar.). « Kugu » signifie « grand », et « izi » signifie « petit ».

« *er* » (« lac ») – 2 cas : Tapšer (rus., mar.), Šaner (rus., mar.).

L’analyse des quelques toponymes cités ci-dessus semble montrer qu’ils ont pu être choisis d’après la première impression ou les premières observations des habitants. Les anthrotoponymes étaient également fréquents. Dans de nombreux cas, la signification des noms des lieux reste aujourd’hui assez transparente pour les mariphones.

Le pourcentage d’éléments lexicaux (surtout s’agissant du deuxième élément) participant dans la création des toponymes peut être différent dans les autres raïons. On peut supposer que, dans les raïons proches de la Volga ou riches en lac, les vocables du champ lexical de l’eau sont plus fréquents.

2. Toponymes moins facilement analysables.

Nous ne prétendons pas ici découvrir la véritable histoire des noms des villages, mais simplement montrer la complexité de la tâche. Pour citer quelques exemples :

Le nom du village « Semejkino » a une sonorité tout à fait russe. Le nom mari du même village est « Kelesola ». En fait, les deux noms sont des anthrotoponymes qui proviennent des deux prénoms masculins maris : Semej et Kelej. Dans la version russe du nom du village a été ajouté un suffixe dérivationnel russe.

Le nom du village « Timofeevo » est russe. Mais la version mari est « Rušʹjal », qui veut dire « village russe, habité par les Russes » – hétéroponyme donné par des Maris.

Le nom du village « Juledur » (rus.) – « Jüledür » (mar.) se décompose facilement en : « jüle » – « feu » et « dür » – « fracas ». Quelle histoire se cache derrière ce nom ?

Conclusion

Dans le cas du mari, dès l'arrivée sur le terrain le visiteur est tout de suite plongé dans un bain linguistique mari, tout en restant en contact étroit avec le russe. Il n'y a aucun doute sur la visibilité et l'audibilité du mari, fortement présents dans les lieux publics, l'affichage extérieur, la signalisation, les panneaux de routes, les plaques portant les noms des rues, les enseignes, etc. L'audibilité est également forte dans la rue, les transports en commun, les instances officielles.

La situation du picard est à l'opposé. Il n'est ni visible, ni audible, au moins dans un premier temps. En plongeant dans le quotidien des habitants on peut trouver quelques indices de la présence du picard : l'accent, une présence modeste dans le paysage urbain (enseignes, publicités, livres, etc.). Néanmoins, pour rencontrer véritablement le picard, il paraît indispensable d'être initié³³.

Paramètre	Visibilité / (audibilité)
Picard	<i>faible</i>
Mari	<i>forte</i>

³³ Un guide a été édité en 2007 par la Fédération Insanne dans ce but : « *Ch'Guide 2008/2009* », pour « partir à la découverte d'une culture et d'une langue *qu'is sont cor bin muchées* » (Dawson 2007 : 6).

Chapitre 4. Territoires et frontières

Dans les deux chapitres suivants nous aborderons les notions de « territoire » et leurs frontières. La question du nombre de locuteurs des deux langues, et de leur répartition sur le territoire des pays respectifs, nous intéressera également. En effet, ces deux aspects (spécificités du territoire et de ses limites, d'une part ; caractéristiques des locuteurs des langues régionales ou minoritaires, notamment sous l'aspect quantitatif, d'autre part) donnent des indications supplémentaires sur le degré de visibilité / audibilité des langues.

La notion de « **territoire** » appliquée à la langue n'est pas triviale. Il faut distinguer le « territoire » en tant que (1) aire géographique, (2) aire linguistique, et (3) aire juridico-administrative.

(1) Aire géographique : les spécificités naturelles de l'aire géographique peuvent influencer les dispositifs linguistiques. Les caractéristiques géographiques (l'hydrographie, la qualité des sols, le massif forestier, le relief, etc.) d'un espace géographique ont toujours été des facteurs motivant les migrations des groupes humains, par l'attrait qu'elles exerçaient ou, au contraire, en rendant les conditions de vie difficiles.

(2) Aire linguistique : un groupe humain sur une aire donnée se caractérise, parmi d'autres critères, par l'existence d'une langue (ou éventuellement plusieurs langues) commune(s).

(3) Aire juridico-administrative : par ailleurs, la population présente sur un territoire donné a tendance à s'organiser, ou à être organisée de l'extérieur, administrativement et juridiquement.

Il semblerait possible de conclure que le territoire géographique, le territoire juridico-administratif et le territoire linguistique sont amenés à coïncider. Or, l'observation de nos deux territoires d'étude prouve que ce n'est pas le cas.

4.1. La région « Hauts-de-France »

4.1.1. *Territoire géographique et peuplement*

Le territoire géographique dont il est ici question appartient à la frange méridionale de l'Europe du Nord-Ouest. Les vastes plaines situées au nord du Bassin Parisien ne sont bornées par aucune limite naturelle, si ce n'est la mer (Manche, Mer du Nord). Ces régions tempérées, propices au peuplement humain, sont habitées et mises en valeur depuis la

préhistoire. Terres de migrations, terres d'invasions, elles appartiennent aux zones les plus densément peuplées d'Europe.

Au début du XX^e siècle, le géographe Albert Demangeon commence ainsi la description de « la Picardie et les régions voisines » :

« Lorsqu'on a dépassé la ceinture forestière qui forme vers le Nord comme le front de la région parisienne, on pénètre dans cette grande plaine de culture, et, jusqu'au pays noir de Béthune, de Lens, de Douai et de Valenciennes, les regards se perdent dans sa continuité monotone. (...) Toute cette terre se partage entre trois provinces de l'ancienne France : la Picardie, l'Artois et le Cambrésis ; mais de l'une à l'autre on passe sans éprouver le sentiment d'une différence. (...) Ouverte à tout venant, privée de frontières naturelles, elle ne pouvait s'isoler, ni se défendre ; entre la France et la Flandre, elle fut durant des siècles un champ disputé pour sa fertilité et sa population. (...) Mais, si elle ne connut pas la personnalité historique, sa personnalité géographique éclate de toutes parts, fondée sur l'unité de sa nature physique et consolidée par les œuvres de ses habitants » (Demangeon 1905 : 1-3).

La présence humaine est attestée depuis le paléolithique ancien (abbevilien, – 500 000). Au VIII^e siècle avant JC, les Celtes, venus de Bavière, font entrer cette région dans l'âge de fer³⁴.

Dans ses *Commentaires sur la guerre des Gaules*, rédigés pendant la conquête menée entre 58 et 51/50 avant JC, Jules César décrit la Gaule comme divisée en trois parties : la Gaule Belgique au nord, la Gaule Celtique au centre et l'Aquitaine au sud. La Gaule Belgique recouvre un vaste territoire situé entre la Seine et la Marne au sud et le Rhin à l'est, mais en son sein se détache une partie plus restreinte, le *Belgium*, qui couvre un territoire dont les limites coïncident approximativement avec celles de la région de « Hauts-de-France » actuelle (plus le nord de la Normandie)³⁵. Cette zone est caractérisée sur le plan archéologique par des sites fortifiés de conception différente de ceux de la Gaule centrale, des Morins et des Ménapes (au nord), des Nerviens et des Atuatuques (à l'est).

Au V^e siècle, les invasions barbares marquent la fin de la Gaule romaine. Les Francs renversent la domination de Rome notamment au Nord de la France pour imposer ensuite leur pouvoir. Ces territoires sont alors sous la domination des Francs, dont la

³⁴ Pierre Pierrard, 1978, *Histoire du Nord*, Hachette, pp. 17-24.

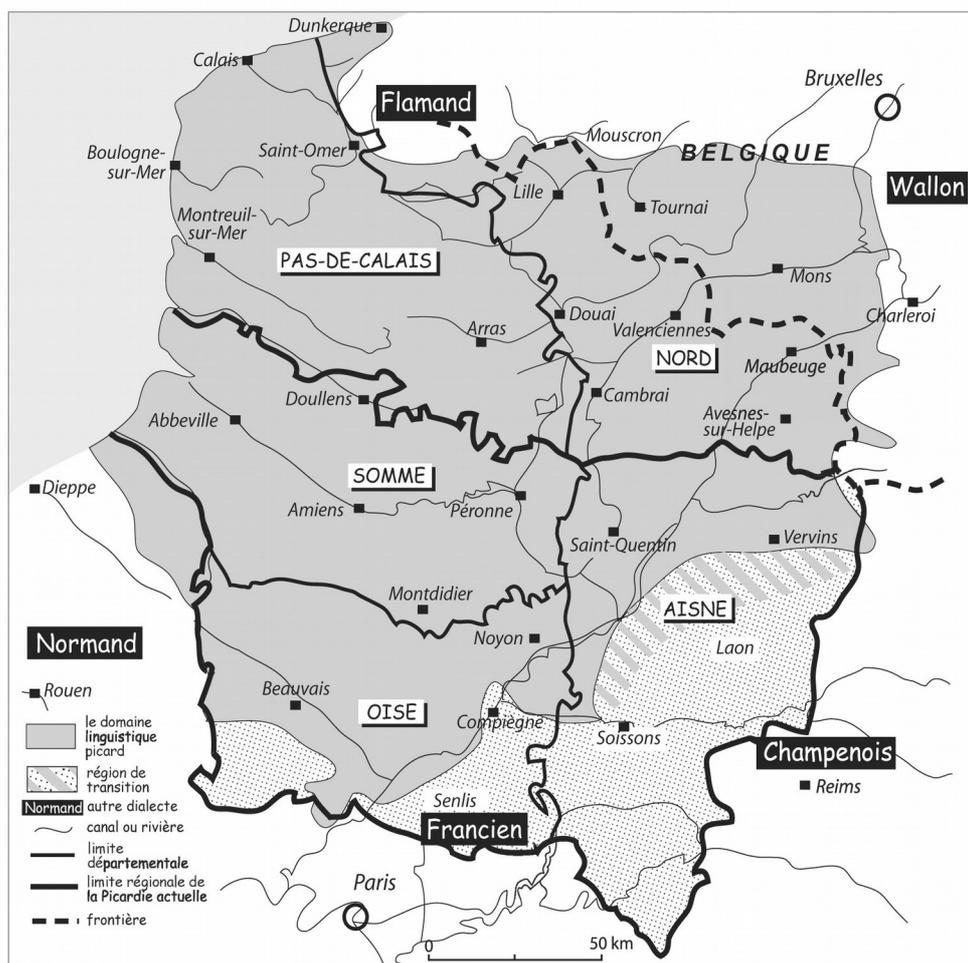
³⁵ Stephan Fichtl, 1994, *Les Gaulois du Nord de la Gaule [150-20 av. J.-C.]*, éditions Errance ; « Les Belges », in *Redécouverte des Gaulois*, éditions Errance, 1996.

présence est plus forte et plus dense au nord de la Somme que dans les autres régions françaises.

Dawson (2012 : 45) décrit ainsi le tiraillement que subira ce territoire entre une influence parisienne au sud et une influence flamande au nord : « *Un mouvement continu, depuis le sacre d'Hugues Capet à Noyon en 987, jusqu'à Philippe Auguste (rattachement au domaine royal des comtés d'Amiens, Montdidier, Hesdin, Vermandois), oriente vers Paris le destin de ces territoires. Cette Picardie-là exclut le Hainaut et le Brabant, situés en dehors du royaume, en terre d'Empire. Mais elle exclut aussi les territoires soumis aux puissants comtes des Flandres – devenus possessions bourguignonnes, puis intégrés aux Dix-sept Provinces, sous domination espagnole au XVI^e siècle. Ce n'est qu'après 1713 (traité d'Utrecht), et après cinq guerres, que ces territoires du nord seront définitivement soumis à la souveraineté du roi de France. La Picardie, dans sa définition administrative actuelle, est l'héritière de la "Picardie du Roi", après amputation d'une partie de son ancienne façade maritime (de Berck à Calais). Sa limite avec la région Nord-Pas de Calais a longtemps correspondu à une quasi-frontière d'État, qui ne s'est effacée qu'au début du XVIII^e siècle* ».

4.1.2. Territoire linguistique

La carte du domaine linguistique picard s'appuie sur les travaux du Raymond Dubois (1957).



Carte établie par René Debrie selon les données de Raymond Dubois, réalisée par Joëlle Désiré pour l'Atlas de Picardie (Amiens, Université Jules Verne, 1985, éditions A.E.C.R.P.)

- À l'ouest et au nord-ouest le domaine linguistique connaît une limite géographique naturelle, constituée par la Manche et la mer du Nord.
- Au nord la frontière linguistique sépare le picard du flamand occidental. En France, cette limite n'a pas d'existence légale et correspond approximativement à l'arrondissement de Dunkerque. En Belgique la limite correspond à la frontière entre deux entités fédérales : la Communauté Wallonie-Bruxelles³⁶ et la Communauté Flamande³⁷. La frontière linguistique picarde dessine ici une limite bien tranchée entre le domaine linguistique roman et le domaine linguistique germanique.
- À l'est, le domaine linguistique picard va au-delà de la frontière administrative française et inclut la majeure partie de la Province de Hainaut en Belgique. Le

³⁶ ou Communauté Française de Belgique

³⁷ en néerlandais : Vlaamse Gemeenschap

sentiment de picardité est aujourd’hui très partagé dans cette région, dont une partie est dénommée depuis 2006 « Wallonie picarde » (voir *infra*).

- Au sud-ouest, au sud et à l’est, le picard se trouve en contact avec d’autres parlers gallo-romans : normand, parlers d’Île-de-France, champenois, wallon. On est ici en situation de continuum dialectal, où les limites sont certainement moins tranchées. « *La délimitation d’un espace dialectal parmi des variétés proches comporte forcément une dose d’arbitraire. En ce qui concerne le picard, le critère habituellement retenu est l’isoglosse correspondant à l’évolution lat. c,g+a > k, g (lat. cattu(m), picard cat, français chat ; lat. gallina, apic. gueline > **glin.ne**, afr. geline) (...) L’isoglosse c,g+a > k,g n’est d’aucune utilité au sud-ouest, puisque le normand partage cette évolution phonétique avec le picard. Dubois (1957) utilise l’isoglosse [ã] (normand) / [ê] (picard et wallon) » (Dawson 2006 : 71).*

Il faut souligner que la communauté de langage au sein de cet espace, réelle, est parfois occultée par le fait que le nom de la langue (« picard ») a été oublié dans le Nord-Pas de Calais, au profit du sobriquet « chtimi » (parfois « rouchi ») ou du générique « patois ».

4.1.3. Territoires administratifs : les Hauts-de-France, région française, et la Wallonie Picarde, territoire de Belgique

Deux territoires administratifs en Europe portent un nom dérivé de « picard » : la nouvelle région de Hauts-de-France avec en sous-titre Nord-Pas de Calais – Picardie en France, et la Wallonie Picarde en Belgique.

La région « Hauts-de-France »

Sur la carte politico-administrative de la France, la Picardie et le Nord-Pas de Calais constituaient deux régions distinctes, parmi l’ensemble des vingt-deux régions françaises, jusqu’au premier janvier 2016. Jusque-là, seule la région Picardie portait « légalement » le nom « picard » éponyme à sa langue régionale. La Picardie d’avant 2016 avait été créée par le décret du 2 juin 1960 portant sur une nouvelle délimitation des circonscriptions administratives³⁸. La Région Picardie regroupait trois départements : l’Aisne, l’Oise et la Somme, avec Amiens comme chef-lieu. La Picardie est devenue

³⁸ Rapport n°60-516 du 2 juin 1960 portant harmonisation des circonscriptions administratives
URL : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19600603&numTexte=05007&pageDebut=05007&pageFin=05007, consulté le 27 octobre 2014

établissement public régional en 1972, puis collectivité territoriale de plein exercice en 1986. Le Nord-Pas de Calais, composé des deux départements Nord et Pas-de-Calais, et dont le chef-lieu était Lille, a connu la même histoire administrative.

La question du territoire et des limites de la Picardie a toujours alimenté le débat chez les décideurs gouvernementaux et locaux. Il faut remarquer que la Picardie ne correspondait que partiellement à la province de Picardie sous l'ancien régime³⁹. Sous la V^e République plusieurs réformes territoriales visant une réorganisation de l'espace administratif et politique du pays ont été déployées, mais aucune n'avait abouti.

En octobre 2008 a été créé par décret du Président de la République le comité pour la réforme des collectivités locales, dit « Comité Balladur » (du nom de son président, par ailleurs ancien premier ministre). Cette structure a été chargée « *d'étudier les mesures propres à simplifier les structures des collectivités locales, à clarifier la répartition de leurs compétences et à permettre une meilleure allocation de leurs moyens financiers, et de formuler toute autre recommandation qu'il jugera utile* »⁴⁰.

« Simplifier les structures des collectivités locales » voulait clairement dire « restreindre le nombre de collectivités locales », mesure qui devait concerner d'abord les régions, qui seraient regroupées dans des territoires plus vastes. Le Comité Balladur a ainsi, en marge du rapport proprement dit, avancé l'hypothèse que la Picardie pourrait être supprimée en intégrant le département de l'Oise à la région Île-de-France, celui de la Somme à la région Nord-Pas de Calais, et le département de l'Aisne à la région Champagne-Ardenne.

Suite à ce projet, une partie des élus locaux et de la population a contesté cette proposition. La protestation a pris notamment la forme d'une pétition intitulée « Touche pas à ma Picardie », recueillant plus de 89 000 signatures⁴¹. Une motion du Conseil Régional de Picardie, adoptée le 13 mars 2009, « *s'élève et condamne avec force tout projet du gouvernement qui d'une manière ou d'une autre cherche à rayer de la carte la région de Picardie, contre la volonté de ces citoyens et de ses élus, au moment où l'ensemble de nos actions publiques dans les territoires légitime la pertinence du fait*

³⁹ L'ancienne province comprenait également au XVIII^e siècle l'actuel littoral du Pas-de-Calais (de Berck à Calais), mais excluait le sud des départements actuels Oise et Aisne.

⁴⁰ Décret n° 2008-1078 du 22 octobre 2008 portant création du comité pour la réforme des collectivités locales, URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000019679795&dateTexte=&oldAction=rechJO> (consulté le 27/10/14).

⁴¹ Pétition (texte) « Touche pas à ma Picardie », URL : http://www.touchepasamapicardie.fr/petition/index.php?petition=1&pour_voir=oui, consulté le 30 octobre 2014

régional et met en perspective positive le devenir de l'intérêt collectif de nos populations »⁴².

Mais cette réflexion n'a pas été suivie de mesures dans l'immédiat.

Il a fallu attendre le projet de réforme territoriale de 2014 pour modifier le périmètre des régions. La réforme réduit le nombre de celles-ci par des regroupements, mais prévoit également, dans son second volet, une réorganisation des compétences des différentes collectivités. Différents redécoupages ont été successivement envisagés. Dans un premier temps, le gouvernement envisageait un regroupement de la Picardie avec la région Champagne-Ardenne, tandis que le Nord-Pas de Calais restait dans ses limites antérieures. Ce n'est que dans un second temps que le regroupement du Nord-Pas de Calais et de la Picardie en un seul ensemble régional a été envisagé (suite notamment à la levée de boucliers provoquée chez les Picards par la première hypothèse).

Il est intéressant de constater que parmi les arguments utilisés par les partisans du regroupement des régions Nord-Pas de Calais et Picardie l'argument linguistique a souvent été mis en avant. Quelques exemples :

- Daniel Fasquelle, député-maire du Touquet, lors du débat à l'Assemblée Nationale sur la carte des régions, rappelle que le Nord-Pas de Calais est de langue picarde et cite la « Séquence de Sainte-Eulalie ». « Alors, oui, moi qui ai grandi dans les fermes du Pas-de-Calais, où on parlait picard, je me sens aussi chez moi quand je rencontre et travaille avec mes amis de la Somme et de la Picardie, et, comme moi, ils pourraient dire : « *Ravisez-nous bin, nous zotes, on déminde ch'al fusion pour vive insimble* ». (sic en picard) »⁴³.
- Une motion de l'Union départementale des Élus Socialistes et Républicains de la Somme : « C'est une région qui, avec ses six millions d'habitants, est portée par une tradition linguistique et historique commune. » (La Voix du Nord, 17 juillet 2014).
- Jean-Marie Toulisse, ancien syndicaliste, vice-président du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional du Nord-Pas de Calais : « Si l'on regarde l'histoire, nous avons un passé, une langue et une identité commune avec la Picardie » (Nord-Éclair, 5 juin 2014).

⁴² Motion du Conseil Régional de Picardie, URL : <http://www.toucheapasamapicardie.fr/doc/MOTION%20TOUCHE%20PAS%20A%20MA%20PICARDIE.pdf>, (consulté le 30 octobre 2014)

⁴³ Blog de Daniel Fasquelle, URL : <http://danielfasquelle.blogspot.fr/2014/07/oui-une-grande-region-nord-pas-de.html?q=picardie>, (consulté le 31 octobre 2014)

La Wallonie picarde

La « Wallonie picarde » n'est pas une circonscription administrative à proprement parler, mais c'est la nouvelle appellation de la partie occidentale de la Province de Hainaut. Elle a été lancée le 21 juin 2006, date de l'installation du Conseil de Développement de Wallonie picarde. Depuis, beaucoup d'institutions l'ont adoptée : on peut citer par exemple le « Centre Hospitalier de Wallonie picarde ». L'adoption et la popularité de cette dénomination font écho au fort sentiment de « picardité » propre aux habitants de ce territoire, où s'il s'est développé à partir des années 1970 sur des bases linguistiques⁴⁴.

4.2. La République de Mari El

4.2.1. Caractérisation géographique de la République de Mari El

L'autre domaine d'investigation, notre deuxième point de comparaison au sein de la présente recherche, est la République de Mari El (Russie) – *Marij Èl* (en mari), ou *Respublika Mari Èl* (en russe).⁴⁵

Les Maris constituent la population autochtone de la République de Mari El. C'est un des peuples finno-ougriens les plus anciens, établi juste au milieu du bassin de la Volga. Avec la Mordovie, le Tatarstan, l'Oudmourtie, la Tchouvachie, les oblasts de Kirov, de Nijni Novgorod, de Penza, de Samara, d'Oulianovsk, de Saratov, la République de Mari El fait partie de la région de la Volga dite Moyenne Volga, *Srednee Povolžie* ou *Srednjaja Volga*. La République de Mari El est située dans la partie Est de la plaine d'Europe orientale.

Le relief du territoire de Mari El est représenté par des plaines, des collines et des plateaux. Mais la majeure partie de la République est située dans des zones de faible altitude.

Elle occupe aujourd'hui une superficie de 23 375 km carrés ce qui la classe à la 73^e position par rapport aux autres sujets fédéraux. La République de Mari El jouxte au nord la région de Kirov, à l'est la République de Tatarstan, au sud la République de Tchouvachie, à l'ouest la région de Nijni-Novgorod.

⁴⁴ Bruno Delmotte, communication personnelle, 28 octobre 2014 ; Site de « la démarche territoriale de Wallonie picarde », URL : http://www.wapi2025.be/index.php?option=com_content&task=view&id=154&Itemid=249, consulté le 30 octobre 2014

⁴⁵ Même pour qui les sonorités du russe ne sont pas tout à fait étrangères, le nom de la république devrait présenter un mélange énigmatique de vocables. Dans la suite de trois mots : *Respublika Mari Èl*, le premier est russe, employé au sens international. Les deux suivants sont visiblement étrangers au russe, ou à toute autre langue slave. En effet, « Mari El » est un syntagme mari signifiant littéralement « Pays des Maris ».

La ville principale, dite capitale de la République, est Iochkar-Ola qui se trouve à 800 km à l'est de Moscou.

Le système hydrographique de la région est assez important. Il recouvre 2,8 % du territoire de la République. La République de Mari El est arrosée par la Volga et par les rivières Kokchaga, Vétloug, Ilet, Koundych, etc. La République est riche en lacs : on en compte plus de deux cents. Le plus grand et le plus profond est Yaltchik.

La République de Mari El est située sur la bordure méridionale de la taïga. 50 % du territoire de la République est recouverte de forêts de feuillus et de forêts mixtes tempérées.

Le climat est tempéré et continental avec des étés assez secs (+19 °C) et des hivers rudes et neigeux (-14°C en moyenne).

Ces conditions géographiques et climatiques ont favorisé le peuplement de ce territoire par les tribus primitives maries aux alentours de l'an mil. D'autres peuples venus d'autres horizons ont également trouvé dans ces contrées des conditions propices à leur installation.

Les populations primitives vivaient de la chasse, de la pêche, de l'apiculture. Les défrichements forestiers ont fourni les matériaux de construction et ont permis le développement de l'agriculture.

4.2.2. La République de Mari El, sujet fédéral⁴⁶ de la Russie

Actuellement sur la carte administrative de la Russie, la République de Mari El fait partie des 85 sujets fédéraux.⁴⁷

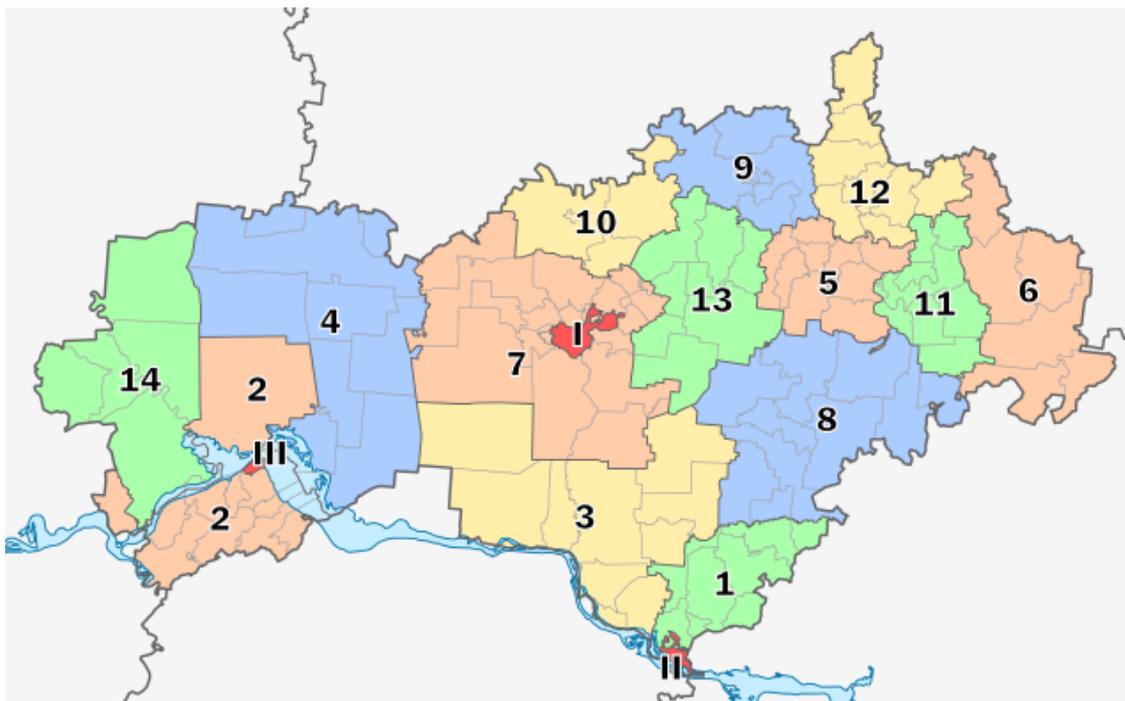
L'histoire de la République de Mari El remonte au 4 novembre 1920, lorsqu'un décret du gouvernement soviétique a proclamé la formation de la Région Autonome Marie. Le 5 décembre 1936 elle a été transformée en République Soviétique Socialiste autonome Marie. À partir du 22 octobre 1990 elle est devenue République Socialiste Soviétique Marie, ayant donc perdu son titre d'autonomie. Le 9 décembre 1992 elle prend officiellement le nom de République de Mari El.

⁴⁶ Chaque sujet de la fédération appartient à l'une des catégories suivantes : républiques, kraïs, oblasts, villes fédérales, oblast autonome (il n'y en a qu'une), districts (ou okrougs) autonomes. Les sujets ont des droits fédéraux égaux. Ils diffèrent, cependant, dans le degré d'autonomie dont ils jouissent par rapport au gouvernement fédéral.

⁴⁷ Après le 1er mars 2008, suite à un regroupement de régions, la Russie était composée de 83 sujets fédéraux. La Crimée, en tant que république autonome, et la ville de Sébastopol, en tant que ville fédérale, ont été rattachées comme 84^{ème} et 85^{ème} sujets suite au référendum sur le statut de la Crimée et à la loi sur l'annexion de la Crimée du 21 mars 2014.

Aujourd'hui la République des Maris est subdivisée :

- en 3 cités : I. Joškar-Ola (Iochkar-Ola), II. Volžsk, III. Koz'modem'jansk ;
- en 14 raïons : 1. Volžskij, 2. Gornomarijskij, 3. Zvenigovskij, 4. Kilemarskij, 5. Kuženerskij, 6. Mari-Turekskij, 7. Medvedevskij, 8. Morkinskij, 9. Novotor'jal'skij, 10. Oršanskij, 11. Paran'ginskij, 12. Sernurskij, 13. Sovetskij, 14. Jurinskij.



Carte administrative de Mari El

Source: Gajmar (licence CC BY-SA 4.0), <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=37077385>

L'organisation administrative en vigueur dans la République de Marie El est identique à celle qui existe dans tous les sujets fédéraux⁴⁸.

⁴⁸ Dans chaque sujet fédéral il y a une ville principale, capitale comme dans le cas de Iochkar-Ola, où se déroule l'essentiel de l'activité politico-administrative ainsi que de la vie scientifique et culturelle. La dénomination de « ville-capitale » n'existe que dans le cas des républiques. La « ville-capitale » a la même signification et la même importance au niveau d'une république qu'une ville fédérale comme Moscou, Saint-Pétersbourg ou Sébastopol à l'échelle de la Russie. Le reste du territoire de la république est subdivisé en raïons, ayant, à leur échelle, un centre administratif désigné par l'appellation « *poselok gorodskogo tipa* ». Ce sont des communes urbaines qui comptent, en moyenne, trois mille habitants. Un « *poselok gorodskogo tipa* » occupe une position intermédiaire entre ville et village ; la vie des habitants y est organisée autour d'une ou plusieurs industries sans activité agricole. Ce type d'administration du territoire date de l'époque soviétique et est toujours en vigueur dans la Russie actuelle. Un « *Poselok gorodskogo tipa* », malgré son nom (littéralement « bourg de type urbain »), est considéré par la population comme plutôt rural du fait, justement (c'est le cas dans toutes les républiques nationales), du continuum linguistique mari que l'on observe entre le (ou les) village(s) et la commune centre.

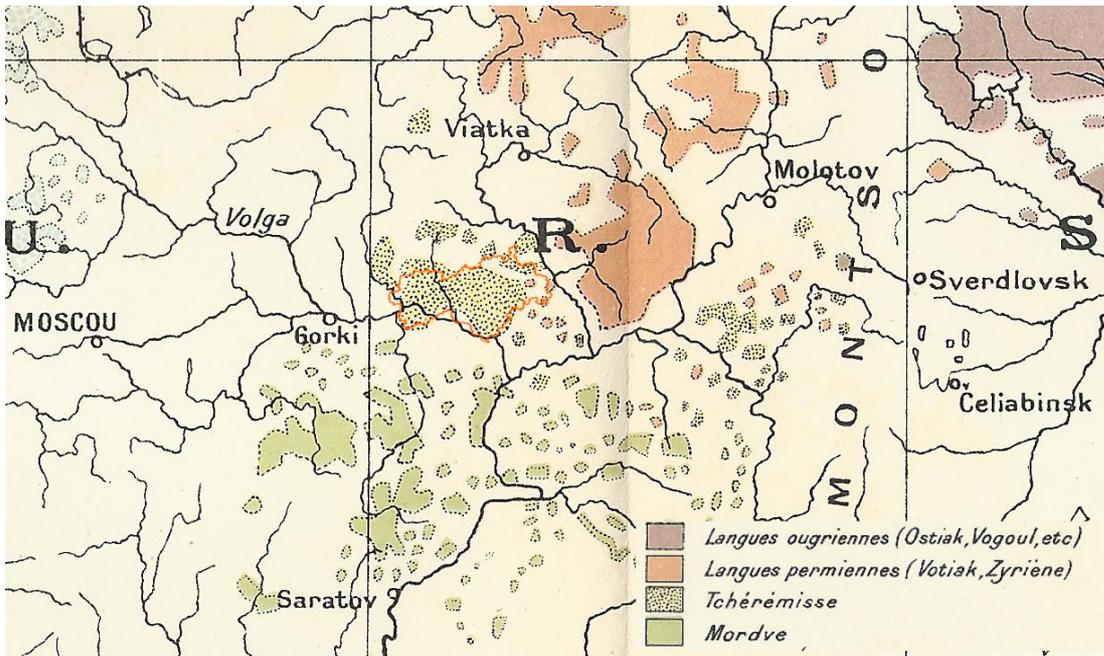
4.2.3. L'aire linguistique mari

Le domaine linguistique mari correspond, pour l'essentiel, aux frontières juridico-administratives de l'actuelle République de Mari El. Le mari, langue originelle de la population autochtone du territoire de la République de Mari El, reste encore langue de communication quotidienne pour une partie significative des habitants du territoire. Néanmoins, il convient de préciser quelques caractéristiques des pratiques linguistiques actuelles des habitants de la République de Mari El :

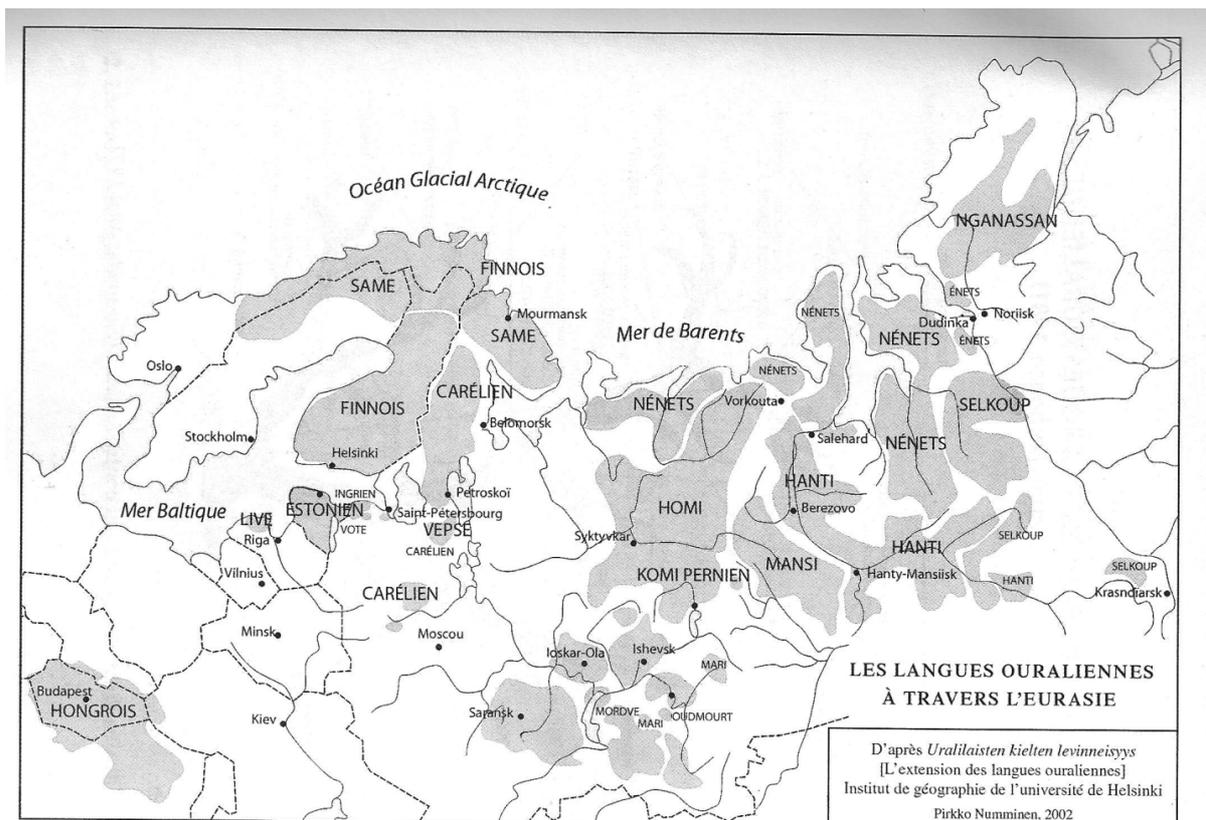
- la langue mari est parlée en République de Mari El en concurrence avec le russe ;
- le bilinguisme mari-russe caractérise une partie de la population ;
- les villages maris sont le lieu où l'usage du mari est prioritaire, contrairement aux villes où l'usage de la langue est intermittent ;
- des localités tatarophones, tchouvachophones, oudmourtophones sont enclavées dans le territoire majoritairement mariphone :
 - Les Tatars sont très présents dans les raïons suivants : Zvenigovskij, Mari-Turekskij, Medvedevskij, Morkinskij, et surtout Paran'ginskij (ce dernier raïon est même entièrement tatar).
 - Les communautés tchouvaches sont localisées dans le raïon Zvenigovskij.
 - Les Oudmourtes habitent de façon compacte dans quelque cinq villages dans le raïon Mari-Turekskij.

Cette coexistence des langues et des cultures sur le territoire de Mari El n'est pas récente. Symétriquement, l'aire linguistique mari déborde largement les frontières politico-administratives de la République de Mari El. De même que pour les Tatars, Tchouvaches, Oudmourtes et autres peuples, des communautés mariphones se trouvent enclavées au sein des territoires des républiques et des oblasts limitrophes, soit du fait de migrations très anciennes, soit par suite de mouvements de populations plus récents.

Le peuplement primitif mari s'est ainsi fait par « taches », mêlé à d'autres peuplements (Russes, Turcs...), comme en atteste la carte publiée par Meillet et Cohen (1952).



Répartition des langues dans la région de la moyenne Volga et territoire actuel de Mari El (en orange) – extrait de Meillet-Cohen 1952.



Carte extraite de : *Les langues ouraliennes aujourd'hui. Approche linguistique et cognitive*. Sous la direction de M.M. Jocelyne Fernandez-Vest, Librairie Honoré Champion, Éditeur, Paris, 2005, p. 29

En regard de cette relation complexe de la langue au territoire, fruit d'une histoire des peuplements étalée sur une longue durée, il est intéressant de décrire l'histoire récente de la formation de la République de Mari El, qui commence à l'époque soviétique.

Le développement des Maris s'inscrit dans la nouvelle politique définie par le nouveau pouvoir : « reconnaître une liberté totale aux langues maternelles et rejeter tous les privilèges donnés à une seule langue »⁴⁹.

Les premiers bénéficiaires de cette politique dans la région de la moyenne Volga ont été les Tatars, dont l'identité très affirmée renvoie à l'histoire évoquée ci-dessus. La République Socialiste Soviétique Autonome Tatare est créée en juin 1920 sur la base de l'ancien Gouvernorat de Kazan, dont ont néanmoins été exclues les régions ethniquement non tatares. Les districts (*uezd*) mariphones de Koz'modem'jansk et Krasnokokšajsk sont transférés respectivement aux Gouvernorats de Nižnij Novgorod et Vjatka, avant d'entrer, en novembre 1920, dans la composition de la nouvelle Région Autonome Marie (*Marijskaja Avtonomnaja Oblast', MAO*), en même temps que quelques localités mariphones limitrophes. Il faut cependant noter que la Région Autonome, en comparaison avec une République Autonome, n'a qu'un pouvoir limité, essentiellement dans les domaines de la culture et de l'éducation.

Le territoire de la MAO est complété en 1924 par :

- une partie du district de Čeboksary, enlevée à la Région Autonome Tchouvache,
- une partie du Gouvernorat de Nižnij Novgorod (limitrophe à la ville de Koz'modem'jansk), pourtant peuplée majoritairement de russophones, au nom des liens économiques avec la MAO,
- une partie du gouvernorat de Vjatka et de la RSSA Tatare.

La MAO est ainsi constituée dans ses frontières actuelles. Son territoire a plus que doublé (de 10 500 à 23 500 km²) et sa population est passée de 338 500 à 428 000 habitants entre 1920 et 1924. La part des Maris est passée de 54 à 61 %.

Au terme de cette évolution, il apparaît clairement que la constitution du territoire administratif mari relève de contingences historiques et politiques qui entretiennent avec les critères ethniques des relations parfois indirectes.

Il est intéressant de noter que des groupes isolés du territoire principal mari se sont, dans les années 1920, constitués sous la forme de districts nationaux (*nacionalnyj rajon*) et de soviets ruraux (*sel'sovet*), dans l'Oural, au Bachkortostan, au Tatarstan, en Oudmourtie,

⁴⁹ «признать полную свободу родных языков и отвергнуть всякие привилегии одного из языков»

région de Kirov, etc. Ainsi, par exemple, dans la RSSA Bachkire ont été créés deux districts maris et quarante-cinq soviets ruraux. Réciproquement, des districts et soviets ruraux tatares, tchouvaches, oudmourtes ont existé en MAO jusqu'en 1937.

Conclusion

L'aire linguistique picarde couvre, désormais, le territoire d'une seule région française (Hauts-de-France) et la partie occidentale de la Wallonie, dont une partie, depuis 2006, a reçu l'appellation « Wallonie picarde ». Ce fait nous permet de constater le caractère continu du territoire linguistique picard, qui s'étend sans rupture sur des zones contiguës.

Ses frontières linguistiques sont floues sur la majeure partie de leur tracé, dans les zones de continuum dialectal ou linguistique, mais sont tranchées sur le littoral (la Manche et la mer du Nord) ainsi qu'au nord de l'aire linguistique (limite avec le flamand, langue germanique).

L'aire linguistique mari ne coïncide pas avec le territoire politico-administratif de la République de Mari El. Elle dépasse largement ses frontières. En dehors du territoire de la République de Mari El les communautés mariphones résident dans les zones limitrophes, ainsi que dans des territoires plus éloignés. Les communautés mariphones sont dispersées vers l'est de la Russie jusqu'à l'*oblast*' d'Ekaterinbourg et elles représentent des microterritoires en forme de taches comme on le voit sur les cartes de Meillet & Cohen (1953) et sur celle, plus récente, de Pirkko Numminen (2005). L'aire linguistique mari se présente comme discontinue. Les microterritoires sont enclavés et/ou entremêlés avec les zones linguistiques tchouvaches, tatares, bachkirs, oudmourtes, mordves et russes. Ces enclaves représentent soit des zones de peuplement d'origine, soit des zones d'immigration récente.

Les frontières linguistiques du mari avec les langues voisines sont partout tranchées. Ce constat vaut bien entendu dans le cas du contact avec les langues turques ou slaves, génétiquement éloignées ; mais il vaut aussi dans le cas des autres langues finno-ougriennes (mordve, oudmourte), dont la distance est telle qu'on ne peut pas parler de continuum dialectal.

Le tableau suivant montre la situation :

Paramètre	Territoire	Frontière linguistique
Picard	<i>Continu</i>	<i>Floue</i>
Mari	<i>Discontinu</i>	<i>Tranchée</i>

Un examen plus attentif de ces deux situations pourrait néanmoins conduire à moduler ces conclusions. Dans les deux cas, l'existence de diasporas interroge la notion de territoire continu. Ne doit-on pas considérer que tout groupe restreint d'expatriés, voire tout individu, forme un « nanoterritoire » d'usage de la langue ? Il faudrait peut-être s'interroger, à ce sujet, sur le statut des associations de Chtis expatriés en France et dans le monde : il semble que certaines soient de véritables lieux de pratique de la langue, au travers de spectacles, troupes de théâtre, etc.⁵⁰

En ce qui concerne le paramètre de « frontière » dans le cas du picard, peut-être serait-il plus juste de dire que le caractère des frontières est ambivalent : majoritairement floues, mais tranchées sur certaines portions. Ce cas montre la difficulté, dans le champ de la sociolinguistique, à exiger que les paramètres revêtent un caractère strictement binaire.

⁵⁰ Il faut mentionner « Le réseau mondial des gens du Nord » <http://www.chtibook.com/associations-chti.php>, consulté le 31 octobre 2014

Chapitre 5. Qui parle picard ? Qui parle mari ?

Les termes « multilinguisme » et « plurilinguisme » sont souvent considérés comme des synonymes. Nous établirons une distinction entre les deux, sur la base de la définition qu'en donne l'Observatoire européen du plurilinguisme :

« Nous convenons dans ce qui suit de désigner par plurilinguisme l'usage de plusieurs langues par un même individu. Cette notion se distingue de celle de multilinguisme qui signifie la coexistence de plusieurs langues au sein d'un groupe social. Une société plurilingue est composée majoritairement d'individus capables de s'exprimer à divers niveaux de compétences en plusieurs langues, c'est-à-dire d'individus multilingues ou plurilingues, alors qu'une société multilingue peut être majoritairement formée d'individus monolingues ignorant la langue de l'autre »⁵¹.

Pour dénombrer les langues présentes dans chaque territoire et le nombre de locuteurs plurilingues, les États recourent à des procédés différents.

5.1. La notion d'ethnie dans les études sur le plurilinguisme dans la Russie actuelle

Les termes d'« ethnie », « ethnicité », ou encore « appartenance ethnique » sont des termes de base couramment employés dans le discours politique en Russie. La présence d'un nombre de groupes ethniques (*ètničeskie gruppy*) ou « nations » (*nacii*) (dans ce cas-là ces deux termes sont synonymes) en Russie n'est pas contradictoire avec l'existence d'une seule nation russe unie. Au contraire, les deux peuvent être complémentaires. Le fait d'appartenir à une ethnie minoritaire n'exclut pas la personne de la nationalité russe, ni de la citoyenneté russe, qui est déterminée par défaut.

⁵¹ La Charte européenne du plurilinguisme. Assises européennes du plurilinguisme – 2005-2012. Préambule. URL : <http://www.observatoireplurilinguisme.eu/images/Fondamentaux/charteplurilinguismefrv2.13.pdf>, consulté le 9 octobre 2014

Aujourd'hui, en Fédération de Russie, le recensement⁵² de la population est la seule source objective de collecte de données sur les caractéristiques ethnolinguistiques des populations.

Les questions sur l'appartenance ethnique figurent dans les enquêtes. Si une personne enquêtée hésite sur son appartenance ethnique (ce qu'on appelle des « groupes de personnes à conscience ethnique vague » [группы людей с нечетким этническим самосознанием/gruppy s nečëtkim ètničeskim samosoznaniem]), l'enquêteur passe à la question sur la langue maternelle et la maîtrise d'autres langues.

En effet, la langue maternelle correspond généralement à la nationalité, bien qu'il n'existe pas de corrélation systématique entre ces indicateurs. Il y a souvent des cas d'assimilation linguistique qui ne s'accompagnent pas immédiatement de l'assimilation ethnique. Des petits groupes vivant dans des enclaves parmi d'autres ethnies choisissent par défaut la langue d'une autre ethnie, ou tout simplement la langue officielle de l'État.

La question sur la langue maternelle fait partie des questions traditionnellement posées depuis le premier et unique recensement de l'Empire russe de 1897. Le deuxième recensement a eu lieu en 1920 dans la RSFSR (République socialiste fédérative soviétique de Russie) nouvellement créée.

La question de la nationalité, importante depuis les XV^e-XVI^e siècles avec l'intégration massive des petits peuples au sein de l'Empire russe, fait partie intégrante, pour des millions des citoyens russes, de leur représentation individuelle de la notion de « nation russe », autrement dit de ce que signifie pour eux « être Russe ».

L'« ethnicité » au sens où ce terme est employé en Russie n'a donc pas la connotation « primordialiste », ni *a fortiori* sociobiologique, aujourd'hui unanimement

⁵² Les trois derniers recensements ont eu lieu en 1989, 2002, 2010. Dans la période entre le recensement de 1989 et celui de 2002 ont eu lieu de profonds changements géopolitiques dans l'espace russophone, avec la dissolution de l'URSS fin 1991 et la création de quinze États indépendants souverains. La RSFSR (République socialiste fédérative soviétique de Russie), la plus importante des quinze républiques socialistes soviétiques, et le noyau historique de l'URSS, s'est transformée en Fédération de Russie. Depuis l'éclatement de l'ex-union des « Quinze » la composition ethno-linguistique de la Russie a beaucoup changé. Les changements ont été provoqués par des mouvements migratoires et par les difficultés d'autodéclaration, surtout pour les ressortissants des anciennes républiques socialistes soviétiques. Pour obtenir une vraie image ethno-linguistique de la population de Russie, l'Institut d'ethnologie et d'anthropologie a été chargé d'élaborer des matériels de référence pour faciliter le traitement des données des enquêtes. Par exemple, « Liste de référence des nationalités pour le traitement des enquêtes du recensement 2002 », « Dictionnaire systématique des nationalités et des langues », « Dictionnaire alphabétique des dénominations ethniques », « Dictionnaire alphabétique des langues ». Ce genre d'outils existait déjà avant les Recensements 2002 et 2010, mais les nouveaux outils diffèrent de leurs prédécesseurs en ce qu'ils cherchent à acquérir une information exhaustive non seulement sur les nationalités, mais aussi sur les sous-groupes qu'une nationalité peut avoir, et sur les dénominations alternatives dont les groupes se servent pour se désigner. Par exemple, pour les Maris, il existe 10 variantes de réponses : *mari*, *marij*, *marijcy*, *marijcy vetlujskie*, *marijcy vostočnye (uralskie)*, *marijcy gornye*, *marijcy lesnye*, *marijcy lugovo-vostočnye*, *marijcy lugovye*, *marijcy uralskie (vostočnye)*. Cette variété d'auto-dénomination est censée donner une meilleure image de la composition nationale du pays et une meilleure visibilité d'une minorité nationale en son sein.

réfutes (Poutignat, Streiff-Fénard 2015). Dans une approche constructiviste, selon Barth (1995), l'ethnicité est vue comme une forme d'interaction sociale, un processus continu d'assignation, et non pas un donné, ce que prend d'ailleurs en compte la méthodologie d'enquête du recensement russe. Dans cette « ethnicité sans groupes » (Brubaker 2002 :168), « *repenser l'ethnicité, la race et la nationalité dans ce sens ne veut pas dire en nier la réalité, minimiser la puissance ni réduire la portée ; il s'agit d'interpréter leur réalité, leur puissance et leur portée d'une autre manière (...). [L]a réalité de l'ethnicité et de la nationalité, et dans certaines situations le pouvoir absolu des identifications ethniques et nationales, ne dépendent pas de l'existence de groupes ethniques ou de nations en tant que groupes ou entités substantiels* »⁵³.

Pour brosser un tableau de la *composition ethnique* de la Russie, nous avons utilisé les résultats du Recensement de la population 2010.

Selon les données de Goskomstat⁵⁴ dans le Rapport final sur le Recensement de 2010⁵⁵, sur le territoire de Russie il y avait **142,86** millions de personnes enregistrées.

Parmi les **137,23** millions de personnes qui ont déclaré une nationalité⁵⁶, **111,02** millions (80,90 %) se sont déclarées comme Russes.

Outre les Russes, il existe également **21** nationalités dites « nombreuses » (*mногоčislennye*)⁵⁷. Ce sont, par ordre décroissant, les Tatars, les Ukrainiens, les Bachkires, les Tchouvaches, les Tchétchènes, les Arméniens, les Avariens, les Mordves, les Kazakhs, les Azerbaïdjanais, les Darguines, les Oudmourtes, les Maris, les Ossètes, les Biélorusses, les Kabardes, les Koumyks, les Yakoutes, les Lesghiens, les Bouriates, les Ingouches.

Dans l'annexe 5 du même Rapport, dans le tableau qui a pour titre « Composition nationale de la population de la Fédération de Russie », nous avons compté **144** nationalités. Nous n'avons pas pris en considération des subdivisions internes au sein

⁵³ « To rethink ethnicity, race and nationhood along these lines is in no way to dispute their reality, minimize their power or discount their significance; it is to construe their reality, power and significance in a different way (...). [T]he reality of ethnicity and nationhood – and the overriding power or ethnic and national identifications in some settings – does not depend on the existence of ethnic groups or nations as substantial groups or entities ».

⁵⁴ Gosudarstvennyj komitet statistiki (Service national des statistiques).

⁵⁵ Recensement de 2010, URL : http://www.gks.ru/free_doc/new_site/perepis2010/perepis_itogi1612.htm (consulté le 10/10/2014).

⁵⁶ En russe, les mots « national » (*nacional'nyj*) et « nationalité » (*nacional'nost'*) ont deux sens : relatif à la nation ou relatif à un peuple minoritaire.

⁵⁷ L'Institut d'ethnologie et d'anthropologie N.N. Mikluho-Maklaja à l'Académie des sciences de Russie (l'Académie russe des sciences) distingue deux catégories de groupements ethniques, sur un critère quantitatif : un « peuple » (*narod*) regroupe plus d'un million d'individus, et une « nationalité » dite « nombreuse » (*mногоčislennaja nacional'nost'*), synonyme de « peuple minoritaire », dépasse 400 000 individus.

d'une même nationalité / ethnie (par exemple, les Maris sont mentionnés sous deux appellations : les Maris des montagnes et les Maris des prairies).

Tous ces chiffres confirment que la Russie moderne est une société multinationale. La coexistence de nationalités multiples est reconnue dès les premières lignes de la Constitution : « Nous, peuple multinational de la Fédération de Russie, uni par un destin commun sur notre terre,... »⁵⁸.

Pour trouver des indications sur le *plurilinguisme*, nous avons consulté l'annexe 6 du même document. Le tableau intitulé « Maîtrise des langues par la population de la Fédération de Russie » présente la liste des langues, au nombre de 277 (certaines langues apparaissent sous plusieurs dénominations), y compris le russe, accompagnées du nombre de locuteurs de chaque langue. Si l'on additionne les locuteurs de ces langues, on arrive au chiffre de 171,7 millions : il est supérieur de 30 millions au chiffre de la population, ce qui s'explique par les doubles comptes dus aux personnes ayant dans leur répertoire linguistique plusieurs langues, autrement dit plurilingues. Dans le cas de la Russie actuelle le plurilinguisme est donc massivement présent.

La nationalité mariée et la langue mariée en Russie

D'après le Recensement de 2010, annexe 7 « Composition nationale de la population dans les sujets de la Fédération de Russie », la situation en Mari El est la suivante :

	Nombre	Part du total (%)
Population totale de la république de Mari El	696 495	
Personnes qui ont déclaré une nationalité	662 330	100
Russes	313 947	47,4
Maris	290 863	43,9
• Maris	267161	96,47
• Maris des montagnes	23 502	3,5
• Maris des prairies	200	0,03
Tatars	38 357	5,8
Tchouvaches	6 025	0,9
Ukrainiens	3 601	0,6
Oudmourtes	1900	0,3
Autres	7 637	1,1
Personnes qui n'ont déclaré aucune nationalité	34 129	

⁵⁸«Мы, многонациональный народ Российской Федерации,...».

Dans la même annexe, on découvre qu'une part importante des Maris résident en dehors de leur république d'origine, dans les zones frontalières avec la République de Mari El : au Bachkortostan, au Tatarsatan, en Oudmourtie, en Tchouvachie, régions de Perm, de Kirov, ainsi que dans les régions de Nijni Novgorod, d'Ekaterinbourg, dans le district autonome de Khanty-Mansiïsk :

Nom du sujet fédéral	Nombre total de la population du sujet fédéral	Nombre de personnes qui ont déclaré une nationalité	Nombre de personnes qui se sont déclarées Maris
République de Bachkortostan	4 072 292	3 974 720 (100%)	103 658 (2,6%)
République de Tatarsatan	3 786 488	3 780 436 (100%)	18 848 (0,5%)
République d'Oudmourtie	1 521 420	1 466 623 (100%)	8 067 (0,6%)
République de Tchouvachie	1 251 619	1 203 550 (100%)	3 648 (0,3%)
Région de Perm	2 635 276	2 515 738 (100%)	4 121 (0,2%)
Région de Kirov	1 341 312	1 305 727 (100%)	29 598 (2,3%)
Région de Nijni Novgorod	3 310 597	3 268 248 (100%)	6 415 (0,2%)
Région d'Ekaterinbourg	4 297 747	4 064 769 (100%)	23 801(0,6 %)
District autonome de Khanty-Mansiïsk	1 532 243	1 430 105 (100%)	7 289 (0,5 %)
Autres			51 297
Total			256 742

Les personnes qui se sont déclarées comme Maris, résidant en Mari El (290 863) et en dehors de la République de Mari El (256 742), sont au nombre total de 547 605.

Ces données ont l'inconvénient de ne rien dire des compétences linguistiques des personnes. Potentiellement, on pourrait supposer que les personnes se déclarant de nationalité marie, qu'elles résident sur le territoire de Mari El, ou ailleurs, sont mariphones. Mais l'annexe 6 intitulée « Maîtrise des langues par la population de la Fédération de Russie » dément cette conclusion. En réalité, seules 388 378 personnes se déclarent mariphones.

La non-correspondance entre la nationalité et la langue maternelle

Lors du Recensement 2010 le Goskomstat a mené une étude sur la correspondance entre la nationalité déclarée et la langue maternelle.

93,8 % de la population (y compris les Russes) a déclaré, en tant que langue maternelle, la langue correspondant à sa nationalité. 5,7 % de la population non russe (c'est-à-dire ayant déclaré une autre nationalité) a choisi la langue russe en tant que langue maternelle et non pas la langue correspondant à la nationalité déclarée. Ce pourcentage moyen recouvre des réalités très diverses : la part de non-correspondance monte jusqu'à 40 % chez les Komis, 38 % chez les Oudmourtes, 35 % chez les Mordves, 29 % chez les Tchouvaches, 20 % chez les Tatares. Il est de 25 % chez les Maris.

Cette non-correspondance va à l'encontre de l'idée courante en Russie selon laquelle la langue est le principal critère de l'appartenance nationale. C'est peut-être le signe d'une évolution en cours vers une définition de la nationalité plus proche de la conception française.

Nous trouvons confirmation de cette évolution dans une autre série de chiffres : entre les recensements de 2002 et de 2010, la part des mariphones déclarés sur les Maris déclarés est passée de 80,7 % à 70,9 %, soit une chute de presque 10 points⁵⁹.

Année de Recensement	2002 ⁶⁰	2010
Nombre de personnes qui se sont déclarées Maris	604298	547 605
Nombre de personnes qui se sont déclarées mariphones	487 855	388 378
Part des mariphones	80,7 %	70,9 %

5.2. La France, un État plurilingue

La politique linguistique de la France peut, à certains égards, être vue comme l'inverse de celle de la Russie. Du point de vue constitutionnel, en ne reconnaissant qu'une seule langue officielle (le français), la France est monolingue.

Il faut néanmoins noter que cet apparent monolinguisme officiel ne date que de 1992 (modification de la Constitution pour l'adapter à la ratification du traité de Maastricht) : « La langue de la République est le français »⁶¹.

Guy Carcassonne fait remarquer que cet article n'impose pas le monolinguisme à l'ensemble de la population : « si la langue de la République est le français, seule la langue de la République, c'est-à-dire de l'ensemble des autorités et institutions qui l'incarnent, est

⁵⁹ Si, en 2010, 80,7 % des Maris se déclarent mariphones, on en déduit que 29,3 % sont non-mariphones. Ce pourcentage inclut les 25 % de russophones mentionnés au paragraphe précédent, auxquels s'ajoutent des locuteurs d'autres langues.

⁶⁰ Recensement de 2002, URL : <http://www.perepis2002.ru/index.html?id=17>, consulté le 12 octobre 2014

⁶¹ Constitution de la République française. Article 2. URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000571356&dateTexte=vig>, consulté le 11 octobre 2014

le français » (1998 : § 38). Autrement dit, cet article ne s'applique pas à l'usage des langues par les citoyens en dehors de leurs relations avec les « autorités et institutions ».

Plus récemment, un autre article linguistique a été introduit dans la Constitution française pour parler cette fois des langues régionales : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France »⁶². Ces langues ne sont pas considérées comme outils de communication, mais uniquement à travers leur intérêt historique, culturel, patrimonial. Il ne s'agit donc pas de la reconnaissance constitutionnelle du multilinguisme ou du plurilinguisme.

Il est important de noter que les dispositions de la Constitution française n'interdisent pas l'existence de lois et de règlements favorisant l'usage de langues autres que le français dans l'enseignement et dans les médias (voir partie II).

En France, le multilinguisme n'est pas considéré comme souhaitable. Le monolingue reste souvent une valeur fondamentale. Le Français se voit comme monolingue et considère le monolingue comme supérieur au multilinguisme/plurilinguisme. La version préliminaire du rapport Bénisti (2004) est un symptôme de l'idéologie linguistique française qui exclut le multilinguisme/plurilinguisme et promeut le monolingue comme idéal social.

Jean-Michel Éloy parle des trois obstacles à une éducation bilingue, qui sont d'ordre idéologique, social et institutionnel. Selon lui, le plurilinguisme va à l'encontre d'une idée reçue selon laquelle pour bien maîtriser le français il faut éviter la pratique des autres langues (obstacle idéologique). Certains groupes sociaux tirent leur pouvoir de la connaissance d'une variété savante du français et ces groupes craignent d'être concurrencés par de nouvelles élites plurilingues (obstacle social). On doit considérer la parfaite égalité de toutes les langues comme un principe humaniste fondamental. Or cette égalité n'est pas respectée dans la pratique des institutions françaises, en particulier l'école (obstacle institutionnel) (Éloy 2006 : 41).

Cette vision de la société française comme monolingue apparaît comme irréaliste et sans rapport avec la réalité observée par les chercheurs. Pour connaître la situation réelle, l'enquête Famille de 1999 donne une image du multilinguisme dans la population française.

⁶² Constitution de la République française. Article 75-1. URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000571356&dateTexte=vig>, consulté le 11 octobre 2014

L'enquête Famille a été menée en même temps que le recensement de mars 1999. 380 000 personnes adultes résidant en métropole ont été interrogées sur leurs pratiques linguistiques. Cette étude a été réalisée par l'Insee et l'Ined avec le concours financier de la DGLFLF après une enquête préparatoire menée en 1992 sur un échantillon de 5 300 parents d'élèves (Héran,1993). Elle représente la première étude statistique publique française sur l'usage des langues qui ait concerné une part aussi importante de la population.

Comme les questions sur les langues parlées étaient ouvertes, « *pas moins de 6 700 intitulés de langues et de parlars ont été ainsi déclarés, correspondant à près de 400 langues identifiées dans le répertoire mondial du Summer Institute of Linguistics. Les dix langues les plus fréquentes dans l'enfance sont citées par les deux tiers des répondants, tandis qu'à l'opposé une foule de langues n'en regroupent qu'une poignée* » (Deprez, Filhon, Héran, 2002).

Les résultats de cette enquête témoignent de l'existence d'un multilinguisme réel dans la population française.

La déperdition de l'usage des langues familiales

L'objectif essentiel de l'enquête était de calculer le taux de transmission et d'usage des langues dans le milieu familial d'une génération à l'autre.

Cette enquête apporte des résultats suivants :

26 % des adultes ont déclaré avoir été confrontés dans la petite enfance à une autre langue que le français : pour moitié une langue étrangère, et pour moitié une langue régionale. Sur ces personnes seuls 35 % ont transmis la langue à leurs enfants. Ces chiffres montrent un fort recul dans la transmission des langues d'une génération à l'autre.

Actuellement, un adulte sur cinq déclare tenir parfois une conversation avec des proches dans une autre langue que le français. Sur ces 20 % d'usagers, 15 % citent une langue étrangère et seulement 6 % une langue régionale. « *Alors que les langues régionales ont été transmises par les parents aussi souvent que les langues étrangères, leur usage est loin d'être aussi fréquent. D'une part les langues régionales qui ont été reçues sont beaucoup plus rarement utilisées que les langues étrangères : 37 % de ceux à qui leurs parents ont parlé une langue régionale dans leur enfance la parlent parfois aujourd'hui, contre 66 % pour les langues étrangères. D'autre part, la moitié des personnes qui disent parler une langue étrangère ne l'ont pas reçue de leurs familles, contre moins de 20 % des utilisateurs de langues régionales* » (Clanché, 2002).

L'usage des langues régionales, en particulier, est marqué par l'âge et par la catégorie socioprofessionnelle. L'usage est plus fréquent chez les personnes nées avant 1940 et chez les agriculteurs que chez les cadres.

Le paysage linguistique dans le Nord-Pas de Calais-Picardie

Dans les cinq départements du Nord de la France (4 232 662 habitants de plus de 18 ans), l'enquête a touché 29 010 personnes, soit 1 personne sur 126 dans le Nord, 1 sur 157 dans la Somme, 1 sur 175 dans le Pas-de-Calais et dans l'Oise et 1 sur 207 dans l'Aisne. Ils ont rempli, comme les autres personnes concernées par le sondage dans toute la France, un bulletin complémentaire incluant un volet spécial « Transmission familiale des langues et des parlers ».

Les résultats :

Au total, près d'un tiers (29,9 %, soit 1 265 000 personnes) des habitants des régions Picardie et Nord Pas-de-Calais ont déclaré avoir entendu leurs parents parler une autre langue que le français ou qu'il leur arrive actuellement de parler une ou plusieurs autres langues.

Plus de 130 langues sont présentes à côté du français dans le nord de la France. Comme ailleurs dans l'Hexagone, ces 130 langues comprennent les langues régionales et les langues apportées par les migrants. Dans le nord de la France il y a deux langues régionales : le picard et le flamand. Parmi les langues des migrations dominant l'arabe, le portugais et le polonais.

Chaque département a son propre paysage linguistique. Les auteurs de l'analyse de l'enquête de la situation linguistique de nord de la France (Blot D., Eloy J.-M., Rouault T. 2004), en parlant de la structure de la richesse linguistique, distinguent deux facteurs importants. D'abord, le « volume » de la richesse linguistique qui est déterminé par la présence et la vitalité des langues régionales. Ensuite, la « diversité » des langues, facteur qui est liée à l'histoire de migrations.

Département	Somme ⁶³	Pas-de-Calais	Nord	Oise	Aisne
Personnes concernées par une autre langue que le français ou par plusieurs langues (%)	41,9	35,2	29,9	25,0	15,2
Personnes concernées par le picard (%)	27,3	22,2	10,0	3,7	2,7
Nombre de langues recensées	77	47	105	95	36

Ils ont constaté la présence de deux langues régionales (le picard et le flamand) dans les cinq départements du nord de la France, avec une prépondérance significative du picard, ce qui est d'ailleurs un résultat attendu. Par exemple, dans la Somme où 41,9 % des personnes sont concernées par d'autres langues que le français, 27,3 % le sont par le picard (de façon plus au moins active).

Chaque catégorie sociale apporte sa pierre dans le « volume » du paysage linguistique d'un territoire. Ainsi, si 11,9 % du total des habitants de la région Nord-Pas de Calais-Picardie de plus de 18 ans déclarent être concernés par l'usage du picard, leur répartition par catégories socioprofessionnelles est la suivante :

Catégories socioprofessionnelles :	Part approximative (%) ⁶⁴ :
Agriculteurs	9
Indépendants	4
Cadres ou professions intellectuelles supérieures	4
Professions intermédiaires	12
Employés	25
Ouvriers	38
Sans activité	8

Néanmoins, il faut noter que les cadres sont proportionnellement plus nombreux (3,7 %) que les ouvriers (3,5 %) à déclarer parler picard.

Il y a plus d'usagers du picard chez les personnes âgées que chez les jeunes. Entre les plus de 60 ans et les moins de 25 ans la proportion de locuteurs est divisée par 2,4 pour le picard.

Ces caractéristiques expliquent la forte perte dans le « volume » du picard durant le siècle dernier.

⁶³ Note de lecture : « Dans la Somme la forte présence du picard et des langues d'immigration porte la proportion de personnes concernées à 41,9 % avec 77 langues recensées ». Blot, Eloy, Rouault, 2004

⁶⁴ En partie recalculée d'après les graphiques illustrant l'article.

Conclusion

Dans cette partie nous avons étudié le rapport entre langue et ethnicité. Dans le cas du picard, la langue régionale existe en dehors de l'ethnicité. Le seul lien qui existe en France est entre langue et nationalité française.

Dans le cas du mari, dans le contexte de la Russie, la langue est considérée comme concourant à la notion d'ethnicité. Néanmoins, aujourd'hui en Russie le lien entre langue et ethnicité s'affaiblit. Le taux de non-correspondance entre langue et ethnicité augmente d'un recensement à l'autre.

Paramètre	Langue régionale/minoritaire	Ethnicité
picard	+	-
mari	+	+

Chapitre 6. Les dynamiques diglossiques

Dans cette partie de la thèse, nous nous intéressons aux fonctions sociales des langues au sein de leur territoire historique et/ou administratif : le picard dans les Hauts-de-France et le mari en Mari El.

Dans les deux cas le picard et le mari se trouvent en situation de contact avec d'autres langues, principalement, respectivement, avec le français et avec le russe.

Dès la première approche des deux terrains, l'existence de rapports de diglossie dans la répartition fonctionnelle entre le picard et le français d'une part, et entre le mari et le russe d'autre part, apparaît comme une évidence. Néanmoins, les modalités de la diglossie sont différentes dans les deux situations.

6.1. La notion de diglossie

Sans vouloir faire un trop long rappel historique de l'apparition et de l'évolution du concept de diglossie dans les études sociolinguistiques, il nous paraît important de nous référer à l'article de C.A. Ferguson « Diglossia » (1959) : « *Dans de nombreuses communautés linguistiques, deux variétés ou plus de la même langue sont utilisées par certains locuteurs dans des circonstances différentes. Le cas le plus connu est peut-être l'utilisation de la langue standard et du dialecte régional, par exemple en italien ou en persan, où de nombreux locuteurs parlent le dialecte local à la maison ou avec des membres de la famille ou des amis issus de la même aire dialectale, mais utilisent la langue standard pour communiquer avec des locuteurs d'autres dialectes ou pour parler en public. (...) La présente étude s'intéresse particulièrement à un cas particulier de standardisation où deux variétés d'une langue coexistent dans la communauté, chacune ayant un rôle précis à jouer. (...) (Les termes « langue », « dialecte » et « variété » sont employés ici sans définition précise. On espère que l'usage que nous en faisons sera suffisamment conforme à l'usage établi pour éviter toute ambiguïté dans notre propos. (...)) Enfin, on n'essaiera pas, dans le cadre de cet article, d'examiner les situations analogues où deux langues distinctes (apparentées ou non) sont utilisées concurremment au sein de la communauté linguistique, chacune jouant un rôle clairement défini* »⁶⁵ (pp. 332-333).

⁶⁵ « In many speech communities two or more varieties of the same language are used by some speakers under different conditions. Perhaps the most familiar example is the standard language and regional dialect as used, say, in Italian or Persian, where many speakers speak their local dialect at home or among family or friends of the same dialect area but use the standard language in communicating with speakers of other dialects or on public occasions. (...) [T]he present study seeks to examine carefully one particular kind of standardization where two varieties of a language exist side by side throughout the

En nous référant à l'article de Ferguson (1959) nous proposons de caractériser la situation de coexistence du picard avec le français comme une diglossie « fergusonienne ». En effet, Ferguson intègre dans sa définition de la diglossie l'existence d'une *relation génétique* entre les deux variétés linguistiques en présence, l'une étant la variété « basse » et l'autre étant « haute » : Ferguson les désigne comme « deux variétés d'une langue [qui] coexistent dans la communauté ».

En revanche, pour qualifier la nature des contacts de langues non-apparentées, ce qui est la situation du mari en contact avec le russe, nous proposons de parler de diglossie « fishmanienne » en nous référant à l'article de Fishman (1967). En effet, Fishman élargit la notion de diglossie : « [i]l distingue d'abord entre le bilinguisme, fait individuel, qui relève de la psycholinguistique, et la diglossie, phénomène social, puis ajoute qu'il peut y avoir diglossie entre plus de deux codes et, surtout, que ces codes n'ont pas besoin d'avoir une origine commune, une relation génétique » (Calvet 2015 : 37).

Il y a donc une situation de « diglossie » quand il y a une répartition fonctionnelle claire et nette entre deux variétés linguistiques génétiquement apparentées *ou* entre deux langues différentes au sein d'une même communauté. « Par exemple, la variété ou la langue A (dite encore "haute") peut être affectée traditionnellement aux discours publics de type formel (administratif, religieux...) et la variété ou la langue B (dite encore "basse") aux échanges « ordinaires » (Boyer 1991 : 93).

6.2. Le picard : une diglossie « fergusonienne »

À propos du picard, Éloy écrit qu'« [i]l n'y a rien d'original à affirmer que ce que nous avons vu naître vers le 13^e siècle dans le parler, et que nous voyons prendre corps au 17^e siècle dans la littérature, à savoir ce rapport inégal entre le français central et les formes régionales, c'est un rapport de diglossie » (1997 (A) : 72).

Carton décrit ainsi la situation du picard, quoiqu'il n'utilise pas le terme de diglossie : « [d]epuis le XIX^e siècle, l'école et la caserne ont fait reculer la pratique dialectale. Dans les années 80 [...] [l]e picard, dialecte proprement dit, a pratiquement disparu, mais il ne faut pas en déduire l'absence de toute pratique dialectale » (1990 : 609-610). Pour décrire la situation sociolinguistique du picard, il propose une typologie à

community, with each having a definite role to play. (...) (The terms 'language', 'dialect', and 'variety' are used here without precise definition. It is hoped that they occur sufficiently in accordance with established usage to be unambiguous for the present purpose. (...) Finally, no attempt is made in this paper to examine the analogous situation where two distinct (related or unrelated) languages are used side by side throughout a speech community, each with a clearly defined role) » (332-333).

quatre niveaux, qui montre que la situation dans la Picardie linguistique n'est pas une simple coexistence de deux variétés linguistiques, mais une hiérarchie complexe d'usages existant en synchronie :

« 1. français commun (*langue*)

2. français régional, *mélange à dominante de français commun, qui pour un picard est le français tout court (un mot, un tour, un vocalisme apparaissent dans un énoncé tout à fait français par ailleurs)*

3. français dialectal (*local*), *mélange à dominante dialectale propre à un « petit pays » : les éléments dialectaux sont nombreux et/ou frappants (c'est ce qu'on appelle au sud parler picard, au nord parler chtimi*

4. *ancien patois de village, figé et condamné à terme, survivance isolée d'un groupe social restreint (avec systèmes phonologique et morphologique déterminés, lexique en partie propre, etc. ...)* » (*ibidem* 610).

Nos enquêtes nous ont permis de constater que les rapports diglossiques « picard vs français », projetés en forme de hiérarchie par Fernand Carton (1990), sont toujours en vigueur, mais aussi que les corrélations entre les niveaux de la hiérarchie, ainsi que les rapports entre les formes de langues à chaque niveau, sont en évolution.

6.2.1. Le français occupe systématiquement le haut de la hiérarchie dans les rapports « picard vs français »

Toute pratique picardisante semble avoir un statut social inférieur par rapport à l'usage du français standard.

De nombreux exemples en parlent :

Entretien 7 <FRA> : comme dans de nombreux autres cas, pour réussir socialement, ou pour exercer un métier honorable, il fallait parler en bon français. Le rôle des parents a été important, leur désir de voir leurs enfants faire un autre métier qu'eux (qui exerçaient souvent un métier ouvrier) et le rôle de la langue a été très important (93-99, 105). Entretien 8 <MAR> : cite l'exemple de sa grand-mère paternelle, maire du village, qui devait bien parler, sous-entendu en français (112-113). Entretien 9 <REG> : cite le cas de ses parents, son père professeur de mathématiques, qui faisaient tout pour parler le mieux possible français (58-61).

Aujourd'hui, on note chez certains acteurs sociaux une volonté (sans beaucoup d'espoir !) de conforter la situation du picard. <FRA> explique qu'il est devenu acteur amateur et auteur de ses pièces de théâtre par volonté de corriger cette « infériorité » sociale du petit peuple, simples ouvriers mais souvent des personnes admirables. L'idée des spectacles de <FRA> est de représenter ces gens simples comme des acteurs indépendants et importants de la société actuelle et moderne (130-133).

On peut observer un objectif similaire dans l'entretien 9 <REG>, qui a l'ambition de faire un picard « classieux », de faire de la langue qu'il a entendue auprès de ses grands-parents « un outil de communication à part entière » (185-188).

L'idée que le patois gêne l'apprentissage du français est toujours courant au début du XXI^e siècle : entretien 8 <MAR> (6-8), entretien 11 <NIC> + <GER> 500, 502-511, 526-528, entretien 12 <CAT> (38-41), entretien 13 <SYL> (118-119, 126-128, 146-147, 182-184, 186). Des mauvaises performances en français entraîneraient des difficultés dans l'ascension sociale : entretien 11 <NIC> (+<GER>) (298-299, 500, 502-506).

Les locuteurs des deux parties de la Picardie linguistique sont conscients de l'absence de politique linguistique.

L'idée générale est que la langue picarde n'est pas mise en valeur par la région Picardie : entretien 1<PMA> (118-119). Encore moins dans l'ancien Nord-Pas de Calais : entretien 7 <FRA> (383-384). Ce qui parle de l'absence de la politique linguistique en faveur du picard au niveau régional.

D'où notre première conclusion : la diglossie – tout comme il y a trente ans – est très présente.

6.2.2. Le retrait progressif des pratiques picardisantes des « lieux d'usage » considérés autrefois comme naturels ou traditionnels

Nous envisageons le lieu comme un repère commode, qui nous est donné par la réalité de l'organisation de la vie sociale. Néanmoins, « *les lieux ne sauraient en eux-mêmes avoir la moindre valeur explicative. L'observation des pratiques liées aux lieux appelle une étude de rituels localisés dans des sites sociaux, dont le sens s'éclaire des représentations de langues qui les mettent en scène. Peut-être l'importance de cette*

localisation dans des rituels est-elle un trait particulier du statut actuel [d'une langue] » (Eloy 1992 : 255, à propos du picard).

Nous envisagerons successivement deux oppositions : « ville » vs « village » et usage formel vs informel.

Première opposition : « ville » vs « village ». Le partage des langues selon le zonage administratif du territoire

Nos témoins se rappellent encore eux-mêmes avoir entendu le picard comme langue de communication quotidienne dans les quartiers populaires des villes, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Entretien 6 : <HEN> (2-16) se rappelle des années soixante-soixante-dix où Wazemmes, quartier populaire de Lille, était encore patoisant. Même chose à Amiens : entretien 1 <PMA> (195-205), le témoin présente le quartier Saint-Leu comme un quartier picardophone ; pourtant, dans le même passage il se corrige et parle de ce quartier en le considérant comme la « mémoire picarde ». Autrement dit, le quartier Saint-Leu se transforme en un quartier conservatoire des souvenirs d'antan où on entendait parler picard au quotidien, mais qui n'est plus un quartier picardophone que dans les souvenirs.

Les nouvelles générations préfèrent éviter de parler picard, ou de laisser échapper le moindre *schibboleth* qui pourrait les signaler comme « picardophones », ce qui signifierait directement être porteur d'un signe d'infériorité culturelle – surtout en ville, qui est considéré comme un lieu « bourgeois » : <NIC> (+<GER>) (282-284, 305-308), à l'encontre des villages « populaires » : <NIC> (+<GER>) (108-109, 111-112, 138-144, 305-308, 411-412, 417-419). Ces témoins renvoient même au « village » la responsabilité de sauvegarder le picard. D'après plusieurs témoins, la revitalisation des villages permettrait la revitalisation du picard⁶⁶.

Le rôle positif du village comme lieu de maintien de la culture traditionnelle est aussi évoqué dans l'entretien 1 <PMA> (87-92, 135-154). <PMA> parle des villages, où les terrains de jeux et sports traditionnels favorisaient l'usage et même l'enrichissement de certains registres de la langue (<PMA> parle du registre argotique-populaire). Aujourd'hui, selon le témoignage de <PMA>, les jeux traditionnels picards sont remplacés par des jeux internationaux (football, etc.), ce qui se fait non seulement au détriment des jeux, mais

⁶⁶ Ici se pose la question de la notion de « village » en tant que mode d'organisation de la vie sociale en France en XXI^e siècle. Même si le terme de « village » est encore couramment utilisé par nos témoins, il nous semble évident que son contenu n'est plus celui du milieu ni même de la fin du siècle précédent. Voir à ce sujet Jean-Pierre LE GOFF, *La fin du village. Une histoire française*. Paris : Gallimard, 2012.

aussi de l'usage des langues régionales. Selon <PMA> le phénomène de globalisation a ainsi un impact sur la culture régionale. Pour le militant qu'il est, <PMA> voit son rôle de « rapporteur » de la culture régionale chez les jeunes, via le travail d'explication il voudrait trouver le moyen d'assurer la coexistence entre la culture régionale et la culture internationale, alors que cette dernière a tendance à devenir hégémonique.

Si, dans l'imaginaire, le « village » devient ainsi le lieu de sauvegarde du picard, nos enquêtes et observations de terrain nous permettent de dire que le « picard de village » (ou « patois de village » : c'est le niveau 4 chez Carton, 1990), dont la situation était déjà condamnée selon Fernand Carton il y a quelques décennies, semble être éteint avec la disparition de personnes de la génération de Léopold Devismes⁶⁷ : son décès en 2014 peut être considéré comme symbolique, marquant la fin d'une époque où le picard était familier au quotidien. En revanche, en nous appuyant sur nos enquêtes, nous constatons que les niveaux 2 et 3 (respectivement, « français régional » et « français dialectal » selon Carton 1990) sont encore visibles et audibles sur le terrain.

Dans le cadre de cette recherche, nous n'avons pas envisagé une étude des aspects proprement linguistiques du picard. Néanmoins, nous voudrions avancer une hypothèse de travail. Ce que l'on considère aujourd'hui comme « le picard » est fortement dominé par le français. Ce n'est pas autre chose que le « français dialectal », selon Carton (1990). Pendant nos enquêtes nous avons sollicité les réponses en picard ou des conversations libres en picard. Les quelques échantillons recueillis à l'oral montrent que ce que les témoins considèrent comme « picard » est plutôt une alternance codique avec une forte interférence du français. Pour citer un exemple, enquête 12 <CAT> : 262-264, 266-268, 277, 279, 281, 284-289.

Nous considérons ici qu'il est utile de distinguer deux codes : oral et écrit. Si, dans le code oral, surtout en version spontanée, les « picardophones » utilisent en abondance l'alternance codique, dans le code écrit on observe une tendance à un « retour aux sources » du picard, avec une volonté, souvent non déclarée, d'élaboration d'un picard « pur ». Les témoins fortement liés au picard de par leurs activités militantes ou professionnelles sont très conscients du phénomène de l'alternance codique, qu'on appelle familièrement la « *dravie* ». Par exemple, enquête 5 <REN> : 7-12, 19-20, 57-61, ou

⁶⁷ Reportage de France 3 Picardie du 04/07/2008 sur Léopold Devismes, conteur et écrivain, né en 1912 à Bouillancourt-sous-Miannay, mort en 2014. URL : <http://france3-regions.blog.francetvinfo.fr/picardie-ech-erlage/2012/11/22/leopold-devismes-chint-ans-incomparable-memoire-de-la-langue-picarde.html>

enquête 9 <REG> : 208-212. Contrairement à la vision « profane » : enquête 8 <MAR> : 133-154.

Deuxième opposition : usage formel vs informel. Le partage fonctionnel des langues

Malgré la quasi-absence de politique linguistique en faveur du picard, nous pensons possible de distinguer entre un usage formel et un usage informel du picard.

Nos témoins, au titre de l'usage formel, mentionnent la présence modeste du picard à la radio (entretien 11 <GER> (311-312)), la présence d'une importante production littéraire (entretien 7 <FRA> (85-86), 23, entretien 9 <REG> (398-399), entretien 10 <JLU> (7-18)), et la présence sur l'internet (entretien 13 <SYL> (62-63, 205). Ils parlent des soirées théâtrales patoisantes, ainsi que de leurs propres interventions périscolaires (entretien 4 <JUL> (26-28), entretien 8 <MAR> (164-173), entretien 11 <NIC> (16-19).

Dans le cadre de l'usage formel du picard, les entretiens n° 2-5 sont intéressants à analyser. Les quatre témoins sont des comédiens-marionnettistes, soit débutants, soit confirmés, exerçant professionnellement au théâtre de Marionnettes Chés Cabotans d'Amiens. Tous quatre sont persuadés que leur théâtre est un lieu de promotion et de propagation de la langue et de la culture picardes (entretien 2 <MAS> (32-34), entretien 3 <DAM> (44), entretien 4 <JUL> (36-39), entretien 5 <REN> (64-65)). Leur conviction à propos de la langue régionale est fortement ancrée : « [il faut vraiment apprendre le picard parce que c'est] une langue » (<MAS> 13-14) ; « langue régionale qui est vraiment appréciée de tout le monde » (<DAM> 38-39, 50) ; « il y a toute une nouvelle génération qui s'y remet [...] il y avait un petit peu un trou entre une génération qui arrivait à la soixantaine d'années et puis e_ / et puis maintenant il y a des jeunes qui arrivent » (<JUL> 29, 32-33) ; « ce n'est pas pour le sauvegarder puisqu'il [le picard] est toujours vivant » (<REN> 65). La tonalité positive et optimiste de ces quatre entretiens tranche nettement avec tout le reste de notre corpus. Pourquoi cette conviction, chez ces acteurs, sur la vitalité du picard ?

Pour tenter de répondre à cette question nous rapprocherons leurs convictions exprimées en tant que professionnels avec ce qu'ils disent de leur usage du picard dans la vie courante. <MAS> (10-12) : ses parents parlaient très peu picard au quotidien, mais pour l'utiliser au théâtre il lui a fallu « [se] peaufiner », apprendre à le parler correctement. <JUL> (4-6, 42-43) et <REN> (7-8, 12, 19-20) disent nettement qu'on ne parle pas picard dans la vie de tous les jours, mais ils « patoisent » – « mélangent du français et du picard ». Leurs témoignages montrent deux choses : d'abord, que le picard est d'un usage très limité

au quotidien par rapport au français ; ensuite, que ces acteurs socio-culturels, dont la vie professionnelle est directement liée à l'usage du picard, évaluent son statut différemment des locuteurs « profanes ». À notre connaissance, le théâtre de Chés Cabotans est l'un des rares endroits où la charge économique du picard pèse avec autant de force sur l'imaginaire linguistique des acteurs sociaux. En même temps, on peut voir que la diglossie français-picard peut changer de polarité, ne serait-ce que pour un temps limité : chez les comédiens le temps de leur activité professionnelle, chez les spectateurs pour la durée d'un spectacle. Précisons quand même que l'usage du picard dans des lieux publics comme le théâtre de marionnettes reste très marginal, ou « aléatoire » (entretien 8 <MAR> (158-161)).

Quant à l'usage informel, il est cantonné au cercle familial, à celui des amis et des connaissances : entretien 1 <PMA> (189-205), entretien 11 <NIC> (+<GER>) (326-332), entretien 13 <SYL> (115-117). La tradition des cafés de quartier comme lieu d'usage informel du picard semble être très ancrée dans les mœurs locales : entretien 6 <HEN> (165-166, 168-170), entretien 13 <SYL> (194-198), mais il semble qu'elle aussi soit en passe d'être reléguée dans la catégorie des souvenirs d'antan.

6.2.3. Les difficultés de l'étude de terrain et la stigmatisation

En tant qu'observatrice et chercheuse étrangère, lors de nos premières approches du terrain, nous avons éprouvé quelques difficultés à cause de la rareté, du manque de visibilité, voire de la discrétion des manifestations picardisantes « formelles » qui sont souvent organisées à l'écart des lieux fréquentés, dans des villages ou des quartiers reculés. Quant aux pratiques informelles du picard, elles ont lieu dans l'intimité, à l'abri des regards étrangers. Selon les témoins, pour se « lâcher » (sous-entendu en picard), « il faut être respecté » (entretien 1 <PMA> :170-172), « être avec les gens de ma tribu » (entretien 9 <REG> :155-156), « il faut une certaine connivence avec les gens » (entretien 11 <NIC> : 515-518).

Comment les gens originaires du Nord-Pas de Calais-Picardie expliquent-ils les raisons pour lesquelles ils ne veulent pas montrer leur compétence en picard ? Les réponses de nos témoins convergent pour désigner une forte stigmatisation intériorisée par toute une population : de peur d'être « moqué par les Parisiens » (entretien 6 <HEN> :119), de peur de passer « pour la basse classe » (entretien 13 <SYL> : 176, 178-181), pour un « *babache* » (en picard : attardé mental), pour quelqu'un qui vient d'un milieu social défavorisé (entretien 11 <NIC>(+<GER>) : 295, 407) ; parce que le picard c'est « le parler

des ouvriers » (entretien 6 <HEN> : 156), « ce n'est pas beau » (entretien 12 <CAT> : 167, 340), etc. Selon <PMA> (entretien1) il y a encore tout un travail à faire pour que les jeunes soient fiers et n'aient pas honte de leur culture et de leur langue (75-85).

Landrecies (2001 (A) : 196-217) a mené une enquête sur les représentations épilinguistiques des stagiaires de l'enseignement en matière d'accent régional. L'enquête comportait sept questions ; l'une d'elles consistait à demander aux enquêtés de faire une liste de substantifs et d'adjectifs, ainsi que les associations spontanées caractérisant l'« accent du nord ». Sur 196 réponses, 115 comportent des vocables négatifs (58,5 %), 68 (34,5 %) sont positives, et 13 (6,5 %) sont neutres. *« La subdivision esthétique, particulièrement nourrie, provoquait un certain saisissement à première lecture : 'grossier', 'moche', 'affreux', 'brutal', 'craché' pour n'en citer que quelques vocables. L'aspect social n'était pas en reste : 'vulgaire', 'beauf', 'prolo', 'misérabilisme'... et le jugement normatif portait en quelque sorte le coup de grâce : 'déformé', 'dégénéré', 'risible'... Les items positifs renvoyaient essentiellement aux notions d'identités, de particularisme s'articulant fortement au patrimoine ('folklore', 'traditions'...) et à la convivialité laquelle avait partie liée au rire ('amusant', 'drôle'...), à la sociabilité ('sympathique', 'chaleur', 'chansons', 'bistrot'...) et au naturel ('naturel', 'simplicité', 'terrien'...) »* (p. 205). Au terme d'une analyse statistique⁶⁸, Landrecies estime que *« près des deux tiers de notre population caractérisent négativement l'accent. Par ailleurs, il apparaît nettement que les publics du secondaire sont bien moins dépréciatifs que ceux du primaire : moins négatifs (53 % vs 73 %) et plus positifs (15 % vs 7 %). Il y a là visiblement la capacité d'une prise de distance que confirme le fait qu'ils soient les seuls à proposer des visions nuancées, contrastées. Ces propositions ambivalentes peuvent par exemple s'énoncer dans des formulations à vrai dire un peu gauche comme : 'C'est moche mais touchant' ou encore : 'C'est assez laid mais quand même ça me fait rire' »* (ibidem 206).

Vu le caractère qualitatif et non pas statistique de nos enquêtes, nous ne pouvons pas constater si, depuis l'étude de Landrecies (2001 (A)), les attitudes épilinguistiques concernant l'influence « patoisante » sur le français ont évolué dans un sens ou dans un autre. Mais nous pouvons constater que les préjugés stigmatisants sur la langue régionale et l'accent mettent encore aujourd'hui les habitants de la région en situation d'insécurité linguistique, observable en particulier chez les plus jeunes.

⁶⁸ Par ailleurs, Landrecies prend aussi en considération la répartition géographique des établissements d'enseignement des stagiaires, les caractéristiques individuelles des stagiaires (endogène ou allogène, homme/femme, titulaires / en voie de titularisation / avoir ou non bénéficié d'une expérience professionnelle en continu, enseignant du secteur public/privé, etc.).

Néanmoins, nous observons que les représentants de la génération qui a connu l'usage du picard dans son enfance semble à l'heure actuelle très attentive au sujet de la langue régionale. Certes, ils admettent, comme leurs enfants, les rapports de diglossie entre le français « national » et le picard « régional ». Mais ils estiment aussi qu'aujourd'hui, pour valoriser la région, il faut valoriser sa culture et sa langue, qui font partie intégrante de l'identité régionale (par exemple, l'entretien 6 <HEN> : 220-222).

6.2.4. « C'est laid mais ça fait rire »

Nous souhaitons caractériser le fameux effet de « rire » des picardisants sur le picard / les discours en picard, et, éventuellement, sur les interlocuteurs picardisants, renvoyant aux notions d'identité, de patrimoine et de convivialité. À la lumière des résultats de l'enquête Landrecies (2001 (A)), intitulée « C'est laid mais ça fait rire », nous considérons que cet effet de « rire » n'est pas forcément stigmatisant.

Tous nos témoins ont une histoire ou un exemple à raconter à propos de ce rire, sans vraiment chercher les éventuelles explications de ce phénomène :

<HEN> raconte que ses enfants lui demandent de s'exprimer en patois devant leurs amis pour montrer ce que représentait le chtî d'autrefois (201-209) ; les enfants de <MAR> l'écoutent et sourient (66-67), ainsi que ses petits enfants (96-100) ;

<NIC> avoue aussi que l'irruption du picard provoque le rire. Dans sa pratique pédagogique cet effet peut être intéressant et recherché pour pouvoir libérer les enfants, pour les détendre après une journée de travail longue et difficile (77-79, 81). Puisque le picard est quelque chose de familier, de convivial (86, 132, 133-134) sans avoir vraiment de côté comique ou moqueur. <NIC> suppose que l'effet peut être lié au fait que le picard se perd et passe pour une langue presque exotique (95-97).

6.2.5. Picard et « chtî » : une diglossie enchâssée ?

Pour les habitants de la Picardie, il ne fait aucun doute que la langue régionale s'appelle le picard : entretiens : 1 <PMA> (5) ; 2 <MAS> (24) ; 3 <DAM> (7) ; 4 <JUL> (4) ; 5 <REN> (8).

Par contre, pour les habitants ou les ressortissants du Nord-Pas de Calais, les appellations admises pour la langue régionale sont les suivantes : le patois, le chtî/chtîmi, le rouchi. Le terme « picard » est encore peu utilisé dans le discours profane.

<HEN>, entretien 6, originaire du Bassin Minier, considère que sa région est repliée sur elle-même. Rien ne pouvait rapprocher les habitants du Bassin Minier des Picards de Picardie, qui était toujours considérée comme une autre région, presque une région étrangère (31, 36-38). Le même témoin parle ensuite de sa tante qui vivait à Amiens : lorsqu'elle parlait en « patois », celui-ci lui paraissait très spécifique par rapport au « chtî » ou patois du Nord. On peut ressentir une forme de stigmatisation (ou peut-être d'appréhension ?) chez ce témoin pour qui le « chtî » n'est pas une vraie langue, en particulier le sien, qui lui apparaît comme du français déformé. Il admet qu'au niveau de la syntaxe il existe peut-être encore quelques particularités, mais pas au niveau du vocabulaire, car celui-ci a été perdu, ou a été fortement influencé par le français (468-480).

<FRA> dans l'entretien 7 est encore plus catégorique que le témoin précédent sur le nom de la langue régionale. Pour <FRA> la question ne se pose même pas : ce qu'il parle est le « patois » (du Nord) et pas le « picard ». Les deux parties de la Picardie linguistique sont pour lui deux régions opposées, étrangères l'une à l'autre, non seulement par la langue, mais aussi par l'économie : les uns sont agriculteurs (« ils sont des fermiers ; ils font pousser des betteraves ») et les autres sont ouvriers d'usine (la filature, les mines) (355-358, 360-363).

Pourtant, les témoins du Nord-Pas de Calais sont tous plus au moins conscients du continuum linguistique entre les deux parties de la Picardie linguistique : <HEN> (33), <REG> (34-38), <NIC>(+<GER>) (212-216).

<REG>, par exemple, constatant que l'appellation « picard » n'est pas toujours acceptée par le grand public dans la partie Nord-Pas de Calais, se sent obligé de dire « picard-chti » pour bien dire que c'est la même chose, ou parfois même par opposition au picard du sud (169-185).

Les observations faites sur le terrain et les conversations menées avec les habitants de la région nous permettent d'avancer ici une hypothèse de travail : la situation de contact « français-picard », que nous avons caractérisée comme une situation de diglossie entre deux langues apparentées, serait compliquée par l'existence d'une *diglossie enchâssée*, « c'est-à-dire des diglossies imbriquées les unes dans les autres » (Calvet 1987 : 47), où le « chtî-picard » est emboîté dans le « picard de Picardie ». Des recherches complémentaires seront néanmoins nécessaires pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Donc, la diglossie picard-français, fortement marquée par la stigmatisation du picard, s'inscrit encore, dans l'imaginaire, dans une répartition spatiale entre ville et

village, mais cette répartition ne correspond plus à celle qu'avait pu observer Fernand Carton dans les années 1980-90. Le « picard de village » a cédé sa place au français dialectal, voire au français régional. La répartition fonctionnelle se fait de façon massive en faveur du français, tandis que le picard résiste mieux dans des lieux dédiés comme le théâtre.

6.3. Le mari : une diglossie « fishmanienne »

Comme celle du picard, la situation du mari présente toutes les caractéristiques d'une diglossie (Fishman, 1967), avec néanmoins une particularité : elle s'inscrit traditionnellement dans l'espace, avec une répartition des langues entre ville et village. Nos enquêtes nous ont permis de constater que cette bipartition était actuellement en cours de complexification. Nous formulerons ici l'hypothèse d'une diglossie présente sur tout le territoire mari, mais avec des nuances qui permettent de distinguer une organisation dans l'espace en trois ou quatre cercles concentriques. Contrairement au picard, la remise en cause de la répartition ville-village se fait aussi grâce à la progression de la langue régionale dans la ville.

6.3.1. « Le russe des villes et le mari des champs »

Nous avons établi que « [l]e village est le lieu privilégié d'expression de l'ambiance linguistique et culturelle marie », tandis que « l'usage de la langue en ville est intermittent » (Smirnova 2014 : 300-301).

La répartition spatiale traditionnelle du mari et du russe s'explique par des raisons historiques. Si les Maris et les Russes étaient dès le XVI^e siècle en relations étroites pour des raisons administratives, économiques et commerciales, les villes-enclaves entièrement russophones sont restées dans cet état jusqu'au XIX^e siècle. En revanche, les villages maris ont gardé jusqu'à la fin du XX^e siècle la réputation d'espaces majoritairement mariphones. Nos onze témoins le confirment⁶⁹. Quelques exemples :

⁶⁹ En complément, nous nous permettrons de nous appuyer sur nos souvenirs d'enfance concernant le partage de l'espace entre le russe et le mari. Pour l'enfant, né de parents maris à quarante kilomètres de Iochkar-Ola, il était encore clair dans les années quatre-vingt que l'espace « ville » était majoritairement russophone et l'espace « village » était majoritairement mariphone. Par contre, les communes urbaines (*posëlok gorodskogo tipa*) avaient une position intermédiaire. Leurs habitants pouvaient choisir leur langue de communication sans sentiment de culpabilité ou de stigmatisation : les Maris, par exemple, pouvaient parler mari entre eux et passer au russe au besoin, ou l'inverse. En général, les communes urbaines à l'époque de l'URSS étaient un véritable melting-pot de langues du fait des migrations massives, mais il nous semble que cela ne se voyait nettement que dans les territoires non-russes, où les nouveaux

Enquête 18 : 327-331 <LUD> et sa collègue <SVE> :

<SVE> *à l'époque où on était à l'école les villages maris étaient entièrement mariphones personne ne parlait russe on ne savait même pas parler russe*

<LUD> *non non bien sûr que non*

<SVE> *uniquement en mari on ne parlait que mari voilà maintenant quand on va au village les enfants à l'âge de deux-trois ans parlent déjà russe*

Enquête 15 : <MAR> 208-210 : [...] *si on se lance dans les souvenirs eh bien nous parlions mari en version parlée [le mari non soutenu] voilà nous parlions toujours mari [l'un avec l'autre] nous parlions comme nous nous savions le faire*

6.3.2. La nouvelle répartition des langues dans l'espace mari

La ville est désormais un espace où le mari et le russe coexistent. Le mari, langue minoritaire, y est aujourd'hui fortement visible et audible, à côté du russe.

En arrivant à Iochkar-Ola, on est vite submergé par de nombreux indices de visibilité du mari (voir § 3.2). Cela concerne la signalisation routière (noms des rues, places, avenues, boulevards, noms des ponts et des rivières), les monuments historiques et les plaques qui y sont apposées, la communication officielle de rue (pancartes avec des inscriptions à l'occasion d'une fête ou autre événement important au niveau régional et/ou fédéral), les enseignes des instances officielles, les panneaux publicitaires, affiches de théâtres et de salles de spectacles, les commerces et les services. À quelques exceptions près, les enseignes sont toutes bilingues (russe et mari).

Nos témoins confirment, en outre, la forte audibilité actuelle du mari en ville et surtout sa progression :

Enquête 14 : <VLA> 203-210 : [...] *je peux comparer la situation actuelle avec celle d'il y a dix ans quand j'ai déménagé ici [en ville] autrefois je rencontrais beaucoup moins de gens [en ville] qui parlaient mari dans la rue aujourd'hui sincèrement il y en a beaucoup plus / actuellement / autrefois je ne pouvais pas m'imaginer la scène suivante où les gens pouvaient parler au portable dehors [en parlant mari] / voilà eh bien moi aussi maintenant je parle mari partout sans aucune arrière-pensée sans regarder où je suis au théâtre au concert au magasin je parle mari et je n'ai pas honte de parler mari [...]*

arrivants se sentaient à l'aise pour des raisons ethniques, linguistiques, et plus généralement culturelles. À Sovetskij, dont nous sommes originaire, vivaient des Maris, des Russes, mais aussi des Géorgiens, des Arméniens, des Ukrainiens, ainsi que des Tatars et des Tchouvaches.

Enquête 23 : <IRD> 175-177, 179-180 : *maintenant même en ville on peut entendre souvent les gens parler mari l'autre politique n'existe plus aujourd'hui au contraire le peuple a commencé à vénérer sa langue moi personnellement au travail je peux parler mari au téléphone [...] [dans les magasins] si ce sont des Maris ils parlent entre eux mari mais sinon c'est sûr que la plupart du temps on parle russe*

Ainsi, aujourd'hui la langue mari a-t-elle basculé fortement vers la ville⁷⁰ et les usagers du mari en sont très conscients. Le mari a gagné droit de séjour dans la zone de la ville-centre qui lui était autrefois totalement interdite. Dans le bilinguisme russe-mari⁷¹ le russe continue néanmoins d'occuper une position prépondérante. Enfin, la stigmatisation du fait mariphone faiblit jusqu'à disparaître totalement chez certains individus :

Enquête 17 : <GAL> 67-71, 107 : *il faut parler et il ne faut pas avoir honte quant à moi je pense que je suis à l'âge où je crois qu'il ne faut plus avoir honte de parler [sa langue] autrefois quand j'étais une étudiante venue du village à la ville j'étais un peu gênée et aujourd'hui nulle part je n'hésite à parler mari avec des Maris je parle toujours mari [...] en général oui on peut entendre du mari dans la rue et aussi ailleurs [dans les instances]*

Enquête 19 : <NAT> 149-151 : *[des fois je fais des courses] à Evrospar [nom du supermarché] il y a des jeunes filles mariées elles me disent bonjour en mari on parle mari [dehors] de plus en plus la honte commence à disparaître cela nous réjouit autrefois ce n'était pas comme ça [...]*

6.3.3. Le village n'est plus de façon uniforme l'espace privilégié du mari

En nous appuyant sur ce qu'expriment nos témoins, tous originaires des villages, qui habitent et travaillent aujourd'hui à Iochkar-Ola, et reviennent régulièrement dans leur village natal, nous sommes amenée à découper le territoire de la République de Mari El de la façon suivante :

- L'espace ville-centre (Iochkar-Ola) mentionné ci-dessus ;
- L'espace « hors ville » sans distinction des types d'organisation de la vie sociale (« *posëlok* », « *selo* », « *derevnja* »).

⁷⁰ Dans les faits, la seule « ville » au sens où nous l'entendons ici est Iochkar-Ola.

⁷¹ Dans la tradition russe ce type de bilinguisme est appelé « русско-национальное двуязычие/russko-nacional'noe dvujazyčie ». Les mariphones d'origine considèrent le russe comme la langue à laquelle ils attribuent les fonctions sociales hautes et importantes, ou tout simplement la langue d'usage plus fréquent par rapport au mari.

Nous proposons de subdiviser cet espace « hors ville » en deux cercles : la « première périphérie » et la « seconde périphérie ».

La première périphérie

C'est la zone qui englobe le territoire s'étendant jusqu'à environ quatre-vingts kilomètres autour de la ville-centre. La « première périphérie » est, en quelque sorte, en continuité avec l'espace ville-centre. On y constate une visibilité et une audibilité fortes du mari. L'audibilité est d'un niveau un peu plus élevé que dans la ville-centre, ce qui est entièrement à mettre au compte des personnes d'un certain âge. En effet, on y voit un refus manifeste, surtout chez les jeunes, de l'usage du mari à l'oral au quotidien :

Enquête 21 : <JUR> né à Kolokudo dans le raïon Sovetskij (à 40-45 kilomètres de Iochkar-Ola), aujourd'hui il habite à Xanty-Mansijsk (Sibérie). Il raconte qu'il vient souvent voir sa famille dans son village natal. Il y va souvent avec sa fille (10 ans) à qui il apprend le mari. Certains membres de sa famille habitent aujourd'hui à Verx-Ušnur, *selo* situé dans le même raïon que son village natal. La spécificité de ce *selo* est que l'école secondaire porte l'appellation d'école nationale marie, mais malgré cela il constate :

41-43, 45 <JUR> *on parle russe / dans le village les gens d'aujourd'hui c'est incroyable elle [sa fille] reste perplexe je suis gêné j'ai honte devant elle [sa fille] [...] oui maintenant dans le village on a commencé à parler russe [...]*

Enquête 24 : <GLI> née à Staryj Tor"jal (village) dans le raïon Novotor"jal'skij (80 kilomètres de Iochkar-Ola), habite à Iochkar-Ola. Elle a travaillé pendant trente ans comme professeur de mari à l'école secondaire à Pekšiksola, village qui se trouve à environ 5 kilomètres de Iochkar-Ola dans le raïon Medvedevskij. Elle témoigne des changements qui se sont déroulés en trente ans devant ses yeux : le village entièrement mariphone d'il y a trente ans est devenu aujourd'hui un village russophone où seules quelques personnes âgées parlent encore mari. Un épisode dans l'entretien nous a surtout intéressée :

95-100, 102 <GLI> [...] *l'année dernière j'ai eu un cas intéressant un garçon est arrivé dans notre école en classe de huitième ils [sa famille] ont déménagé de Sernur [90 kilomètres de Iochkar-Ola] ici [à Pekšiksola] son nom de famille est Kazancev et avec lui j'ai parlé en classe en mari je ne devais rien lui expliquer en russe il comprenait tout en mari il y a longtemps que je n'ai pas été aussi heureuse quelle que soit la question que je lui posais il pouvait répondre en mari mais voilà ce qui est curieux quand il a adhéré au collectif russophone il s'est converti très vite au russe et maintenant il évite de parler mari même en classe [...] c'est très curieux même pour moi*

La seconde périphérie

C'est la zone qui succède à la première périphérie à partir de 80-90 kilomètres de Iochkar-Ola. C'est l'espace du bilinguisme mari-russe⁷² où le mari maintient encore ses positions de langue première, contrairement au bilinguisme russe-mari dans la zone de la première périphérie et dans la ville-centre (Iochkar-Ola). Le garçon dont il est question dans la citation précédente provient de cette seconde périphérie (et <GLI> observe sa « conversion » au russe à son arrivée dans la première périphérie).

Cette « seconde périphérie » est une mince bande, qui continue de rétrécir, autour de la très large bande de la « première périphérie ». Ainsi, pour étudier le bilinguisme mari-russe, Gavrilova (2014) s'est rendue au village Olory (à 106 kilomètres de Iochkar-Ola) dans le raïon Paran'ginskij. Selon Gavrilova :

«[En] 2011 dans le village Otary il y avait 847 habitants, dont 827 Maris, soit 97,6% de la population totale du village. Le reste étaient des Russes (11), des Tatars (2), 1 Biélorusse, 1 Moldave, 1 Mordve. Toutes les personnes d'autres ethnies que les Maris parlaient mari. Dans ce village la situation linguistique était caractérisée comme stable. La langue marie est considérée du point de vue fonctionnel comme langue première dans l'usage privé et dans les sphères publiques, partiellement dans l'enseignement » (2014 : 8).

Son choix de terrain s'explique par le fait que ce village porte encore « toutes les caractéristiques d'un village traditionnel mari [*традиционная марийская деревня/tradicionnaja marijskaja derevnja*] » (*ibidem*). L'étude de Gavrilova consacrée au « bilinguisme traditionnel mari » a conduit l'auteur à plus que cent kilomètres de Iochkar-Ola. Cette étude confirme nos observations et celles de nos témoins sur le caractère très étroit de la « seconde périphérie » censée conserver encore, mais de moins en moins, les traits du bilinguisme mari-russe.

Le témoignage suivant montre que dans cette seconde périphérie le mari peut être la langue véhiculaire commune aux Maris et aux non-Maris, rôle pourtant dévolu normalement au russe.

Enquête 20 : <RGA> née à Kuknur (village) dans le raïon Sernurskij (à 90 kilomètres de Iochkar-Ola), habite à Iochkar-Ola :

179-188 <RGA> [...] à propos du raïon Sernurskij voilà ce que je pourrais dire encore nous sommes originaires du selo Kuknur et là nous sommes dans la zone frontalière avec l'oblast de Kirov pour être plus précis nous habitons au village Pivlak qui est à 500 mètres de l'oblast de Kirov qui commence juste là il y a beaucoup de Russes dans cette

⁷² Selon la tradition russe on appelle ce type de bilinguisme « национально-русское двуязычие/nacional'no-russkoe dvujazyčie ».

zone autour de Kuknur il y a de tout des Russes des Tatars et tout le monde parle mari ce qui est intéressant ils ne sont pas encore russifiés le directeur du sovkhoze Assatov est Tatar et il parle mari leurs enfants parlent mari c'est curieux malgré tout le peuple mari sa force pour pouvoir « marifier » les Russes [...]

Selon nos enquêtes les raïons de la zone de « seconde périphérie » sont Morkinskij, Sernurskij, Paran'ginskij, Mari-Turekskij, Volžskij, Gornomarijskij. Mais partout on constate une tendance à la russification, ou l'inversion du bilinguisme mari-russe vers le bilinguisme russe-mari.

Le mari dans les autres républiques et oblasts de Russie : une troisième périphérie ?

Nous avons vu précédemment qu'une bonne partie des Maris déclarés vivent en dehors des frontières de Mari El. Les personnes enquêtées savent toutes que les Maris sont dispersés dans des enclaves vers l'est du pays jusqu'à l'Oural et bien au-delà. La question de l'usage des langues dans ces populations demanderait une étude particulière. Les témoignages que nous avons recueillis nous permettent d'émettre quelques hypothèses de travail :

- L'usage du mari est cantonné dans les sphères privées ;
- La vitalité du mari dans certains micro-territoires peut être très forte ;
- La présence d'autres langues dans les républiques non-russophones crée souvent des situations de tri- ou multilinguisme.

<LUD>, qui travaille à l'université, a l'occasion de rencontrer des jeunes qui viennent faire leurs études à Iochkar-Ola en provenance des zones mariphones de toute la Russie ; elle constate :

120-125 <LUD> *les Maris qui habitent au Bachkortostan si on les compare même avec ceux qui habitent en Mari El même ils ont un sentiment patriotique et l'amour de la langue maternelle encore plus forts [qu'en Mari El] et cela a eu probablement lieu à cause du fait de vivre depuis longtemps parmi d'autres peuples / je suppose*

6.4. La répartition fonctionnelle du russe et du mari

Ainsi l'ancienne répartition des langues dans l'espace (le russe en ville et le mari au village) est-elle remise en cause. Les deux langues coexistent partout, mais selon un

dosage différent selon que l'on est dans la ville-centre, la première, la seconde (voire la troisième) périphérie.

Dans la répartition fonctionnelle des langues, le mari n'est plus cantonné à la sphère privée comme c'était le cas dans les années quatre-vingt. Même si l'usage formel et informel n'est pas équilibré quantitativement, les lieux publics⁷³ où on peut entendre et pratiquer le mari sont relativement nombreux, quoique clairement délimités et identifiés comme « nationaux ». Les témoins citent la radio marie, les actualités à la télé (limitées à une demi-heure par jour), les spectacles au théâtre dramatique national mari, les concerts de variété marie dans les maisons de culture, les DVD (films, chansons). Pour lire en mari c'est la presse écrite (revues, journaux), l'internet (forums, chats, dictionnaires en ligne), les rayons de livres maris dans les librairies ou les bibliothèques mis à la disposition des mariphones. La pratique orale peut se faire à la discothèque marie, aux magasins, à l'église. Des rencontres sporadiques sont possibles dans les transports en commun ou autre. Pour apprendre le mari il existe la faculté des lettres marie ou les cours d'été à l'Université d'État et à l'école secondaire.

Comme dans le cas du picard, le rôle de l'espace « village », en tant que force majeure de maintien de la langue régionale/minoritaire, est évident, mais, aujourd'hui, il est menacé. À ce propos, les témoins expriment leurs inquiétudes. Pour en citer un exemple, enquête 14 : 521-524 <VLA> [...] *en général en ville qui fait l'essentiel de ce que nous appelons l'élite mari ? ce sont des gens originaires des villages exclusivement originaires des villages et si le village disparaissait [...]*

<VLA> n'est pas le seul témoin qui dit que le village seul peut « approvisionner » l'élite nationale marie, car la ville, à force d'imposer le russe, n'est pas dotée de cette compétence.

Comme dans le cas du picard, le code oral et le code écrit doivent être séparés du point de vue du recours aux deux langues par les usagers. Nos enquêtes⁷⁴ montrent une alternance codique fréquente même chez les mariphones dont les activités professionnelles sont directement liées au mari.

Ainsi, les témoignages recueillis sur le terrain permettent-ils de confirmer que la politique linguistique en cours en Mari El a fait sensiblement évoluer l'ancien modèle de diglossie mari-russe, qui consistait 1) en un partage spatial entre le mari de village et le russe de ville, et 2) en un partage fonctionnel, le mari – cantonné à l'usage majoritairement

⁷³ Voir Smirnova 2014

⁷⁴ Dans les enquêtes le passage au russe par nos témoins est en italique.

privé ou informel – étant une variété « basse », et le russe – privilégié dans l’usage officiel ou formel – étant une variété « haute ». Aujourd’hui, nous voyons que le mari a fortement basculé vers l’espace « ville ». Cette progression du mari en ville a fait augmenter la présence du mari dans l’utilisation formelle, ce qui a forcément influencé les sentiments épilinguistiques des locuteurs maris, et se traduit par la diminution de la stigmatisation du fait mari.

Conclusion

Le principe de diglossie, commun aux deux situations étudiées, pourrait se décliner selon les paramètres suivants :

Paramètre	Diglossie	Stigmatisation	Répartition ville/village
Picard	« <i>fergusonienne</i> »	+ ↗	- / + ↘
Mari	« <i>fishmanienne</i> »	+ ↘	- ↗ / +

La diglossie est de type fergusonien dans le cas du picard (langues génétiquement apparentées, généralement caractérisées comme « dialectes »), et fishmanien dans le cas du mari (langues non apparentées).

La stigmatisation est en augmentation pour le picard, en diminution pour le mari.

La répartition spatiale est réputée conforme à l’opposition ville / village dans les deux cas (comme pour les autres paramètres, les symboles « + » et « - » ne sont pas à interpréter catégoriquement comme « présence » vs « absence », mais comme « présence plus marquée » vs « présence moins marquée »). Dans les deux cas, cette opposition tend à se neutraliser, mais selon deux processus opposés : effacement de la présence dans les villages pour le picard, renforcement de la présence dans les villes pour le mari.

Deuxième partie : **Les politiques linguistiques vis-à-vis du picard et du mari** **(volet status)**

Introduction :

Le paramètre d'« aménagement linguistique ». Cadre théorique.

Objectifs

Un des paramètres importants à analyser dans le domaine du fonctionnement des langues en général, et des langues minoritaires en particulier, est celui de la politique linguistique, que nous considérons globalement, suivant Louis-Jean Calvet, comme « *l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale* » (Calvet 1987 : 154-155) visant notamment à conforter une langue dans la société.

La question première que nous nous posons dans cette partie de notre recherche est de savoir si les langues en question, le picard et le mari, trouvent, *de jure* et ensuite *de facto*, une place dans la politique linguistique par défaut au niveau national en France et au niveau fédéral en Russie, ainsi qu'au niveau régional (Hauts-de-France) et au niveau de la République de Mari El.

Nous faisons notre la définition que donne Jean-Michel Eloy, selon laquelle le concept « *d'aménagement linguistique*⁷⁵ désigne l'intervention volontaire et explicite des pouvoirs en place sur les réalités linguistiques. On distingue, dans cette action, ce qui concerne le *status* – la place d'une langue dans la société, et son statut légal et politique –, et ce qui concerne son *corpus*, c'est-à-dire sa substance même, vocabulaire, graphie, etc. C'est à ce type d'actions, de politiques linguistiques, que peut référer l'idée de "gestion" linguistique » (Eloy 2000 : 95).

Dans cette partie, pour nous assurer de la présence d'une politique linguistique spécifique vis-à-vis des langues en question, nous resterons essentiellement sur le volet *status*. Nous analyserons les aspects légaux et institutionnels de chacune de ces deux langues. Il faut, néanmoins, ajouter que l'intervention des politiques dans les questions linguistiques ne peut pas être restreinte au domaine juridique. « *La langue est pourtant*

⁷⁵ Dans le cadre de la présente recherche les deux expressions « politique linguistique » et « aménagement linguistique » sont considérées comme synonymes.

bien affaire politique, parce que des discours innombrables, plus encore que des actes, manifestent que l'État s'y intéresse. Pourquoi n'imagine-t-on pas – sauf par jeu – un président ou un ministre qui parlent en public un français hors norme ? Pourquoi est-on scandalisé de trouver des erreurs de langue ou d'orthographe dans des textes officiels ? Parce qu'il existe une règle implicite : la langue légitime et la légitimité politique doivent être en correspondance, chacune, d'ailleurs, bénéficiant de l'autre. » (Eloy 2000 : 100)

Dans le contexte du même article, en mettant en valeur les quatre rôles de l'État dans l'aménagement linguistique : législateur, locuteur, organisateur, idéologue, Jean-Michel Eloy souligne l'idée que l'État intervient aussi sur le volet *corpus*.

Dans un premier temps nous étudierons **l'arsenal juridique** que les deux langues en question ont à leur disposition, au niveau des États français et russe. L'aspect international, c'est-à-dire la capacité des pays de mettre ces langues en valeur au niveau international sera aussi intéressant à observer.

Dans un deuxième temps, nous passerons à l'étude de l'aménagement linguistique au niveau régional, en distinguant ce que nous désignerons comme l'aménagement linguistique « par en haut » (piloté par les institutions officielles) et l'aménagement linguistique « par en bas » (c'est-à-dire à l'initiative des locuteurs eux-mêmes et de leurs associations et groupements). L'enseignement des deux langues dans les établissements publics fera l'objet d'un développement particulier, en tant que modalité spécifique, « à mi-palier ».

Dans un troisième temps, pour pouvoir **évaluer l'efficacité** des aménagements politiques en place, nous nous appuierons sur nos enquêtes de terrain pour examiner le ressenti des usagers des deux langues.

Chapitre 7. L'aménagement institutionnel du *status* aux niveaux national (France) et fédéral (Russie)

7.1. Évolution des statuts et place des langues régionales en France

L'arsenal juridique de protection et de promotion des langues régionales de France n'est pas très développé : L'article 2 de la Constitution française, qui définit les principaux symboles et le principe de gouvernement de la République française, stipule :

« La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la Marseillaise.

La devise de la République est Liberté, Égalité, Fraternité.

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. »

Le premier alinéa a été ajouté par la loi constitutionnelle du 25 juin 1992. Lors du vote le Ministre de la Justice a certifié aux députés et sénateurs que cette précision ne nuirait aucunement aux langues régionales.

Lors de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, un nouvel article (le 75-1) a été ajouté, rédigé comme suit :

« Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ».

Nous n'avons pas ici pour objectif de reconstituer dans les moindres détails l'histoire de la construction de la République française dans ses rapports au centralisme et au monolinguisme, mais il nous semble utile de rappeler que la notion de « langues régionales » est assez récente en France. On a appelé « langues régionales » des langues qui étaient parlées dans les différents territoires dont la France a constitué un État. Le rattachement progressif au Royaume de France des provinces autrefois autonomes ou indépendantes a commencé depuis le Moyen Âge et s'est étalé, globalement, jusqu'à la Révolution française. Les anciens territoires dans lesquels on parlait des langues différentes sont devenus des régions françaises. En 1539 l'Ordonnance de Villers-Cotterêts a imposé le français dans l'usage officiel. Pourtant, quatre siècles après, lors de la première guerre mondiale, la majorité des soldats français portaient au front avec une langue régionale dans leur bagage linguistique ; ils revenaient, souvent, avec une bonne maîtrise du français.

Au fur et à mesure de la mise en place de la politique centralisatrice française, les langues régionales ont été cantonnées à une position inférieure par rapport à la langue

française, langue de prestige. « *Il est bien souvent souligné que l'idéologie unificatrice et homogénéisante de la République française a eu deux effets majeurs. Le premier a été de réprimer l'usage des autres langues que le français (Puren 2004 : 458)⁷⁶ et le second de contribuer à construire un rapport singulier à la norme, voire fétichiste (Bourdieu & Boltanski 1975)⁷⁷, ou religieux (Encrevé 2007 :30)⁷⁸ à celle-ci. Ainsi, les autres langues sur le territoire ont été considérées comme des menaces à l'unité de la nation française et les langues régionales ainsi que celles des migrants ont longtemps été niées dans les textes officiels. » (Gonac'h 2012 : 186).*

Une première remise en cause de l'idéologie monolingue est intervenue après la seconde guerre mondiale avec la loi Deixonne en 1951, qui autorisait un usage restreint de quatre langues régionales (basque, breton, catalan, occitan) dans les écoles.

Un espoir de changement de politique linguistique a eu lieu avec l'élection de Mitterrand en 1981. « *[Le] 14 mars 1981, François Mitterrand, candidat à la Présidence de la République, prononce son célèbre discours de Lorient, qui trace les grandes lignes de son programme politique, affirmant, notamment, que "le temps est venu d'un statut des langues et des cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle. Le temps est venu de leur ouvrir grandes les portes de l'école, de la radio et de la télévision permettant leur diffusion, de leur accorder toute la place qu'elles méritent dans la vie publique". Le 6 août, Jack Lang, Ministre de la Culture, adresse à Henri Giordan, Maître de Recherche au CNRS, une lettre de mission lui demandant d'établir un état des lieux en ce domaine, car "la mise en œuvre d'une politique de dynamisation du tissu culturel régional, la promotion de pôles de développement culturel dans les régions passent par le soutien des initiatives locales et l'épanouissement des différences linguistiques et culturelles dont la France est riche" » (Laborde 1997).*

La promotion des identités régionales faisait partie des cent dix propositions sur lesquelles le nouveau Président avait été élu ; c'était la cinquante-sixième, qui précisait : « les langues et cultures minoritaires [seront] respectées et enseignées ». L'élection de François Mitterrand en 1981 a donc inauguré une période faste et prometteuse pour les langues et cultures régionales. Le rapport d'Henri Giordan

⁷⁶ Puren L., 2004, *L'École française face à l'enfant alloglotte. Contribution à une étude des politiques linguistiques éducatives mises en œuvre à l'égard des minorités linguistiques scolarisées dans le système éducatif français du XIXe siècle à nos jours*, Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 3, 3 vol.

⁷⁷ Boltanski L. & Bourdieu P., 1975 « Le fétichisme de la langue », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 4, pp. 2-32.

⁷⁸ Encrevé P., 2007, *Conversation sur la langue française*, Paris, Gallimard.

« Démocratie culturelle et droit à la différence : rapport présenté à Jack Lang, ministre de la culture » est paru dans la foulée de l'élection présidentielle en février 1982.

Mais la question des langues régionales s'est enlisée, malgré le grand nombre de projets et de propositions de lois examinés (et pour certains votés) par le Parlement. Durant les deux ou trois dernières décennies une certaine reconnaissance et une politique officielle favorables à l'égard des langues régionales s'est néanmoins à nouveau mise en marche. La question du statut des langues régionales s'est posée avec une particulière acuité au moment de la signature de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* dont il sera question plus loin.

Ces trente dernières années, on assiste à un renouveau de l'intérêt pour les langues régionales, désormais considérées comme patrimoine culturel immatériel national français. L'histoire linguistique française, depuis ses origines, a considéré l'idée de monolinguisme comme une idée progressiste qui permettait d'unir la population de France sous un seul drapeau national et comme une seule nation indivisible. Il nous semble que cette idéologie monolingue est devenue plus ouverte et permet également de prendre en compte les vertus et les richesses du multilinguisme.

7.2. Statut et place des langues minoritaires dans le système législatif de la Fédération de Russie

7.2.1. La Constitution de la Fédération de Russie

La Fédération de Russie est un État plurinational. Cette idée est exprimée dès les premières phrases dans le Préambule de la Constitution de la Fédération de Russie (1993). Parmi les sujets fédéraux⁷⁹, le statut de république, qui est celui du Mari El, présente trois caractéristiques spécifiques, évoqués dans plusieurs articles de la Constitution :

1. Une république est considérée comme un État : « *La république (État) a sa Constitution et sa législation. [...]* »⁸⁰ (Titre premier : Dispositions générales. Chapitre 1 : Fondements de L'ordre Constitutionnel. Article 5 § 2).

⁷⁹ Depuis les derniers changements dans l'administration du territoire russe (réunification des régions le 1^{er} mars 2008 ; sécession de la République autonome de Crimée et de la ville spéciale de Sébastopol de l'Ukraine le 11 mars 2014 et leur adhésion à la Russie), on compte 85 sujets fédéraux. Chaque sujet de la Fédération appartient à l'une des catégories suivantes : république, kraï, oblast, ville fédérale, oblast autonome (il n'y en a qu'une seule : l'oblast autonome juif), district (ou okroug autonome). Les sujets ont des droits fédéraux égaux. Ils diffèrent, cependant, dans le degré d'autonomie dont ils jouissent par rapport au gouvernement fédéral.

⁸⁰ Республика (государство) имеет свою конституцию и законодательство.

2. Son statut est déterminé à la fois par la Constitution de la Russie et la Constitution de la république : « *Le statut de la république est fixé par la Constitution de la Fédération de Russie et la Constitution de la république* »⁸¹ (Titre premier : Dispositions générales. Chapitre 3 : La Fédération de Russie. Article 66 § 1).

3. Une république détermine librement ses langues officielles, ainsi que leur usage dans les organes et les instances administratives locales : « *Les républiques ont le droit d'établir leurs langues officielles. Dans les organes du pouvoir d'État et les organes de l'auto-administration locale, les établissements d'État de la république, elles sont utilisées parallèlement à la langue de la Fédération de Russie* »⁸² (Titre premier : Dispositions générales. Chapitre 3 : La Fédération de Russie. Article 68 § 2). Le même article traite des éventuelles politiques de promotion des langues parlées par les peuples autochtones vivant au sein du territoire de Russie : « *La Fédération de Russie garantit à tous ses peuples le droit au maintien de la langue maternelle, l'établissement de conditions permettant son étude et son développement* »⁸³ (Dispositions générales. Chapitre 3 : La Fédération de Russie l'Article 68 § 3).

C'est cette troisième caractéristique qui autorise le pouvoir local à agir sur la situation linguistique, notamment par le biais de l'adoption d'une législation spécifique. Comme le souligne Éloy à propos des politiques linguistiques par défaut (2000 : 95) : « *ne serait-ce qu'implicitement, ne serait-ce que par le laisser-faire apparent, les États, les Pouvoirs, interviennent nécessairement dans les questions linguistiques. Parce que le langage est coextensif à l'humain et au politique, il est aussi impossible de ne pas y toucher que d'achever un équilibre définitivement stable* ». Cette remarque nous semble applicable aux politiques linguistiques locales.

Pourtant, si une république a le droit de conférer le statut de langue officielle à une ou plusieurs langues, elle est toujours sous la contrainte de la position des autorités fédérales. Or, aujourd'hui, la situation linguistique de la Russie est régie, essentiellement, par deux textes législatifs :

- la Constitution de la Fédération de Russie (version adoptée en 1993);

⁸¹ Statut de la république déterminé par la Constitution de la Fédération de Russie et la Constitution de la république.

⁸² Les républiques ont le droit d'établir leurs langues officielles. Dans les organes du pouvoir d'État et les organes de l'auto-administration locale, les établissements d'État de la république, elles sont utilisées parallèlement à la langue de la Fédération de Russie.

⁸³ La Fédération de Russie garantit à tous ses peuples le droit au maintien de la langue maternelle, l'établissement de conditions permettant son étude et son développement.

- la Loi sur les langues des peuples de la Fédération de Russie (anciennement RSFSR⁸⁴) datant de 1991.

Ces deux textes reconnaissent le russe comme la seule et unique langue officielle sur l'ensemble du territoire de la Fédération de Russie :

*« La langue officielle de la Fédération de Russie sur l'ensemble du territoire est le russe »*⁸⁵. (Constitution de la Fédération de Russie : Titre premier : Dispositions générales. Chapitre 3 : La Fédération de Russie. Article 68 § 1).

Le cadre officiel de la langue russe au sein de la Russie est confirmé par le deuxième document, avec une formulation identique (Loi sur les langues des peuples de la Fédération de Russie Chapitre I. Généralités, Article 3. Le statut juridique des langues § 1).

7.2.2. La Loi sur les Langues des peuples de la Fédération de Russie

Nous nous proposons de faire une analyse sommaire des dispositions de la Loi sur les langues des peuples de la Fédération de Russie et de vérifier si ce texte est réellement essentiel, et s'il régit effectivement les axes et les principaux domaines de la politique linguistique russe actuelle. Cette loi érige la langue russe en tant que langue officielle de l'État fédéral, et, effectivement, elle comporte aussi un large éventail d'articles concernant la protection des langues autres que le russe.

La *Loi sur les Langues des peuples de la Fédération de Russie* comporte un préambule et le texte lui-même, qui est divisé en huit chapitres incluant au total vingt-huit articles.

Le Préambule dit :

« Les langues des peuples de la Fédération de Russie constituent le patrimoine de l'État russe.

Les langues des peuples de la Fédération de Russie sont placées sous la protection de l'État.

L'État favorise le développement des langues nationales, le bilinguisme et le plurilinguisme sur le territoire de la Fédération de Russie.

⁸⁴ Закон «О языках народов РСФСР». En 1998 le sigle « RSFSR » dans le nom et le texte de la loi a été remplacé par les mots « Fédération de Russie » par la Douma et approuvé par le Conseil de la Fédération. En 2002 le texte de cette loi, qui a été promulgué sous le régime soviétique, a été encore une fois légèrement amendé.

⁸⁵ Государственным языком Российской Федерации на всей ее территории является русский язык.

La présente loi est destinée à assurer les conditions de la préservation et le développement égalitaire des langues des peuples de la Fédération de Russie. Elle est destinée à servir de base à la création d'un système de régulation de l'activité des entités juridiques et des personnes physiques, pour l'élaboration des actes normatifs et juridiques afin de réaliser les dispositions de la présente loi.

Dans la Fédération de Russie sont interdits la propagation de l'hostilité et du mépris envers n'importe quelle langue, les obstacles, les restrictions ou les privilèges dans l'emploi des langues qui vont à l'encontre des principes définis par la Constitution, ainsi que toute autre atteinte à la législation de la Fédération de Russie concernant les langues des peuples de la Fédération de Russie »⁸⁶.

On constate dès le Préambule que l'idée de plurilinguisme est l'idée phare de la politique linguistique russe : toutes les langues de la Fédération de Russie représentent une richesse culturelle, elles sont égales en droit et chacune d'elles doit être protégée par l'État. Bien que le rôle du russe soit déclaré comme dominant, l'État russe affirme sa responsabilité à gérer les langues en général et chaque langue en particulier comme élément indispensable de la politique linguistique fédérale.

Certains articles de la loi sont intéressants à évoquer, parce qu'ils concernent directement la situation du mari, ainsi que les cas similaires. Si ces articles étaient pleinement appliqués et transposés dans la politique linguistique des républiques et des autres sujets fédéraux, cela obligerait les politiques à garantir une meilleure situation aux langues minoritaires que celle qu'elles connaissent dans la majorité des cas aujourd'hui sur leurs terrains historiques et administratifs.

Pour en citer quelques-uns :

Chapitre I. Généralités. Article 2. Les garanties de l'État sur l'égalité des langues des peuples de la Fédération de Russie. Cet article énonce les droits égaux des langues de la Fédération de Russie « comme l'ensemble des droits des peuples et de l'individu à la

⁸⁶ Языки народов Российской Федерации – национальное достояние Российского государства. Языки народов Российской Федерации находятся под защитой государства. Государство на всей территории Российской Федерации способствует развитию национальных языков, двуязычия и многоязычия. Настоящий закон направлен на создание условий для сохранения и равноправного и самобытного развития языков народов Российской Федерации и призван стать основой для формирования системы правового регулирования деятельности юридических и физических лиц, разработки нормативных и правовых актов в целях положений настоящего Закона. В Российской Федерации недопустимы пропаганда вражды и пренебрежения к любому языку, создание противоречащих конституционно установленным принципам национальной политики препятствий, ограничений и привилегий в использовании языков, иные нарушения законодательства Российской Федерации о языках народов Российской Федерации.

*préservation et au développement de la langue maternelle, à la liberté du choix et de l'usage de la langue de communication*⁸⁷ » (§ 1).

Dans le même article il est dit :

*« La Fédération de Russie garantit à chacun le droit à l'usage de la langue maternelle, au libre choix de la langue dans la communication, l'éducation et les activités artistiques indépendamment de ses origines, de sa situation sociale ou financière, de son appartenance raciale ou nationale, de son sexe, de son niveau de la formation, de sa religion et de son lieu de résidence*⁸⁸ » (§ 3).

Article 4. Les garanties de protection des langues des peuples de la Fédération de Russie. Le §3 nous semble être prometteur dans le domaine des langues minoritaires puisqu'il dit que *« le soutien économique aux langues prévoit le financement public et privé des programmes ciblés de sauvegarde et de développement des langues des peuples de la Fédération de Russie, ainsi que la mise en place d'avantages fiscaux*⁸⁹».

Article 6. Les compétences de la Fédération de Russie dans le domaine de la protection, de l'étude et de l'usage des langues des peuples de la Fédération de Russie. Étant donné qu'une bonne partie des mariphones (ce qui concerne également les autres peuples de la zone de la Moyenne Volga) habite hors du territoire administratif du Mari El, l'article 6 pourrait être intéressant. Il stipule que parmi les compétences fédérales figurent *« [...] la création des conditions pour la sauvegarde et le développement [des langues] des peuples minoritaires et des groupes ethniques dépourvus d'entités nationales ou territoriales ou [si les dernières existent] s'ils habitent*⁹⁰ *hors des frontières de ces entités; [...] »*⁹¹.

Article 7. Les programmes pour la conservation, l'étude et le développement des langues des peuples de la Fédération de Russie. Cet article prévoit des programmes

⁸⁷ Равноправие языков народов Российской Федерации – совокупность прав народов и личности на сохранение и всестороннее развитие родного языка, свободу выбора и использования языка общения.

⁸⁸ Российская Федерация гарантирует каждому право на использование родного языка, свободный выбор языка общения, воспитания, обучения и творчества независимо от его происхождения, социального и имущественного положения, расовой и национальной принадлежности, пола, образования, отношения к религии и места проживания.

⁸⁹ Экономическая защита языков предполагает целевое бюджетное и иное финансовое обеспечение государственных и научных программ сохранения и развития языков народов Российской Федерации, проведение в этих целях льготной налоговой политики.

⁹⁰ Il s'agit des groupes ethniques compacts, pas des cas individuels.

⁹¹ [С]оздание условий для сохранения и развития малочисленных народов и этнических групп, не имеющих своих национально-государственных и национально-территориальных образований или проживающих за их пределами;

fédéraux ciblés qui contribuent à « [...] la publication de la littérature dans les langues des peuples de la Fédération de Russie, le financement des recherches scientifiques dans le domaine de la sauvegarde, de l'étude et du développement des langues de la Fédération de Russie, la création des conditions favorables à la diffusion des informations et de la documentation en langues minoritaires via des médias, la formation des spécialistes dans ces domaines, l'amélioration du système d'enseignement afin de contribuer à la promotion des langues des peuples de la Fédération de Russie [...] »⁹² (§ 1).

Chapitre II. Les droits des citoyens dans l'usage des langues des peuples de la Fédération de Russie. Article 10. L'enseignement et l'étude des langues des peuples de la Fédération de Russie. « L'État assure aux citoyens de la Fédération de Russie les conditions d'enseignement et d'étude des langues des peuples de la Fédération de Russie en conformité avec le système législatif sur l'enseignement »⁹³ (§ 1).

Chapitre V. La langue des toponymes, des inscriptions, des panneaux routiers et autres signalisations éponyme à l'article 23 qui dit que « [...] Les républiques ont le droit d'écrire les toponymes et les inscriptions, les panneaux routiers et les autres signalisations dans toutes les langues officielles des républiques à côté de la langue officielle de la Fédération de Russie [le russe] »⁹⁴ (§ 1).

La *Loi sur les Langues de la Fédération de Russie* (anciennement RSFSR) dessine globalement les axes de la politique linguistique de la Russie actuelle. L'idée de plurilinguisme est le fil conducteur qui traverse la totalité des vingt-huit articles⁹⁵. Un large

⁹² [С]одействие изданию литературы на языках народов Российской Федерации, финансирование научных исследований в области сохранения, изучения и развития языков народов Российской Федерации, создание условий для распространения через средства массовой информации сообщений и материалов на языках народов Российской Федерации, подготовка специалистов в указанной области, совершенствование системы образования в целях развития языков народов Российской Федерации.

⁹³ Государство обеспечивает гражданам Российской Федерации условия для преподавания и изучения языков народов Российской Федерации в соответствии с законодательством об образовании.

⁹⁴ Республики вправе написание наименований географических объектов и оформление надписей, дорожных и иных указателей производить на государственных языках республик наряду с государственным языком Российской Федерации.

⁹⁵ En analysant le contenu des articles de la *Loi des langues des peuples de la Fédération de Russie*, nous n'avons pas cité les Chapitres III et IV qui traitent de l'usage des langues dans l'activité des organes suprêmes du pouvoir et de l'administration de l'État, ainsi que des organisations, des entreprises, des institutions. Le système législatif prévoit que les langues minoritaires puissent être utilisées comme langues de travail, à côté du russe, dans l'activité des instances officielles. Mais nos enquêtes de terrain montrent qu'à l'heure actuelle le mari, par exemple, n'est pas utilisé par les instances officielles, au grand dam des citoyens mariphones de Mari El (nos enquêtes maries en parlent). Son utilisation dans les domaines juridiques et administratives est donc très loin d'être effective.

programme de soutien aux langues minoritaires est prévu au niveau fédéral, tout en réservant à la langue russe une place centrale comme seule et unique langue officielle de la Fédération de Russie. À ce sujet il est nécessaire de mentionner une autre loi fédérale : *la Loi sur la langue officielle de la Fédération de Russie*.

7.2.3. La Loi sur la langue officielle de la Fédération de Russie

La *Loi sur la langue officielle de la Fédération de Russie* de 2005 reprend les dispositions de la Constitution de la Fédération de Russie (version du 12 décembre 1993) en la précisant en ce qui concerne l'emploi du russe comme langue officielle. Un petit rappel historique est ici nécessaire : le statut du russe comme langue officielle de la Fédération de Russie ne date que de 1993, avec l'adoption de la Constitution. Le russe n'avait jamais été proclamé auparavant comme langue officielle, ni en Russie tsariste, ni en URSS⁹⁶. C'est l'article 68 de la Constitution de 1993 qui, pour la première fois, traite des questions linguistiques, en déterminant le statut particulier du russe en tant qu'outil de communication inter-ethnique dans les républiques et entre les entités étatiques ou administratives. Il n'empêche que le russe, de fait, a toujours joui du statut de langue officielle⁹⁷.

Il suffit de citer l'Article 1 de la loi en question pour voir l'attention portée à la langue russe :

*« § 1 En vertu de la Constitution de la Fédération de Russie, la langue officielle de la Fédération de Russie sur tout son territoire est le russe. »*⁹⁸

*§ 2 Le statut du russe comme langue officielle de la Fédération de Russie recouvre l'obligation de l'usage du russe dans les domaines définis par la présente loi fédérale, d'autres lois fédérales, la Loi de la Fédération de Russie du 25 octobre 1991, n° 1807-1, sur les langues des peuples de la Fédération de Russie et d'autres actes juridiques réglementaires de la Fédération de Russie, sa protection et son soutien, ainsi que la garantie du droit des citoyens de la Fédération de Russie pour l'usage de la langue officielle de la Fédération de Russie*⁹⁹.

⁹⁶ Le parallèle avec la France est éloquent, puisque le français est devenu constitutionnellement langue de la République en 1992.

⁹⁷ Une première consécration lui a été donnée en 1991 avec l'adoption de la Loi sur les langues de la Fédération de Russie.

⁹⁸ В соответствии с Конституцией Российской Федерации государственным языком Российской Федерации на всей ее территории является русский язык.

⁹⁹ Статус русского языка как государственного языка Российской Федерации предусматривает обязательность использования русского языка в сферах, определенных настоящим Федеральным законом. Другими федеральными законами, Законом Российской Федерации от 25 октября 1991

§ 3 Les règles de validation de la norme de la langue russe littéraire moderne, utilisée à titre de langue officielle de la Fédération de Russie, et les règles d'orthographe et de ponctuation sont définies par le gouvernement de la Fédération de Russie¹⁰⁰.

§ 4 La langue russe comme langue officielle de la Fédération de Russie est la langue contribuant à la compréhension mutuelle, au renforcement des relations interethniques entre les peuples de la Fédération de Russie dans l'État multinational commun¹⁰¹.

§ 5 La protection et le soutien du russe comme langue officielle de la Fédération de Russie contribuent à l'amélioration et à l'enrichissement mutuel de la culture spirituelle des peuples de la Fédération de Russie¹⁰².

§ 6 Dans l'utilisation du russe comme langue officielle de la Fédération de Russie, l'emploi des expressions et mots du langage populaire et injurieux, ainsi que des mots étrangers possédant un équivalent en russe, est interdit¹⁰³ ».

Le § 7 du même article revient sur la présence des autres langues à côté du russe, et précise que leur utilisation n'est pas contraire au système législatif russe :

« § 7 L'utilisation obligatoire de la langue russe en tant que langue officielle de la Fédération de Russie ne doit pas être interprétée comme niant ou diminuant le droit à l'usage des autres langues officielles des républiques au sein de la Fédération de Russie, et des autres langues des peuples de la Fédération de Russie »¹⁰⁴.

Les trois documents étudiés laissent supposer l'existence d'un arsenal juridique abondant traitant des questions linguistiques dans la Fédération de Russie. Vu le grand

года № 1807-1 «О языках народов Российской Федерации» и иными нормативными правовыми актами Российской Федерации, его защиту и поддержку, а также обеспечение права граждан Российской Федерации на пользование государственным языком Российской Федерации.

¹⁰⁰ Порядок утверждения норм современного русского литературного языка при его использовании в качестве государственного языка Российской Федерации, правил русской орфографии и пунктуации определяется Правительством Российской Федерации. Le Législateur donne ainsi au gouvernement la possibilité de participer à la gestion de la langue elle-même. Plus précisément, il s'intéresse aux questions de corpus en tant que locuteur collectif.

¹⁰¹ Государственный язык Российской Федерации является языком, способствующим взаимопониманию, укреплению межнациональных связей народов Российской Федерации в едином многонациональном государстве.

¹⁰² Защита и поддержка русского языка как государственного языка Российской Федерации способствуют приумножению и взаимообогащению духовной культуры народов Российской Федерации.

¹⁰³ При использовании русского языка как государственного языка Российской Федерации не допускается использование слов и выражений, не соответствующих нормам современного русского литературного языка (в том числе нецензурной брани), за исключением слов, не имеющих общеупотребительных аналогов в русском языке.

¹⁰⁴ Обязательность использования государственного языка Российской Федерации не должна толковаться как отрицание или умаление права на пользование государственными языками республик, находящихся в составе Российской Федерации, и языками народов Российской Федерации.

nombre de langues concernées¹⁰⁵, il ne serait pas facile de maîtriser dans les moindres détails les spécificités de chacune des situations. Il serait d'autant plus difficile, au niveau de l'État fédéral, de garantir une gestion équitable de toutes les langues. Quand on analyse les textes des lois, on constate que tous les articles mettent en concurrence le russe avec les autres langues. La question se pose donc de savoir si les décideurs locaux, au niveau d'un sujet fédéral, sont capables d'aménager une place digne aux langues régionales ou minoritaires à côté du russe. D'ailleurs, souhaitent-ils rendre la situation des langues minoritaires plus confortable ?

Nous étudierons plus loin un cas d'aménagement linguistique, avec l'exemple de la République de Mari El. Nous verrons ainsi si le bilinguisme, voire le plurilinguisme, visé dans les textes législatifs russes, permet de trouver un équilibre entre le russe et le mari, et, éventuellement, d'autres langues.

Nous verrons que le conflit de souveraineté linguistique entre le niveau de la république et le niveau fédéral est resté pour l'instant théorique mais qu'il rend incertaine la politique linguistique de la Russie et de ses sujets fédéraux. Comme l'écrivent Kudrjavceva et Šabykov, « *le statut du mari comme langue d'État est, pour une large part, formel* » (2002 : 21).

¹⁰⁵ À vrai dire, le nombre exact de langues parlées dans la Fédération de Russie est impossible à connaître.

Chapitre 8. La Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires (le picard et le mari au niveau international)

Le 05/12/2012 à Strasbourg le Conseil de l'Europe a adopté la Charte Européenne des Langues Régionales ou minoritaires et a l'a soumise à la signature et à la ratification de ses pays membres. L'objectif de ce traité est de lancer une réflexion sur les langues régionales et minoritaires dont la situation est parfois précaire, et d'organiser une politique intra-européenne de promotion et de sauvegarde de la richesse linguistique européenne.

8.1. La France et la Charte Européenne des langues Régionales ou minoritaires

8.1.1. Historique de la signature de la Charte Européenne des Langues Régionales ou minoritaire par la France

La Charte a été signée le 7 mai 1999 par la France, qui s'est engagée à appliquer trente-neuf de ses articles. Mais le Conseil Constitutionnel et le Président de la République de l'époque, Jacques Chirac, ont bloqué la ratification de la Charte, l'estimant contraire à la Constitution française : elle est donc, à ce jour, inapplicable en France.

Néanmoins, un grand travail préparatoire a précédé la signature par la France de la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires. Parmi les actes officiels les plus importants, il faut citer trois rapports qui ont fourni les arguments fondamentaux dans la procédure de signature de la Charte.

Le premier est celui de **Bernard Poignant (1998) « *Langues et cultures régionales* ».**

Ce rapport, commandé par le Premier Ministre Lionel Jospin initialement à Nicole Péry en octobre 1997, a été confié à Bernard Poignant, maire de Quimper, en avril 1998. La commande est centrée sur l'enseignement des langues régionales avec une ouverture prévue sur les aspects institutionnels et culturels.

Bernard Poignant s'appuie sur un inventaire des langues régionales qui sera ultérieurement précisé et complété par le rapport Cerquiglini. L'inventaire de Poignant est limité aux langues suivantes : alsacien-mosellan, basque, breton, catalan, corse, créoles, occitan, néerlandais. Les langues d'oïl sont explicitement exclues : « *Les langues d'oïl,*

langues utilisées au Moyen-Âge par les seigneurs de ces régions, [...] ont disparu et les parlars actuels ont été largement influencés par le français.[...] Les parlars d'oïl tels que le picard (au nord), le gallo (à l'ouest), le poitevin, le saintongeais, le normand, le morvandiau, le champenois, d'autres encore constituent autant de formes régionales du français » (p. 12)¹⁰⁶.

Après une description de la situation actuelle des langues régionales dans l'enseignement et dans les médias, Poignant formule des propositions :

- Pour le cadre institutionnel : améliorer le fonctionnement du Conseil national des langues et cultures régionales de France ; confier aux Régions la compétence en matière de langues et cultures régionales.
- Pour l'enseignement public et l'enseignement associatif.
- Pour la culture et les médias.

Enfin, Poignant plaide pour la signature et la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Le deuxième est le rapport de **Guy Carcassonne (1998) « Étude sur la compatibilité entre la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires et la Constitution ».**

Ce rapport a été commandé par le Premier Ministre afin de vérifier la compatibilité de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires avec la Constitution française. Il conclut positivement, tout en suggérant que la signature s'accompagne d'une déclaration interprétative sur la notion de « groupe » (du point de vue français, le groupe ne peut être qu'une addition d'individus, car la France ne reconnaît que des droits individuels, et non collectifs). Carcassonne détermine un maximum de 52 engagements auxquels la France peut souscrire dans le cadre de sa Constitution.

En passant, le rapport plaide pour l'élaboration d'une liste la plus complète possible des langues concernées, afin, notamment, de respecter le principe d'égalité (§ 26, 168 et suivantes, 190) :

- « *[L]e choix d'une liste délibérément longue marquerait (...) opportunément la volonté de prendre pleinement en compte (...) le souci premier de la Charte, celui de la préservation d'une richesse culturelle » (p. 116).*

¹⁰⁶ Le cas du franco-provençal « est comparable à celui des parlars d'oïl » (*ibidem*).

- « [I]l est recommandé, sous la seule réserve des contraintes budgétaires que cela pourrait faire peser, (...) de dresser (...) une liste de langues aussi complète que possible » (p. 129).

Les langues d'oïl sont explicitement mentionnées comme devant faire partie de la liste (p. 118).

Dans sa décision du 15 juin 1999, le Conseil Constitutionnel a donné tort à Carcassonne en déclarant la Charte non conforme à la Constitution française, notamment son article 2 qui dispose que « la langue de la République est le français ». Cette décision oblige désormais la France, pour ratifier la Charte, à modifier sa Constitution.

Le troisième rapporteur, **Bernard Cerquiglini** (« **Les langues de la France** », 1999), a été chargé d'une mission à la fois très importante et délicate : dresser la liste des langues. En effet, la Charte exige des pays signataires qu'ils établissent une liste des langues auxquelles les articles choisis de la Charte seront appliqués. Selon la définition de la Charte, l'expression « langues régionales ou minoritaires » désigne les langues « *pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un État par des ressortissants de cet État qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'État ; et différentes de la (des) langue(s) officielle(s) de cet État : elle n'inclut ni les dialectes de la (des) langue(s) officielle(s) de l'État ni les langues des migrants* » [6, Partie I – Dispositions générales].

Bernard Cerquiglini a établi une liste de 75 langues de France. Qu'en est-il du picard dans cette liste ? Le picard est l'une des langues de France. Il est classé parmi les langues « d'oïl » ; rappelons ici la justification que donne l'auteur du rapport à l'appui de ce choix :

« Que l'on adopte, pour expliquer sa genèse, la thèse traditionnelle et contestable d'un dialecte d'oïl (le supposé francien) “qui aurait réussi” aux dépens des autres, ou que l'on y voie la constitution très ancienne d'une langue commune d'oïl transdialectale, d'abord écrite, puis diffusée, le français “national et standard” d'aujourd'hui possède une individualité forte, qu'a renforcée l'action des écrivains, de l'État, de l'école, des médias. Il en résulte que l'on tiendra pour seuls “dialectes” au sens de la Charte [Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires], et donc exclus, les “français régionaux”, c'est-à-dire l'infinie variété des façons de parler cette langue (prononciation, vocabulaire, etc.) en chaque point du territoire. Il en découle également que l'écart n'a cessé de se creuser entre le français et les variétés de la langue d'oïl, que l'on ne saurait considérer aujourd'hui comme des “dialectes du français” ; franc-comtois, wallon, picard, normand,

gallo, poitevin-saintongeais, bourguignon-morvandiau, lorrain doivent être retenus parmi les langues régionales de la France ; on les qualifiera dès lors de “langues d’oïl”, en les rangeant dans la liste. » (p. 5)

La vision traditionnelle du picard, y compris chez de nombreux linguistes, ainsi que l’attitude des pouvoirs publics, en fait un dialecte du français. La Charte, de ce fait, ne pourrait être applicable au picard qu’à la condition d’un changement de point de vue qui en fasse une langue à part entière. Le rapport Cerquiglini « *Les langues de la France* » a levé définitivement l’hypothèque : discutant du problème des « langues d’oïl », il les classe sans réserve sous la rubrique *langues* au sens de la Charte, réservant le terme de « dialectes » aux différents français régionaux (idée qu’il a répétée à Amiens en 2001 lors de l’ouverture du colloque international sur les langues collatérales et de la proximité linguistique : « *On ne saurait considérer aujourd’hui comme des dialectes du français le gallo, le normand, le wallon ou le picard, étant donné l’écart qui s’est creusé entre eux et le “français national”, construction supradialectale ancienne, très tôt enseigné et diffusé, soutenue par l’action des écrivains, de l’école et des médias* » (Cerquiglini 2004 : 1).

8.1.2. Derniers débats sur la ratification de la Charte Européenne des Langues Régionales ou minoritaires

Bien qu’elle ne soit pas ratifiée, la Charte a donc déjà joué un rôle crucial dans la reconnaissance du picard. À la suite du rapport Cerquiglini, le picard a même obtenu une place (encore modeste) dans la politique linguistique française, notamment au travers de l’action de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (un service du Ministère de la Culture et de la Communication) qui englobe indistinctement les 75 langues régionales de France.

La place, modeste, accordée au picard, paraît cependant fragile au vu d’un rapport récent du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne (Caron 2013 « Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne »). Ce rapport semble remettre en cause la reconnaissance du picard comme langue de France, en plaidant pour un traitement différencié des langues à la suite d’un examen critique de la liste Cerquiglini.

Installé par la ministre de la culture et de la communication, Aurélie Filippetti, le 6 mars 2013, ce comité avait reçu pour mission « *d’éclairer les pouvoirs publics sur les modalités d’application des trente-neuf engagements pris par la France en signant la*

Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, et plus généralement de formuler des recommandations visant à favoriser la pluralité linguistique interne à notre pays ».

Le rapport procède à un examen critique de la liste Cerquiglini et plaide explicitement pour un traitement différencié des langues régionales. Dans le domaine de l'enseignement, il introduit une distinction entre 5 catégories de langues :

1. « *les langues métropolitaines qui bénéficient d'une forte vitalité, et d'un acquis pédagogique solide* » : alsacien, basque, breton, catalan, corse, occitan ;
2. « *les langues qui peuvent être enseignées, mais connaissent une faible diffusion ou une grande dispersion* » (par exemple : le flamand, le gallo, le francoprovençal) ;
3. « *les langues des Outre-mer* » ;
4. « *les langues et parlars dont la situation ne permet pas un enseignement scolaire classique* », en particulier certaines langues d'oïl, à valeur patrimoniale et historique, présentant une grande proximité avec le français. Leur enseignement est renvoyé à « *l'enseignement de la langue française dont elles révèlent la pluralité interne (...) et au sein des activités éducatives organisées durant le temps scolaire et dans le temps périscolaire et extra scolaire* »;
5. « *les langues parlées par les communautés d'origine immigrée* » (p. 62).

On constate que les langues d'oïl sont réparties entre les catégories 2 (où est cité uniquement l'exemple du gallo) et 4. Seule la catégorie 2 pourrait faire l'objet d'un véritable enseignement de langue, mais cette distinction est très théorique, puisque « *[l]es langues d'oïl ont naturellement leur place dans le cours de français* » (p. 61). Même s'il est mentionné qu'une option au bac pourrait être un objectif à plus long terme, cette partie du rapport affaiblit considérablement la position du picard (et des autres langues d'oïl) dans la perspective d'une éventuelle ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Concernant la ratification de la Charte, elle faisait partie des promesses du candidat François Hollande à la Présidence de la République (2012). Elle impose néanmoins une modification de la Constitution, qui aille au-delà de celle de 2008 (nouvel article 75-1 « *les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France* »).

Le projet revient régulièrement dans le débat public. Fin janvier 2014, l'Assemblée Nationale a appelé de ses vœux la poursuite du processus de ratification. Lors du Conseil des ministres du 31 juillet 2015, la Garde des Sceaux a présenté un projet de loi constitutionnelle portant ratification de la Charte, et, à cette fin, modifiant la Constitution en ajoutant un article 53-3. Le 27 octobre 2015, le Sénat a adopté une question préalable au projet de loi constitutionnelle, bloquant la poursuite de la procédure et mettant ainsi fin (provisoirement ?) aux espoirs d'une entrée en vigueur de la Charte en France.

À noter que dans le cadre du projet de ratification, Christiane Taubira, la garde des sceaux, a décidé d'organiser une consultation publique pour que chacun puisse faire part de ses commentaires sur les trente-neuf mesures que le texte propose de ratifier. Cette consultation a été faite en ligne sur le site du Ministère de la Justice. Deux séries de critiques pourraient être émises à l'encontre de cette démarche « démocratique » :

- Premièrement, il nous semble que la période de 10 jours (du 13 octobre au 23 octobre 2015) dévolue à la consultation était un délai trop court pour permettre au public de s'impliquer. Une rapide enquête nous a montré que les gens (non pas les acteurs politiques ou les militants, mais de simples usagers des langues minoritaires) n'ont pas eu le temps de réagir de façon réfléchie sur les mesures auxquelles la France s'engagerait dans le cas de la ratification de la Charte, notamment par méconnaissance du lancement de cette enquête. L'organisation de la consultation elle-même manquait de rigueur : une même personne pouvait participer à l'enquête autant de fois qu'elle le désirait.
- Deuxièmement, la question de la liste des langues s'est à nouveau trouvée posée. Cette fois, avant de passer au questionnaire, dans la rubrique « À savoir » il était écrit : « *Pour constituer la liste des langues pour lesquelles les 39 mesures s'appliqueront, le Gouvernement souhaite interroger les autorités des territoires sur lesquels des langues régionales ou minoritaires sont parlées. Une consultation est lancée, avec l'ensemble des parties prenantes à l'application de la Charte européenne (ministère et représentants des collectivités territoriales compétentes pour la promotion des langues régionales...)* La liste des langues produite sera alors annexée au texte de ratification. » Cette notice nous amène à nous poser la question, si la ratification avait lieu, du statut dont bénéficierait le picard : serait-il intégré à la liste des langues de France au sens du rapport Cerquiglini, ou, comme le fait craindre le rapport Caron, en serait-il exclu ?

Malgré l'absence de ratification, les démarches préparatoires à la signature de la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires par la France ont peut-être ébranlé l'idéologie monolingue de la République.

Aujourd'hui nous pourrions, probablement, conclure cette partie de nos réflexions avec des questions hypothétiques :

- Si la ratification de la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires avait lieu, pourrait-elle modifier la place et le statut des langues régionales de France, ou de certaines d'entre elles ?
- La ratification est loin d'être acquise pour l'instant. Après les derniers débats au Sénat le 27 octobre 2015, peut-on envisager une reprise du processus de ratification ?
- Au vu du rapport Caron 2013, le maintien du picard dans la liste des langues bénéficiaires ne sera-t-il pas remis en cause ?

8.2. La Russie et la Charte Européenne des langues Régionales ou minoritaires

Avant de passer à l'étude de la politique linguistique de la République de Mari El, nous aborderons la question de la ratification ou plutôt de la non-ratification de la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires par la Fédération de Russie. Cette question est d'actualité et pourrait éveiller la curiosité des chercheurs dans le domaine des « petites » langues, et, en particulier la position de la Russie dans cette question.

8.2.1. La Russie signataire de la Charte Européenne des Langues Régionales ou minoritaires : le travail de coopération russo-européenne dans le cadre de l'éventuelle ratification

En février 1996, lors de son adhésion au Conseil de l'Europe, la Fédération de Russie s'est engagée sur la voie de la ratification de la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires. Le 10 mai 2001 elle a signé la Charte (signature non assortie de déclaration¹⁰⁷). À ce jour la Charte n'a toutefois pas été ratifiée par la Fédération de Russie.

¹⁰⁷ Liste complète. État des signatures et ratifications du traité 148. Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. <http://conventions.coe.int/Treaty/Commun/ChercheSig.asp?NT=148&CM=8&DF=&CL=FRE>

Y a-t-il des avancées sur la question de l'éventuelle ratification de la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires dans la Russie actuelle ? Le projet de ratification peut-il aboutir dans un avenir proche ou est-il une perspective lointaine ?

Le travail d'organisation au niveau fédéral et avec la participation des organismes internationaux a été fait. Nous n'évoquerons que les événements phares dont nous avons trouvé des échos dans les sources accessibles au grand public.

1. L'élaboration d'un programme d'implémentation des normes de la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires a été confiée au Ministère du Développement Régional de la Fédération de Russie¹⁰⁸. Les premières réunions ont commencé en 2006.

2. En juin 2009 a été lancé un projet commun du Conseil de l'Europe et de la Commission Européenne avec le Ministère du Développement Régional de la Fédération de Russie, intitulé « **Les Minorités en Russie : le développement des langues, des cultures, des médias et de la société civile** ». L'objectif était d' « *offrir une assistance aux différents organes du pouvoir qui seront amenés à participer à la ratification et à la mise en œuvre de la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires, ainsi que [d'] améliorer l'information sur la Charte, y compris au sein de la société civile* » (SP « Sovmestnaja Programma » 2009).

Trois sujets fédéraux (le Kraï de l'Altaï, la République du Daghestan, la République de Mordovie) ont été choisis comme régions pilotes. Ces trois cas de figure étaient considérés comme un échantillon représentatif des situations sociolinguistiques et des modes de gestion politique et économique très divergents. Chacun de ces cas est un cas extrême, on a souhaité élaborer plusieurs modèles d'application de la Charte, qui interviendraient, bien évidemment, après sa ratification.

Dans le cadre de ce projet, les différents acteurs politiques cités ont organisé à plusieurs reprises des tables rondes autour des questions pratiques de modélisation des applications de la Charte en Russie. En novembre 2009 et en octobre 2010, des réunions ont eu lieu dans la ville de Saransk en République de Mordovie.

Un appel à projets a été organisé, où les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les collectifs de chercheurs et les acteurs politiques pouvaient présenter des programmes de développement des langues minoritaires de Russie, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la culture, des médias. 24 projets ont été acceptés sur 314

¹⁰⁸ Le Ministère du Développement Régional (« Ministerstvo regional'nogo razvitiia ») a été supprimé et depuis septembre 2014 les charges sont partagées entre le Gouvernement fédéral et les régions (sujets fédéraux).

propositions reçues. Parmi les participants retenus, figurait un projet présenté par un collectif d'établissements d'enseignement de différents niveaux de la République de Mari El. Les 24 projets choisis par le jury devaient, normalement, être mis en œuvre sur le terrain. En ce qui concerne le projet conçu pour la République de Mari El, nous n'en avons retrouvé aucune trace, à ce jour, lors de nos enquêtes de terrain.

3. En octobre 2010 le Comité chargé des questions des nationalités (« Komitet po delam nacional'nostej ») à la Douma d'État a organisé une séance d'auditions sur le thème : « Diversité linguistique de la Fédération de Russie : problèmes et perspectives ». Les Comités chargés des questions de l'éducation, des affaires étrangères, et des questions de culture y ont également participé. Lors de la séance, les députés, les membres du Conseil de la Fédération, les représentants des secteurs de l'enseignement, de la science, de la culture et des organisations publiques se sont exprimés sur le sujet. L'idée maîtresse de leurs communications a été que la cohabitation séculaire de nombreux peuples se traduit par une interaction mutuelle au niveau de leurs langues, leurs histoires, leurs religions, leurs traditions. La gestion de cette diversité culturelle fait partie intégrante de la politique russe des nationalités (« nacional'naja politika »). Aleksej Kožemjakov, chef du secrétariat du Conseil de l'Europe chargé de la Charte européenne des Langues Régionales ou Minoritaires, et Cigve Gramstad, vice-président du Comité des experts du Conseil de l'Europe, ont pris la parole sur les perspectives de ratification de la Charte par la Fédération de Russie.

Le travail commun des experts russes et européens a abouti à une conclusion plutôt positive et encourageante : on y évoque « *le haut niveau de préparation de la Russie à la ratification de la Charte et à l'observation des obligations qui en découlent dans le domaine de la protection des langues* » (Podlesnyx 2010 : 42). « *Un grand nombre de normes de la législation russe correspondent à l'esprit et aux objectifs de la Charte* » Cependant, il faut « *examiner toutes les conséquences de l'implémentation [de la Charte dans la législation russe] : les éventuelles contradictions légales, les conséquences sociales et politiques, les éventuels problèmes dans le domaine des droits de l'homme et du citoyen* » (Stepanov 2010 : 24).

8.2.2. Difficultés de l'implémentation de la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires en Russie

Les chercheurs (Sokolovskij S.V., Tiškov V.A 2010) de l'Institut d'Études ethnologiques et anthropologiques de l'Académie russe des Sciences, qui eux-mêmes avec

les acteurs européens ont participé à tous les projets liés à l'étude du terrain pour une éventuelle ratification, ont répertorié quatre catégories de difficultés qui pourraient apparaître lors de l'implémentation de la Charte en Russie :

1. Une diversité linguistique inégalée à l'échelle européenne

En Russie aujourd'hui il y a plus de 150 langues enregistrées. En comparaison, dans l'ensemble des 24 pays européens qui ont ratifié la Charte, on trouve 46 langues dont 29 sont des langues officielles des États eux-même ou des États voisins. Ce dernier cas, celui des langues minoritaires se trouvant en dehors de leurs territoires officiels, est relativement plus simple à traiter. À l'inverse, en Russie, la plupart des langues n'ont pas de statut officiel même en Russie. La politique de défense de ces langues serait donc très coûteuse et surtout délicate.

2. L'aspect géographique ou territorial

La superficie de Russie dépasse de presque deux fois la superficie de l'Europe entière. L'organisation des territoires administratifs est complexe, car il existe plusieurs types d'administrations. Il est presque impossible de rassembler des données statistiques précises sur la localisation des communautés linguistiques et il est encore moins facile de connaître leurs besoins courants en lien avec les langues d'origine ou maternelles. Les migrations, qui se font en permanence, sont difficiles à gérer de façon centralisée.

En ce qui concerne l'inventaire des normes et des actes juridiques dans le domaine des langues et de l'enseignement au niveau des sujets fédéraux, ils se chiffrent en milliers : vu de Moscou, il est très difficile pour les autorités fédérales d'avoir une vue exhaustive des actes officiels concernant le fonctionnement de chaque langue minoritaire.

Ces deux premiers critères amènent les experts à se poser des questions comme : quelles langues devront être mises sous la protection de la Charte ? Quelle sera la liste des langues de la Russie ? Le problème n'est pas seulement arithmétique, mais aussi éthique, historique, culturel et politique. Cela peut engendrer d'autres questions plus spécifiques :

– Comment traiter les Ukrainiens, les Biélorusses, les Azerbaïdjanais, les Arméniens, les Géorgiens, les Kazakhs, les Lettons, les Turkmènes, les Tadjiks, les Kirghizes, les Ouzbeks, qui vivent en Russie dispersés ou en petits groupes, souvent enclavés parmi les peuples slaves ? Selon le Recensement ils représentent des peuples dits « nombreux ». Dans certaines régions leurs langues sont enseignées à l'école. De fait, ces langues sont plutôt considérées comme autochtones que comme des langues de migrants.

L'application de la définition des « langues régionales ou minoritaires » retenue par la Charte exclurait ces langues de l'éventuelle liste des langues de la Russie.

En approfondissant cette question, il faut rappeler des situations comme celle des Arméniens de Rostov (« Rostovskie armjane »), des Turkmènes de Stavropol (« Stavropol'skie turkmeny »), des Géorgiens de Moscou (« Moskovskie gruziny »), des Kazakhs d'Orenbourg (« orenburgskie kazaxi »), des Allemands de Sibérie (« sibirskie nemcy »), et d'autres, dont les origines sont beaucoup plus anciennes que l'époque de l'URSS. Durant les deux dernières décennies ces groupes se sont élargis par l'arrivée de nouveaux migrants. Ils utilisent leurs langues comme langue de communication quotidienne en alternance avec le russe depuis des siècles.

– Que faire avec les hiérarchies de deux ou de plusieurs langues ? En Russie, dans la plupart des républiques, il existe des langues régionales ou minoritaires qui ont un statut officiel à l'égal du russe. La langue marie est l'une d'elles, parmi une quarantaine. *« Pratiquement toutes ces langues, au cours les deux dernières décennies, ont regagné une position autrefois fortement limitée, et aucune d'entre elles n'est menacée de disparition. Toutes ces langues sont utilisées dans l'enseignement (au moins au niveau élémentaire), elles sont enseignées dans le secondaire, les enseignants sont formés à les enseigner. [...] Peut-on considérer cette solution comme une norme idéale vers laquelle on devrait tendre pour les autres langues ? Sachant que les locuteurs des langues mentionnées précédemment, dans les faits, maîtrisent également le russe, et également d'autres langues des nationalités de Russie, cette situation de bilinguisme et même de trilinguisme généralisé apparaît comme parfaitement souhaitable et s'inscrit dans les exigences de la Charte. [...] Le problème de la Russie est que garantir un bilinguisme généralisé dans un pays aussi massivement multilingue pourrait être une utopie irréalisable car trop coûteuse »* (Sokolovskij S.V., Tiškov V.A. 2010 : 7).

– Que faire des langues « d'écriture récente, qui ne reçoivent pratiquement aucun soutien de la part des autorités de la Fédération ou des républiques ? » Par exemple, la seule République du Daghestan en possède une vingtaine. *« L'existence de ces communautés ethno-linguistiques n'est même pas reconnue par les autorités du Daghestan. Dans une organisation fédérale, quelles mesures de contrôle et d'action seraient ici possibles ? »* (Sokolovskij S.V., Tiškov V.A. 2010 : 8).

3. L'aspect économique

« La sauvegarde de la diversité linguistique n'est possible que dans une société stable et développée, où la solidarité citoyenne est assurée et où les contribuables sont

disposés à ce que le pays consacre les moyens nécessaires à la politique linguistique et aux institutions scientifiques, pédagogiques et médiatiques. [...] En Russie, les territoires les plus massivement multilingues, comme par exemple le Daghestan, sont des régions subventionnées [“dotacionnyj region”]. Seuls, probablement, le Tatarstan et la Bachkirie, ainsi que quelques okrougs autonomes du nord, disposent aujourd’hui des ressources matérielles nécessaires pour répondre aux exigences de la Charte. Il est difficile de concilier la question des inégalités régionales avec les exigences de la Charte en matière de sauvegarde des langues de la Russie. Ce problème devra être traité au niveau de l’ensemble de la société russe » (ibidem).

« De plus, on peut parfaitement avoir une situation où le gouvernement fédéral considère que, par exemple, les langues de l’ethnie principale [“titulnye jazyki”] dans de nombreuses républiques sont déjà suffisamment protégées, et qu’il n’est donc pas nécessaire de les inclure dans l’instrument de ratification » (Sokolovskij S.V. 2010 : 35).

Mais où est la limite entre ces langues, comment définir les critères pour distinguer les langues en situation favorable, voire très favorable, et les langues moins favorisées ?

4. Les risques de conflits

La question peut se poser des attentes réelles des citoyens de telle ou telle nationalité en matière de langue. Dans quelle mesure faut-il respecter la préférence accordée au russe par une partie des citoyens d’origine non russophone ? Cette question ne peut-elle pas devenir une source de conflit entre différentes fractions de la population ? Comment apprécier la réalité du choix lorsqu’il se fait en faveur de la langue dominante ?

Sokolovskij S.V., Tiškov V.A. (2010) citent l’exemple des Ukrainiens, qui habitent dans les grandes villes, dans les régions de Sibérie et d’Extrême Orient. Ils ont travaillé ensemble avec les Russes pour rendre les nouvelles terres exploitables à partir du XVIII^e siècle. Du point de vue linguistique les Ukrainiens ont adopté le russe, ce qui paraît tout à fait logique. *« Est-ce qu’il existe le risque que cette question devienne la cause de chantages politiques entre les États et d’une coercition indirecte sur le choix de la langue ? Il est clair qu’on ne pourra pas parvenir à un soutien à parité des langues (le russe en Ukraine et l’ukrainien en Russie) à cause de l’assimilation faible des Russes en Ukraine face à une assimilation très forte des Ukrainiens de Russie. »* (p. 6). Les mêmes questions pourraient être posées concernant d’autres ethnies (Arméniens, Biélorusses, Géorgiens), qui vivent en diaspora en Russie depuis des siècles et qui sont considérés comme partie « starožil’českaja » (ibidem) du pays (littéralement « anciens habitants »).

Cette brève description met en lumière certaines facettes d'un paysage linguistique complexe qui rendrait difficile l'application des normes prévues par la Charte vis-à-vis de toutes les langues présentes aujourd'hui en Russie. Une application uniforme serait impossible et il faudrait envisager l'élaboration d'un programme spécifique de mise en œuvre des dispositions de la Charte pour chaque langue (ce que prévoit d'ailleurs la Charte elle-même).

Le mari, occupe, pourrait-on dire, une position intermédiaire désignée par les chercheurs comme une situation de « hiérarchie de deux ou de plusieurs langues » au sein d'une république. L'enjeu peut être crucial au moment de la création de la liste des langues de la Russie. Car le mari pourrait facilement échapper au domaine de la Charte du simple fait qu'il occupe une position favorable dans le paysage sociolinguistique de Mari El, où il est considéré comme une des langues officielles. Néanmoins, les enquêtes que nous avons menées sur le terrain disent souvent le contraire.

Chapitre 9. Deux modalités d'aménagement linguistique : « par en haut » vs « par en bas »

Introduction

La comparaison des situations du picard et du mari du point de vue de la gestion juridique et institutionnelle semblerait permettre, en première approche, de distinguer une politique linguistique forte dans le second cas, et faible (voire inexistante) dans le premier. En d'autres termes, le paramètre « aménagement linguistique » aurait la valeur « + » pour le mari et « - » pour le picard.

Nous proposons maintenant de raffiner cette approche en distinguant deux types d'aménagement linguistique.

À côté de la politique linguistique que l'on pourrait caractériser comme « par en haut », il est utile de prendre en considération un autre type d'aménagement linguistique, « par en bas ». Cette réflexion nous est inspirée par K. Djordjevic et J.-L. Léonard (2010). En décrivant les situations sociolinguistiques dans lesquelles se retrouvent plusieurs langues d'oïl, Djordjevic et Léonard proposent de distinguer un aménagement linguistique « par en bas » défini comme « *l'ensemble des activités entreprises et coordonnées par la société civile pour la défense et la promotion de langues minoritaires, par opposition à l'aménagement linguistique "de par en haut", qui émane d'organismes officiels ou gouvernementaux* » (K. Djordjevic & J.-L. Léonard 2010 : 55).

Notre hypothèse est que l'aménagement se fait majoritairement « par en haut » dans le cas du mari vs majoritairement « par en bas » pour le picard.

9.1. Le picard dans la politique linguistique « par en haut » en Picardie et dans le Nord-Pas de Calais

Le Conseil Régional de Picardie a inscrit le picard parmi les axes de sa politique culturelle, ce qui s'est traduit essentiellement par un soutien financier à l'Agence pour le Picard, association indépendante chargée d'actions d'information, de diffusion culturelle, de soutien à la création en picard. Au titre de sa politique de soutien à la recherche, la Région a financé des projets universitaires directement liés au picard à l'Université de Picardie Jules Verne.

En revanche, le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais s'est toujours refusé à intervenir en faveur du picard.

Le 1^{er} janvier 2016 les deux régions ont fusionné en une seule, appelée provisoirement Hauts-de-France, dans le cadre de la réforme territoriale menée par le Gouvernement. Pour la première fois dans l'histoire, le domaine linguistique picard coïncide approximativement (pour sa partie française) avec un territoire administratif. Mais quelle sera l'attitude de la nouvelle région vis-à-vis du picard ? Va-t-elle adopter une politique favorable au picard en tant que patrimoine traditionnel commun ?

9.2. Le mari dans le système de la politique linguistique « par en haut » en République de Mari El

La situation sociolinguistique en République de Mari El se caractérise par la présence de plusieurs ethnies et de leurs langues. Il y a globalement trois groupements ethno-linguistiques :

- Slaves (principalement des Russes – 47 %),
- Finno-ougriens (principalement des Maris – 44 %),
- Turcs (principalement des Tatars – 6 %).

La politique linguistique de la république s'appuie sur la législation fédérale ainsi que sur la législation régionale. Malgré une certaine autonomie, la législation de la république doit être bâtie en conformité avec celle de l'État russe, dans la logique d'un État fédéral comme la Fédération de Russie.

Les questions linguistiques en République de Mari El sont traitées essentiellement dans trois textes :

9.2.1. La loi de régulation des relations dans le domaine de l'enseignement sur le territoire de la République de Mari El

La loi de « *Régulation des relations dans le domaine de l'enseignement sur le territoire de la République de Mari El* » (« O regulirovanii otnošenij v sfere obrazovanija na territorii Respubliki Marij El ») a été adoptée par l'Assemblée d'État de la République de Mari El en mars 2001 pour remplacer l'ancienne loi « *Sur l'enseignement* » (« Ob obrazovanii ») qui était en vigueur depuis 1992.

Cette loi a pour objectif de « réguler les relations sociales dans le domaine de l'enseignement sur le territoire de la République de Mari El afin de garantir les droits et les libertés individuelles dans le domaine de l'enseignement, ainsi que de créer les conditions du droit à l'instruction dans les cas et les limites prévus par la législation de la Fédération de Russie » (Chapitre 1 Généralités. Art. 1. Objet de la présente loi)¹⁰⁹.

Pour rester en conformité avec les lois fédérales, les organes législatifs de la république révisent régulièrement les textes. La loi sur l'enseignement a été plusieurs fois amendée (en 2004, 2007, 2008, 2010, 2011, 2012). La dernière version date d'août 2013.

La loi de « Régulation des relations dans le domaine de l'enseignement sur le territoire de la République de Mari El » est composé de cinq chapitres et comprend 23 articles.

9.2.2. La Constitution de la République de Mari El

L'actuelle version de la *Constitution de la République de Mari El* date de juin 1995. L'article 15 proclame la langue mari (sous ses deux variantes : le mari des montagnes et le mari des prairies) et la langue russe comme langues d'État sur le territoire de la République de Mari El¹¹⁰.

9.2.3. La loi sur les langues de la République de Mari El

La loi « *Sur les langues de la République de Mari El* » (« O jazykax v Respublike Marij El ») a été adoptée la même année que la version actuelle de la Constitution, au mois d'octobre 1995. Le texte a été légèrement amendé en septembre 2001. L'adoption, le 26 octobre 1995, de la loi « Sur les langues de la République de Mari El » a pu donner l'espoir d'une consolidation de la situation du mari. En effet, cette loi institue officiellement le bilinguisme en Mari El et donne au mari un statut officiel identique à celui du russe.

Les idées principales du préambule de cette loi sont les suivantes :

« Les langues de la République de Mari El sont un bien national et sont le patrimoine historique et culturel de la population de la république. Les langues sont égales en droit et sont placées sous la protection de l'État. »

¹⁰⁹ Статья 1. Предмет регулирования настоящего закона. Настоящий закон регулирует общественные отношения, возникающие в сфере образования на территории Республики Марий Эл, связанные с обеспечением государственных гарантий прав и свобод человека в сфере образования и созданием условий для реализации права на образование, в случаях и пределах, установленных законодательством Российской Федерации.

¹¹⁰ Статья 15. Государственными языками в Республике Марий Эл являются марийский (горный, луговой) и русский языки.

La République de Mari El, en tant qu'État multinational, garantit le droit inaliénable de chaque citoyen, quelle que soit sa nationalité, au développement de sa langue et de sa culture maternelles.

La République de Mari El, seule entité étatique du peuple mari, assure la préservation et le développement de la langue mari comme fondement de sa culture nationale.

Du fait des traditions historiques et culturelles, la langue russe est devenue le moyen principal de communication entre les nationalités composant la population de la République de Mari El. En République de Mari El, avec sa population multinationale, la norme d'usage linguistique quotidienne sur l'ensemble du territoire est le bilinguisme mari-russe ; dans les zones de peuplement dense des minorités ethniques, la norme est le bilinguisme ou le plurilinguisme langue nationale / russe. Sur son territoire la République de Mari El contribue au développement des langues nationales, du bilinguisme et du plurilinguisme.

La loi sur les langues en République de Mari El, en respectant toutes les nationalités vivant sur le territoire de la république, définit les grands principes de régulation des relations sociales dans le domaine du développement et du fonctionnement des langues en usage dans la population de la république dans les domaines de la vie publique, socio-économique et culturelle. [La loi] organise la défense des droits constitutionnels des citoyens dans ce domaine, l'éducation au respect de la dignité nationale, de la culture et de la langue de chacun ; elle favorise la consolidation de l'amitié et de la collaboration entre les peuples.

La présente loi vise la création des conditions favorables pour la préservation et le développement égalitaire des langues dans le respect des traditions.

[...]

En République de Mari El est interdite la propagation de la haine et du mépris à l'égard de toute langue, ainsi que les discriminations négatives ou positives dans l'usage des langues contraires aux principes constitutionnels de la politique des nationalités¹¹¹ ».

¹¹¹ Языки в Республике Марий Эл являются национальным достоянием и историко-культурным наследием населения республики, признаются равноправными и находятся под государственной защитой.

В Республике Марий Эл, многонациональной по своему составу, подлежит защите неотъемлемое право граждан любой национальности на развитие их родного языка и культуры.

Республика Марий Эл, являясь единственным государственным образованием марийского народа, обеспечивает заботу о сохранении и развитии марийского языка как основы всей его национальной культуры.

Русский язык в соответствии со сложившимися историко-культурными традициями стал основным средством межнационального общения населения Республики Марий Эл. В Республике Марий Эл с ее многонациональным населением повседневной нормой языкового поведения является марийско-русское двуязычие на всей ее территории, а в местах компактного проживания

Hormis le préambule, le texte de la loi « Sur les langues de la République de Mari El » compte neuf chapitres qui contiennent 62 articles au total. L'article 1 stipule, en conformité avec la Constitution de la République de Mari El, que « *les langues d'État de la République de Mari El sont le mari (mari des montagnes et mari des prairies) et le russe. Le mari comme langue d'État est utilisé en fonction des zones de peuplement des Maris des montagnes et des Maris des prairies*¹¹² » (Chapitre 1. Généralités.).

L'essentiel du texte de la loi passe en revue tous les domaines dans lesquels l'utilisation du mari est envisageable :

- Chapitre III : Usage des langues dans les organes du pouvoir et du gouvernement (Ispol'zovanie jazykov v organax gosudarstvennoj vlasti i gosudarstvennogo upravlenija) ;
- Chapitre IV : Usage des langues dans l'activité des organismes, organisations, entreprises, institutions publics (Ispol'zovanie jazykov v dejatel'nosti gosudarstvennyx organov, organizacij, predprijatij i učreždenij) ;
- chapitre V : La langue dans l'enseignement, la science et la culture (Jazyk obrazovanija, nauki i kul'tury) ;
- chapitre VI : La langue dans les médias et la communication (Jazyk v sredstvax informacii i svjazi) ;
- chapitre VII : L'usage des langues dans les relations internationales, avec les organisations internationales, avec les autres républiques de la Fédération de Russie (Ispol'zovanie jazykov v otnošenijax respubliki Marij Èl s zarubežnymi

этнических меньшинств национально-русское двуязычие и многоязычие. Республика Марий Эл способствует развитию на ее территории национальных языков, двуязычия и многоязычия. Закон о языках в Республике Марий Эл, выражая уважение ко всем национальностям, населяющим республику, определяет основные принципы регулирования общественных отношений в области развития и функционирования языков, которыми пользуется население республики в области государственной, социально-экономической и культурной жизни, предусматривает защиту конституционных прав граждан в этой сфере, воспитание уважительного отношения к национальному достоинству человека, его культуре и языку, способствует дальнейшему укреплению дружбы и сотрудничества народов. Настоящий закон направлен на создание условий для сохранения и равноправного, самобытного развития языков.

[...]

В республике Марий Эл недопустимы пропаганда вражды и пренебрежения к любому языку, создание противоречащих конституционно установленным принципам национальной политики препятствий, ограничений и привилегий в использовании языков.

¹¹² « Государственными языками Республики Марий Эл являются марийский (горный и луговой) и русский. Действие марийского государственного языка осуществляется в соответствии с ареалом расселения горных и луговых мари ».

stranami, meždunarodnymi organizacijami i respublikami v sostave Rossijskoj Federaciji).

Enfin, le chapitre VIII traite de « la contribution au développement national et culturel du peuple mari et de ses langues à l'extérieur du territoire de la république » (Sodejstvie nacional'no-kul'turnomu razvitiju naroda mari i ego jazykov za predelami Respubliki Marij Èl) et le chapitre IX de « la protection des langues de la République de Mari El, les responsabilités et le contrôle de l'exécution de la loi sur les langues de la République de Mari El » (Zaščita jazykov Respubliki Marij Èl, otvetstvennost' i kontrol' za vypolneniem zakona o jazykax Respubliki Marij Èl).

La simple lecture des titres des chapitres de la loi donne une impression très prometteuse de l'usage des deux langues officielles de la république. Dans l'article 8, qui ouvre le chapitre II « Les droits des citoyens dans le choix de la langue et la garantie de ces droits » (Prava graždan v vybore jazyka i obespečenie ètix prav), il est dit que « *Dans les domaines qui relèvent d'une régulation juridique conformément à la présente loi, les citoyens de la République de Mari El ont le choix de la langue de communication : ils ont le droit de choisir, pour la communication orale ou la rédaction écrite des documents, l'une des langues d'État : le mari (de montagne ou de plaine) ou le russe* ¹¹³ ».

9.2.4. Le ressenti des locuteurs sur l'impact des lois et sur la situation linguistique en République de Mari El

Pendant nos enquêtes de terrain nous avons essayé de voir si la loi « Sur les langues de la République de Mari El » avait un impact sur l'usage des langues. L'une des questions que nous avons posées à nos informateurs portait sur les moyens de favoriser l'usage de la langue mariée et de mieux la valoriser. La réponse suivante est particulièrement intéressante :

Enquête 14 :

428-437 <VLA> [...] s'ils disent d'après ce que dit la loi d'État si dans chaque instance il y avait au moins une personne qui sache parler le mari ça serait bien / voilà en guise d'exemple au tribunal d'après ce qui est dans la loi on doit pouvoir parler soit en

¹¹³ « В сферах общения, подлежащих правовому регулированию в соответствии с настоящим Законом, право выбора и использования языка общения остается за гражданами Республики Марий Эл : они вправе избрать для устной информации или оформления документов один из государственных языков республики – марийский (горный и луговой) или русский ».

mari soit en russe / une fois moi-même je me suis heurté à ce problème quand ma grand-mère a été convoquée au tribunal c'était une fois quand on lui avait volé des affaires dans sa maison donc elle a été convoquée au tribunal ma grand-mère ne sait pas parler russe / ce n'est pas nous qui devons chercher un interprète c'est l'organisme lui-même qui doit s'en occuper il faudrait qu'il y ait une personne qui comprenne ce que ma grand-mère par exemple dit et traduise au juge et pour le cas de ma grand-mère c'était moi [l'interprète] [...]

La personne semble bien être au courant de l'existence de la loi « Sur les langues en République de Mari El » et, surtout, du contenu des articles. Pour cette personne il est nécessaire que les organismes et instances officiels prévoient dans leur personnel des employés avec une bonne maîtrise du mari, ou des interprètes. Et, même si on ne sollicite pas souvent ce genre de spécialistes, leur présence garantirait un meilleur respect de la loi, avec un impact positif sur les représentations linguistiques (B. Maurer, 1997) ou l'imaginaire linguistique (A-M. Houdebine 1982, 2005) concernant la langue mari, dont l'usage reste jusqu'à ce jour un sujet de stigmatisation « nationale ». Vingt ans se sont écoulés depuis l'adoption de la loi, mais sur cette période, le mari n'a pas réussi à s'affirmer en tant que langue d'État, comme en témoignent les discours épilinguistiques des usagers.

Nous devons aussi observer que, dans le texte de la loi lui-même, certaines formules très vagues laissent la porte ouverte, pour des décideurs locaux, à des reculs dans l'histoire linguistique de la république. Nous citerons quelques exemples. L'article 14 dit que les fonctionnaires doivent maîtriser « *l'une des (« odnim iz ») langues d'État de la République de Mari El »* ; l'article 18 dit que les collectivités locales de la république utilisent « *n'importe laquelle (« ljuboj iz ») des langues d'État de la République de Mari El »* ; l'article 28 dit que les pièces d'identité (passeport, acte de naissance et autres) « *peuvent (« mogut ») être rédigés dans les deux langues officielles »* ; l'article 33 dit que les actes du ministère public sont rédigés « *en mari ou (« ili ») en russe »*. Tous ces articulateurs logiques traduisent une alternative qui ne sera, forcément, jamais à l'avantage du mari.

On peut, dans le même esprit, rappeler un épisode qui a modifié la législation de la république. Dans la version d'origine de la Constitution de 1995, un article précisait que les candidats au poste de président de la république devaient maîtriser les deux langues

d'État. En 1996 cet article a été supprimé ; seule a été maintenue une phrase qui dit que le chef de la république entre en fonction à partir du moment où il prête serment devant les députés de l'Assemblée d'État de la république et que « Le serment est fait en mari *et (ou)* en russe » (La Constitution de la République de Mari El, l'article 78). On peut voir dans cette évolution une certaine ouverture, puisque les candidats de toutes nationalités peuvent postuler au poste de Président, mais d'un autre côté, elle marque un recul dans l'égalité officielle des deux langues étant donné la position dominante du russe.

À ce propos, nous évoquerons encore quelques extraits de nos enquêtes :

Enquête 16 :

121 <LIU> le mari est la langue d'état de Mari El le savez-vous

122-124 <ALE> je le sais e__ voilà moi je pense qu'il faut voilà que celui qui est le chef notre chef le chef de la république il doit être Mari ou quelqu'un qui par exemple soit né et ait grandi ici

Enquête 21 :

335 <LIU> peut-on espérer un avenir optimiste [pour l'usage du mari au quotidien]

336-338 <JUR> quand le gouvernement changera le ministère de l'enseignement les chefs des deux instances changeront e__ quand le peuple mari aura un soutien psychologique moral [...]

Enquête 24 :

En réponse à la même question :

259-261 ; 292-296 <GLI> [...] voilà mes pensées la langue mari son avenir cela dépend des décideurs locaux ceux qui sont au niveau de la république il faut commencer par eux [...] ; [...] voilà maintenant c'est le moment de bataille électorale j'écoute [l'autre jour] Markelov [le président de la République de Mari El] il prend la parole au grand concert musical mari au stade Amitié [le stade central à Iochkar-Ola] et il dit que nous ne permettrons pas que le mari disparaisse et si ce grand chef savait tenir sa parole je pense que cette langue survivrait [...]

Ces citations prennent tout leur sens si l'on remarque que les informateurs établissent un lien fort, d'une part, entre leur langue maternelle et l'entité politique « république de Mari El », et d'autre part, entre celle-ci et son président. On peut voir dans ce lien une réminiscence de la « construction linguistique » (*jazykovoe stroitel'stvo*), qui a, dans les années 1920-1930, amené à la division administrative de l'URSS sur des bases ethno-linguistiques.

Nous pouvons constater que l'arsenal juridique actuel de la République de Mari El pourrait théoriquement assurer un bilinguisme ou un multilinguisme égalitaire avec le russe, langue dominante. Il y a continuité entre les lois fédérales et les lois régionales dans le domaine linguistique. Tout cela nous permet de dire que l'aménagement linguistique est présent.

L'usage du mari à l'égal du russe est possible dans de nombreux domaines, mais cette possibilité reste à ce jour largement théorique. Une étude des textes des trois lois qui régissent le fonctionnement des langues de la république a montré qu'elles sont faciles à contourner.

Les enquêtes auprès des habitants actuels et des usagers expatriés montrent qu'en réalité ils observent des écarts entre ce qui est dit dans les textes juridiques et ce qui se fait en réalité.

9.3. L'aménagement linguistique « par en bas » pour le picard. Étude du terrain

9.3.1. La liste de diffusion « Achteure », chantier de la politique linguistique du picard

En tant que doctorante au CERCLL-LESCLAP nous avons eu la possibilité de participer au projet de recherche intitulé « Comelpic », un sigle qui se traduit par « Communication électronique en picard ». Ce projet a été élaboré en réponse à un appel d'offres de la DGLFLF portant sur l'usage que font les langues de France des moyens de communication électronique.

La communication électronique est présentée ici d'une part par un ensemble de sites, blogs et forums, d'autres part par une liste de diffusion où se produisent des pratiques langagières écrites et discursives (les pratiques orales échappent en l'occurrence à l'observation).

Ce projet a été pour tous les collaborateurs du laboratoire CERCLL-LESCLAP une occasion d'apporter leurs connaissances et leur savoir-faire dans le domaine de la (socio)linguistique picarde, et aussi de se familiariser avec un nouvel espace de communication humaine : l'Internet.

Dans le cadre de ce projet nous avons été chargée d'étudier précisément la présence de l'aménagement linguistique du picard sur la liste de diffusion « Achteure », un corpus de messages s'étendant sur trois années (2009, 2010, 2011).

La liste de diffusion *Achteure* (mot picard signifiant « maintenant ») a été créée en 1998. Cette liste de diffusion représente un outil de communication et d'échange d'informations entre les personnes militant pour la promotion et la diffusion de la langue picarde, ainsi que pour toute personne s'intéressant à des activités picardisantes.

Sur la page d'accueil il est dit que « *cette liste de discussion est ouverte à tous. Tous les sujets ayant trait au picard peuvent y être abordés : linguistique, historique, actualité, enseignement, politique, économique, sociologique, psychologique, demande de renseignements, traduction, réflexions... Cette liste n'est pas réservée aux "spécialistes" du picard. Elle est ouverte à ceux que le picard et ses variantes intéressent* ».

Avant de passer aux résultats de l'étude du corpus sur la liste de diffusion *Achteure*, nous voudrions décrire une de nos observations de terrain sur le domaine linguistique picard. À savoir que les langues régionales de France (et le picard n'est qu'un cas particulier) restent invisibles, ou à visibilité et audibilité très faibles, aux yeux des étrangers et même des Français originaires d'autres régions. À un moment donné, on ressent une forte nécessité de bénéficier d'un guide pour découvrir les endroits où cette langue se manifeste. La liste de diffusion *Achteure* nous a servi de catalogue des événements qui s'étaient déjà produits ou qui auraient lieu prochainement, mais aussi de « carnet d'adresses utiles ». Cela a été une aide tangible surtout au début de notre parcours de thésarde dans l'étude de la situation sociolinguistique du picard.

Les résultats de l'étude du corpus

Sur l'ensemble de 1354 messages nous avons relevé 542 messages les plus pertinents dans le cadre de l'objectif recherché.

En lisant les messages sur les interventions futures ou passées, on est vite persuadé qu'une politique linguistique de grande envergure est mise en œuvre par une constellation d'écrivains, d'animateurs éducatifs et culturels, de participants créatifs dont les actions sont coordonnées par des unions et des associations non hiérarchisées. La liste de diffusion *Achteure* est en quelque sorte le « porte-parole en réseau » des personnes militantes intéressées à la sauvegarde, à la promotion et à la diffusion des éléments de leur culture originale.

Pour arriver à remplir cette tâche, les abonnés organisent un véritable réseau de manifestations, en nombre important, dans le but d'influencer le public, y compris les autres adhérents, pour qu'ils y participent de façon active. L'objectif est à la fois d'informer, de s'informer mutuellement, et de se motiver mutuellement à participer.

Cette liste de diffusion a encore une autre fonction. Elle peut être considérée comme une plate-forme de face-à-face virtuels, quelquefois très ardents, mais qui ont un seul but, celui de tracer des pistes et de trouver des solutions adéquates pour un certain nombre de questions qui touchent au vif les militants. Les intervenants peuvent, et c'est assez fréquent, réagir à des messages ou informations précédents, et ainsi engager des débats qui durent parfois assez longtemps (un mois et plus), car le débat se relance au fur et à mesure de la participation de nouvelles personnes intéressées.

L'étude thématique de la liste de discussion nous a permis de mettre en évidence vingt-huit axes qui nous semblent importants. Nous les regrouperons en deux grandes catégories :

– *Activités culturelles :*

	Thèmes / Année	2009	2010	2011
	Spectacle :			
1.	Traditions	23	30	20
2.	Musique / chanson	22	40	27
3.	Littérature	18	17	18
4.	Conte	17	8	12
5.	Rencontres d'histoire	14	9	6
6.	Théâtre	13	47	24
7.	Emission-télé	11	3	2
8.	Tourisme	8	6	6
9.	Sport / jeux	6	10	6
10.	Humour	5	5	5
11.	Emission-radio	3	4	2
12.	Nouveaux talents	2	3	6
13.	Traduction	1	7	19
14.	Exposition	1	2	5
15.	Cabaret	1	-	3
	Total des messages	145	191	161

– *Thématiques glottopolitiques :*

la politique linguistique proprement dite, à savoir le *status* de la langue – la place d'une langue dans la société, et son statut légal et politique, et, le *corpus*, c'est-à-dire la substance même de la langue, son vocabulaire, graphie, etc. :

	Thèmes glottopolitiques / Année	2009	2010	2011
16	Internet	26	56	18
17	Statut du picard	19	55	22
18	Documentation	15	16	17
19	Géographie picarde	13	13	3
20	Enseignement	11	3	7
21	Langues régionales	11	26	15
22	Personnalités	7	8	6
23	Variation du picard	7	29	6
24	Identité picarde	6	7	2
25	Recherche(s)	5	11	15
26	Stigmatisation	5	1	-
27	Article de presse	1	8	1
28	Panneaux de routes (noms de villes) + enseignes +signalisations	1	17	3
	Total des messages	127	250	115

La localisation des événements évoqués

Les manifestations évoquées sont majoritairement localisées dans la région administrative Picardie, bien que la région Nord-Pas de Calais ait une population beaucoup plus importante : 279 en Picardie contre 106 dans le Nord-Pas de Calais sur les trois ans étudiés (2009-2011) (pour les détails voir : Mathieu C. (coord.) ; Eloy J.-M., El Yahwale M. L., Gao R., Martin F., Smirnova L. 2013).

Cela peut susciter plusieurs interprétations :

- Une véritable politique linguistique menée par le Conseil Régional de Picardie encourage les activités culturelles picardophones, ce qui n'est pas le cas dans le Nord-Pas de Calais ;
- Les abonnés de la liste Achteure sont, en grande majorité, des résidents de la Picardie ;
- Des manifestations affichées comme « patoisantes » (et non « picardes ») pourraient échapper à la liste – or, elles sont plus nombreuses dans le Nord-Pas de Calais.

9.3.2. L'agenda « chti » d'Alain Dawson à la radio France Bleu Nord

Depuis 2006, chaque week-end (le samedi matin jusqu'en juin 2015 et le dimanche matin depuis septembre 2015), Alain Dawson annonce l'agenda des événements culturels en picard de la semaine à venir qui auront lieu, principalement, dans le Nord-Pas de Calais. Cette chronique est réalisée dans le cadre de l'obligation faite aux chaînes publiques de radio d'intégrer les langues régionales dans leur programmation. Elle rencontre par ailleurs l'intérêt des auditeurs.

Alain Dawson a mis à notre disposition les notes préparatoires de sa chronique pour la période septembre 2012 – juin 2015. Leur analyse nous a permis de compléter les observations faites sur la Liste Achteure et de vérifier les hypothèses proposées à la fin du paragraphe précédent.

Nous en proposons ci-dessous un décompte selon la même grille que celle utilisée pour la Liste Achteure :

– *Activités culturelles* :

	Thèmes / Année	2012/13	2013/14	2014/15
	Spectacle :			
1.	Traditions	8	5	10
2.	Musique / chanson	14	24	10
3.	Littérature	16	9	7
4.	Conte	9	2	3
5.	Rencontres d'histoire	9	3	7
6.	Théâtre	121	113	112
7.	Émission-télé	-	1	-
8.	Tourisme	3	1	3
9.	Sport / jeux	3	9	1
10.	Humour	27	21	16
11.	Émission-radio	-	-	-
12.	Nouveaux talents	2	-	-
13.	Traduction	3	1	2
14.	Exposition	2	2	5
15.	Cabaret	16	24	17
	Total des items	233	215	193

– *Thématiques glottopolitiques :*

	Thèmes glottopolitiques / Année	2012/13	2013/14	2014/15
16.	Internet	-	-	-
17.	Statut du picard	1	-	1
18.	Documentation	2	4	2
19.	Géographie picarde	-	-	-
20.	Enseignement	-	2	1
21.	Langues régionales	1	5	
22.	Personnalités	2	-	2
23.	Variation du picard	-	-	1
24.	Identité picarde	-	-	-
25.	Recherche(s)	-	1	4
26.	Stigmatisation	-	-	-
27.	Article de presse	-	-	-
28.	Panneaux de routes (noms de villes) + enseignes + signalisations	3	1	2
	Total des items	9	13	13

Une étude faite sur le corpus des notes préparatoires du chroniqueur nous a permis de faire les constats et conclusions suivants :

- Une activité culturelle en picard de grande ampleur dans le Nord-Pas de Calais.

Les chiffres présentés dans les deux tableaux précédents indiquent la présence d'une activité en langue régionale de grande ampleur dans le Nord-Pas de Calais, contrairement à ce qu'on pourrait penser suite à l'étude de la liste de diffusion Achteure. Nous confirmerions ainsi l'hypothèse selon laquelle les abonnés de la liste Achteure sont des acteurs culturels résidant majoritairement en Picardie, qui, logiquement, échangent prioritairement des nouvelles sur les événements qui ont lieu en Picardie. La faible présence du Nord-Pas de Calais sur Achteure n'est donc pas le reflet d'une faible activité culturelle.

- Localisation géographique.

Localisation par région ou pays / année	2012/13	2013/14	2014/15
Nord Pas-de-Calais	210	206	192
Picardie	13	6	7
Belgique	19	16	7
Nombre de manifestations (total)	242	228	206

Les événements qui ont été annoncés durant ces trois années par le chroniqueur sont localisés principalement dans le Nord-Pas de Calais. La focalisation sur le Nord-Pas

de Calais est logique puisqu'elle correspond à la zone de diffusion de la radio. Par ailleurs, l'ouverture sur les régions/pays voisin(e)s, même si elle n'est pas très importante, permet d'évoquer l'unité du domaine linguistique picard. Dans ses annonces, le chroniqueur touche les parties limitrophes les plus proches. Ainsi, pour le cas de la Picardie, il va jusqu'à Amiens et son agglomération. Dans le cas de la Belgique, il ne va pas au-delà des villes de Mons, Tournai ou de Mouscron. Ceci s'explique encore une fois par les objectifs de l'agenda, à savoir proposer aux auditeurs du Nord-Pas de Calais le programme des événements culturels en picard pour le week-end et quelquefois la semaine qui suit. Du point de vue pratique, on doit rester dans une zone accessible, autrement dit, à distance raisonnable, « pas très loin de chez soi ».

- Thèmes des manifestations culturelles.

Le tableau thématique montre que la rubrique « Spectacle » est la mieux représentée. En aucun cas, ici, nous ne voulons dire que les événements du type « Glottopolitique » sont absents dans le Nord-Pas de Calais. Le fait que plusieurs cases des tableaux thématiques sont vides s'explique par le fait que l'agenda est, de prime abord, destiné au grand public. À l'inverse, sur la liste Achteure, l'accès est réservé uniquement aux abonnés, qui sont, très souvent, des acteurs culturels et des militants, dont la position vis-à-vis de la langue picarde est très précise. Ils sont d'ailleurs souvent acteurs eux-mêmes de la politique linguistique régionale.

Dans le cas de l'agenda d'Alain Dawson, le destinataire des annonces est le grand public, qui est invité à participer aux activités culturelles régionales, et pour cela, il faut rendre visible et attractif ce côté de la vie publique.

Par ailleurs, cela n'empêche pas le chroniqueur, qui est linguiste, d'annoncer non seulement des sorties distrayantes en picard à la fin de la semaine, mais aussi, quelquefois, les communications publiques des chercheurs concernant la langue régionale, les présentations des auteurs de publications récentes, le travail des traducteurs, etc.

9.4. Les acteurs picardisants : où se trouvent-ils ?

Il est très difficile de connaître de façon exhaustive les acteurs picardisants. Un guide édité par la Fédération Insanne (Dawson 2007) a tenté d'en donner un catalogue ordonné par catégories (spectacle vivant, livres-revues-internet, apprentissage de la langue), qui ne se voulait être qu'« une première moisson, qui [...] pourra[it] être améliorée dans les éditions suivantes » (p. 6). La mise à jour n'a jamais été faite et, depuis

2007, des groupes ont disparu, d'autres sont apparus... Pour donner un aperçu de la richesse des activités, nous donnons ci-dessous quelques noms d'acteurs et d'associations, choisis en toute subjectivité parmi ceux que nous avons rencontrés, avec une brève description pour chacun.

9.4.1. Les associations de Picardie

- Le groupe « Picardisants du Ponthieu et du Vimeu », créée en 1967 par Gaston Vasseur, est localisé à Abbeville dans le département de la Somme. C'est un groupe d'écrivains et de *diseux* (conteurs) qui se réunit tous les mois pour une lecture publique de leurs dernières créations.¹¹⁴
- « *Ch'Lanchron* » le premier journal écrit « *toute in picard* », paraît depuis 1980, sur l'initiative de Jacques Dulphy et Jean-Luc Vigneux. Le but de ce trimestriel est de publier des textes en picard : poésies, fables, contes, bandes dessinées, chansons¹¹⁵.
- Jean-Marie François écrit et dit en picard depuis trente ans. Dans sa langue colorée, riche mais toujours accessible, le fondateur de la troupe « Chés péqueux d'leune » propose avec son association « Ti Pi Mi » des veillées « *à ch'coin du fu* », des contes à rire et des histoires du bestiaire fantastique du pays picard (*les latuzés, les bricassis, les bitardes, les basilics, les carimaros, les leuwarous, et pi ch'diabe !*)¹¹⁶. Il pratique aussi les balades contées ainsi que des interventions en milieu scolaire. Jean-Marie François est également l'auteur de plusieurs livres. Parmi les derniers parus : *Rindi – Rindo*, nouvelles bilingues picard-français et *Ch'Tchot Capuchon rouge*, les contes de Perrault racontés en picard avec la traduction française. Les deux livres sont parus aux Éditions de la Librairie du Labyrinthe.
- L'association « *Achteure* »¹¹⁷ animée par Philippe Boulfroy a son siège à Ons en Bray (Oise). C'est aussi un groupe musical qui se produit sur les scènes et dans les villages de Picardie et du Nord-Pas de Calais. Parmi les activités principales figurent la collecte de chansons. En partenariat avec l'Agence pour le Picard, Philippe Boulfroy réalise des conférences publiques sur la chanson picarde. Les membres de l'association *Achteure*, en collaboration avec l'association

¹¹⁴ www.societe-emulation-abbeville.com/2013/11/06/d%C3%A9fense-et-illustration-de-la-langue-picarde/

¹¹⁵ lanchron.fr

¹¹⁶ <http://www.jean-marie-francois.com/index.php>

¹¹⁷ <http://association.achteure.free.fr/newach/index.php>

« *Pipossa Grinche Binde* », contribuent à la réintroduction de la cornemuse picarde « *le pipossa* ». L'association et le groupe Achteure interviennent régulièrement dans les écoles. La collecte et l'enregistrement des mots picard et la réalisation de glossaires sont également des activités de l'association Achteure.

- L'« *Académie d'chés Lafleurs* »¹¹⁸ est une association de fait et indépendante de toute institution officielle picarde, française ou belge. Ce sont « *les gardiens émérites de la langue picarde et les pourfendeurs de tous ceux qui l'attaquent ou la méprisent* ». L'Académie pratique aussi une sorte de théâtre en plein air qui prend son public par surprise. Chaque « session » de l'Académie se termine habituellement par un banquet avec une intervention bouffonne d'un académicien au sujet de l'indépendance de la Picardie linguistique. La cérémonie se termine par l'attribution du « *Lafleur ed Chuque* » à celui ou celle qui a le mieux défendu la langue et la culture picardes, et du « *Lafleur ed Brin* » à la personne qui a dénigré ou méprisé la langue et la culture régionales dans son activité professionnelle ou autre. Par expérience, nous pouvons dire que les soirées de l'Académie des Lafleurs sont de vrais spectacles artistiques au contenu humoristique et satyrique, aux scénarios très réfléchis et élaborés.
- L'association « *Chés Jueus d'Assiettes Albertins* » a été créée en 1997 à Albert (Somme) par une équipe de camarades amoureux des sports et des jeux traditionnels picards¹¹⁹. Comme d'autres associations qui font découvrir les sports et les jeux traditionnellement picards (le ballon au poing, la choule, la longue paume, le javelot), celle-ci a pour but de faire connaître le Jeu d'Assiette, animation dynamique qui s'intègre parfaitement aux fêtes traditionnelles et dans d'autres manifestations de défense et de promotion de la culture picarde.
- Dans le même contexte de la promotion des jeux traditionnels picards, les activités de l'estaminet « *Chez Marius* » à Gezaincourt (Somme) sont incontournables¹²⁰. L'estaminet propose des animations culturelles, entre autres des jeux picards et traditionnels en bois, et un bar sans alcool. L'estaminet propose d'utiliser et d'expérimenter des jeux de création inspirés de l'histoire locale et du patrimoine. Les animateurs de l'estaminet, en collaboration avec

¹¹⁸ <http://academielaflleur.canalblog.com/>

¹¹⁹ <http://assiettes.albert.pagesperso-orange.fr/>

¹²⁰ <http://www.cat-gezaincourt.org/mariusweb/estaminet.html>

d'autres associations locales, voyagent avec leurs équipements à travers la Picardie entière.

9.4.2. Les associations du Nord-Pas de Calais

- Christiane Calonne et Jacques Dupuich, deux artistes de l'association « La Compagnie du Reste ici »¹²¹, sillonnent les routes du Nord-Pas de Calais avec leurs spectacles en picard : « *sins l' dire* », « *Et pis un jour* », « *Cha qu'a dit ch'cat* ». Ils mettent en scène des personnages typiques d'un village du Nord : « Ch'tiot ménach' », « Pépère Hubert », « Ch'Dré », « Marie Graulette », « Ch'pouchin d'hayure »... Leur dernier spectacle est un clin d'œil à Grimm, Perrault, La Fontaine, aux Histoires Naturelles de Jules Renard ou aux contes du Chat Perché de Marcel Aymé. La Compagnie du Reste Ici fait un travail tout à fait inhabituel en picard avec des textes très travaillés, très ciselés, pleins de poésie. La mise en scène est très originale, ils utilisent toutes sortes d'objets hétéroclites et des grandes marionnettes en bois, dans l'esprit de l'art brut. Ce n'est pas un spectacle qu'il faut aller voir comme un spectacle patoisant au sens classique du terme, mais vraiment comme un moment de poésie.
- « Le cercle du Moulin » est une activité de l' « Association Patoisante Georges Fidit » de Valenciennes¹²². Tous les passionnés du patrimoine local sont invités chaque premier lundi du mois à écouter des œuvres en picard (ici appelé « Rouchi ») ou en français, avec une « leçon » de rouchi.
- « Le picard des matelots de Berck »¹²³ est le site de l'association « T'in souvyin tu ? ». Cette association a été créée pour la conservation, l'étude et l'enseignement du picard des matelots berckois et aussi pour l'histoire de la ville. En dehors des cours de « patois picard », ils présentent leur démarche à la population de façon ludique par le théâtre. L'association organise tous les ans au mois d'octobre le « Festi Pikar », festival où sont invités des artistes picardisants locaux, mais aussi en provenance de toute la région Nord-Pas de Calais et de Picardie.
- Le Théâtre Louis Richard est l'héritier de la tradition de la marionnette picarde dans la région lilloise. Il est né en 1884, mais il a connu une renaissance en 1984 grâce à quelques passionnés, au premier rang desquels Alain Guillemain et

¹²¹ <http://www.compagnieduresteici.biz/index.php>

¹²² <http://www.picardrouchi.org/>

¹²³ <http://www.lepicarddeberck.org>

Andrée Leroux. Ils mènent un travail de recherche, de collectage, et surtout de création qui font que le Théâtre Louis Richard est un vrai lieu de mémoire vivante.

- Charlemagne, de son vrai nom Francis Menet, est originaire de Wavrin près de Lille (Nord), mais il vit depuis de nombreuses années à Toulouse. À l'âge de la retraite, il a commencé à écrire des spectacles en picard et à les interpréter sur scène, seul ou accompagné (avec Claudine Chevalier, puis Yves Bourges). Son dernier spectacle, « Eduquons, éduquons, eh ! Du c... » convoque avec fantaisie, humour et imagination Charles Martel, Roland, Louis XIV, Carla et Nicolas, DSK, Merkel, Hollande, De Gaulle, Claudette, son personnage fétiche qui atteindra les sommets du pouvoir...et bien sûr l'empereur Charlemagne lui-même.
- Bertrand Cocq est également auteur, metteur en scène et acteur. Après avoir animé la troupe « Les tréteaux de l'impasse », il se produit maintenant seul avec son complice Jean-Marc Delattre, avec qui il forme le duo « Léon et Gérard ».

Au-delà de leur diversité, le point commun de toutes ces associations pourrait être leur orientation patrimoniale et passéiste. À quelques exceptions près, leur activité se situe essentiellement dans le domaine du spectacle vivant. Le picard n'est jamais autant à l'aise que sur scène...

9.5. Les « Unions maries »

Le système français des associations selon la loi de 1901 correspond en Russie au système des « organisations sociales » (« obščestvennye organizacii »).

En Mari El, à la différence d'un réseau picardophone très dense, nous ne trouvons que quelques exemples d'« organisations sociales » dont le rôle soit aussi éminent. Leur nombre semble même se limiter à deux :

- Marij Ušem

« Marij ušem » (« Union marie »)¹²⁴ est une organisation sociale régionale de sauvegarde et de promotion de la langue, de la culture, des traditions, et de diffusion de la conscience nationale marie en République de Mari El. Elle est enregistrée sous sa forme

¹²⁴ <http://7x7-journal.ru/item/55502>

actuelle depuis 2002 à Iochkar-Ola. Aujourd'hui, en plus de l'organisation-mère présente à Iochkar-Ola, il existe un réseau de filiales qui sont présentes dans toutes les zones de peuplement compact mari. Elles bénéficient du label « Marij ušem » mais leur fonctionnement est autonome.

L'histoire de la création de Marij Ušem remonte au mois de mars 1917. La première organisation a été fondée par des soldats et des officiers subalternes maris dans la garnison de Birsk (ville sur le territoire de l'actuelle Bachkirie) le 19 mars 1917, en réaction au décret signé le même jour par le Gouvernement provisoire visant l'égalité des nationalités et le droit à l'enseignement en langue maternelle. L'« Union marie » (« marij Ušem ») a lancé un appel à tous les Maris pour se réunir et agir ensemble pour amplifier le mouvement de consolidation des droits nationaux (Sanukov 2010 : 30-31)

Le « Marij ušem » d'aujourd'hui est beaucoup moins politique qu'à l'origine. Nos observations et enquêtes faites sur le terrain (les rencontres avec le président actuel Evgenij Čaškin et son prédécesseur Vladimir Kozlov) montrent que leur travail, globalement, est d'affirmer la présence linguistique et culturelle marie dans le paysage socioculturel de la Russie. L'ancien président Vladimir Kozlov poursuit aujourd'hui la publication des auteurs maris actuels et anciens, ce qu'il fait, de l'avis général, avec un très grand succès.

Pendant nos enquêtes nous avons eu un entretien avec <JUR>, expatrié : enquête 21 : dans le passage [lignes : 121-340] il raconte l'histoire de la création d'une filiale de « Marij ušem » dans le district autonome des Khanty-Mansis en Sibérie et ses activités actuelles. La première filiale a été créée en 2006 sur l'initiative de Vladimir Kozlov, l'ancien président de « Marij ušem » de Iochkar-Ola, qui joue le rôle de coordinateur pour maintenir le réseau. Aujourd'hui il existe plusieurs filiales ; à elle seule, la ville de Sourgout en compte deux.

Parmi les objectifs de l'union, <JUR> insiste beaucoup sur l'idée « de se connaître, d'être ensemble, de se réunir, ainsi que faire connaître la culture et la langue marie aux jeunes qui l'ignorent du fait d'être né en Sibérie ». L'idée globale est de sauvegarder la langue, la culture, la tradition dans une région éloignée de Mari El. Les activités mises en avant sont la publication du journal « Sibir' Mari » (« Les Maris de Sibérie ») et l'ensemble de chorégraphie populaire marie éponyme.

- Saskavij ušem

Enquête 20 : <RGA> nous a parlé [lignes 245-319] de l'organisation « Saskavij ušem » (« Saskavij »- prénom féminin mari, « ušem »-union)¹²⁵. C'est une organisation

¹²⁵ <http://mari-arслан.ru/mari/node/1387>

sociale composée uniquement de femmes. Elles sont bénévoles et fonctionnent grâce aux dons et au mécénat. Cette union compte aujourd’hui entre 70 et 80 membres. L’idée de sa création était de réunir les femmes œuvrant dans différentes sphères, qui apportent des idées diverses. À l’origine cela concernait uniquement des femmes de nationalité marié, car la seule langue de communication était le mari. D’après <RGA> l’objectif principal est la diffusion de l’usage du mari au quotidien, la diffusion de la culture et des traditions originales mariées, via la mise en valeur du rôle social important de la femme marié. Les activités principales sont de faire connaître les femmes mariées au grand public, et de faire l’organisation elle-même. <RGA> cite son exemple : en tant que médecin elle va dans les écoles et les universités, participe à des émissions de radio, pour aborder des sujets de santé, et elle le fait uniquement en mari. Elle voit cette union comme une plate-forme d’échange d’expériences de vie sociale, professionnelle et humaine, ce qui est très important aujourd’hui.

Conclusion

Dans les trois chapitres précédents nous avons constaté la présence d’une politique linguistique dans les deux cas : celui du picard et celui du mari. La politique concernant le statut des langues, venant majoritairement de « par en haut » dans le cas de la République de Mari El, place le mari, au même niveau que le russe, langue nationale officielle. Le picard, quant à lui, dépourvu de soutien officiel, parvient également à se faire une place dans le paysage linguistique de la région Hauts-de-France : dans son cas, l’aménagement linguistique s’appuie essentiellement sur les nombreuses initiatives venant des associations et des individus militants, ce que nous appelons l’aménagement linguistique de type de « par en bas ».

Paramètre :	Aménagement linguistique	
	« par en haut »	« par en bas »
Picard	–	+
Mari	+	–

Chapitre 10. L'enseignement des langues régionales et minoritaires comme principal champ d'application des politiques linguistiques

10.1. Problématique du chapitre

La question majeure que nous nous posons dans le chapitre 10 est la suivante : quels sont les moyens essentiels de mise en place d'une forme d'aménagement linguistique dans le cas du picard et dans le cas du mari ? Plus précisément, comment les deux types d'aménagement linguistique (« par en haut » / « par en bas ») interviennent-ils sur les rapports entre les langues dans les situations de plurilinguisme *de facto* dans les deux cas ?

Pour répondre à ces questions, nous partons de l'hypothèse que le système d'enseignement (primaire/secondaire et/ou supérieur), qui fait partie du socle indispensable du fonctionnement de la société, joue un rôle capital dans la gestion du plurilinguisme dans une situation sociolinguistique donnée.

Nous considérerons donc que la présence des langues régionales et minoritaires à l'école et à l'université est un indicateur de l'efficacité des politiques linguistiques en vigueur. Deux situations se présentent : d'un côté, celle du mari, soutenu par une politique linguistique construite par les instances officielles et le dispositif légal ; et de l'autre, celle du picard, où la politique linguistique se construit « par défaut », comme résultat de l'opposition à la politique linguistique nationale qui favorise une seule langue, le français.

En conséquence, nous proposons une deuxième hypothèse : que la politique linguistique de type « par en bas », faute de s'appuyer sur un pouvoir centralisé, est inapplicable ou difficilement applicable dans le système d'enseignement. Elle reste dans des fonctions « *symboliques* », incapables de remplir les fonctions « *pratiques* » qui accompagnent une politique linguistique « par en haut ».

Nous proposons donc, suivant Léonard et Djordjevic-Léonard (2014), d'envisager l'existence d'un aménagement linguistique « à mi-palier », dont les acteurs principaux sont « [...] *les centres de recherche, l'Université, des établissements d'enseignement secondaire [...]* ». Dans le système de paramètres que nous proposons, le principe « aménagement linguistique » accepterait ainsi un paramètre « à mi-palier », en complément des paramètres « par en haut » et « par en bas » envisagés au chapitre précédent.

Le « mi-palier » sert d'intermédiaire entre le législateur, qui gère le *status* de la langue, et le public, qui s'en sert dans la vie quotidienne. Ce rôle de médiateur est éminent, puisque c'est aux centres de recherche et aux établissements d'enseignement secondaire et supérieurs que revient la double tâche de conforter le *status* et de développer le *corpus*.

La question de l'enseignement, tout en étant du domaine de la politique linguistique sous son volet *status*, est donc en même temps à cheval sur le *corpus*. C'est à ce niveau que se posent les multiples questions dans le choix de la / des forme(s) de la langue au moment de passer à la mise en pratique de son enseignement.

10.2. Le picard et l'enseignement

En absence de ratification par le Parlement français de la Charte Européenne des Langues Régionales, le picard, pas plus que les autres langues de France, ne bénéficie d'aucun statut légal en France. Il entre néanmoins dans les préoccupations du Ministère de la Culture et de Communication et plus particulièrement de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF).

Dans le domaine de l'éducation, le picard n'entre pas dans le champ d'application des dispositions du Code de l'éducation relatives à l'enseignement des langues et cultures régionales (articles L 312-10, L 312-11, L 312-11-1). « *Il s'agit davantage des effets d'une interprétation restrictive des textes que d'une volonté affirmée du législateur ou des gouvernements. Le picard a pu bénéficier ponctuellement des dispositions de la circulaire "Savary" du 30 décembre 1983. Jusqu'en 2002, une épreuve facultative de picard était proposée dans les Académies de Lille et d'Amiens au concours de Professeur des Écoles (ce choix a été supprimé à l'occasion de la réorganisation des épreuves de ce concours).* » (Dawson 2006 : 68, note 3). L'exclusion du picard a pris une forme indirecte : un arrêté ministériel du 19 avril 2002 fixait la liste des Académies dans lesquelles était créé un conseil académique des langues régionales qui, à son tour, déterminait les modalités d'organisation de l'enseignement des langues régionales sur le territoire de sa compétence ; les académies de Lille et d'Amiens ne figurant pas dans cet arrêté ministériel, elles se sont trouvées exclues *de facto* de l'enseignement des langues régionales¹²⁶.

¹²⁶ Cette exclusion peut se constater, par exemple, dans la note de service n° 2012-162 du 18/10/2012 sur les langues étrangères et régionales pouvant faire l'objet d'épreuves de langues vivantes aux baccalauréats général et technologique, signée du directeur général de l'enseignement secondaire au Ministère de l'éducation national (URL : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=65827)

10.3. Une expérience d'enseignement du picard au collège. L'expérience de Jacques Landrecies

10.3.1. Jacques Landrecies, professeur de collège à Carvin

Dans les années 1982-1983 s'était ouverte en France une période favorable à l'enseignement des langues régionales, à la suite de la circulaire dite « Savary » (du nom du ministre de l'éducation nationale) du 21 juin 1982, qui permettait d'ouvrir des heures spécifiques de langues et cultures régionales dans les collèges et les lycées. « *Bien qu'elle fût rédigée à l'intention des "grandes" langues (alsacien, basque, breton...), la circulaire offrait l'avantage de ne pas contenir de liste limitative de langues ; interrogé par la coordination DPLO, le ministre avait indiqué que sa circulaire valait pour n'importe quel parler "à condition qu'il existe une demande suffisante" » (Dawson 2015 : 12).*

À notre connaissance, à cette période il y eut une seule expérience d'un enseignement spécifique du picard au collège, qui a été menée au collège de Carvin dans le bassin minier du Pas-de-Calais. Jacques Landrecies, à l'époque professeur de Lettres Modernes dans ce collège, avait obtenu pour l'année scolaire 1983/1984 la création d'un cours spécifique de culture et de langue régionales. Grâce à un vote du conseil d'établissement, fut inscrit au projet éducatif de l'établissement un enseignement hebdomadaire de langue et culture picardes destiné en priorité aux élèves en difficulté lors de leur arrivée en 6^{ème}. Hélas, ces cours de picard ont été supprimés dès la rentrée suivante.

Jacques Landrecies, lui-même originaire de cette région, a essayé, pendant sa carrière pédagogique dans le secondaire, de transmettre un minimum de connaissances théoriques afin de valoriser la culture régionale dans la conscience de ses élèves. En l'absence de cadre légal et réglementaire, il lui semblait « *toutefois possible de procéder à une initiation dans le cadre de l'horaire de français dans le 1^{er} cycle du secondaire, et ce, en respectant parfaitement les instructions et programmes officiels. [...] [Il entreprenait ce travail] avec toutes [ses] classes, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, et quel que soit le "niveau" théorique de ces élèves* ». Ses élèves venaient majoritairement du milieu rural et tous les enfants étaient des picardisants à des degrés divers, mais « *on peut affirmer que l'élève qui ne compren[ait] pas le parler local [était] une exception* » (Landrecies 1983 : 64). Jacques Landrecies proposait une triple démarche :

- Une entreprise de déculpabilisation pour lutter contre le « sentiment d'insécurité linguistique » via les séances d'expression orale faites

exclusivement en picard pendant les heures dites « de soutien ou d'approfondissement » ;

- Des interventions didactiques ponctuelles, portant sur des termes de linguistique (langue/patois...), de culture et de civilisation (corons, terrils, ducasse...), ainsi que sur les « fautes de français », en expliquant que le picardisme est un fait de langue provenant d'un autre système.
- Quelques séances spécifiques portant sur l'histoire de la langue française, réservant une place au picard parmi d'autres langues romanes. Il arrivait à présenter à ses élèves sur des textes écrits en picard de Carvin, comme, par exemple, une version de la « Parole de l'enfant prodigue ». D'après Jacques Landrecies : « *Intérêt évident et succès garanti* » (Landrecies 1983 : 65).

10.3.2. Les associations pédagogiques. Le cas de « Arcorder »

En 1984 Jacques Landrecies créa, avec une quinzaine de collègues (enseignants en activité et anciens enseignants, intéressés par le picard) l'association « Arcorder », qu'il devait présider jusqu'en 1999. Arcorder « *a pour ambition de rendre à la langue picarde la place qui lui est due dans l'enseignement primaire et secondaire. Pour cela elle œuvrera activement en premier lieu à la réhabilitation de cette langue par un travail constant d'information et de déculpabilisation auprès du public scolaire. Les membres de l'association dirigeront par ailleurs des séances spécifiques d'études du picard et de la culture régionale conformément aux exigences de leur discipline propre* » (article 2 des statuts). Cette association a été un lieu d'échanges sur la pédagogie du picard. Elle intervenait auprès des autorités en faveur de l'enseignement du picard. Elle a également coordonné un projet inter-établissements sur la toponymie locale qui a abouti à la publication d'un ouvrage intitulé « *Noms d'ic(h)i* », à partir d'études réalisées par les élèves.

Il faut préciser qu'à la même époque, d'autres enseignants s'interrogeaient aussi sur les possibilités d'enseigner le picard dans le secondaire. Ainsi, en Picardie, d'autres initiatives associatives, comme celle de l'association « Ch'Lanchron », apportaient leur pierre à l'édifice du picard à l'école.

Quelques années plus tard, Jacques Landrecies, dans son article « *Ni signum, ni podium : faire une place au picard à l'école* » (2001 (B)), dressait un bilan mitigé de cette période et tirait la sonnette d'alarme, constatant que les deux régions avaient reculé dans la

question de l'enseignement du picard. Il plaidait pour « *un enseignement du picard non plus concentré sur quelques aficionados aux motivations hétéroclites, mais diffusé à l'ensemble de la population scolaire. On songe bien sûr à un enseignement spécifique de la région, imposé par le législateur à tel niveau précis du premier ou du second cycle où une approche de la langue et de la littérature pourrait faire bon ménage avec l'histoire, la géographie, l'instruction civique, etc.* » (Landrecies 2001 (B) : 298). La réalisation de ce projet le travail doit nécessairement passer par la formation des enseignants concernés, « *ceux du primaire et ceux de lettres [...] qui possèdent sur la réalité linguistique du pays d'abord, de la région ensuite, un minimum de lumières* » (*ibidem*).

10.4. Le picard en milieu scolaire aujourd'hui. Les difficultés

Aujourd'hui il est difficile d'avoir une vue à la fois générale et exhaustive des activités organisées autour du picard à l'école pour l'ensemble du domaine linguistique picard. Pour la partie française du domaine, l'Agence pour le picard, dont le siège se trouve à Amiens, semble être au carrefour des initiatives. C'est une association soutenue par le Conseil Régional de Picardie et dont la mission principale, parmi d'autres, est d'exercer le rôle d'observatoire du picard. Elle est l'un des principaux acteurs sur les questions d'organisation et de gestion, de diffusion et de promotion, ainsi que d'expertise dans le domaine de la langue et de la culture picardes.

Dans le cadre de ce dernier axe, l'Agence pour le picard, avec le soutien des DRAC de Picardie et du Nord-Pas de Calais, du Conseil régional de Picardie et des départements du Nord, de l'Oise et de la Somme, a organisé à Arras le 14 novembre 2015 les *États généraux de la langue picarde*. Lors de cette plate-forme ont été abordées diverses questions concernant les langues régionales, et l'un des résultats attendus étaient des propositions concrètes pour le nouveau Conseil Régional Nord-Pas de Calais-Picardie sorti des urnes en décembre 2015.

Préalablement, l'Agence pour le picard avait lancé une grande consultation, auprès de l'ensemble des associations et des acteurs de la langue et culture picarde des régions Nord-Pas de Calais et Picardie. C'était une grande enquête en 44 questions. Les premiers dépouillements de l'enquête indiquent que 93 % des personnes interrogées sont favorables à la reconnaissance de la langue picarde comme l'une de ses langues régionales par la nouvelle Région.

Nous avons porté le plus grand intérêt à la table ronde « Le picard et les enfants » lors de laquelle deux grandes questions ont été posées :

- Quelle est la place actuelle du picard dans le milieu scolaire ?
- Comment transmettre le picard aux enfants ?

La session était animée par des militants actifs du réseau picardophone actuel ; par ordre d'intervention :

- Bruno Delmotte, animateur à la maison de la Culture de Tournai en Belgique, intervenant au milieu scolaire de la maternelle jusqu'à la Terminale ;
- Joëlle Jonas, ancienne institutrice, chanteuse, comédienne, qui fait des spectacles pour enfants en picard, auteur de livres pour enfants, intervenante bénévole au milieu scolaire dans le Valenciennois (département du Nord) ;
- Pierre Guilgot, professeur au Lycée La Hotoie à Amiens, intervenant bénévole dans des clubs de picard ;
- France Avisse, chargée de Mission à l'Agence pour le picard depuis 2005, intervenante au milieu scolaire : en lycée depuis 2007, en collège depuis 2009, et en primaire, dans le cadre des « TAP », (Temps d'Aménagement Périscolaire), depuis 2013 ; elle est intervenue en 2014/2015 à l'école primaire de Naours, à l'école d'Airaines en 2015/2016 ainsi que dans des centres de loisirs.

Pour répondre à la première question (le picard est-il présent à l'école ?), tous les intervenants ont été unanimes pour dire que le picard a une place dès l'école maternelle et jusqu'au lycée dans l'ensemble des parties française et belge du domaine picard. L'essentiel des activités est assuré par des acteurs culturels picardophones de façon bénévole, selon les opportunités (par exemple, à la demande des écoles ou des enseignants), et uniquement dans le cadre des manifestations périscolaires. Par contre, l'Agence pour le picard, ainsi que la Maison de la Culture de Tournai, peuvent intervenir en milieu scolaire dans un cadre plus officiel : l'Agence pour le picard¹²⁷ au titre des dispositifs de la Région Picardie (et dorénavant de la Région Hauts-de-France), et la Maison de la Culture de Tournai, à côté de son statut officiel, en s'appuyant sur un Décret du Ministère de la culture et des affaires sociales du 24 décembre 1990, relatif aux langues régionales endogènes de la Communauté française de Belgique.

¹²⁷ Pour plus de détails sur les interventions en milieu scolaire de l'Agence pour le picard, voir le site URL : <http://www.languepicarde.fr/>, consulté le 15 novembre 2015

Pour la deuxième question, celle de la transmission du picard aux jeunes générations, les intervenants ont plutôt fait part des difficultés auxquelles ils se heurtent à l'école :

- ***Questions de méthodologie :***

Par rapport aux temps anciens où la transmission de la langue se faisait régulièrement en famille, des parents aux enfants, les intervenants découvrent souvent des classes n'ayant aucune connaissance du picard. Les méthodes d'autrefois semblent être inefficaces dans la majorité des cas. Parmi les moyens d'accroche, les intervenants citent les bandes dessinées, très à la mode chez les jeunes lecteurs (Tintin, Astérix, Martine, les Simpson...), et les contes traditionnels adaptés en picard (Blanche Neige, Cendrillon, Les trois petits cochons...), également utilisés sous forme de saynètes. Les textes d'auteurs originaux (Jules Mousseron, Paul Mahieu, Paul André...) peuvent être utilisés avec le public adolescent, ainsi que les chansons – moyen efficace pour tous les âges. Pour travailler sur le vocabulaire, les intervenants utilisent des jeux interactifs autour des thèmes liés à la vie quotidienne (météo, cuisines/recettes, vêtement/saisons). Pour donner un caractère authentique à ces activités avec les enfants on peut, par exemple, utiliser des marionnettes picardes. Les films ou les enregistrements sonores permettent de mettre en valeur le travail des enfants.

- ***Questions de remise en valeur de la culture traditionnelle populaire :***

Ce travail est fait essentiellement par le biais d'interventions sur l'histoire de la langue, sur le renouveau de l'intérêt pour des langues régionales en France, sur l'explication des différentes dénominations du picard, sur les éléments de la culture traditionnelle. Certains intervenants y voient un moyen de lutte contre l'échec scolaire, puisque cela aide les enfants à prendre conscience de leur patrimoine, de leur propre richesse, et à se construire une identité indépendamment de l'idéologie linguistique environnante, avec l'espoir qu'ils pourront à leur tour transmettre cette identité à leurs enfants.

En complément, le public de la table ronde apportait quelques pistes d'amélioration du travail mené à l'école. Il s'agirait entre autres de :

- créer un réseau d'intervenants bénévoles et professionnels actifs, et d'enseignants intéressés au picard, qui pourraient échanger leurs approches pédagogiques et leurs méthodes de travail ;
- utiliser les formes qui paraissent les plus efficaces, par exemple les expositions (il existe par exemple une exposition intitulée « Le picard expliqué à chés

tiots » réalisée par la Fédération Insanne), pour que le picard soit davantage présent au quotidien à l'école ;

- utiliser davantage des œuvres originales en picard pour enfants, plutôt que des traductions.

10.5. Le picard et l'université. Les différentes unités de recherche

Malgré son statut insuffisamment soutenu par les instances officielles, le picard bénéficie d'un intérêt remarquable auprès des chercheurs français et étrangers¹²⁸. Sur le territoire français du domaine picard, deux centres d'études sur le « fait picard » sont à évoquer : Lille et Amiens¹²⁹.

10.5.1. L'exemple de Lille 3

L'enseignement et l'étude du picard à l'Université de Lille remontent à la fin du XIX^e siècle. Il a été inauguré par Ernest Langlois (1857-1924), chargé de cours en 1889 puis professeur titulaire à partir de 1892, qui s'est consacré essentiellement aux textes picards médiévaux et en particulier au théâtre d'*Adan de le Hale* (en français Adam de la Halle). Charles Guerlin de Guer (1871-1948) l'a remplacé temporairement pendant la première guerre mondiale, avant de devenir professeur titulaire de grammaire et de philologie françaises à partir de 1929, poste où il a mené une enquête sur l'état des parlers picards du Nord et du Pas-de-Calais (résultats publiés dans la *Revue du Nord* de 1933 à 1946). Néanmoins, c'est à Jean Babin (1905-1978) qu'est revenue l'initiative d'un enseignement propre au picard durant la brève période, de 1948 à 1955, où il fut enseignant à l'Université de Lille.

Une nouvelle période des études picardes à Lille débute avec Henri Roussel (1915-1998), qui a été l'assistant de Jean Babin en 1951 avant de devenir docteur ès lettres en 1956, maître de conférences en 1957 et professeur de 1960 à 1984. Pendant cette longue

¹²⁸ En dehors des régions picardophones, on peut citer entre autres chercheurs : pour la France, Fernand Carton à l'Université de Nancy 2 et Anne Dagnac à l'Université de Toulouse 2 ; à l'étranger, Serge Lusignan au Canada, Julie Auger aux États-Unis.

¹²⁹ Dans les années 1960, une partie de la recherche sur le picard s'est organisée à l'extérieur de l'université. En 1957 fut créée à Arras la *Société de dialectologie picarde* qui éditait le Bulletin « Nos patois du Nord » et publia des ouvrages importants comme les thèses de Jacqueline Picoche et Fernand Carton, le *Lexique picard des parlers nord-amiénois* de René Debrie, etc. La *Société de Linguistique Picarde*, concurrente de la précédente, fut créée à Amiens en 1961 et rassembla notamment les collaborateurs de l'Atlas Linguistique Picard, sous la présidence de Robert Lorient. Elle publiait la revue *Linguistique Picarde* dont le dernier numéro parut en 2005. Un autre travail collectif inscrit dans un programme national fut l'élaboration de l'*Atlas linguistique et ethnographique picard*, commencée dans les années 1950 et achevée (provisoirement) avec la publication du volume 2 en 1997.

période, « [l]es rapports simples et chaleureux qu'il entretient avec les étudiants, dans le cadre de son "cours de picard", donnent naissance à un nombre, jusque-là inconnu, de thèses, de diplômes d'études supérieures, puis de maîtrises. Il sait jouer habilement de ce succès auprès des instances administratives et c'est, incontestablement, grâce à lui que l'enseignement de la dialectologie est, désormais, considéré à Lille 3 comme une discipline à part entière » (Berger 2003 : 9). Roger Berger a ensuite assuré l'intérim, avant l'arrivée de Denise Poulet (1989).

En faisant des recherches sur l'histoire de l'enseignement et de la recherche en picard à Lille 3, nous avons retrouvé un article du quotidien régional « La Voix du Nord » des 6-7 mai 1984 qui disait : « *La langue picarde a provisoirement perdu une bataille : elle n'est pas en effet officiellement reconnue par la direction de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation comme « langue régionale ». Faute de quoi le conseil de l'Université de Lille III, réuni fin avril a dû se résigner à son grand regret à ne pas demander le maintien du poste de professeur de dialectologie picarde. [...] Le conseil d'université a voté une motion où il s'élève vigoureusement contre cet état de fait [...]. Dès que cette indispensable rectification sera opérée, il veillera à ce que soit rétabli à l'université de Lille III un poste de professeur de picard, conformément aux objectifs de la loi sur l'enseignement supérieur du 26 janvier 1984* »¹³⁰ .

Roger Berger nous a confirmé qu'après le départ à la retraite d'Henri Roussel il y avait eu une courte période de suspension de l'enseignement du picard¹³¹. Roger Berger avait lui-même été professeur de Langue et littérature françaises du Moyen Âge et de la Renaissance à l'Université Lille 3. Sa thèse de 1979 portait sur « Littérature et société arrageoises au XIII^e siècle : les chansons et dits artésiens ». Pour sa part il a enseigné le picard au sein d'un séminaire de linguistique, où il intervenait en alternance avec Claude Buridan. Roger Berger dans son enseignement du picard parlait de la phonétique. Le but était de faire comprendre que le picard était une langue comme les autres, différenciée du français du point de vue du fonctionnement linguistique. Malheureusement, tous ces cours avaient un caractère optionnel. Néanmoins, il y eut quelques mémoires de maîtrise, car le picard a toujours bénéficié de la curiosité des étudiants.

À partir de 1997, le poste fut confié à Jacques Landrecies, jusqu'à sa mort survenue début 2013. Jacques Landrecies était membre de la 73^e section du Conseil National des Universités, intitulée « cultures et langues régionales », ce qui permettait de classer sans contestation possible sa recherche et son enseignement parmi ceux des autres spécialistes

¹³⁰ « Plus de picard à Lille III », Voix du Nord, les 6-7 mai 1984

¹³¹ Roger Berger, communication personnelle le 10 novembre 2015

des langues de France (à la différence de ses prédécesseurs, mais aussi de ses collègues amiénois, rattachés à d'autres disciplines : philologie française, littérature médiévale ou linguistique).

L'enseignement du picard à l'Université de Lille 3, dans cette dernière époque, prend la forme d'unités d'enseignement optionnelles dites « UE 6 » que les étudiants de toutes disciplines peuvent librement choisir au cours des 4 premiers semestres de licence. Le volume hebdomadaire est de 1h30 (soit 18 heures par semestre). L'intitulé est « culture régionale et littérature en picard » (semestres impairs) et « la littérature régionale en picard : ses caractères originaux » (semestres pairs) ; le contenu de la formation est identique, malgré la différence d'intitulé : histoire du picard, analyse de textes modernes (XIX^e et XX^e siècle) et contemporains, notions grammaticales et sociolinguistiques, comparaisons avec la littérature française. Les cours visent à apporter aux étudiants une connaissance de la culture régionale, une connaissance de base du picard et la capacité de traduire du picard vers le français (Guide des études 2013-2014 : 229-230).

Jacques Landrecies avait obtenu l'ouverture, en 2002, d'une licence de Lettres mention « littérature, langue et culture régionales » en picard. Malheureusement, cette licence, faute de candidats, n'a jamais produit de diplômés et a été abandonnée depuis (Dawson 2006 : 69 note 4).

Après le décès de Jacques Landrecies l'enseignement du picard, suspendu pour deux ans, a été repris, mais avec un horaire plus restreint. Il existe aujourd'hui une seule Unité d'Études : UE7 Option (TD, 24 heures) intitulée « Langue, littérature et culture régionales » pour les étudiants en Licence en première année au deuxième semestre (Guide des études 2015-2016 : 46-47).

10.5.2. L'exemple de l'Université de Picardie Jules Verne

Après la Seconde Guerre Mondiale en France, les Universités se sont progressivement ouvertes à un public de plus en plus large au sein de la population française. La progression du nombre d'étudiants a entraîné la création de nouvelles universités en province, parmi lesquelles celle d'Amiens en 1971. La même année, à l'initiative d'André Crépin, était créé à l'Université de Picardie le Centre d'Études Picardes, qui permit « *aux Picards de mener ou de proposer des travaux scientifiques et de mieux participer à l'animation de la vie dialectale. [L'augmentation du nombre d'étudiants] a pour autre conséquence l'augmentation du nombre de candidats aux DES,*

devenues maîtrises, puis aux thèses de tous niveaux. Ici, l'évolution démographique rejoignant celle des pratiques pédagogiques, a permis l'organisation d'un espace propre à la recherche » (Berger 2003 : 10).

Le Centre d'Études Picardes a fonctionné comme tel de façon très productive jusqu'en 1991. Son histoire est intimement liée au nom de René Debrie, linguiste chercheur, connu pour ses travaux de dialectologie, de lexicographie et d'ethnologie (et pas seulement dans le domaine du picard). Lui rendant hommage, Michel Crampon, son collègue du Centre d'Études Picardes, écrit : « [René Debrie était] *l'un des membres fondateurs [du Centre]. Il en sera le troisième président après André Crépin et Jacqueline Picoche. C'est dans la collection du Centre qu'il dirige que paraîtront nombre de ses travaux. De même, en 1977, René Debrie fait tout naturellement partie de l'équipe d'enseignants de l'Unité de Valeur "Langue et Culture Picardes" que crée Jacqueline Picoche. Il y enseignera la langue et la littérature picardes pendant douze ans auprès d'étudiants de 1^{er} cycle » (Crampon 1992 : 11).*

Nous avons obtenu davantage d'éléments sur l'histoire du Centre d'Études Picardes auprès de Jean-Michel Éloy, membre du Centre depuis 1986 et fondateur du LESCLAP (Linguistique et Sociolinguistique : Contacts, Lexique, Appropriation, Politique)¹³². Il était entré au Centre en 1986-1987 pendant la préparation de sa thèse, à la demande de René Debrie. Lors de son entrée en fonction à l'Université d'Amiens en 1999, le Centre n'avait plus d'activité régulière, en dehors des Unités de Valeur « Langue et Culture picardes ». Deux responsables s'étaient succédés après la mort de René Debrie : Michel Crampon, maître de conférences de littérature, et Emmanuel Désiré, maître de conférences de géographie, qui intervenait également comme géographe dans les Unités de Valeur de picard.

En 1999, Jean-Michel Éloy souhaitait faire travailler le Centre selon ses orientations d'origine, c'est-à-dire en interdisciplinarité : linguistique, dialectologie, ethnologie, histoire, archéologie, littérature, tout cela réuni autour du picard. Mais « les règles du jeu avaient changé » : désormais un enseignant-chercheur ne pouvait plus appartenir qu'à une seule équipe de recherche. Le Centre d'Études Picardes était donc condamné à cause de la règle de mono-appartenance.

Par ailleurs, Jean-Michel Éloy organisa une réunion du réseau des picardisants, afin d'examiner collectivement les projets possibles autour du picard en associant la Faculté des Lettres. Cette réunion eut lieu dans une salle municipale en présence d'une cinquantaine de

¹³² Jean-Michel Eloy, communication personnelle, 12 avril 2013

participants. À cette occasion fut lancé un projet de « Bibliographie générale picarde » qui eut pour résultat la collecte de 3200 références, livres et articles sur le picard.

Le deuxième projet collectif fut lancé en collaboration avec l'OCRCP (Office culturel régional de Picardie), représenté par Olivier Engelaere, son chargé de mission « langue picarde », devenu depuis directeur de l'Agence pour le Picard. Il s'agissait d'un grand colloque associatif et universitaire sur le thème des langues proches, qui fut organisé en 2001. Cette démarche contribua à stabiliser les relations entre les institutions universitaires et le milieu associatif, ainsi qu'entre les individus qui composaient le réseau.

Une équipe a été créée en 2002, intitulée « Laboratoire d'Études Sociolinguistiques », précisé ensuite en « sur les Contacts de Langues et la Politique linguistique »¹³³. constituée de Marie Carcassonne, maître de conférences à l'IUT de Creil (dépendant de l'Université de Picardie), Jean-Michel Robert, rattaché aux relations internationales en FLE (Français Langue Étrangère), Nicole Derivery, et Jean-Michel Éloy lui-même. Peu après Philippe Reynes a rejoint l'équipe de départ. Progressivement, les recrutements et les inscriptions des doctorants ont permis d'étoffer l'équipe.

Une dynamique s'est créée quand a pu être déposé le projet Picartext. D'un seul coup le LESCLAP est devenu une équipe attrayante. Reconnu par le Conseil Scientifique de l'Université entre 2005 et 2010, il s'est hissé au niveau d'une équipe « honorable ».

Nous avons obtenu auprès de Christophe Rey, directeur de l'équipe depuis 2012, des informations sur les activités du LESCLAP¹³⁴ sous sa direction. Nous nous sommes concentrée plus particulièrement sur le picard en tant qu'axe de recherche.

Christophe Rey, même s'il n'est pas picardophone, a accordé une place importante au picard dans sa propre recherche, ainsi que dans celle de ses collègues. Sa politique a été de faire en sorte que le picard reste un des objectifs d'études à part entière et d'amener davantage de collègues à s'y intéresser.

Les principales études récentes sur le picard au sein du LESCLAP sont organisées autour des axes suivants :

1. Le projet Picartext (lancé en 2009), financé par la Région Picardie, consiste à doter la langue picarde d'un équivalent du projet Frantext pour le français. Il a abouti à la constitution de la plus grosse base de données informatisée pour le picard. C'est un acquis considérable qui doit encore être amélioré et développé.

¹³³ Depuis 2014 l'acronyme LESCLAP signifie : Linguistique et Sociolinguistique : Contacts, Lexique, Appropriation, Politique

¹³⁴ Christophe Rey, communication personnelle, 5 avril 2012

Même si le financement de Picartext est achevé, il est toujours en voie de développement, puisque, avec l'aide des anciens collaborateurs (Alain Dawson et Yayoi Nakamura-Delloye), l'alimentation de la base de données se poursuit.

L'étape suivante sera de transformer les données, en collaboration avec le laboratoire ATILF à Nancy, dans des formats d'échanges standards au format XML. Le but est de mettre à la disposition du grand public et de la recherche des corpus structurés et exploitables dans le monde entier, répondant aux canons d'échange internationaux. Cela garantit une homogénéité en termes de pratiques et de recherche et assure également la pérennité des documents qui sont structurés. De ce point de vue, le projet Picartext est donc complètement avant-gardiste. Il porte sur une langue régionale, mais il a été conçu selon les standards des grands corpus et des grandes langues. Le picard, grâce à Picartext, est désormais aussi bien doté qu'une grande langue. Ce projet fait avancer le picard, la linguistique en général, et le traitement automatique des langues.

2. Le projet Telip « Terrain et enquêtes linguistiques en Picardie en XXI^e siècle » a également été financé par la région Picardie. Il a permis d'embaucher une doctorante pendant trois ans (Fanny Martin, thèse « Terrains et enquêtes linguistiques au XXI^e siècle. Approche complexe des structurations de répertoires linguistiques en situations ordinaires. Enquête en Picardie » soutenue en juillet 2015). Ce projet a donné lieu notamment à deux colloques internationaux qui se sont tenus en juin 2010 à Amiens et janvier 2013 à Beauvais.

3. Le projet Comelpic (« Communication électronique en picard ») est de moindre envergure. Le LESCLAP a répondu à un appel à projets de la DGLFLF pour développer un projet de recherche assez concis sur certains nombres de formes de communication électronique. Le LESCLAP a proposé une réflexion sur « quelles sont les formes de communication électronique présentes en picard ». L'objectif était de dresser une forme de recensement de cette vitalité du picard en tant que langue régionale, avec un zoom sur un corpus particulier : la liste de diffusion « Achteure » (voir *supra*, chapitre 9 § 9.3.1)

En ce qui concerne l'enseignement du picard, il existe aujourd'hui trois UE libres (description d'après le guide des études) :

- Langue et littérature picardes. TD niveau Licence 1 (18 heures).

Cours introductif ouvert comme UE libre à tous les étudiants de lettres ainsi qu'aux étudiants d'autres disciplines. Problématique générale des langues de France, place du picard dans l'écosystème langagier régional (approche sociolinguistique), notions de diglossie, langue minorée, langue collatérale, langue non standardisée. Contours du

domaine linguistique picard. Éléments de morphosyntaxe et lexique picards, petits exercices de version et de thème. Présentation de quelques textes littéraires. Évocation de quelques thèmes de culture régionale (beffrois, géants...).

- Approche linguistique du picard. TD niveau Licence 2 (18 heures).

UE7 optionnelle. Compétences visées : connaissance de la culture régionale, connaissances de base du dialecte picard, traduction picard-français, compréhension de la notion de culture minorée. Contenu : histoire du picard, analyse de textes modernes et contemporains (XIX^e – XXI^e siècles), notions grammaticales.

- Approche littéraire du picard. TD niveau Licence 2 (18 heures).

Ce TD, ouvert à tous les étudiants, fait suite au cours de S3 consacré à l'approche linguistique du picard mais en est indépendant. Chronologie littéraire : ancien picard, picard moderne et contemporain (XVII^e – XXI^e siècles). Approche thématique : le théâtre, la bande dessinée, la chanson... Étude de textes littéraire de différentes époques et différentes provenances géographiques.

10.6. Bilan de notre expérience d'enseignement du picard à l'UPJV et à Lille 3

Nous avons eu l'occasion d'enseigner le picard dans les deux universités :

- à l'UPJV :
 - Langue et littérature picardes. TD niveau licence 1 en 2013/2014 et 2014/2015 ;
 - Approche littéraire du picard. TD niveau licence 2 en 2014/2015.
- À Lille 3 : Langue, culture et littérature picardes. TD niveau Licence 1 en 2014/2015.

10.6.1. Les difficultés d'enseignement de l'option « Picard »

Dans notre enseignement du picard dans les trois options, nous avons rencontré les difficultés suivantes (sans prétendre donner des conseils ou des recommandations à ceux qui nous succéderont dans ces enseignements) :

1. Difficultés d'ordre didactique :

– Faut-il enseigner le picard en tant que langue étrangère ou en tant que langue maternelle ? Le public qui assiste à ces cours est parfois, bien que rarement, picardophone actif. Les étudiants sont le plus souvent originaires d'autres régions françaises, ainsi que de l'étranger pour certains.

– Quelle présentation faut-il adopter pour les documents pédagogiques ? Doit-on privilégier la présentation orale ? Faut-il systématiquement un support écrit (recueil de textes, tableaux de grammaires...) ? Questions d'apprentissage du vocabulaire : faut-il privilégier des listes de vocabulaire par thème, par auteur, par variante du picard ?

– Faut-il demander aux étudiants des devoirs à la maison ? Nombre d'entre eux viennent à ce cours en espérant y trouver des jeux, des chansons, des petites histoires amusantes... et finalement dans l'illusion de pouvoir obtenir sans trop de difficultés une bonne note à l'examen...

2. difficultés d'ordre substantiel :

– Quelle variante du picard privilégier avec les étudiants d'Amiens et ceux de Lille ? Est-ce qu'il faut leur faire découvrir les auteurs des régions voisines ? Ces questions engendrent tout un tas de questions liées à la non-standardisation du picard.

– Comment présenter les œuvres des auteurs dont les systèmes d'orthographe sont souvent différents ? Faut-il harmoniser les graphies ?

– Comment intégrer dans l'enseignement la grande proximité du picard avec le français ? La question est courante dans l'enseignement des langues collatérales (Robert 2004). L'illusion que « *l'patois s'apprend tout seu* » (Dawson 2004) doit être combattue chez les étudiants à l'aide des outils adaptés.

Nous pensons pouvoir dire que la responsabilité de l'enseignant assurant des cours de picard est double. D'une part, l'enseignant est dans une situation où sa discipline n'a pas de vrai statut dans le système d'enseignement. D'autre part, les étudiants, en tout cas une grande partie d'entre eux, viennent avec des préjugés au sujet de la matière. Ainsi, le professeur et les étudiants sont en insécurité, chacun de son côté.

Dans notre expérience d'enseignement du picard, nous avons été en de nombreuses occasions confrontée à toutes ces questions, ainsi qu'à beaucoup d'autres. Il nous semble que dans tous les cas, l'appui sur des documentations authentiques, que ce soit des enregistrements sonores (il faut qu'ils soient interprétés par l'auteur lui-même), ou des extraits littéraires ou historiques (en essayant de privilégier l'originalité), permet de surmonter de nombreux obstacles, à la fois vis-à-vis de la légitimité de l'enseignant et de la motivation des étudiants.

10.6.2. Nos enquêtes sur les motivations du choix de l'option « Picard »

Nous avons réalisé auprès des étudiants une enquête dans laquelle une des questions portait sur la motivation ou les raisons pour lesquelles ils avaient choisi cette option. L'enquête a été réalisée auprès des étudiants de l'option « Langue et littérature picardes » des années universitaires 2013/2014 et 2014/2015, ceux de l'option « Approche littéraire du picard » en 2014/2015, et enfin ceux de l'option « Langue, culture et littérature picardes » en 2014/2015 (les deux premiers groupes à l'UPJV et le troisième à Lille 3).

La réponse au questionnaire était facultative pour les étudiants. L'enquête avait un caractère informel, son objectif étant simplement de connaître l'état d'esprit des étudiants vis-à-vis de la discipline. Les réponses ont été majoritairement neutres, mais quelques-unes étaient très positives :

64 étudiants ont répondu de façon générale à la question sur la motivation, avec des réponses telles que : « *par défaut* » ; « *très peu d'UE libres qui m'intéressaient* » ; « *pourquoi pas ne pas (sic) apprendre/découvrir quelque chose sur la région où nous habitons* » ; « *par curiosité* » ; « *il est intéressant de comprendre le dialecte de la région* » ; « *nous sommes en Picardie, donc autant apprendre ses origines* » ; « *c'est intéressant de savoir ce qui existe en littérature picarde* », etc. Une réponse avait une connotation clairement négative : « *J'ai choisi cette option par défaut. [...] Je ne connais aucune personne dans mon entourage qui parle cette langue et le picard est plutôt considéré comme très vulgaire chez moi* ».

14 étudiants ont expliqué leur choix par un hommage à leurs parents ou grands-parents, ou à d'autres membres de la famille, et aussi parce qu'ils pratiquent le picard à la maison : « *ma mère parlait le patois étant petite* » ; « *mes parents, mes grands-parents, mon frère et parce que je suis à l'aise avec patois* » ; « *je parle avec mon grand-père et ma tante au village* » ; « *le grand-père de mon copain et je veux le comprendre* » ; « *mon grand-père paternel le parle couramment et je voudrais apprendre les bases du picard, c'est pour moi un moyen de me sentir plus proche de lui* ».

2 étudiants ont dit qu'ils avaient choisi cette option parce qu'ils étaient originaires de Picardie, qu'ils aimaient la région, et qu'il est important de « *participer à la revitalisation de la langue picarde qui disparaissait si personne ne s'y intéressait* » ; « *le picard mérite d'être conservé et le patrimoine de la région et je souhaite le faire à ma façon* ».

1 étudiant a indiqué qu'il avait suivi des stages de picard avant son entrée à l'université et qu'il savait que « *c'est une langue pleine de surprises et plus complexe qu'on pourrait penser* ».

1 étudiant a lié sa présence au cours à des raisons professionnelles : « *pour approfondir mon niveau dans cette langue régionale et également dans un but futur comme je souhaite devenir professeur des écoles* ».

10.6.3. Une statistique sur le nombre d'étudiants en option « Picard », leur origine régionale et les études poursuivies

Les statistiques suivantes sont issues d'une étude faite sur les fiches d'inscription recueillies par Alain Dawson, également chargé des cours de picard à l'UPJV depuis 2006. Elles portent sur les années universitaires 2006/2007 à 2013/2014. Elles prennent en compte, sur l'ensemble de ces 8 années, le cours « approche linguistique du picard » (semestre 3 de licence), ainsi que, sur les trois dernières années (2011/2012 à 2013/2014), le cours « approche littéraire du picard » (semestre 4 de licence). C'est donc en tout 11 semestres qui sont comptabilisés.

Le comptage est effectué à partir des fiches de renseignement remplies en début de semestre par les étudiants participant aux cours. Il est donc possible que certains étudiants soient comptabilisés alors qu'ils ont abandonné le cours avant la fin. À l'inverse, les étudiants qui se sont présentés à l'examen sans participer aux cours n'apparaissent pas dans ce comptage. Les données peuvent être incomplètes, les fiches ne présentant qu'un caractère informel, et étant destinées à l'usage exclusif de l'enseignant¹³⁵. Les étudiants ayant fréquenté les cours de linguistique et de littérature (pour les trois dernières années) sont comptabilisés deux fois.

Moyennant ces restrictions, nos statistiques portent sur 224 étudiants. L'effectif est donc en moyenne de 20 étudiants par semestre.

La très grande majorité des étudiants (86 %) est originaire des départements inclus dans le domaine linguistique picard. La Somme est la mieux représentée (38 %), suivie de l'Oise (26 %), de l'Aisne (9 %), du Pas-de-calais et du Nord (chacun 2 %) ; 9 % des étudiants ont des origines multiples, mais incluses dans le domaine picard. La forte représentation de la Somme est probablement directement liée à la localisation de l'Université à Amiens, son chef-lieu ; mais il faut noter également la forte proportion d'étudiants originaires de l'Oise, parmi lesquels les zones non picardophones du sud du

¹³⁵ La répartition par cursus n'est pas disponible pour l'année 2009/2010.

département (Compiègne, Creil) ne sont paradoxalement pas les moins représentées. 4 % des étudiants viennent des autres départements français, et 10 % des autres pays d'Europe (généralement dans le cadre des programmes Erasmus) : Allemagne, Belgique (Flandre), Espagne (Catalogne), République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni. Il y a chez ces étudiants étrangers une réelle curiosité pour la langue régionale, considérée comme un élément de la culture locale.

Du point de vue de la répartition par cursus, les étudiants en lettres et sciences du langage sont majoritaires (65 %). Les étudiants en psychologie occupent la deuxième place avec 18 % des effectifs ; néanmoins, il semble qu'il s'agisse là davantage des hasards de l'organisation des emplois du temps, qui a amené des effectifs importants de psychologues sur deux semestres seulement (2010/2011-S1 et 2013/2014-S2). Les étudiants en histoire et géographie constituent 10 % des effectifs, les sociologues 4 % et les étudiants en langues 3 %.

Conclusion sur le picard

La place modeste accordée au picard dans le système d'enseignement secondaire et supérieur semble montrer que l'aménagement linguistique du type de « par en bas » n'est pas suffisant et surtout n'est pas efficace.

Comme nous l'avons constaté, le picard ne fait pas partie des préoccupations des instances officielles au niveau national, à quelques exceptions près (par exemple, le Ministère de la Culture et de Communication, la DGLFLF). Les dispositions du Code de l'éducation ne le concernent pas. Au niveau régional, seul le Conseil Régional de Picardie se préoccupe de la culture traditionnelle et accorde une place au picard dans sa politique culturelle.

À l'Université, le picard suscite l'intérêt des chercheurs depuis le dix-neuvième siècle à Lille 3 (anciennement Université de Lille) et depuis les années soixante-dix à l'Université de Picardie Jules Verne. Le « fait picard » a été étudié par de nombreux chercheurs du point de vue dialectologique, historique, linguistique, et également pour son vocabulaire. Récemment, on est même parvenu à mettre en place avec succès des traitements informatiques sur des corpus des textes littéraires. La langue alimente ainsi de multiples sujets de discussions pendant les colloques scientifiques et stimule l'intérêt des chercheurs pour le « fait picard » sous de multiples aspects.

En revanche, l'enseignement du picard dans les deux universités ne trouve qu'une place modeste sous forme d'« UV » libres ou optionnelles.

10.7. Le mari dans le système d'enseignement en République de Mari El

10.7.1. Le « Plan d'études de base »

Suivant la Constitution de la République de Mari El « *Chacun a le droit d'usage de sa langue maternelle, le libre choix de la langue de communication, d'éducation, d'enseignement et d'activité artistique* »¹³⁶ (article 26 § 2).

Parmi les mandats du ministère de l'enseignement et de la science, l'une des institutions du pouvoir exécutif de la république, figurent « *l'élaboration et la mise en valeur des programmes d'enseignement prenant en compte les particularités sociales et économiques, écologiques, démographiques, culturelles, ethniques, etc.* » ; « *garantir l'enseignement et l'étude des langues d'État de la République de Mari El dans les établissements d'enseignement publics et municipaux sur le territoire de la République de Mari El* »¹³⁷. Ce dernier objectif se traduit notamment par la préparation et la mise en œuvre du « Plan d'études de base » (Bazisnyj učebnyj plan) qui représente une matrice des disciplines et de leurs conditions d'enseignement (nombre d'heures, semestres).

Le canevas du dernier plan d'études de base a été adopté pour la rentrée scolaire 2001-2002 et est toujours d'actualité. Il a néanmoins subi des modifications en 2004, 2008 et en 2012. Ce plan d'études de base est un modèle-type. Il sert uniquement de point de repère pour les établissements scolaires. Sa mise en œuvre peut en effet varier d'une école à l'autre, hormis un noyau dur qui est le composant fédéral (autrement dit le socle commun), constitué d'un ensemble de disciplines enseignées dans toutes les écoles. Le nombre d'heures peut lui-même varier d'une école à l'autre pour la même discipline. Les différences apparaissent surtout à partir de la cinquième année d'étude, année où les élèves commencent à choisir leur profil : soit orienté vers les sciences dures, soit vers les sciences humaines et sociales, soit limité à la formation générale pour ceux qui souhaitent

¹³⁶ Каждый имеет право на пользование родным языком, свободный выбор языка общения, воспитания, обучения и творчества.

¹³⁷ [Р]азработка и реализация региональных программ развития образования с учетом региональных социально-экономических, экологических, демографических, этнокультурных и других особенностей Республики Марий Эл » ; « обеспечение преподавания и изучения государственных языков Республики Марий Эл в государственных образовательных организациях Республики Марий Эл и муниципальных образовательных организациях на территории Республики Марий Эл » (Loi « sur la régulation des rapports dans le domaine d'enseignement sur le territoire de la République de Mari El », Article 6 § 1, § 10).

poursuivre leurs études dans les écoles professionnelles ou s'arrêter après le brevet d'études secondaires (obligatoire). En 2002 on comptait dix-huit variantes du plan-type pour l'ensemble des écoles secondaires en république de Mari El (Kudrjavceva & Šabykov, 2002 : 26).

10.7.2. Le « mari langue maternelle » comme discipline scolaire à l'école secondaire

Dans le système éducatif de la république il existe deux modalités d'enseignement du mari : soit comme *langue maternelle* de l'ethnie principale, soit comme *langue d'État*.

Pour la discipline scolaire « mari langue maternelle » à l'école secondaire il existe à l'heure actuelle deux modèles du plan d'études de base :

- Le premier est destiné aux écoles qui choisissent le mari langue maternelle comme matière enseignée et *comme langue d'enseignement*.
- Le second est destiné aux écoles qui choisissent le mari langue maternelle comme matière enseignée et *comme l'une des langues d'enseignement à côté du russe, de fait et de jure*.

Ces deux modèles correspondent à ce qu'on appelle l'*école nationale mariée*. Il serait logique de penser que, lorsqu'une école secondaire adhère à ce plan d'études de base, elle se doit d'assurer la promotion de la langue et de la culture nationales en privilégiant l'usage courant du mari dans tout le processus d'enseignement, d'autant que les écoles nationales ont pour objectif principal d'amener les élèves à un niveau avancé en mari au terme d'études approfondies.

Dans le premier cas¹³⁸ on prévoit le mari comme langue d'enseignement de *toutes* les matières scolaires inscrites au programme. Dans le second¹³⁹, l'utilisation du mari est limitée aux cours de langue et de littérature mariée, d'histoire et de culture du peuple mari, et autres disciplines de caractère national. Ce qui distingue les deux modèles, c'est que la langue russe est beaucoup plus présente dans le deuxième cas, où la langue d'enseignement alterne entre le mari et le russe.

¹³⁸ Marijskaja škola s rodnym (marijskim) jazykom obučenija

¹³⁹ Marijskaja škola s rusским (nerodnym) jazykom obučenija

10.7.3. Le « mari langue officielle » comme matière scolaire à l'école secondaire

Le troisième modèle du plan de base est prévue pour les élèves qui choisissent le russe comme langue maternelle pour suivre leurs études secondaires. Ce qu'on appelle *l'école russe* se charge donc également de l'enseignement de la langue marié comme l'une des langues officielles de la république. Mais à la différence des deux premiers modèles, le mari est enseigné ici comme une langue étrangère. Pendant les cours de mari, le dialogue maître-classe-élève(s) se fait majoritairement en russe, tandis qu'à l'école nationale marié on privilégie (au moins majoritairement) le mari.

10.7.4. Le mari est une discipline scolaire obligatoire

À partir de 1995 le mari, en tant que discipline scolaire, fait partie intégrante de la liste des matières étudiées à l'école secondaire en République de Mari El. Pour voir à quoi cela correspond en nombre d'heures, nous avons étudié les matrices du plan d'études de base (version 2012).

Le plan d'études de base est divisé en trois blocs de matières :

- Le premier est la composante fédérale, autrement dit le socle commun qui inclut les matières obligatoires dans tous les établissements d'enseignement secondaires de toute la Russie.
- Le deuxième bloc est la composante régionale.
- Le troisième bloc est la composante optionnelle ou « composante d'établissement » dont chaque école dispose librement.

Le mari fait partie du deuxième bloc (composante régionale). Le tableau suivant récapitule le nombre d'heures hebdomadaires :

À l'école nationale marié :

Que le mari soit langue unique d'enseignement (variante 1) ou langue d'enseignement concurremment avec le russe (variante 2), le volume horaire consacré à l'enseignement de la langue, de la littérature, de l'histoire et de la culture mariées est le même¹⁴⁰ :

¹⁴⁰ Avant 2012, les écoles de la variante 1 consacraient au mari un volume horaire supérieur à celles de la variante 2 (voir plus loin).

Nombre d'heures hebdomadaires											
Année	1*	2	3	4	5	6	7	8	9	10**	11**
Disciplines											
Langue maternelle et littérature marié	4	4	4	4	4	3	3	3	2	(2)(1)	(2)(1)
Histoire et culture du peuple mari	1	1	1	0	1	1	1	1	1	(-)(1)	(-)(1)
Total	5	5	5	4	5	4	4	4	3	2	2

* Les chiffres désignent la numérotation des années scolaires. Les quatre premières années d'études correspondent au niveau d'école primaire, la cinquième à la neuvième correspondent au niveau du collège et la dixième et la onzième correspondent au niveau du lycée.

**Les écoles peuvent choisir soit deux heures de Langue et zéro pour Histoire/Culture, soit une heure de Langue et une heure Histoire/Culture.

Rappelons en outre que, selon la variante, une partie ou la totalité de l'enseignement des autres disciplines (hormis le mari) se fait en mari (ce qui représente au maximum entre 22 et 36 heures hebdomadaires selon le niveau).

À l'école russe (avec le russe langue maternelle et langue d'enseignement) :

Nombre d'heures hebdomadaires											
Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Disciplines											
Mari langue officielle	0	2	2	2	2	2	2	2	2	(2)(1)	(2)(1)
Histoire et culture du peuple mari	0	1	1	0	1	1	1	1	1	(-)(1)	(-)(1)
Total	0	3	3	2	3	3	3	3	3	2	2

Cette brève étude semblerait montrer que la présence de la langue, de la littérature, de l'histoire et de la culture maries dans le système éducatif de Mari El est satisfaisante. Mais une observation participante et les enquêtes faites sur le terrain nous ont permis d'aller plus loin dans nos recherches sur l'organisation de l'enseignement du mari et de confronter les dispositions officielles à la réalité de cet enseignement.

Nous sommes d'ailleurs directement concernée par le système scolaire actuel, ayant une fille de 18 ans en classe de onzième (année scolaire 2015/2016). Son emploi du temps comprend deux heures hebdomadaires de langue marie et également deux heures par semaine d'histoire et culture maries. On voit que ce nombre d'heures (quatre heures au lieu de deux) est supérieur au plan de base. Les plaintes de notre enfant sur le planning des cours surchargé nous ont poussée à contacter, dans un premier temps, nos anciens collègues (professeurs d'Université et des écoles) pour recueillir des informations sur l'enseignement du mari. Nous avons également interrogé des connaissances pour voir si leurs enfants étaient confrontés au même genre de problème. Leurs réponses nous ont laissée perplexe. Nous avons découvert certaines contradictions de planification et de gestion du nombre d'heures de travail hebdomadaires des élèves à l'école secondaire.

10.8. Contradictions du système scolaire et /ou stratégies de contournement ?

L'étude de terrain nous a permis de faire les premiers constats suivants :

10.8.1. Diminution du volume horaire consacré au mari

Nous avons comparé les plans d'études de base dans leur première rédaction de 2001 avec celles qui datent de l'année 2012. Effectivement, il y a une très légère diminution du nombre d'heures hebdomadaire de mari entre les deux versions :

Moyenne de l'enseignement de la langue marié par semaine (heures)		
Discipline / Année	2001	2012
Le mari et la littérature marié – langue maternelle (langue d'enseignement) + Histoire/Culture du peuple mari	4,9	3,8
Le mari et la littérature marié – langue maternelle (langue d'enseignement en concurrence avec le russe) + Histoire/Culture du peuple mari	4,3	3,7
Le mari – langue officielle + Histoire/Culture du peuple mari	2,5	2,4

12.8.2. D'autres reculs

Les modifications de 2012 dans le plan d'études de base entraînent d'autres reculs plus graves que le changement de l'horaire moyen.

Le premier recul concerne surtout l'école russe : depuis 2012 on a supprimé tous les cours de langue marié et d'histoire/culture des Maris en première année d'études (niveau d'école primaire). Si elle n'est théoriquement pas grave en soi, cette modification a pour conséquence de rompre la continuité entre l'école maternelle et l'école primaire, en introduisant une interruption entre les deux niveaux dans le cas de l'école russe. Mais cette modification signifie aussi que le volume global des cours de mari, dans un format ou dans un autre, baisse progressivement d'année en année.

En 2012, la Ministre de l'enseignement et de la science de la République de Mari El, G. Švecova (2012), a prononcé une communication intitulée « Situation actuelle et perspectives du mari » (Sostojanie i perspektivy razvitija marijskogo jazyka) dans le cadre du 9^e Congrès du peuple mari. Les chiffres qu'elle cite dans cette communication ne sont pas encourageants. Au niveau de l'école maternelle dans la république, les élèves étudiaient la langue marié dans 103 écoles sur 332, ce qui signifie qu'un tiers des écoles maternelles est concerné. Si ce chiffre paraît honorable, il faut néanmoins préciser que ce tiers des écoles regroupe 3021 enfants sur un total de 32 747, c'est-à-dire 9 %. Ce sont les petites écoles à faible effectif, situées essentiellement dans les villages, qui maintiennent la langue marié, par nécessité puisque leurs élèves ne parlent pas russe. En revanche, dans les villes, la disparition du mari des écoles maternelles semble être engagée.

Dans ce contexte il faut rappeler que les régions de la Moyenne Volga se caractérisent par un fort brassage des nationalités, la République de Mari El ne faisant pas exception. Sur le territoire des Maris, les Maris cohabitent avec les Tatares depuis des siècles, et il existe des enclaves oudmourtes, tchouvaches, etc. Les représentants de ces peuples ont aussi droit à la scolarisation dans leurs langues. Par exemple, en 2012, 202 enfants dans 5 écoles maternelles étudiaient le tatar, 54 élèves dans 2 écoles maternelles étudiaient l'oudmourte. À l'inverse, selon la même communication de la Ministre, un millier d'enfants mariphones étudiaient le mari dans plus que 60 écoles maternelles dans les républiques voisines ou d'autres républiques.

Devant ces chiffres, on peut se demander si la restriction du droit à la langue maternelle ne pourrait pas devenir d'actualité, dans le cas où le nombre d'écoles maternelles qui préfèrent assurer uniquement l'enseignement du russe continuerait d'augmenter. Le droit à la langue n'apparaît pas forcément comme essentiel dans le contexte socio-économique actuel.

Deuxième recul : Derrière ce changement du volume horaire se cache « une variabilité du programme d'études de base » qui peut aller jusqu'à la suppression des cours de mari.

En citant le dernier standard du plan d'études de base, la Ministre déclare que la dernière rédaction « *laisse aux autorités exécutives une grande marge pour gérer la partie 2 du plan d'études de base (c'est-à-dire la composante régionale) afin de mieux respecter le droit à la langue et répondre à la demande ethnoculturelle. Il est possible d'utiliser une partie des heures de la composante régionale pour compléter l'apprentissage des matières de la composante fédérale. Dans ce cas le choix est entièrement de la compétence de la communauté éducative, et dépend d'une décision tripartite: école, élèves, parents* » (Švecova 2012 : 68). N'y a-t-il pas une contradiction flagrante dans ces affirmations ?!

Nous avons rencontré une enseignante de langue mari (enquête 24) qui a confirmé les paroles de la Ministre :

222-232 <GLI> maintenant c'est comme ça ce sont les directeurs qui décident cela dépend des directeurs d'école / cela dépend du « rono¹⁴¹ » c'est le « rono » qui décide / moi je ne peux pas critiquer le directeur de l'école voilà comment dire il ne me dit pas qu'on diminuera le nombre de cours [de mari] pendant mon expérience professionnelle de 29 ans j'ai vu passer pas mal de choses voilà pourquoi pour le moment ils ne le disent pas les yeux

¹⁴¹ Rono – abréviation de « rajonnyj otdel narodnogo obrazovanija » « un département d'éducation publique par raïon (subdivision administrative) qui s'occupe des questions d'organisation dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Dans les villes c'est le Guno (la première lettre de l'abréviation signifie littéralement « de ville ») qui est chargé des mêmes questions.

dans les yeux [directement] pour l'instant qu'ils diminueront le nombre de cours mais je crains je discute avec mes collègues qui disent que dans certaines écoles déjà ils font un seul cours de langue et d'histoire-culture du peuple mari au lieu de deux / voilà et j'ai des craintes maintenant

233 <LIU> j'ai entendu dire que dans certaines écoles en ville on essaye de refuser net les cours de mari

234-240 <GLI> oui ils veulent s'éloigner [du mari] je ne sais pas pourquoi surtout dans les lycées¹⁴² sous prétexte de laisser plus de temps aux examens d'État¹⁴³ ils font reculer les cours de mari et voilà j'ai des craintes ils ont augmenté le nombre d'heures pour le russe et les mathématiques / actuellement le mari et l'histoire-culture du peuple mari font partie du composant régional et la distribution des heures du composant régional dépend entièrement du directeur de l'école

Ainsi, l'école, sans forcément demander l'avis des parents et des élèves, peut modifier le plan d'études de base. La partie 2 (composante régionale) est la plus vulnérable, car c'est là qu'on puise les heures supplémentaires pour les matières du composant fédéral. En conséquence, le nombre réel d'heures ne correspond pas au nombre prévu dans le plan d'études de base pour le mari et l'histoire/culture du peuple prises ensemble dans le tableau ci-dessus. La moyenne du volume horaire peut être fortement diminuée, jusqu'à zéro dans certains cas, dans les classes de 10^{ème} et de 11^{ème}, sous prétexte de « laisser aux élèves plus de temps afin de se préparer mieux aux examens d'État » (Enquête 24 <GLI> 235-236).

Le troisième recul concerne l'école nationale mariée sous ses deux formes. Pendant les enquêtes du terrain, à notre grande déception, nous avons pu constater que, à l'école secondaire (de la 5^e à la 11^e classe), le premier modèle où on utilise le mari comme langue unique d'enseignement est le moins répandu, voire presque inexistant. Durant l'année scolaire 2010/2011 :

- 176 élèves dans 15 écoles secondaires avaient choisi le mari comme langue unique d'enseignement,

¹⁴² À côté du terme générique « srednjaja obščebrazovatel'naja škola » littéralement « école d'enseignement général secondaire », il existe les appellations : « licej » – « lycée » et « gimnazija » – « gymnasium » qui proposent une étude approfondie de quelques disciplines en fonction du ou des profils de l'établissement.

¹⁴³ Après la onzième année d'étude les élèves passent les examens d'État. En russe « EGÈ - Edinyj gosudarstvennyj èkzamen ». Mieux on réussit, plus on a de chances d'entrer à l'Université. Le contenu des examens demande de plus en plus de connaissances disciplinaires et par conséquent beaucoup d'heures de préparation. Le russe et les mathématiques sont deux disciplines obligatoires.

- 9912 élèves dans 131 écoles avaient choisi le deuxième modèle de l'école nationale (enseignement bilingue russe-mari),
- 25 747 élèves étaient à l'école russe (mais étudiaient néanmoins le mari comme langue étrangère).

Nous supposons que les premiers avaient choisi le mari comme langue unique d'enseignement faute d'une maîtrise suffisante du russe. Il s'agit des zones uniquement rurales de la république où la population est majoritairement mariphone. Les élèves et les parents choisissent le mari par défaut, mais ils passent progressivement au russe comme langue d'enseignement, vers la cinquième année d'étude, tout en demeurant dans le cadre du même plan d'études de base – ce qui ne contredit pas la méthode d'application de ce plan d'études de base telle que la décrit la Ministre de l'enseignement et de la science. En ce qui concerne d'autres langues, durant la même année scolaire, 30 élèves dans 2 écoles secondaires étaient scolarisés en tatar langue maternelle.

Le modèle de l'école nationale ou la langue maternelle est utilisée concurremment avec le russe est le plus répandu.

Cinq de ces écoles, pour toute la république, ont la réputation de tenir le flambeau de la culture marié :

- les deux premières se trouvent à Verx-Ušnur (raïon Sovetskij) et Korkatovo (raïon Morkinskij) où une centaine d'élèves bénéficient d'un enseignement très approfondi du mari.
- l'école n°1 à Morki (commune centre du raïon Morkinskij), l'école secondaire à Oršanka (commune centre du raïon Oršanskij), et l'école secondaire à Mari-Turek (commune centre du raïon Mari-Turekskij) sont réputées pour leurs activités extra-scolaires en mari : organisation de recherches scientifiques en dialectologie, syntaxe, variation et changement linguistique...¹⁴⁴

Malgré l'apparente stabilité de la présence du mari à l'école, nous avons trouvé chez les acteurs sociaux plus au moins concernés par le système scolaire le sentiment que le mari est dans une situation précaire.

Enquête 22 avec l'employée de bibliothèque :

¹⁴⁴ En ce qui concerne les autres langues régionales dans l'enseignement secondaire : durant cette même année, 1023 élèves dans 11 écoles étudiaient le tatar et 30 élèves dans 2 écoles étaient scolarisés en tatar ; 93 élèves étudiaient l'oudmourte dans une école.

Cette personne évoque la question du contenu du plan d'études de base et les conversations qu'elle tient avec ses lecteurs la rendent pessimiste sur l'avenir de langue marié dans l'enseignement. De moins en moins d'enfants viennent dans la section ethnographique de la bibliothèque pour se préparer aux cours d'Histoire et de Culture du peuple mari :

47 <LIU> est-ce que l'école tient compte de la langue marié aujourd'hui

48-62 <ELN> je ne peux pas le dire par exemple dans les années 90 dans notre section ethnographique nous recevions régulièrement à peu près 60-70 lecteurs pourquoi ? à l'époque ils venaient d'introduire une nouvelle matière dans le plan d'études de base c'était l'Histoire et la Culture du peuple mari et les toutes dernières années nous voyons que le nombre de lecteurs a beaucoup baissé ils disent pourquoi on viendrait à la bibliothèque pour quoi faire si nous avons l'ordinateur et nous pouvons trouver tout sur l'internet mais voilà ce que je vous dis c'est que très souvent on ne peut pas trouver tout ce qui concerne la république sur internet et ils viennent et nous demandent de les aider ce sont des étudiants qui écrivent des mémoires d'année ou étudient la biographie des écrivains ou on peut dire aussi que quelques-uns viennent voir les présentations des nouvelles publications littéraires mais ces derniers temps ils essaient d'écarter un peu le mari je pense qu'ils l'ont déjà écarté du plan de base / on le sent [cette tendance] le mari est-il d'actualité ? on entend dire souvent pourquoi en aurait-on besoin [du mari] ?

Enquête 14 avec l'animateur à la radio marié :

178 <VLA> [...] aujourd'hui pour pouvoir inspirer le respect de la langue marié aux élèves il faut être fou et fanatique de la langue / mais aussi cela dépend de l'état d'esprit et si on se sent un vrai marié ou non

Pour cet informateur il apparaît donc absolument nécessaire que les professeurs de marié aient une vraie passion pour cette discipline, ancrée au plus profond d'eux-mêmes.

Enquête 24 avec la professeure de marié à l'école secondaire :

271-273 <GLI> chaque année depuis déjà 29 ans cette fois c'est pour la 30^{ème} fois que j'entre en classe et je recommence le même travail et les élèves disent durant toute l'année scolaire à quoi ça sert votre marié ? et vous voyez c'est toujours le mien

Elle se plaint d'entendre les élèves dire durant toute l'année scolaire qu'ils n'ont pas besoin de connaissances en marié. Pendant l'entretien elle souligne que le marié ne reste qu'à elle seule, les élèves osent dire « votre marié ». On sent bien une fatigue et une démotivation chez cette enseignante.

Nous voyons bien que le choix de la langue d'enseignement doit être un accord tripartite : école (administration et professeurs) – élèves – parents d'élèves. Mais en réalité souvent il y a une transgression de cette consigne et c'est surtout la direction de l'école sous l'égide du Rono qui prend la décision.

10.9. Les unités de recherches et d'enseignement supérieur du mari

10.9.1. L'Institut de recherches scientifiques sur la langue, la littérature et l'histoire V.M. Vasil'ev de Marij Èl

L'« Institut de recherches scientifiques sur la langue, la littérature et l'histoire V.M. Vasil'ev de Marij Èl » (Marijskij naučno-issledovatel'skij institute jazyka, literatury i istorii imeni V.M. Vasil'eva) a été fondé en 1930 (avec l'appellation d'origine « Kompleksnyj naučno-issledovatel'skij institut », littéralement « institut de recherches pluridisciplinaire »). Depuis il a subi plusieurs modifications de structure : à l'origine c'était plutôt un centre d'études statistiques sur l'économie (agriculture, bâtiment...), les ressources naturelles (forêt, flore, faune...), le mode de vie en Mari El (anciennement « Oblast autonome des Maris »). L'orientation actuelle existe depuis 1937. Jusqu'à 1941 il s'appelait « Marijskij naučno-issledovatel'skij institut socialističeskoj kul'tury », littéralement « institut de recherches de la culture socialiste en Mari El ». Depuis 1943 il porte son titre actuel.

Aujourd'hui cet institut existe sous l'égide du Gouvernement local, et il est considéré comme l'un des plus grands centres de recherches sur les langues finno-ougriennes en Russie. Il compte des sections suivantes : langue, littérature, histoire, archéologie, ethnologie, sociologie. La revue « Finno-ugrovedenie », littéralement « Études finno-ougriennes » est le porte-parole des chercheurs non seulement maris ou russes, mais aussi étrangers sur les langues finno-ougriennes, tout en accordant une place considérable aux recherches sur la langue marie. L'institut possède une bibliothèque qui compte environ 75 000 ouvrages imprimés et environ 4 000 documents manuscrits anciens dont une grande partie n'a jamais été étudiée ou décrite.

Au cours de nos propres recherches sur la langue marie, nous avons eu très souvent recours aux réserves (anciennes et actuelles) de cette bibliothèque.

10.9.2. Les enquêtes sociolinguistiques de la section « Sociologie » de l'Institut de recherches scientifiques sur la langue, la littérature et l'histoire V.M. Vasil'ev de Marij El

L'Institut de recherches scientifiques sur la langue, la littérature et l'histoire V.M. Vasil'ev a réalisé plusieurs études sociolinguistiques. Nous en évoquerons quelques-unes :

1. Kudrjavceva et Šabykov (2012) ont étudié dynamiquement (de la fin du XX^e au début du XXI^e siècle) les aspects suivants : maîtrise des langues (y compris des langues étrangères), choix de la langue de communication, demande en matière de langues nationales dans le système d'enseignement chez les jeunes de 15 à 29 ans.

Ils sont parvenus aux résultats suivants :

1. Le russe occupe une place prépondérante chez les jeunes de tous les groupes ethniques.

Parmi les jeunes interviewés âgés de 15 à 29 ans en situation d'étude (à l'école secondaire, l'école professionnelle ou l'école supérieure) et résidant dans la république, 99 % des Russes, 75 % des Maris, 96 % des Tatars préfèrent communiquer avec leurs pairs en russe. La langue marie est la langue de communication quotidienne chez 15 % des Maris. 1 % des Maris déclarent toujours éprouver des difficultés dans la communication quotidienne avec leurs pairs à cause d'une maîtrise insuffisante du russe, 13 % déclarent éprouver parfois cette difficulté.

2. Le rôle de l'anglais dans l'ensemble des compétences linguistiques reste important.

Les compétences linguistiques des jeunes dépendent directement de ce que le système d'éducation leur offre. Dans les établissements d'enseignement de la république il y a globalement 5 langues : deux langues d'État et trois langues étrangères.

Le tableau suivant indique la répartition des langues apprises en fonction de la nationalité :

L'apprentissage des langues par des jeunes (15-29 ans) résidant en Mari El									
Langue	Nationalité des répondants								
	Russes			Maris			Autres		
	1998	2005	2012	1998	2005	2012	1998	2005	2012
Russe	53,6	86,6	90,5	51,6	89,7	93,8	40,0	81,8	86,3
Mari	10,7	38,6	39,5	34,1	81,4	87,6	20,0	40,9	45,1
Anglais	71,8	89,3	93,5	50,5	71,5	87,6	85,7	79,5	88,2
Allemand	29,2	25,9	17,9	33,5	38,7	17,4	14,3	25,0	17,6
Français	18,2	13,8	13,3	14,3	15,0	8,1	17,1	15,9	13,7
Autres	4,5	3,1	7,2	6,6	9,5	8,5	20,0	27,3	21,6

Dans leurs rapports les chercheurs soulignent que le nombre de jeunes qui apprennent le mari augmente (cf. tableau ci-dessus). Malgré cela l'intérêt pour la langue mari chute chez les Russes et autres, car les jeunes n'en voient pas forcément l'utilité pour leur vie professionnelle (tableau ci-dessous). Les chercheurs remarquent le même processus pour les langues étrangères comme l'allemand et le français. Par contre, de plus en plus de jeunes estiment que la connaissance de l'anglais leur serait utile pour leur carrière professionnelle.

L'opinion des jeunes (15-29 ans) sur la nécessité d'apprendre le mari et l'anglais						
	Nationalité des répondants					
	Russes		Maris		Autres	
Année	2005	2012	2005	2012	2005	2012
Langue	le mari					
Indispensable	9,8	7,7	41,7	50,7	3,5	0,0
Pas très utile	18,8	14,4	30,1	27,8	16,7	21,7
Langue	l'anglais					
Indispensable	79,2	78,0	77,9	74,9	83,8	77,8
Pas très utile	14,3	9,8	12,2	17,6	10,8	4,4

3. L'intérêt quant au fonctionnement du mari comme langue officielle de la république est en baisse.

Si les jeunes reconnaissent l'importance du mari comme langue officielle à égalité avec le russe, ils ne voient pas la nécessité de l'apprendre.

L'opinion des jeunes (18-25 ans) sur la nécessité d'enseigner le mari dans les écoles secondaires en République de Mari El par rapport à leur nationalité						
Faut-il enseigner le mari dans les écoles ?	Nationalité des répondants					
	Russes		Maris		Tatars	
	1998	2005	1998	2005	1998	2005
Nécessaire dans toutes les écoles	13,4	12,1	40,1	46,2	17,4	9,1
Nécessaire dans certaines écoles	37,5	30,7	31,3	26,5	47,8	27,3
Non nécessaire	38,8	45,5	13,2	15,0	17,4	54,5
Ne se prononce pas	10,3	11,7	15,4	12,3	17,4	9,1

Les données présentées dans le tableau précédent doivent être relativisées en fonction des critères suivants :

1. L'âge : l'intérêt envers le mari comme langue et aussi comme matière scolaire chez les jeunes russophones augmente avec l'âge.

2. L'appartenance ethnique : c'est l'un des principaux facteurs chez les jeunes. Au cours des vingt dernières années, les Tatars et les Maris ont été les plus favorables au dialogue interethnique, davantage que les Russes et les autres nationalités. Les élèves russes ont toujours constitué une part significative de ceux qui ne voient aucune nécessité à apprendre le mari à l'école.

3. Le genre. Les filles, plus que les garçons, insistent sur la communication interethnique et sur l'étude d'un maximum de langues. Elles se prononcent davantage en faveur de l'enseignement du mari à l'école.

4. Le niveau de formation. Au fil des années, les enquêtes sociologiques montrent que l'intérêt des jeunes russophones pour le mari et son enseignement augmente avec le niveau de formation.

Le tableau suivant montre les résultats de scolarisation en langues en république :

Niveau de maîtrise de langues : russe, mari, tatar par les jeunes (tranche d'âge 15-29) selon la nationalité en 2011

Nationalité	Écrit, lit, parle	Lit, parle, mais ne sait pas écrire	Parle, mais ne sait ni lire, ni écrire	Parle avec difficultés	Comprend, mais ne parle pas	Ne maîtrise pas la langue	Pas de réponse
	Langue russe						
Russes	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Maris	98,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0
	Langue marie						
Russes	0,0	0,0	2,6	5,3	10,5	81,6	0,0
Maris	78,4	3,9	2,0	0,0	11,8	3,9	0,0
	Langue tatare						
Russes	0,0	0,0	0,0	2,6	0,0	97,4	0,0
Maris	2,0	0,0	0,0	2,0	5,9	86,3	3,8

2. Šarov (2011) a enquêté auprès des parents d'élèves de l'école secondaire « Gimanzija N° 14 » à Iochkar-Ola en mai 2010.

Cette école est unique dans le sens où elle est la seule à recevoir l'appellation « nationale » sur les 30 écoles secondaires de Iochkar-Ola. Elle se trouve en plein centre-ville, où la population russophone prédomine. Dans cette école on enseigne le mari comme langue maternelle, ainsi que l'histoire et la culture du peuple mari. Ce sont les matières de la composante 2 dite régionale. Le programme d'études que les élèves suivent comprend également quelques disciplines à contenu régional, par exemple, « Histoire de la république », « Géographie de la république », « Littérature marie ».

Les enquêtes de Šarov avaient entre autres comme l'objectif d'étudier l'opinion des parents sur la nécessité d'enseigner le mari et les autres matières à l'école secondaire. Nous présentons ici quelques-uns de ses résultats.

À sa grande surprise (il le souligne dans son rapport), les résultats des enquêtes sont très positifs et optimistes. En premier lieu, cela s'explique par le fait que 52 % des parents déclarent qu'ils savent lire et écrire le mari, et que 66 % d'entre eux pratiquent

régulièrement cette langue à l'oral dans la vie courante. Pour Šarov, il est étonnant de trouver autant de parents mariphones dans une école secondaire du centre-ville.

Nous voudrions immédiatement faire remarquer qu'il y a en réalité deux critères qui entrent en compte pour le choix de cette école comme de toutes les autres :

- Le lieu de résidence principale : on choisit l'école la plus proche simplement pour que l'enfant puisse s'y rendre à pied et rentrer chez lui après les cours de façon autonome (le même principe permet de choisir les clubs de loisirs).
- Le profil d'enseignement de l'école. La spécialisation en mari peut être un motif pour le choix de l'école. Pendant les enquêtes de terrain nous avons rencontré des parents qui avaient choisi cette école qui est aujourd'hui la seule à Iochkar-Ola à proposer non seulement l'enseignement du mari de façon professionnelle à haut niveau, mais encore les sciences humaines et sociales. Il ne fait pas de doute que cette école reste une bonne option pour les parents ainsi que pour les élèves. En tant que parent d'élève, nous ne trouvons pas étonnant que des parents russophones ne soient pas en majorité dans cette école.

À la question de savoir si les parents veulent que leurs enfants commencent à apprendre ou continuent à apprendre le mari à l'école secondaire, 21 % des réponses sont négatives et 61 % positives.

À la question de savoir s'ils préfèrent un enseignement du mari selon la formule « obligatoire » ou comme matière optionnelle, 50 % se prononcent en faveur de la matière optionnelle et 41 % pour la matière obligatoire.

À la question de savoir pourquoi il faut étudier le mari à l'école, les réponses sont multiples. Parmi les plus fréquentes :

- « pour préserver les traditions et promouvoir la langue » (71 %) ;
- « pour éduquer à l'idée d'appartenance ethnique » (34 %) ;
- « pour connaître la langue et la culture » (32 %) ;
- « pour acquérir des connaissances et des savoir-faire en la matière » (25 %) ;
- « éduquer le patriotisme russe » (23 %).

Dans le cadre de la même étude Šarov a mené des entretiens avec 7 professeurs d'école secondaire, dont 4 travaillent dans des écoles rurales et 3 en ville. Tous les 7 sont unanimes en faveur de l'enseignement du mari à l'école. Seuls les enseignants ruraux se prononcent pour l'enseignement du mari comme discipline obligatoire ; ceux qui

travaillent en ville disent que la seule formule possible est la voie optionnelle et entre 5 et 9 années d'études. Les enseignants ruraux préconisent l'enseignement du mari pendant toutes les années de scolarisation de l'enfant. Nous pensons que ces réponses reflètent les situations sociolinguistiques différentes en ville et dans les villages. Les enseignants sont méfiants vis-à-vis de la prise en compte de l'opinion des parents, y compris quant au planning des cours, car les parents, dans la majorité des cas, n'ont pas de formation pédagogique et n'ont pas de compétence dans ce domaine : les parents risquent d'avoir tendance à privilégier les disciplines « utiles » pour les examens d'État et de l'accès aux études supérieures.

10.10. L'Institut de la culture nationale et de la communication interculturelle, centre de l'enseignement supérieur du mari

L'« Institut de la culture nationale et de la communication interculturelle » (Institut nacional'noj kul'tury i mežkul'turnoj kommunikacii) est une entité au sein de l'Université d'État de Mari El. Sa fonction essentielle est la formation des professeurs des écoles (secondaire et supérieurs) en langue marie, et des chercheurs en langues finno-ougriennes. Cet institut comporte deux chaires :

- La Chaire de philologie comparative et finno-ougrienne (qui regroupe actuellement 12 enseignants-chercheurs)¹⁴⁵ ;
- La Chaire de langue et littérature maries (9 enseignants-chercheurs)¹⁴⁶, comprenant notamment le laboratoire « École marie »¹⁴⁷.

Les deux chaires, sous leur forme actuelle, existent depuis 2013. Au moment de la création de l'Université en 1975 il y avait une seule équipe des chercheurs en mari, intitulée « Chaire de langue et littérature maries ».

Parmi les principaux projets actuels de ces équipes nous pouvons citer :

- « Musée virtuel : histoire ethnographique et littéraire de la République de Mari El »¹⁴⁸ (en cours) ;

¹⁴⁵ Composition de la Chaire de philologie comparative et finno-ougrienne : URL : <https://marsu.ru/struktur/BasicUnits/institute/inkimk/kafedri/kaffusf/index.php>

¹⁴⁶ Composition de la Chaire de langue et littérature maries : URL: <https://marsu.ru/struktur/BasicUnits/institute/inkimk/kafedri/mari-language/history.php>

¹⁴⁷ Politique et programme de travail du laboratoire « École marie ». URL: https://marsu.ru/struktur/BasicUnits/institute/inkimk/kafedri/kaffusf/laboratory_mari_school.php

¹⁴⁸ Programme du projet :URL: <http://museum-mgpi.marsu.ru>

- Un projet commun entre les chercheurs maris et l'université de Vienne (2014-2017)¹⁴⁹ : création de ressources numériques sur le mari (corpus informatisé, dictionnaire, analyseur syntaxique, etc.).

Conclusion sur le mari

À la différence du picard, le mari, depuis 1995, a regagné une place notable dans le système d'enseignement de la République de Mari El. Il est omniprésent depuis la maternelle jusqu'à l'université.

Malgré des multiples possibilités de contournement dans l'enseignement, le mari reste une matière scolaire obligatoire au même titre que les autres.

Il existe de nos jours deux instances chargées des recherches concernant le mari sous divers aspects, ainsi que de la formation professionnelle en mari.

Conclusion du chapitre

Comme nous le proposons au début de ce chapitre, l'étude de la présence des deux langues dans les organismes de recherches et d'enseignement se traduit par un troisième paramètre dans le principe de l'aménagement linguistique : « à mi-palier », rendant compte des centres de recherche, universités, établissements d'enseignement secondaire.

Nous avons vu au chapitre précédent que, dans le cas du picard, l'aménagement linguistique se fait majoritairement « par en bas », avec un indice « faible » pour le paramètre « par en haut ». Dans le cas du mari, à l'inverse, l'aménagement linguistique prend un indice « fort » pour le paramètre « par en haut », mais il est « faible » pour le paramètre « par en bas ». Ainsi, en complément, le paramètre « à mi-palier » servira-t-il à rendre compte des situations dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

Paramètre :	Aménagement linguistique		
	« par en haut »	« à mi-palier »	« par en bas »
Picard	–	– – +	+
Mari	+	+ + +	–

¹⁴⁹ Programme du projet : URL: www.mari-language.com

L'importance et l'hétérogénéité du domaine de l'enseignement et de la recherche nous poussent à décomposer le paramètre « à mi-palier » en trois sous-paramètres portant respectivement sur l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, la recherche.

En picard la valeur « - - + » indique une présence faible dans l'enseignement secondaire et supérieur et une présence dans la recherche. En mari les trois sous-paramètres ont une valeur positive : « + + + ».

Chapitre 11. Le ressenti des locuteurs sur les effets des politiques linguistiques

Pour tenter une première évaluation de l'efficacité des politiques linguistiques, nous avons voulu connaître la perception qu'en avaient des locuteurs des deux langues. Nous nous sommes concentrée principalement sur un corpus de six entretiens, trois pour chaque langue. Nous avons choisi un échantillon de personnes qui ne sont pas classées parmi les « militants » des deux langues, mais qui sont plutôt des observateurs de l'évolution de la situation des langues. Quatre d'entre elles vivent sur le territoire de ces langues : <HEN> (enquête 3), <MAR> (enquête 5) pour le picard, <ALE> (enquête 16), <GAL> (enquête 17) pour le mari. Deux autres sont des observateurs vivant à l'extérieur, des « expatriés » : <FRA> (enquête 4) et <JUR> (enquête 21).

Nous nous sommes attachée à quatre critères, qui, nous semble-t-il, sont les plus révélateurs pour cette tâche.

11.1. Acquisition et transmission de la langue

Les trois informateurs picards confirment que leur goût pour la langue remonte à l'enfance et aux pratiques langagières familiales. Pourtant, dans chaque cas, on constate qu'ils ont été confrontés à un refus implicite de la langue soit de la part d'un des membres de la famille, souvent la mère <HEN> [173, 176-178], <FRA> [4], <MAR> [40-41], soit des deux parents : par exemple <HEN> parle du refus du picard en famille [190-191, 500-501], mais il souligne aussi le rôle important de sa mère.

La langue régionale était alors d'usage quotidien jusqu'à ce qu'ils soient allés à l'école : <HEN> [152], <FRA> [28-30], <MAR> [35]. Mais, à la récréation avec les pairs : <HEN> [192-195], <FRA> [108-110], <MAR> [37-38] l'usage du picard n'était pas gênant. Il était aussi possible pendant le week-end chez les grands-parents, oncles et tantes : <HEN> [25-28, 494-497], etc.

Les trois informateurs maris considèrent le mari comme leur langue maternelle. La transmission s'est faite classiquement des parents vers les enfants.

Pourtant, dans un cas, celui de <ALE>, il y a eu défaillance de la transmission : les parents ne parlaient pas volontiers mari (que seule la mère parlait correctement), et le fait de pouvoir aller voir ses grands-parents et de jouer avec ses pairs pendant les vacances a

joué un rôle important, selon un schéma identique à celui que nous avons constaté chez les locuteurs du picard :

181 <LIU> vos parents parlaient-ils entre eux le mari ?

182-183 <ALE> très peu <soupir> c'est comme ça / très peu on peut dire que mon père ne savait pas parler mari / ma mère oui mais / comme ça / aussi très peu

184 <LIU> comment avez-vous appris à parler [mari]

185 <ALE> dans le village / petit à petit quand j'allais au village [chez mes grands-parents] pas loin dans le raion d'Orchanka c'est à 30 km d'ici

La question de savoir si les informateurs maris ont eu accès au mari à l'école secondaire est importante pour définir leur connaissance de la langue. Il convient de déterminer si leur connaissance du mari est limitée au langage familier ou s'ils ont aussi une expérience de la forme standard utilisée dans l'usage formel. Le picard, dépourvu de forme standard et quasi-absent de l'enseignement, n'a évidemment pas fait l'objet de remarques similaires.

Le contact avec le mari « littéraire » ou standard a pu avoir lieu à l'Université. <ALE> se vante de connaître la phonétique et la syntaxe, il a écrit un mémoire de maîtrise sur l'ordre des mots :

21-25 <ALE> j'ai appris la langue marie à une époque voilà e__ je connais la grammaire je connais la phonétique ensuite je sais comment construire une phrase soit disant quand je faisais mes études à l'université mon mémoire de maîtrise était consacré à l'ordre des mots en mari

[...]

217 <LIU> à l'école vous n'aviez aucune occasion de parler mari ?

218 <ALE> non je n'ai pas parlé [mari à l'école]

Ayant fréquenté l'école russe, <GAL>, bibliothécaire, est confrontée au mari standard pour son travail et aujourd'hui, elle éprouve des difficultés. Pour écrire, elle doit d'abord réfléchir en russe :

26-28 <GAL> je réfléchis en russe ensuite j'écris en mari je traduis parce que je suis allée à l'école russe j'ai appris à penser compter en russe j'ai du mal à écrire directement en mari

<JUR> estime que sa scolarisation partielle à l'école marie (les deux premières années) a suffi à lui donner accès à la langue littéraire :

78 <LIU> quelle forme du mari utilisez-vous couramment la langue littéraire ou familière ?

79-82 <JUR> j'essaye de m'approcher de la langue littéraire bien qu'il faut avouer que je suis allé à l'école marie les deux premières années d'études voilà ensuite dès la troisième année j'ai été scolarisé en russe néanmoins j'ai réussi à apprendre des choses

11.2. Usage de la langue

De façon générale le picard n'est pas une langue d'usage quotidien :

À l'oral, au quotidien il ne paraît pas évident de parler picard : <MAR> [5-9].

Pour <HEN> non plus, mais il lui arrive de croiser de temps en temps quelques personnes à Wazemmes (quartier de Lille), par exemple, ou à Harnes, ville où il est né [22-23, 165-166], qui s'expriment en picard, mais aujourd'hui c'est plutôt, d'après <HEN>, « caricatural ».

L'usage écrit (lecture et écriture) apparaît exceptionnel. Lorsqu'elle est pratiquée, l'écriture est un exercice périlleux du fait de l'absence de norme :

Dans le cas de <HEN> [49-54, 75-85] : il pourrait éventuellement se permettre un mot en picard pour donner une teinte locale à l'écrit, mais sinon cette langue n'a pas, malheureusement, de forme de reconnaissance ; et il évoque les quelques pages de l'histoire française concernant le fait d'extirper les langues régionales de l'éducation [55-59] ; <MAR> [17-19, 20-28] : se voit légitime de faire peut-être un SMS, parce qu'en SMS on peut ne pas se soucier des règles d'orthographe, et encore, il se sent en insécurité, car il ne sait pas quelle pourrait être la réaction du destinataire du message ; le cas de <FRA> est assez courant [46-59, 78-79] : il est contre la standardisation du picard ; son raisonnement est que les règles (d'orthographe, de grammaire, d'uniformisation du lexique) tueront cette langue.

Si, pour le picard, les usagers doutent de leur légitimité à écrire ou à lire dans la langue régionale, dans le cas du mari on observe une nouvelle vague de refus et de rejet de la langue, qu'on a déjà vécue dans les années 80. Néanmoins, à la différence des années 80 où il s'agissait d'une forte stigmatisation de l'usage du mari, aujourd'hui le rejet s'explique plutôt par le côté fonctionnel qui est très faible par rapport au russe, langue nationale, et l'anglais, langue de communication permettant une ouverture à l'international.

Pourtant, les trois informateurs utilisent le mari à l'oral comme langue de communication quotidienne. <GAL>, d'origine rurale, n'a plus honte de parler mari, même dans la rue (ce qui était le cas lorsqu'elle était étudiante) :

67-71 <GAL> il faut tâcher de parler en mari pur il ne faut pas avoir honte voilà moi maintenant à force de mon expérience de vie peut-être je crois qu'il ne faut pas avoir honte de s'exprimer [en mari] quand j'étais étudiante je venais de déménager du village en ville j'avais honte mais aujourd'hui non même dans la rue et nulle part partout où je suis je parle mari avec les Maris

Pour <ALE>, il est parfois difficile de trouver des interlocuteurs :

169 <LIU> vous parlez mari chaque jour ?

170-171 <ALE> oui je parle mari à la maison / mais vous savez le problème est que je voudrais parler [mari] parfois avec quelqu'un [en dehors de la famille] mais souvent je ne trouve personne pour communiquer en mari

<JUR> dès les premières répliques de l'enquête exprime aussi sa peine du fait qu'il soit difficile de trouver des interlocuteurs maris, même au village :

5 <JUR> c'est très difficile en Mari El à Iochkar-Ola parler le mari

Les informateurs constatent qu'ils éprouvent souvent des difficultés pour écrire. <ALE> se limite à des SMS envoyés à son cousin :

17-18 <ALE> [écrire] en mari de temps en temps mon cousin fait son service militaire en Ossétie du Sud et avec lui on s'envoie des SMS

La lecture en mari a un caractère épisodique. <JUR> lit les actualités en mari dans les journaux locaux ou sur Internet :

86-88 <JUR> en général je lis des journaux je suis les actualités sur l'internet sinon je lis « Kugarnja » [le journal quotidien en mari] j'y avais travaillé ou encore le journal « Marij Èl » selon les opportunités

11.3. Folklorisation

Le picard est moins considéré en tant qu'outil de communication que comme un point de repère, voire un argument publicitaire, sur lequel jouent les commerçants en vendant des produits qui ne font pas partie de la consommation de masse : <HEN> [227-231], ou les associations d'expatriés qui utilise les dénominations en langue régionale, des

plats typiques, etc. comme des labels des activités au sein de l'association : <FRA> [255-257, 259-266, 272-275, 292-293].

Dans le cas du mari c'est plutôt l'usage informel que l'usage formel qui attire les usagers. <ALE> [204-208] a participé à la campagne électorale de 1999-2000 comme « homme de confiance » d'un des candidats à la présidence de la république. Sa mission était de piloter un groupe de musiciens, chanteurs, danseurs maris dont les interventions accompagnaient le discours du candidat (celui-ci étant prononcé presque entièrement en russe...). <ALE> est très fier de cette action dans laquelle il voit un moyen de promotion de la langue. Habituelle dans les Républiques minoritaires, cette pratique, que nous qualifierons de folklorisante, reste exceptionnelle dans les *oblasts* russophones :

<JUR> [140-152] est président d'une association de Maris expatriés en Sibérie. La sauvegarde de la langue apparaît très en retrait par rapport aux pratiques folkloriques (danses et chants).

11.4. Avenir de la langue

Dans les deux situations, on observe chez les locuteurs l'idée implicite ou explicite de la perte de la langue, de sa disparition programmée. Ainsi pour le picard :

Pour <HEN>, avec la disparition de son oncle, il considère de ne plus avoir tellement d'occasions de s'exprimer en « patois », et il est très pessimiste sur la question de sauvegarde de cette langue, car il a connu un autre usage du picard, à savoir un usage au quotidien : [332-335] ; ses enfants restent extérieurs à cette langue et ils y voient une seule utilisation de cette langue, c'est de montrer à leurs amis les aptitudes linguistiques d'antan de leur père, avec un seul but, c'est de les faire rire : [197-198, 203-206].

Pour <FRA> le picard n'a pas d'avenir, il est persuadé qu'il aurait fallu commencer le combat pour la sauvegarde de la langue il y a cinquante ans. Dans ses réflexions il revient à la question de politique linguistique nationale qui a évincé, il y a belle lurette, les langues régionales de l'école et du quotidien : [366-370].

Du côté mari, les promesses ne sont pas non plus optimistes :

<GAL> donne encore cent ans à la langue :

113-114 <GAL> dans cent ans peut-être je suppose même le mode de vie changera totalement [sans parler de la langue]

<JUR> insiste sur le rôle des décideurs locaux (ministres de l'éducation et de la culture) dans la sauvegarde de la langue :

324-332 <JUR> j'y pense souvent si notre gouvernement et le ministère de l'éducation le ministère de la culture [de la république] continuent de faire leur travail de la même manière [concernant le mari] dans cinquante ans il y aura très peu de locuteurs en mari la langue elle restera le peuple mari est très fort et courageux [...] mais si nos décideurs continuent [de ne rien faire] nous risquons de disparaître

Conclusion

Nous avons tenté de voir, à travers le ressenti des usagers, laquelle des options d'aménagement linguistique était la plus efficace. Étonnamment, on constate le même ressenti, que ce soit sur l'acquisition et la transmission, l'usage oral et écrit, l'avenir des langues, ainsi que la tendance à la folklorisation. À quelques exceptions près, les deux types de gestion du contact des langues produisent les mêmes effets, lorsqu'on les observe à travers le prisme du ressenti des locuteurs. En particulier, on est obligé de faire le constat que les politiques linguistiques semblent incapables, aux yeux des locuteurs, d'assurer l'avenir de leur langue.

Troisième partie :

Les politiques linguistiques vis-à-vis du picard et du mari (volet corpus)

La première tâche que nous nous fixons dans cette partie de notre recherche est de voir l'état actuel des langues étudiées, le picard et le mari, du point de vue de l'aménagement du corpus.

Dans un premier temps, nous étudierons la question de la standardisation (normalisation) du corpus des deux langues dans une perspective historique, mais sans chercher à reconstruire en détail toute l'histoire de la construction du (des?) mari(s) standard(s) qui existe(nt) aujourd'hui, ni à décrire précisément le cheminement du picard pour tenter de trouver sa version standardisée.

Dans un deuxième temps, nous passerons à l'étude des évolutions en cours dans l'aménagement du corpus des deux langues. Notre propos sera essentiellement de mettre en évidence certaines tendances nouvelles dans l'évolution du corpus.

Dans un troisième temps, nous nous appuierons sur nos enquêtes pour nous assurer de l'importance, aux yeux des locuteurs, des changements actuels ou à venir dans leur langue.

Introduction. Terminologie. Cadre théorique

Depuis la création du terme *Language Planning* par Einar Haugen en 1959, les questions relatives à divers aspects des politiques linguistiques ont fait l'objet d'études de la part de linguistes ainsi que d'autres spécialistes des sciences humaines et sociales. Depuis 1959, Einar Haugen lui-même a beaucoup évolué dans sa théorie du *Language Planning* qui, à l'origine, traitait essentiellement de questions purement linguistiques (l'orthographe, le rôle de la grammaire et des dictionnaires dans l'usage normatif de la langue, etc.). Remaniée à plusieurs reprises, la typologie du *Language Planning* d'Einar Haugen a pris en 1983 la forme suivante (cité dans Maurais 1987 : 10) :

Le modèle d'Einar Haugen

	Forme (politique linguistique)	Fonction (« culture de la langue »)
Société (planification du status ¹⁵⁰)	1. Choix de la norme (processus décisionnel) <ul style="list-style-type: none">• identification du problème• affectation	3. Implantation (processus éducationnel) <ul style="list-style-type: none">a. mesures correctivesb. évaluation
Langue (planification du corpus)	2. Codification de la norme (standardisation): <ul style="list-style-type: none">• orthographe• syntaxe• lexique	4. Modernisation de la langue: <ul style="list-style-type: none">a. modernisation de la terminologieb. développement de la fonction stylistique de la langue

Le modèle d'Einar Haugen prend en considération différents aspects de la gestion linguistique. Il distingue quatre points :

Les points (1) et (3) se réfèrent à l'aspect social, à savoir :

- la sélection parmi d'autres d'une forme linguistique (1) ;
- l'incorporation de cette matière linguistique dans la société, essentiellement via le système éducatif (3) ;

Les points (2) et (4) sont d'ordre linguistique :

¹⁵⁰ « statut » dans l'original

- le travail de standardisation de la matière linguistique (2) ;
- le travail d'actualisation de la matière linguistique pour répondre aux exigences de nouveaux domaines d'emploi (4).

Dans cette partie de notre étude nous nous sommes inspirée de ce schéma de la planification linguistique (*Language Planning*) selon Einar Haugen pour aborder la question de la politique linguistique (volet corpus) dans les cas du picard et du mari.

Tout en souscrivant à l'idée que chaque cas de politique linguistique constitue un cas particulier, « *presque un cas d'espèce* », comme le considère Jacques Maurais, « *étant donné la diversité des situations socio-linguistiques, sociopolitiques, socio-économiques et socioculturelles qui conditionnent l'élaboration des politiques linguistiques plus ou moins officielles* » (Maurais 1987 : 7), nous mettons en perspective les cas du picard et du mari afin de pouvoir observer, dans leurs dynamiques propres, la planification du corpus des deux langues dans les contextes respectifs de la France et de la Russie. Nous considérons que le modèle d'aménagement linguistique d'Einar Haugen, exhaustif au premier abord, nécessite des compléments lorsqu'il est confronté à des cas concrets de politiques linguistiques, tant celles-ci sont diverses et variées.

Dans cette troisième partie, nous visons donc essentiellement les questions de :

- I. Standardisation** au niveau de l'orthographe, de la morphosyntaxe et du vocabulaire.
- II. Modernisation**, c'est-à-dire l'adaptation des deux langues aux nécessités du monde moderne.

Chapitre 12. Le picard, une langue en cours de standardisation ?

12.1. Le picard, combien de standards ?

En 1997 Alain Dawson dans une communication intitulée « Quel picard pour le troisième millénaire ? » projetait, sous la forme d'un « exercice de science-fiction », l'avenir du picard, qui « [e]n 2010 [...] a acquis une forme d'institution, dans le double sens qu'en donne René Balibar¹⁵¹ : l'action d'instituer juridiquement une langue, et le résultat de cette action. Le picard a une place juridiquement définie dans l'enseignement, dans la vie publique, dans les médias, etc. »¹⁵² (1997). Au début du XXI^e siècle, nous pouvons constater que, malheureusement, les prophéties de Dawson (1997) ne se sont pas réalisées, du point de vue de l'aménagement du statut (voir les § 7.1 et 9.1), à part quelques modestes évolutions. Faute d'avoir réglé le problème du statut de la langue (c'est-à-dire l'aspect politique), la question de la standardisation (qui est essentiellement l'affaire des linguistes), théoriquement, ne peut que rester en suspens.

Le monde académique, les milieux cultivés et les acteurs socio-culturels sont-ils prêts à proposer aux locuteurs du picard un système d'écriture standardisé, un vocabulaire commun et un système morphosyntaxique cohérent ? Malgré les modestes tentatives de trouver une place dans le concert des langues régionales de France (censées être protégées par la Constitution Française en tant que patrimoine culturel), le picard n'a que peu bénéficié de l'expertise des linguistes-chercheurs dans une optique de planification linguistique, leur mandat en ce domaine restant très restreint.

En tant qu'objet de standardisation, le picard se présente aujourd'hui sous une organisation hiérarchique à quatre niveaux (Dawson 2012 : 50, voir § 1.4.).

Notre étude et nos enquêtes de terrain confirment l'opinion de Dawson selon laquelle « [l]e niveau 3 doit retenir toute notre attention : c'est autour de lui que s'organise la création littéraire actuelle. Nous posons qu'il existe un certain nombre de variétés écrites de picard que l'on peut définir en fonction de quelques critères simples :

- présence d'auteurs ayant laissé une œuvre d'une certaine consistance, reconnue par les locuteurs actuels ;

¹⁵¹ Renée Balibar, 1985, *L'institution du français*, Paris.

¹⁵² Communication orale à la journée d'étude « Picard et modernité » – Université de Lille III, 19 novembre 1997 (texte communiqué par l'auteur).

- *existence d'ouvrages de référence, en particulier de dictionnaires jouant un rôle dans la standardisation locale du picard ;*
- *existence de cercles d'écriture de type "veillées" où les auteurs lisent publiquement leurs textes (et éventuellement se soumettent à une critique collective de leurs pairs) ;*
- *existence d'une revue ;*
- *activité théâtrale, cabarets, etc. » (ibidem)*

Les critères cités ci-dessus, effectivement, aboutissent à l'existence de plusieurs standards de fait, couvrant chacun une zone territoriale ou administrative aux contours plus ou moins précis. Ces standards zonaux peuvent éventuellement influencer à leur tour l'émergence de sous-standards individuels (au niveau d'un auteur ou d'un groupe restreint d'auteurs). Mais, naturellement, des échanges existent entre les auteurs, grâce à des lectures publiques, et grâce à des références communes puisées dans des dictionnaires ou dans les œuvres d'auteurs, anciens et modernes, ayant acquis un statut de modèle. En Picardie, Amiens, le Vimeu, Saint-Quentin apparaissent comme les principaux centres de création littéraire ; dans le Nord-Pas de Calais on peut citer Lille et Valenciennes, et Tournai pour le Hainaut belge.

Parmi ces standards zonaux, Dawson accorde un rôle particulier à une variété pour chacune des régions administratives, au nombre de trois à l'époque de son étude. Ces variétés « privilégiées » constitueraient le niveau 2 de l'organisation hiérarchique, celui des « allégeances régionales ». Ainsi, la variété amiénoise serait emblématique de toute la Picardie, la variété de l'Artois minier représenterait le mieux tout le Nord-Pas de Calais, et le Tournaisien serait « la » variété du Hainaut belge.

L'existence du picard sous la forme de plusieurs variétés « sous-standardisées », zonales ou locales, concernant chacune un groupe d'usagers ou un individu isolé, ne favorise pas la création d'un standard « pan-picard » qui, dans le modèle proposé par Dawson (2012), reste hypothétique.

12.2. Brève histoire de l'écriture picarde

Dans *La forêt invisible* (in Darras et al. : 1985 : 236), Pierre Ivart écrit : « [...] la langue [picarde] n'a jamais eu d'existence officielle. Pire, elle n'a jamais connu de tentative sérieuse de codification, comme ce devait être le cas pour l'occitan ou le breton. De ce fait, la segmentation sub-dialectale, à l'intérieur de l'aire linguistique picarde, n'a pas rencontré le frein d'une certaine unification de la langue écrite (il n'y a pas même eu d'unification de l'orthographe). » L'accent mis par Ivart sur la codification, en particulier graphique, est sans doute largement partagé par beaucoup de ceux qui s'intéressent aux langues régionales de France (voir par exemple Caubet, Chaker, Sibille 2002).

Parler de la codification du picard soulève plusieurs difficultés, notamment du fait qu'il entretient avec le français une relation « *de quasi-gémellité – [on] parlerait volontiers de « langues siamoises », proches au point d'être inséparables, tout en restant des langues distinctes. Jamais le picard n'a pu s'envisager sans le français (même si, parfois, c'est en s'opposant à lui qu'il s'est défini), et il y a aujourd'hui moins de raisons que jamais qu'il en soit autrement.* » (Dawson 2002 : 85). C'est pour décrire cette situation que Jean-Michel Éloy propose d'utiliser le terme de *langues collatérales*. Il désigne ainsi des « *variétés ou idiomes – “langues” dans un sens général – [...] [qui] ont pour la plupart été longtemps décrites comme “dialectes”, “patois”, “parlers”, mais non “langues”. [...] La spécificité première de ces langues, qui les différencie d'autres variétés “minorées”, est qu'elles sont senties comme “proches” – trop proches, aux yeux de certains – de la langue dominante ou standard (“toit”)* » (Eloy 2004 : 6).

12.2.1. L'ancien picard

Cette situation de collatéralité commence dès le IX^e siècle. Les scribes du Moyen Âge, lorsqu'ils durent écrire en picard, affrontèrent les mêmes soucis qu'expérimentent les auteurs picards modernes, à savoir : comment transcrire une langue qui existe initialement sous une forme uniquement orale ? À l'origine de l'écriture médiévale (et cela concerne tous les dialectes d'oc et d'oïl), la seule langue écrite est le latin. Il est intéressant de constater que, dès le départ, les écrits du Nord de la France se distinguent par un ensemble de traits spécifiques qui constituent ce qu'on a appelé la « *scripta picarde* » (Gossen 1976 : 42-45). Gossen distingue vingt-cinq traits phonétiques et morphologiques typiquement picards.

Serge Lusignan reprend les mêmes traits en comparant plusieurs versions de certaines Chartes, comme la Charte de Philippe V de 1317. Il met en parallèle le début de

la Charte telle qu'elle se retrouve dans le registre de la Chancellerie royale (version « française ») et dans deux cartulaires amiénois, l'un transcrit en 1318 et l'autre au XV^e siècle (versions « picardes »). Voici le début de la version de 1318 où les traits picards sont soulignés par Lusignan (transcription diplomatique) : « *Philippe par le grace de Dieu roys de France et de Navarre. Savoir faisons a tous presens et avenir ke comme nos amés et feals li maires et li eskebins de nostre ville d'Amiens nous eussent supplié ke aucuns poins contenus en leurs chartres il nous pleust a esclarchir aucunes coses y ajouster et aucunes a destrairer, [...]* » (Lusignan 2004 : 227).

Jacqueline Picoche dit de la « scripta » picarde qu'elle « *fut très répandu[e] et sa longévité exceptionnelle, et elle est assez typée pour qu'un lecteur un tant soit peu exercé distingue au premier coup d'œil le caractère picard d'un manuscrit* » (1985 : 58). Ces manuscrits sont d'autant plus intéressants et précieux qu'ils sont localisés et datés, ce qui est rarement le cas des textes littéraires. Selon Picoche, les textes médiévaux, essentiellement des chartes, « *serviront de base à l'étude des dialectes médiévaux ; mais leur intérêt est limité par deux facteurs :*

- *elles sont plus tardives que beaucoup de textes littéraires, jamais antérieures au 13^e siècle, [...].*
- *leur langue, juridique, est figée et conventionnelle, avec un vocabulaire pauvre, beaucoup de formules invariables, une tendance à l'archaïsme.* » (ibidem 58-59).

Les études faites par L. Remacle sur une charte de Liège, les expériences de C.-T. Gossen sur les chartes de diverses régions d'oïl, permettent à Jacqueline Picoche de dire que les « *chartes les plus dialectales sont donc celles qui proviennent des points les plus éloignés de Paris, mais la plus dialectale est encore française à 70 % ; la moyenne des dialectalismes se situe entre 15 et 20 % du texte ; aucun n'en est totalement exempt ; la plus "française" en compte encore 3 % ; une charte de Paris de 1265 en comporte 5 % pour la plupart picards. Et la situation des textes littéraires n'est pas sensiblement différente. Il est donc exclu de parler de dialecte écrit ; il s'agit d'une langue hybride qui laisse bien entrevoir les principaux traits dialectaux (et même, en ce qui concerne le picard, les divisions internes de la Picardie linguistique au Moyen Âge) mais qui n'est nullement le miroir fidèle de la langue parlée* » (ibidem p. 59).

12.2.2. Le picard des XVII^e – XVIII^e siècles

Tandis que, pour le français, la graphie médiévale poursuivait une évolution complexe qui devait l'amener à sa forme actuelle, la tradition graphique picarde devait s'effacer à partir du XIV^e siècle, en même temps que la « scripta » littéraire et juridique qu'elle caractérisait. Il existe un hiatus entre les derniers textes de tradition médiévale (XV^e siècle) et les textes picards du XVII^e siècle tels qu'ils ont été étudiés par L.F. Flutre (1970) et René Debrie (1984) (sous le terme impropre de « moyen picard »), puis Fernand Carton (2007) : ces derniers relèvent désormais de ce qu'on pourrait appeler une littérature patoisante, dont le statut n'a plus rien à voir avec le prestige de la scripta picarde médiévale.

La graphie des textes littéraires de cette époque, bien que très fluctuante, peut être généralement caractérisée comme « phonétique », au sens que l'on donne à ce terme dans les débats actuels. C'est, bien entendu, le français qui fournit les règles de transcription de l'oral vers l'écrit (le code phonographique) : confrontés une nouvelle fois à la nécessité d'inventer une forme écrite, comme au Moyen Âge, et selon un processus qui sera répété par les générations ultérieures, les écrivains adoptent comme modèle la langue écrite qu'ils connaissent le mieux, et qui est cette fois le français et non plus le latin. Par contre, la graphie du picard est largement dépouillée des lettres muettes à vocation étymologique et morphologique qui commencent pourtant à fleurir en français. Le contraste entre les deux langues apparaît avec netteté dans le passage suivant, extrait de la « Suite du mariage de Jennain » (1648) éditée par Flutre (1970 : 106), où une citation en français est insérée dans le texte picard :

J'oui chou qui fu di par che gran Rubendole
A Marqué Deniso. Le belle poarabole
Que je tien ! Je le sé : j'en feroi dé léchon !
Ch'é tou greq ! Y disoi que,

« Quand, sur l'horison

*D'une ombreuse forest (ou le sage Pryape,
Roy dé Dieu des jardins, qui, comme un autre Anape
Doux coulant, va flater ses vergers paslissans » [...]*

Carton (2007:39), qui relève ce passage, suppose que « [l]a nette différenciation entre les graphies des deux langues est voulue et renforce l'opposition entre l'alerte récit picard et le poème ampoulé ».

Le souci de simplification, très net dans les premiers textes de la période (ceux qui ont été édités et étudiés par Flutre), cède le pas, au fur et à mesure que l'on avance vers l'époque moderne, à une fidélité grandissante envers les habitudes françaises.

12.2.3. Le picard moderne (XIX^e – XX^e siècles)

On constate dans la plupart des textes écrits en picard au XIX^e siècle que l'assujettissement à l'orthographe française est à peu près complet. Les auteurs notent les sons de leur parler à l'aide du code phonographique du français. De plus, les morphogrammes et logogrammes (pour reprendre la terminologie de Nina Catach) sont également recopiés du français, avec éventuellement les modifications nécessaires à la notation des particularités phonétiques du picard. Cette méthode d'écriture est très largement répandue jusqu'à nos jours. On pourrait en conclure que le standard orthographique du picard est celui du français, ce qui est sans doute majoritairement exact. Nous nous intéresserons néanmoins, dans ce qui suit, à diverses tentatives pour créer un système orthographique distinct du français et centré sur le picard, qui se sont étalées sur les deux derniers siècles¹⁵³.

Le système « phonographique » d'Edouard Paris.

La première tentative est celle exposée par l'Amiénois Edouard Paris dès le milieu du XIX^e siècle. « Dès 1846, il en exposait les principes, qu'il reprend en 1851 dans *l'Almanach du Franc-Picard*. Enfin, en 1863, il fait précéder sa traduction de *l'Évangile* d'une *Note sur l'orthographe picarde*. Ce texte [...] est conçu à la fois comme une introduction à la lecture du *Sint Evanjil* et comme un essai sur les problèmes de graphie des dialectes et une justification du système qu'il adopte » (Debrie, Crampon, 1977 : 22).

Aux trente-six phonèmes du picard d'Amiens du milieu du XIX^e siècle, le système de Paris fait correspondre autant de graphèmes distincts : « Pour représenter ces 36 sons, nous employons 36 signes auxquels nous convenons de donner une valeur invariable de prononciation » (Paris, 1863, cité in Debrie & Crampon 1977 : 22). « E. Paris justifie sa méthode de deux manières. Il souligne d'abord l'intérêt scientifique d'une telle démarche : tout linguiste peut avoir ainsi à sa disposition un reflet suffisamment précis de la prononciation du dialecte. D'autre part, "deux Picards parlant le même dialecte" auront ainsi la même orthographe. Ce point est capital : Edouard Paris s'adresse à la fois au savant et au Picard (l'un n'exclut d'ailleurs pas l'autre !), à l'intellectuel et au simple

¹⁵³ Voir Eloy 1993 (A), Dawson 2002 (A).

lecteur de bonne volonté, au linguiste qui étudie et à l'autochtone qui la parle » (*ibidem* 22).

Les puristes ont reproché à E. Paris d'avoir représenté certains sons par la combinaison de deux signes graphiques, par exemple, an, eu, in, on, ou. Mais cela a été fait justement pour ne pas trop dérouter les lecteurs de l'époque. Il faut reconnaître à E. Paris le mérite d'avoir été l'un des premiers à signaler le phénomène de la palatalisation des vélaires devant voyelle antérieure, phénomène alors à l'état naissant, et à noter les finales de participes passés en [ɛ] ouvert (« è »), au lieu d'utiliser la forme francisée (« é »).

Édouard Paris voulait donc « promulguer » un système graphique pratique et facile à utiliser par tout un chacun, tout en restant fidèle à la forme orale du picard (aujourd'hui encore la forme d'usage prépondérante). Le système « phonographique » proposé a-t-il eu beaucoup d'adeptes ? Les recherches de Debrie et Crampon permettent de conclure par la négative. Néanmoins, ils proposent, à titre d'exemple, un billet paru à l'époque de Paris dans un journal et signé « L.B. », un auteur anonyme pratiquant son orthographe (*ibidem* 27) :

MALIS D'UN POÉYISAN

Kont pikar.

Dèrgnièrmèn in poéyisan d'Blavinkour i rchu énn lèt pour alé a Pari rkyeuyé inn éri d'enn tant k'al vnoé d'moêrir. Konm i n'avoê pour tou famiy, da sin vilaj, êk sin kkyièn, il ô jujé a prôpo dé ll'anmné ave li.

Arivé a ch'barkadèl d'amien i vô pour prénn és kart, mé sin kkyièn, kôa n'in foèr ? Nô poéyizan il é tro avarisieu pour donné chinkant sou, trôé liv pour énn bêt, san savôèr si ch' k'i vô érité porô l'rimborsé d'sé fré. I li vièn énn idé ; ch'é d'atakyé sin kkyièn par dériér in vagon. I sak don énn kord dé s'pôch, il l'lôa a l'kou d'sin kkyièn, é tandi k'ché jin i mont in vôétur, i s'feufil, in turkyin, dériér éch trin é il i atak sin kkyièn. Nô onm, bièn kontén dé s'n'akyipôlénm, i rvièn monté in vagon tout s' frôtan sé min. Enn foê da ch'trin i s'é mi a ronflé jusk'a Pari. Arivé lô il vô pour délôyé l'povré bêt : mé il o té biènn ahuri dé n'pu vir a l'kord k'ech koyé é pi in bou dé l l'érèl èd sin kkyièn !

Boéziu, èl 12 éd mai 1863.

L.B.

L'orthographe de René Debrie

En 1966, le linguiste et dialectologue René Debrie redécouvre les recherches menées par Édouard Paris un siècle auparavant et publie un nouveau système « phonétique », très proche de son inspirateur (Debrie 1966, 1977). Son système est adopté par quelques auteurs et il est promu par l'association Eklitra¹⁵⁴ et le Centre d'Études Picardes de l'Université de Picardie. Si l'argument principal de Debrie est la simplicité et la justesse des transcriptions, on peut penser que la distanciation par rapport au français qu'induit ce système dans l'aspect visuel du picard écrit rencontre une vision plus « militante » de la langue et satisfait ceux qui entendent affirmer l'autonomie du picard par rapport à la langue nationale. Mais le système provoque aussi de fortes résistances chez les écrivains traditionnels, qui l'accusent de travestir le picard et d'entraver sa lecture pour un public non averti. En opposition, les partisans d'une graphie « traditionnelle » mettent en avant la nécessité, pour les lecteurs comme pour les auteurs, de ne pas contrevenir aux habitudes héritées du français. Ainsi, Gaston Vasseur (1968) énonce ce « principe fondamental » : « *Les écrivains picardisants s'adressent à des lecteurs qui, à l'école primaire, ont appris à lire le français et rien que le français. Tout système graphique dialectal ne doit imposer aucune initiation à un alphabet spécial, même élémentaire. Une graphie picarde pratique ne s'écartera que le moins possible du français* ». Et Jean Dauby (1979:16-17) confirme : « *Si l'on veut que le public local lise le patois, il faut le lui présenter dans une graphie qui ne bouleverse pas les réflexes acquis au cours de son apprentissage de la lecture [en français]* ».

Le système Feller-Carton

Fernand Carton a publié en décembre 1963, dans la revue *Nos Patois du Nord*, sa proposition d'adaptation au picard de l'orthographe dite « Feller » du wallon. « Le » Feller, proposé en 1900, a été unanimement adopté par les écrivains wallons et fait maintenant figure d'orthographe officielle de cette langue. Il repose sur une formalisation poussée du code phonographique (comme les systèmes Paris et Debrie). Mais, au lieu de renoncer aux lettres muettes du français, étymologiques et morphologiques, il en propose une reprise raisonnée et simplifiée (maintien des lettres muettes en fin de mot mais pas à l'intérieur des mots, remplacement du -x par -s au pluriel, régularisation des désinences personnelles dans les conjugaisons, etc.). C'est donc un compromis intelligent entre la tendance « phonétique » et la tendance « française ». Malgré ses grandes qualités, son adoption a été

¹⁵⁴ Eklitra porte dans les années 1970 le renouveau de la dialectologie picarde ainsi qu'une certaine revendication régionaliste.

lente et partielle. Les travaux universitaires récents (Poulet 1987, Lefebvre 1994, Dawson 2006...) l'ont adopté comme graphie courante du picard. Des ouvrages grand public s'en inspirent explicitement (les publications du Cercle du Moulin d'Aulnoy-les-Valenciennes, *Le Patois Boulonnais* de J.-P. Dickès [1992], le dictionnaire français-picard de Lumbres [1998]; Dawson 2002, 2003, 2006). Le système FIPQ, présenté ci-après, le prend également comme base de départ.

Le système expérimental de Pierre Ivart (Ivar Ch'Vavar)

L'idée directrice de Pierre Ivart (1999 : 59-77) est d'éloigner au maximum le picard du système orthographique du français. Il s'agit pour lui de « doter [le picard] d'un aspect visuel propre, au contraire de l'orthographe "petit frère", imitée du français, qui lui confère inévitablement une allure de patois et accrédite l'idée reçue selon laquelle le picard serait "du français déformé" (ibidem 59). Cette graphie est également destinée à faciliter la transition vers les autres variétés du picard et à inscrire ainsi dans la lettre l'homogénéité dialectale du picard qu'Ivart entend affirmer en même temps que son caractère pluriel. Ivart la met au service d'une œuvre poétique très novatrice en picard. Elle a été adoptée, sous son influence, par quelques poètes picardisants, comme Christian « Edzire » Dequesne, Konradt Schmitt et Pierre Garnier.

Le système FIPQ

Ce système essaie d'apporter une réponse à la variabilité dialectale du picard, en proposant une série d'archigraphèmes (une vingtaine) qui peuvent prendre des valeurs différentes selon les parlers. Il est promu par Jean-Marie Braillon et l'association FIPQ ou *Franque In-nivièrechitèie Picàrte ed Qhiérache* (Université Picarde Libre de Thiérache) et a été utilisé dans les trois volumes du *Dictionnaire Général Français-Picard*. La graphie FIPQ va donc plus loin que ses prédécesseurs (Feller-Carton, Ivart) dans la volonté de standardisation, puisqu'elle tente de réduire à l'écrit la variation phonétique dialectale. Comme on le voit dans le nom de l'association, les archigraphèmes sont des combinaisons plus ou moins arbitraires de lettres et de signes diacritiques (*èi, àr, qh...*¹⁵⁵), ce qui donne aux textes un aspect inhabituel, alors que la base est celle du système Feller-Carton.

¹⁵⁵ « èi » représente la variation du « é » français en finale par ouverture et diphtongaison ([e, ε, ej, aj...]). « àr » note la variation [e/a] devant [r]. « qh » note la palatalisation possible de [k] devant voyelle antérieure.

12.3. Les autres domaines de la standardisation (lexique, morphosyntaxe)

Les tentatives de standardisation de la graphie résument à peu près toute l'activité standardisatrice passée et présente autour du picard. Notre exposé serait néanmoins incomplet s'il n'abordait pas les autres domaines où l'on a pu observer des esquisses de standardisation : le lexique et la morphosyntaxe.

12.3.1. La standardisation du lexique

Dans l'histoire de lexicographie picarde on pourrait distinguer trois périodes¹⁵⁶.

1. La première génération des travaux dictionnaires picards, qui s'étale sur tout le XIX^e siècle, est porteuse d'une certaine vision globalisante de la langue, dans l'espace et dans le temps. Les lexiques couvrent chacun une zone géographique assez vaste, au moins à l'échelle d'un département français. Les termes relevés ne sont pas localisés ; les mots de l'ancienne langue se mêlent aux termes dialectaux modernes. L'ambition comparative au niveau du picard dans son ensemble est parfois explicite. Ces travaux contenaient donc, en germe, la possibilité d'une standardisation lexicale pan-picarde. On peut citer les lexiques suivants :

- Gabriel-Antoine Hécart, *Dictionnaire rouchi-français* (première édition 1815) ;
- Abbé Jules Corblet, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard* (première édition 1851)
- Louis Vermesse, *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne* (1867)
- D. Haignéré, *Le patois boulonnais comparé avec les patois du nord de la France* (1903)

2. La deuxième génération, au contraire, met l'accent sur une stricte localisation des recherches dialectologiques. Dans l'introduction au *Glossaire étymologique* de Corblet, René Debrie (1978) reproche à l'auteur (représentatif de la première génération) de ne pas avoir indiqué de lieux d'usage précis : « *Il ne serait plus concevable de nos jours qu'un terme dialectal, retenu dans un lexique, ne soit accompagné d'une localisation géographique précise. Corblet ne s'est pas préoccupé de cette exigence fondamentale de la dialectologie, bien qu'il ait été parfois sensible à la variété des parlers picards* ». Cette

¹⁵⁶ La partie sur l'histoire de la lexicographie picarde est inspirée de la communication d'Alain Dawson « Du Glossaire du patois de Jules Corblet à l'index de l'ALPic : l'absence de localisation est-elle la maladie infantile de la lexicographie picarde ? » lors de l'atelier du LESCLAP « Dialectologie et politique linguistique » organisée à l'Université de Picardie Jules Verne le 6 juin 2008.

remarque de Debrie reflète la conception des études dialectologiques portée par exemple par Albert Dauzat : « *Le glossaire est l'œuvre par excellence que la science est en droit d'attendre du travailleur indigène, mieux placé que tout autre pour mener cette tâche à bonne fin. Le glossaire, en principe, doit être relatif à une seule localité, celle de l'auteur* » (1946 : 185). Dès lors, les travaux monographiques se multiplient, jusqu'à faire de la Picardie une véritable « terre de dictionnaires » (plus de 200 mentionnés par Debrie dans sa *Bibliographie de dialectologie picarde* en 1982).

3. La troisième génération serait celle des travaux de synthèse, faisant suite à l'éparpillement des travaux précédents. Les pionniers pourraient être l'Amiénois Edouard David et le Cambrésien Charles Lamy, co-auteurs d'un dictionnaire resté à l'état de manuscrit (1902) dans lequel ils regroupent les vocables issus de travaux antérieurs et de leur propre connaissance du picard d'Amiens et de Cambrai. Raymond Dubois et Robert Lorient, dans le cadre des travaux préparatoires de l'Atlas Linguistique Picard, rassemblent un gigantesque fichier, le « Thesaurus Picardicus », resté inachevé et inaccessible.

La première vraie synthèse accessible au public est donc le *Dictionnaire général français-picard* de Jean-Marie Braillon, dont trois volumes ont été publiés (I-2001 pour les lettres A, B et C, II-2002 pour les lettres D, E, et F, III-2003 pour les lettres G, H, I, J, K et L). Ce dictionnaire n'est pas conçu comme un répertoire « *[du] patois d'un village ou d'un canton, il s'agit de la langue de la région picardophone, dans toutes ses composantes, dans toute sa richesse. Je pense que pour la première fois l'ensemble des mots de la langue picarde sont rapprochés. La plus grande découverte établie lors de la réalisation de ce travail a été une unité linguistique palpable de notre région. Cela ne semble pas évident, mais j'ai découvert avec un grand émerveillement qu'un verbe X, utilisé dans une sous-région donnée, a des déclinaisons sous formes d'adjectifs, noms, etc. dans d'autres sous-régions. Leur réunion dans un même ouvrage constitue un ensemble cohérent.* » (2001 : 3). Pour son travail, Braillon s'appuie sur l'ensemble des lexiques et monographies disponibles et sur les textes publiés en picard. La graphie FIPQ sert directement cette entreprise normalisatrice, encore inachevée et qui mériterait une diffusion beaucoup plus large que celle dont elle a bénéficié.

Dans une optique différente et beaucoup plus modeste, l'index de l'Atlas Linguistique et Ethnographique Picard (Carton, Dawson, 2010) offre également une vision globalisante du lexique picard (celui relevé par les enquêteurs de l'Atlas) en neutralisant la variation diatopique grâce à une graphie lemmatisée.

12.3.2. La morphologie et la syntaxe

Ces domaines ont encore moins intéressé les apprentis standardisateurs que le lexique. Les seules tentatives sont celles mentionnées par Braillon dans la préface du tome III de son dictionnaire : « *Un complément extraordinaire au travail dictionnaire est apparu sous la forme des trois ouvrages. Les deux premiers sont dus à Alain Dawson : Le “chtimi” de poche (éditions Assimil), Le picard de poche (éditions Assimil – bientôt commercialisé¹⁵⁷), le troisième est l’œuvre de Guy Dubois Commint qu’i dijot Pépère ? (autoédition), et sera suivi d’un Commint qu’ale dijot Mémère ?¹⁵⁸. Ces livres permettent l’apprentissage de la langue picarde, sans gommer les variations locales, en fournissant les éléments grammaticaux (conjugaison, etc) et un guide de conversation. » (Braillon 2003, tome III : 3).*

Ces trois livres proposent effectivement une esquisse de ce qui pourrait être la standardisation du picard, programme explicitement revendiqué par les deux premiers : « *c’est une langue régionale que nous donnons à voir et à connaître, et non le parler de tel ou tel village. Il y a dans cette approche, nouvelle en ce qui concerne le picard, la nécessité d’une certaine codification qui en étonnera peut-être certains, et en chagrinerà d’autres, mais que l’auteur entend assumer comme inhérente à la tâche qu’il s’est fixé... » (Dawson 2003 : 11).*

Dans la même lignée, il faut mentionner l’ouvrage de Dawson et Guilgot (2012) *Je parle picard*. C’est une méthode de picard destinée aux établissements d’enseignement primaire et secondaire. L’ouvrage propose l’application régulière du principe de standardisation polycentrique : chaque dialogue est proposé en trois variantes qui correspondent aux trois régions administratives de l’époque. En même temps, un large choix d’extraits de textes littéraires est à la disposition des enseignants et des élèves, avec un équilibre entre les différents parlers locaux. Cette méthode devait être accompagnée d’un « Livre du maître » comportant notamment une partie morphologie clairement orientée vers la standardisation (tableaux de conjugaisons, système de l’article, etc.), mais ce complément, annoncé comme devant être publié en ligne sur le site de l’Agence pour le Picard, ne semble pas être disponible à ce jour.

¹⁵⁷ Paru en 2003

¹⁵⁸ N’a pas paru à notre connaissance

Une tentative de standardisation polycentrique : l'exemple de la traduction du « Petit Nicolas »

Ch'Thot Colas in picard (2014) est une traduction/adaptation en picard de six histoires du Petit Nicolas de Goscinny et Sempé par quatre traducteurs : Alain Dawson, Bruno Delmotte, Jacques Dulphy, Jean-Luc Vigneux. Ces quatre traducteurs, venus de différents lieux de la Picardie linguistique (Vimeu, Artois, Tournaisis), se sont attelés à illustrer la variété de picard qu'ils connaissent et pratiquent couramment. Mais, ce faisant, ils ont souhaité donner à leur texte une réelle homogénéité : « *Chaque lecteur, dans l'ensemble de la zone linguistique picarde, trouvera au moins deux histoires écrites dans une langue qui lui semblera plus particulièrement familière. En lisant l'ensemble des six histoires, le lecteur découvrira également, mieux que dans de longues explications théoriques, comme le picard est homogène sur tout son territoire, et en même temps comme il est riche en subtilités grâce aux variantes qui le composent* » (*ibidem* p. 15).

Ce travail collectif de quatre traducteurs montre une réelle possibilité de consensus sur l'orthographe, le vocabulaire et la morphologie. Avec quelques variantes ? « *Oui : comme toute langue à l'état de nature, le picard change d'une ville ou d'un village à l'autre. Ici on dit "Il o tchait su sin tchu", et là on dit "Il a cait su sin cu" (il est tombé sur son derrière) ; ici "terribe", là "terripe"; ici "is mingeoé't", là "is mingeo'te" (ils mangeaient). Nous pourrions donner cent exemples, mais on l'aura compris : ces petites variantes n'empêchent pas de se comprendre* » (*ibidem* p. 14). Cette démarche, qui avait également été appliquée dans la traduction d'albums d'Astérix, illustre la volonté des traducteurs de concilier l'existence d'« un » picard avec le respect de sa variation.

12.4. La modernisation du picard ?

Dans le second domaine de la planification du corpus selon Haugen, la modernisation de la langue (qui concerne essentiellement le lexique), les avancées du picard sont encore plus modestes que dans la standardisation. Dans sa communication de 1997 (voir § 12.1), Dawson esquissait quelques pistes pour un « picard du 3^e millénaire » :

- Mobilisation de toutes les ressources lexicales disponibles en puisant dans les parlers de toutes les régions picardophones (ce qui rejoint le travail de synthèse effectué par Jean-Marie Brailon, cf. supra) ;

- Revitalisation d'archaïsmes, trouvés dans les lexiques du XIX^e siècle (ex. : *cateu* au sens de « capital » dans le Lexique Saint Polois) ou dans la *scripta* médiévale (ex. : *infreumrie* « infirmerie », d'après *enfremerie* utilisé par Adam de la Halle) ;
- Création de néologismes à partir des ressources propres de la langue (ex. : *lonpaupreu* « téléphone », de *lon* « loin » + *pauprer* « parler », proposé par André Lévêque dans les années 1980) ;
- Extension métaphorique de certains lexèmes, que les locuteurs effectuent spontanément (ex. *carète* « voiture », initialement « charrette ») ;
- Emprunt aux langues proches : le français est la principale ressource, largement utilisée au quotidien, mais les autres langues d'oïl peuvent inspirer des innovations lexicales (ex. : *plake-tout-seu* « autocollant », littéralement « colle tout seul », emprunté au wallon).

Dans ses écrits et traductions, Dawson a utilisé ces procédés avec parcimonie. Ainsi dans *Parle-moi chti* (2006) on trouve des mots comme *kémike* « chimique », *durte plake* « disque dur », *lijeus d'chédés* « lecteur de CD », *cleftrie* « clavier ».

On trouve également quelques mots étiquetés comme « néol. » dans le lexique qui accompagne la traduction picarde de l'album d'Astérix *Le livre d'or* :

« Atampichure [sf] : élévation ; installation artistique (néol.) »

« Dégouvionner [v] : *au sens propre*, ôter un bouchon, une cheville. *Au figuré* (néol.) : désengorger le trafic routier »

« Dévaloér [sm] : toboggan (néol.) »

« Récapeu-seufteu [sm] : secouriste-sauveteur (néol.) »

Les néologismes ne manquent pas dans le *Dictionnaire* de Braillon. Ils sont repérés par la référence « JMB XX^e » (= Jean-Marie Braillon, XX^e siècle).

Nous avons longuement interviewé un « modernisateur » déclaré du picard, Régis Lesieux (voir l'annexe, enquête 9). Les détails de sa vie, sa trajectoire professionnelle doivent être pris en considération : né à Béthune (Nord), il a fait des études de commerce international, vécu en Angleterre, aux États-Unis, et a effectué de multiples stages à l'étranger. Sa langue de travail est l'anglais à 90 % (lignes 12-17). Il est donc très loin du profil traditionnel du « patoisant ». Mais un jour, il « s'est cogné » contre le picard, d'abord à travers les livres de Guy Dubois, et est devenu « accro » au picard. Depuis cinq ans il étudie le « fait picard », et depuis 2013 il participe au Prix de littérature en picard.

La langue de Régis Lesieux est intéressante à plusieurs titres, sa démarche peut être résumée ainsi :

- Comme tous les « nouveaux arrivants » dans le monde du picard, il commence par chercher le moyen d'apprendre le picard, en vain. Dans les cas des « nouveaux locuteurs »¹⁵⁹ on constate naturellement une demande sociale d'une langue standard (éventuellement de plusieurs standards). Nous-même sommes passée par ce stade.
- Ensuite, dans une deuxième étape, il veut écrire, mais comment y parvenir ? Ce « nouveau locuteur » se construit alors « son » picard à lui, en lisant des œuvres sans trop se préoccuper de l'origine géographique de leurs auteurs, se constituant ainsi une langue hybride.
- L'objectif de son travail devient rapidement de créer un picard le plus éloigné et le plus distinct possible du français.
- Mais quels outils utiliser ? Il en arrive à les créer de toute pièce.

Si l'idée, pour un auteur, de créer un standard pour son usage personnel n'est pas nouvelle, la nouveauté est de vouloir créer un picard « pur » avec un vocabulaire riche issu de tous les coins de la Picardie linguistique. La couche phraséologique est également importante pour lui, ainsi que le choix des marqueurs morphosyntaxique. En revanche, la question orthographique le préoccupe moins. Lesieux reste un partisan de la graphie traditionnelle. Il aborde la question de standardisation par le biais du lexique et de la morphosyntaxe mais pas du tout par le biais de la graphie.

En avril 2013, lors de la remise des Prix de littérature picarde à la Maison Jules Verne d'Amiens, nous avons pu prendre connaissance de sa nouvelle « Euch'l'ape-à-zièpe eud l'ameur », primée par une « Mention spéciale » du concours. Dans le dossier qui accompagnait la nouvelle elle-même, l'auteur fait une présentation de son parcours de « néo-locuteur », de son envie d'écrire en langue picarde « pure », entièrement débarrassée du français. *« D'aucuns m'ont déjà indiqué que personne ne parlait en réalité cette langue. Cela n'est pas entièrement vrai dans la mesure où les mots et la syntaxe utilisés sont 100 % picards. C'est la manière de réunir ces mots en s'appuyant sur cette syntaxe pour en faire des phrases et produire un texte qui fait que ce picard pur s'écarte en effet du parler courant »* (Lesieux¹⁶⁰ 2013 : 4). On peut voir, ici, un vrai besoin de standardisation

¹⁵⁹ Régis Lesieux n'est pas le seul représentant de cette catégorie. Un autre néo-locuteur est Rose-Marie François, mentionnée dans l'entretien 10 <JLU> (133-141), mais que nous n'avons pas approchée.

¹⁶⁰ Dossier de présentation de « Euch'l'ape-à-zièpe eud l'ameur », lors de la lecture publique de la nouvelle le 13 avril 2013, le jour de la cérémonie de la remise des « Prix de littérature en picard », à Amiens au

du picard, qui n'est pas autre chose que la recherche d'une langue que l'on pourrait qualifier de « littéraire » dans la conception russe de ce terme (*literaturnyj jazyk*). L'auteur propose sa nouvelle « *comme un plaidoyer en faveur d'un picard moderne et évolutif. Dans une langue, la possibilité et la facilité de créer de mots nouveaux est primordiale pour lui permettre de s'adapter dans le temps et de traduire toujours plus de notions différentes. [...] Le picard est à cet égard d'une très grande flexibilité et d'une modernité étonnante, en ce sens qu'il permet de composer de nombreux nouveaux mots par le biais de combinaisons multiples. Cette malléabilité du picard en fait une langue au potentiel de développement et d'utilisation extrêmement étendu* » (*ibidem* 9). L'idée de modernisation de la langue, pour Lesieux, est directement liée à la standardisation, qui lui paraît indispensable. Dans ce contexte Lesieux donne quelques exemples de procédés morphologiques applicables à la néologie. Répondant à ses détracteurs qui l'accusent d'utiliser une langue artificielle, Lesieux insiste sur le caractère courant de ces procédés en picard.

L'auteur présente de multiples exemples de voies de modernisation du picard que lui-même exploite lors de la rédaction de sa nouvelle, et dont la standardisation pourrait faciliter le fonctionnement et l'évolution ultérieure du picard.

Parmi les moyens morphologiques les plus productifs, Lesieux considère :

- Les suffixes « -eux ; -euxe » (respectivement, forme du masculin et forme du féminin), qui peuvent exprimer l'agent, la profession, une activité. Ces suffixes sont utilisables, soit, par exemple, dans le cas du radical verbal (dire → in dijeux « quelqu'un qui parle »; ouvrir → in ouvreux « celui qui travaille »; raviser → in raviseux « quelqu'un qui regarde = un spectateur »; pêquer → in péqueux « quelqu'un qui pêche = pêcheur »; couquer → in couqueux « un invité qui dort à la maison »; etc., soit, dans le cas d'un autre radical substantival (in coulou → in coulouneux « un colombophile » ; in pinchon → in pinchonneux « un amateur de pinson » ; in accordéon → in accordéonneux « un joueur d'accordéon » ; in jav'lot → in jav'loteux « un joueur de javelot » ; eune perruque → in perruqueux « un coiffeur », etc. (*ibidem* 9-10).
- La formation des noms composés. En se référant à l'usage courant de la préposition « à » en picard, Lesieux propose de multiplier la formation des noms composés à l'aide de ce procédé dérivationnel (N1+às+N2, où le N2 complément épithète est utilisé régulièrement au pluriel), par exemple, ches bintes-às-déchins « les bandes dessinées » ; in life-às-mots « dictionnaire » ; in

car-às-bancs « un bus » ; chelle plache-às-carculeux « la salle informatique » ; euch life-às-guiffes « Facebook » ; eune plache-às-mingeache rapite « un fast-food », etc. (*ibidem* 10). La préposition « d'/eud » étant aussi productive (N1+d'/eud+N2), par exemple, ches méneux d'quévaux « les cavaliers » ; euch méneux d'trains « le conducteur de trains » ; ches péqueux d'leune « les rêveurs », euch lijeux d'dvd « le lecteur dvd », etc. (*ibidem* 11).

L'existence de ces procédés dérivationnels, ainsi que de nombreux d'autres, pourraient effectivement donner au picard une nouvelle vitalité en permettant la modernisation de son lexique et son adaptation à la modernité¹⁶¹.

12.5. Les résultats des enquêtes

Pour explorer la question du besoin de standardisation du picard, et éventuellement de la nécessité de modernisation, nous nous sommes concentrée, d'abord, sur l'usage écrit et les procédés d'écriture en picard auprès de nos témoins.

12.5.1. La difficulté d'écrire en picard

Pour nos témoins, le picard est cantonné dans un usage oral du fait de son absence de statut, qui se traduit par son absence dans l'enseignement, et provoque, finalement, son rejet et sa non-reconnaissance chez les habitants de la région : Entretien 6 <HEN> (49-73), entretien 11 <NIC> (358-361). L'usage oral du picard était lui-même proscrit à l'école, à l'époque où nos témoins la fréquentaient. Il fallait parler en bon français : entretien 1 <PMA> (5-7), entretien 7 <FRA> (27-30), entretien 8 <MAR> (33-35). La comparaison du bannissement du picard avec l'interdiction « d'écrire avec la main gauche » est très évocatrice du refoulement : entretien 12 <CAT> (38-41). Le témoignage de <SYL> entretien 13 <SYL> (126-129) est encore plus fascinant : « de mots en chti [...] comme les gros mots ».

Ce refoulement du picard a pu se faire vers une forme d'alternance codique, ce que les témoins désignent souvent sous le terme « patoiser », par exemple dans l'entretien 5 <REN> (8, 57-58) : il s'agit du mélange de mots picards dans un contexte en français ou du fait de prononcer des mots ou des phrases avec un accent picard dans un contexte

¹⁶¹ Au moment où nous achevons la rédaction de notre thèse, une Commission de néologie et de terminologie se met en place à l'initiative de l'Agence pour le Picard et de Christophe Rey, professeur de linguistique à l'UPJV.

français, par exemple l'entretien 11 <NIC+GER> (374-378). On peut enfin aller, surtout chez les plus jeunes, jusqu'à l'évincement ou le refus du picard dans l'usage quotidien : entretien 4 <JUL> (5-6).

12.5.2. Le besoin de standardisation de la langue

Sur la standardisation, les opinions sont divergentes :

1. Pour certains, l'existence d'un « vrai picard pur » est une évidence ; pour pratiquer le picard il faut puiser dans les ressources existantes : il est toujours possible, à condition de *l'apprendre*, de parler le picard « comme il faut » entretien 2 <MAS> (11-14), « avec des règles très précises » entretien 8 <MAR> (49-50), avec un vocabulaire et une intonation différents du français : entretien 8 <MAR> (88-92).

2. Pour d'autres, la question est du même niveau que celle de la sauvegarde du patrimoine régional : entretien 3 <DAM> (44), entretien 12 <CAT> (188-191) (la comparaison de la langue avec les maisons des mines qu'il ne faut pas abattre nous semble intéressante). Dans l'entretien 13, l'argument de <SYL> (109-111) d' « avoir un seul dialecte pour la Région Hauts-de-France » nous paraît être une piste à observer dans l'avenir : les récents changements dans l'organisation administrative des régions françaises auront-ils une influence sur la façon dont les habitants considèrent le picard à l'échelle de son domaine linguistique, dans la mesure où celui-ci coïncide désormais avec une entité administrative ?

3. Pour un troisième groupe, composé de ceux qui ont une expérience d'écriture « profane » (débutants ou « écrivains » occasionnels), l'absence de système d'orthographe en picard complique sans doute les choses. Ils sont tantôt tentés par l'écriture phonétique : entretien 5 <REN> (29-33), entretien 8 <MAR> (17-19), entretien 12 <CAT> (183-184), entretien 13 <SYL> (85-88), tantôt par l'écriture analogique, proche du français : entretien 7 <FRA> (46-50), entretien 11 <NIC> (22-24). Cela n'empêche pas d'avoir une opinion favorable pour la standardisation de l'écriture, qui faciliterait pour beaucoup la lecture et l'écriture : entretien 11 <NIC+GER> (342-345).

Les « écrivains » moins profanes ou semi-profanes sont plus avancés dans leurs recherches du code écrit et ils sont davantage soumis à l'influence des « théoriciens » de l'orthographe. À la fin de l'entretien 1 nous avons recopié le texte rédigé par <PMA> lui-même. C'est l'histoire de la migration de ses parents en France. On voit chez <PMA> l'effet des différentes contraintes mises en évidence par Dawson (2002), il procède à la simplification (par exemple, *afère*), qui peut se faire au détriment de la conformité au code

phonographique du français (par exemple, *orge* et *seige*), les correspondances interlectales sont reprises au système « Braillon » (par exemple, *poulhes*).

4. Enfin, une partie des témoins se prononce contre la standardisation ou semble hésiter. Les arguments développés tournent autour de l'idée que sauvegarder la variabilité évite les tensions entre des usagers aux origines géographiques différentes : il vaut mieux laisser la langue sans règles d'orthographe strictes ni contraintes sur le vocabulaire ou la syntaxe, car cela tuerait la langue elle-même : entretien 7 <FRA> (51-59), et, sur la « diversité » linguistique et culturelle : entretien 8 <MAR> (86-87). Il nous semble remarquable d'observer à quel point les Picards sont attachés à la différence, à savoir au « picard de leur coin ». L'opinion de <JLU>, wallonophone, est intéressante dans la mesure où il fait référence à un contexte différent : il se prononce contre une standardisation « artificielle » en citant l'exemple de « rfondu wallon », et il propose une standardisation des « koïnès naturelles » malgré leur multiplicité – entretien 10 (20-38).

12.5.3. La possibilité de modernisation

En grande partie, les témoins ne se posent pas la question de la possibilité de modernisation du picard. Certains, après une expérience d'écriture en picard, se déclarent insatisfaits par les ressources qu'ils ont utilisées (glossaires, vocabulaires, sites Internets faisant office des dictionnaires), car ils n'y trouvent pas les vocables nécessaires pour parler du monde actuel. Entretien 11 <NIC> (31-36), pour les autres : leur picard ne « s'améliore pas », puisqu'on ne sait pas comment dire « certains mots en patois ». Par ailleurs, le manque de pratique conduit à oublier des mots qu'on connaissait naguère : entretien 12 <CAT> (77, 80-95).

Chapitre 13. Le mari, un cas d'espèce de la standardisation

13.1. Veniamin Pucek-Grigorovič et sa grammaire de la langue tchérémissie : la première tentative de construire une langue standard ?

Le mari, langue à tradition entièrement orale, acquiert une nouvelle forme d'existence à partir de 1775 avec la publication à Saint-Petersbourg d'une grammaire tchérémissie en trois cents exemplaires, sous le titre « *Sočinenija, prinadležaščie k grammatike čeremisskogo jazyka* » (« Œuvres sur la grammaire de la langue tchérémissie »). Ce travail a été, selon toute vraisemblance¹⁶², réalisé par Veniamin Pucek-Grigorovič¹⁶³, archevêque de Kazan, et ses élèves du séminaire de Kazan, mariphones venus de tous les coins du domaine linguistique mari. Les chercheurs supposent que Pucek-Grigorovič a procédé à des enquêtes auprès de ses élèves. Dans sa grammaire, il présente une analyse sommaire des caractéristiques du tchérémissie du XVIII^e siècle.

La manière dont les faits linguistiques tchérémissies sont présentés dans la grammaire laisse à penser qu'elle a été conçue comme un manuel destiné à l'apprentissage du tchérémissie à des fins missionnaires, mais également destiné aux enfants tchérémissies pour l'étude de leur langue maternelle.

Faute de témoignage, il est difficile de dire si Pucek-Grigorovič avait l'ambition d'élaborer une langue standard, mais son œuvre est considérée comme la première tentative sérieuse de décrire le tchérémissie. Elle offre un témoignage sur le tchérémissie au XVIII^e siècle, mais elle a aussi eu pour effet de doter la langue d'une forme écrite.

Voilà les quelques-unes des remarques¹⁶⁴ faites par Ivanov (1975 : 14-17) sur le travail de Pucek-Grigorovič :

L'alphabet cyrillique a été utilisé comme base de l'écriture tchérémissie, mais l'auteur a vite compris que les lettres cyrilliques ne convenaient pas intégralement pour

¹⁶² Il n'y a pas de nom d'auteur sur la version publiée de ce manuel, mais tous les chercheurs attribuent cet ouvrage à Veniamin Pucek-Grigorovič.

¹⁶³ Veniamin Pucek-Grigorovič est né en 1706 à Lohvicy, ville dans le gouvernement (« gubernija », division administrative de la Russie impériale) de Poltava (actuellement, l'oblast' de Poltava). Il a reçu sa formation spirituelle à l'Académie théologique (ecclésiastique) de Kiev. En 1762, lors de son deuxième séjour à Kazan, Veniamin Pucek-Grigorovič devient archevêque de Kazan. Il reste en fonction jusqu'en 1782. Il est connu pour ses activités missionnaires de conversion à l'orthodoxie des peuples non-russes, parmi lesquels les Tchérémisses.

¹⁶⁴ Ce qui suit n'est pas une traduction, mais une interprétation des commentaires d'Ivanov, spécialiste en linguistique mari, sur l'ouvrage de Pucek-Grigorovič.

transmettre au mieux les sonorités du tchérimise. Il a donc entrepris quelques modifications avec des emprunts faits autant que possible au latin (bien que, selon Ivanov, son usage fût plutôt inconstant). Pour citer quelques exemples d'adaptations :

Consonnes

- La consonne vélaire nasale [ŋ], orthographiée « **Н, н** » dans l'alphabet mari moderne (phonème absent en russe), est transcrite par un groupe de deux lettres, « **hg** », où le « **h** » représente [ŋ] en cyrillique et le « **g** » est emprunté à l'alphabet latin. Exemples : « **онга** » (1775) et « **онга** » (version actuelle) – « planche de bois ».
- La consonne fricative (constrictive) [ɣ], orthographiée « **Г, г** » dans l'alphabet moderne, est transcrite à l'aide de la lettre latine « **g** » pour la différencier du [g] occlusif sonore similaire au russe et transcrit par « **г** ». Exemple, « **ага** » (1775) – « champ labouré ».
- L'affriquée « **Ч** » (translittération : « **č** »), qui a deux variantes (palatale et non-palatale), distinguait au XVIII^e siècle une variante rétroflexe (cacuminale) très forte qui était désignée dans la grammaire de Pucek-Grigorovič par le graphème « **Ч** » (majuscule). Le « **Ч** » rétroflexe est conservé aujourd'hui dans quelques parlars et est considéré comme archaïque.

Voyelles

- La voyelle moyenne antérieure arrondie [œ], orthographiée « **ö** » dans l'alphabet moderne, est transcrite à l'aide du digramme « **iô** ». Elle est absente en russe (à ne pas confondre avec « **Ë, ë** »). Exemples : « **тиôря** » (1775) – « **тôра** » (version actuelle) – « juge »¹⁶⁵.
- La voyelle moyenne antérieure fermée [y] est transcrite à l'aide de la lettre « **ю** » (qui représente [u] ou [ju] en russe) : « **сюянь** » (1775) – « **сÿан** » (moderne) – « mariage ».

L'auteur se laisse largement influencer par le système orthographique russe. Il utilise des lettres qui n'ont pas d'équivalent phonétique en mari (ѣ, њ, е, ю, я, ѣ, х, ѣ, і). Dans le dernier exemple cités ci-dessus, nous voyons l'usage injustifié et inutile du signe dur « **ѣ** » dont la fonction est purement graphique et formelle.

¹⁶⁵ Depuis 1775 il y a eu un glissement de sens, le mot signifie aujourd'hui « chef ».

Lexique

La grammaire de 1775 contient un vocabulaire d'environ mille mots. L'auteur les distingue par parties du discours. Aujourd'hui, la plupart des vocables recueillis dans la grammaire sont considérés comme des archaïsmes lexicaux ; dans certains cas s'est produit un glissement de sens.

L'ouvrage de Pucek-Grigorovič, contient une part (1 % selon les estimations d'Ivanov) d'emprunts au russe, ce qui permet de confirmer que l'influence du russe était déjà à l'œuvre. Exemples : жапа (žara) (tchér.) < заря (zarja) (rus.) (« aurore »); вочко (vočko) (tchér.) < бочка (bočka) (rus.) (« tonneau ») ; киняга (kinjaga) (tchér.) < книга (kniga) (rus.) (« un livre »).

Du point de vue de formation de mots, Ivanov remarque la productivité du suffixe – маш (-maš), qui servait à former les noms abstraits. Exemples : шиндзымашъ (šindzumaš") (1775) – шинчымаш (šinčumaš) (version actuelle) (« un savoir ») ; инянымашъ (injanumaš") (1775) – ўшанымаш (ušanumaš) (version actuelle) (« foi, confiance »).

Ainsi, malgré des incohérences dans la présentation des faits phonétique et lexicaux¹⁶⁶, et malgré l'inexistence d'un alphabet adapté, l'auteur a réussi à mettre en relief les différences entre le russe et le tchérémisse, deux langues non-apparentées, mais désormais en contact proche. À partir de la grammaire de 1775, qui peut être considérée comme le point de départ de la course à la standardisation du tchérémisse, un travail long et épineux commence.

13.2. Les étapes de la standardisation du mari

À l'heure actuelle l'histoire de la standardisation de la langue mari est encore loin d'être close. Nous nous proposons ici de décrire les étapes et les orientations principales du processus.

13.2.1. L'orthographe

Comme nous l'avons vu, dès la grammaire de Pucek-Grigorovič, l'écriture et l'orthographe russes ont influencé l'écriture et le système orthographique maris. Pourtant, dès les premières tentatives, les différences entre les systèmes phonologiques russe et mari

¹⁶⁶ La partie syntaxique n'est pas abordée par l'auteur de la grammaire.

sont apparues clairement. La création d'un alphabet mari est ainsi devenue un objectif spécifique.

En 1832 Andrej Al'binskij publie le premier alphabet mari dans la préface de son livre *Načatki xristianskogo učeniija* (« Rudiments de l'enseignement chrétien »). Sa création répond à une demande officielle d'Amvrosij, archevêque de Kazan en 1817. L'alphabet d'Al'binskij est prêt dès 1831 ; en 1837, l'auteur le republie dans son manuel de grammaire pour lequel il a été conçu à l'origine.

« L'alphabet d'Al'binskij est bien adapté au système phonétique du mari et surtout du dialecte des montagnes, qui, en fait, sert de base à sa grammaire. En dehors de certaines lettres empruntées sans raison à l'alphabet russe, on pourrait le considérer comme idéal.

« L'alphabet compte 39 lettres :

- А, Б, В, Г, Д, Е, Ж, З, И, К, Л, М, Н, О, Ô, IO, П, Р, С,
- Т, У, Ф, Х, Ц, Ч, Ш, Щ, Ъ, Ы, Ь, Ъ, Э, Ю, Ю, ИЮ, Я, Я, V.

« Les lettres i, u, v, ъ, ю, я, v empruntées à l'alphabet russe, ainsi que la combinaison iô empruntée à la grammaire de 1775 pour représenter le groupe de sons ijo [jo] (dans la grammaire de 1775 elle exprime le son ö [actuel]), sont superflues. Pour désigner les sons maris [l'auteur] introduit cinq [combinaisons de] lettres : iô – pour désigner le groupe de sons ijo [jo] (iôшкарзе [joškarge] – “rouge”, [etc.]), ю – pour le son j̄ (ю̄дашь [j̄daš] – “semer”, iô pour le son ъ (ниюль [p̄yl]- “nuage”), я – pour le son ä (ятъ [à prononcer: äm̄i] – “réceptif”), ô – pour le son ö (өряшь [orjaš] – “s'étonner”) » (Ivanov 2007 : 16).

Il faut préciser ici que la grammaire d'Al'binskij, ainsi que son alphabet, étaient orientés vers le dialecte des montagnes, à l'inverse de la grammaire de Pucek-Grigorovič orientée vers le dialecte des prairies. Rien, cependant, dans le texte de la grammaire elle-même, ni ailleurs, ne désigne une variante privilégiée. L'auteur s'appuie simplement sur la variété qu'il connaît le mieux ([Al'binskij A.] 1837 : 5).

En l'absence de norme unanimement adoptée, ni *a fortiori* imposée, jusqu'au début du XX^e siècle, le code écrit du tchérémissa a présenté une variation assez importante. Selon Sibatrova (2008), un rôle éminent dans la normalisation de l'orthographe a été joué par les traductions réalisées par la Fraternité des missionnaires orthodoxes du diocèse de Kazan (« **Bratstvo svjatitelja Gurija** », 1867-1892) : « [D]ans les livres religieux traduits au XIX^e siècle, l'écriture commence à s'aligner sur la prononciation mari. [...]. Dans les pages des livres [édités] par la Commission de traduction de “Bratstvo svjatitelja Gurija” (abécédaires, livres religieux, dictionnaires) se développent les bases de l'alphabet mari

moderne (usage des lettres е, ё, ю, я, ö, ÿ, һ, ä, des lettres ф, х, ц, ш pour les emprunts au russe) et de l'orthographe moderne (usage d'une seule lettre pour représenter les combinaisons yod+voyelle¹⁶⁷, transcription régulière de l'harmonie vocalique et du ы réduit (schwa), usage de trait d'union pour désigner les formes du pluriel [des noms], écriture séparée des particules de négation et des postpositions, usage des signes mou et dur [à l'exemple du russe], non-assourdissement de "д [d]" en fin de mot, rejet de "ѣ [jat']" en fin de mot après consonne dure, écriture liée de certains mots composés, conservation de la graphie russe pour les emprunts au russe) » (p. 49).

Ivanov (2007) souligne également le rôle de « Bratstvo svjateljja Gurija » et, auprès d'elle, la contribution importante d'Il'minskij, pédagogue russe et connaisseur du tchérimisse. Sur les conseils d'Il'minskij, des Tchérémises s'impliquèrent dans la création littéraire et la traduction. Il'minskij exigeait l'emploi de constructions morphosyntaxiques proches des formes utilisées par les Tchérémises à l'oral. En analysant l'apport des collaborateurs de la Fraternité, Ivanov estime que c'est à partir des publications de « Bratstvo svjateljja Gurija » qu'on commence à sauvegarder et à développer « *certains traits syntaxiques originaux du mari comme les constructions périphrastiques verbales développées contre l'usage des noms* » (p. 18-19), procédé artificiel souvent utilisé chez certains auteurs sous l'influence du russe. « *Les exigences d'Il'minskij sur la qualité du tchérimisse écrit, via l'adoption de formes de la langue orale, ont eu un effet sur l'attitude positive des paysans à l'égard des livres, sur le développement de l'enseignement, sur l'alphabétisation* » (p.19). Entre 1870 et 1917 paraissent plus de 240 livres en tchérimisse (désormais rebaptisée mari).

L'histoire de la standardisation de l'écriture marie serait incomplète si nous ne mentionnions pas un aspect particulier, mais qui paraît commun à la plupart des langues non-russes. Aux XVIII^e-XIX^e siècles il existait deux variantes d'écriture, cyrillique et latine¹⁶⁸. « *Les livres rédigés en alphabet latin se distinguaient par une transcription beaucoup plus précise des traits phonétiques et grammaticaux de la langue marie, par rapport aux écrits des missionnaires russes des XVIII^e-XIX^e siècles qui prenaient pour base l'alphabet cyrillique. On aurait évité beaucoup de cas de confusion dans l'écriture, dont certains ne sont toujours pas réglés, si dès le départ on avait adopté l'alphabet latin pour le mari. Malheureusement, ces livres [de savants étrangers] n'atteignaient pas le grand public* » (Ivanov 2007 : 20).

¹⁶⁷ L'introduction des lettres « е, ё, ю, я » signifiait que l'écriture tchérimisse ne fonctionnait pas uniquement sur des principes phonétiques et morphologiques, mais aussi syllabique.

¹⁶⁸ Certains chercheurs sont mentionnés dans la partie 2.2. l'histoire du fait mari.

Ainsi, jusqu'au début du XX^e siècle, l'orthographe tchérémissse variait d'un auteur à l'autre, étant donné :

- Les singularités phonétiques et grammaticales du tchérémissse par rapport au russe, langue-source des auteurs missionnaires russes ;
- Les différences dialectales, faute du choix d'un dialecte de base pour construire une langue standard.

L'alphabet latin n'a eu qu'un faible impact sur les tentatives de normalisation de l'écriture mari. Après la première Révolution (1905), et surtout la deuxième Révolution de 1917 et la construction de l'État soviétique, l'usage de l'alphabet latin pour les « petites » langues non-russes est devenu inconcevable, face à l'alphabet cyrillique, associé au russe, langue en position dominante, par rapport aux langues minoritaires locales à diffusion restreinte.

13.2.2. « *Marla kalendar'* », son rôle dans la standardisation du mari

Le premier numéro de *Marla kalendar'* (« Calendrier mari »), le premier périodique rédigé dans la langue désormais désignée par son nom moderne, est paru à Kazan en 1907 avec un tirage de 2400 exemplaires.

Le contexte historique : le Manifeste d'octobre 1905 de Nicolas II de Russie, ou *Manifeste sur le perfectionnement de l'ordre de l'État*.

Muxin¹⁶⁹ V.A., se rappelle d'une soirée de décembre 1905 où les élèves tchérémissses réunis dans une chambre de la résidence du séminaire de Kazan écoutaient Glezdenev P.P. : « *Maintenant il y a davantage de liberté. Le Manifeste est paru. Tous les petits peuples commencent à s'éveiller. Les Tchouvaches publient un journal. Les Tatars pensent se fédérer. Les Tchérémissses ne doivent pas rester en arrière. Il faut les réveiller. Vous qui étudiez au séminaire, vous devez vous préparer à aider votre peuple. Si nous ne nous aidons pas nous-mêmes, personne ne viendra faire progresser le peuple tchérémissse* » (cité dans Sanukov 2007 : 70-71).

Les objectifs : fournir aux nouveaux lecteurs mariphones une publication non religieuse (ce qui peut sembler un objectif étonnant pour des élèves du séminaire ecclésiastique orthodoxe !), à contenu laïc. Les auteurs y voyaient une sorte d'encyclopédie pour des lectures quotidiennes, destinée à l'instruction du peuple. Le premier numéro du « calendrier » s'adressait ainsi à ses lecteurs : « *D'année en année notre vie devient plus*

¹⁶⁹ Muxin V.A. [Мухин В.А.], 1978, Ойпого, Йошкар-Ола.

dure. Il y a parmi les Maris très peu de gens instruits. Voilà pourquoi nous sommes en retard par rapport aux autres [peuples]. Comment faire progresser les Maris ? Nous, Maris de Kazan, nous sommes réunis et avons pris une résolution : petit à petit, en fonction de nos forces, nous traduirons du russe vers le mari des livres bons et utiles et nous les diffuserons parmi nos lecteurs. Tous ceux qui viennent d'apprendre les bases du mari savent lire les livres en mari. Même s'il y a chez vous beaucoup de livres, vous devez en avoir un qui soit plus important que les autres. Le livre le plus nécessaire sera notre calendrier. Nous y écrirons sur tout ce que l'homme doit connaître. Nous avons donc décidé de publier ce calendrier en mari » (cité dans Sanukov 2007 : 72).

Les apports du Calendrier :

Pour la langue marie :

Comme tous leurs prédécesseurs, les rédacteurs du Calendrier ont modifié à leur manière le système d'orthographe. Entre autres, ils ont transcrit les groupes yod+voyelle à l'aide des digrammes *ǔə, ǔo, ǔy, ǔa* (je, jo, ju, ja), excluant les lettres *e, ě, ю, я*, ainsi que *ф, x, u, uu, њ* (jat'), *θ* (fita).

Par ailleurs, les tendances puristes dominaient dans leur politique d'aménagement du corpus de la langue. « La langue pure des ancêtres » était le slogan qui définissait la politique linguistique des « marla-calendariens ». Ils estimaient que l'abus de mots étrangers pourrait causer des difficultés de lecture, surtout chez les « nouveaux lecteurs » qui venaient d'apprendre les rudiments de la langue écrite. C'est l'une des raisons pour lesquelles dans les sept numéros de « Marla calendar' » ont été publiées plus de 1200 œuvres folkloriques.

Selon Ivanov (2005), on peut parler à cette époque de trois fonctions sociales du mari : langue orale d'usage quotidien, langue de folklore, langue de prière (païenne) (p. 77). Pour les auteurs du Calendrier, l'évolution de la forme écrite devait se faire en s'appuyant sur ces trois genres pour former la base de la construction ultérieure de la langue.

Finalement, cette publication a joui d'une grande popularité, en partie grâce à une langue partagée par un large public. Le Calendrier fait le choix d'un dialecte de base, celui des prairies.

Les nouvelles pratiques langagières :

La répartition fonctionnelle entre le mari et le russe, que l'on qualifierait aujourd'hui de diglossique, n'a pas permis de développer pleinement d'autres registres de

la langue que les trois cités ci-dessus. Cependant, malgré certaines restrictions, les bases ont été jetées pour le développement de nouveaux registres : épistolaire, de vulgarisation scientifique, administratif, et surtout le registre littéraire. C'est dans le *Marla kalendar'* que sont parues les premières œuvres littéraires en mari : Sergej Čavajn « Oto » (Ото « Le Bosquet ») et une vingtaine de poèmes sous l'appellation « knižka jylme » (книжка йылме « langue littéraire » (Ivanov 2005 : 74-75).

« La langue littéraire marie s'est formée à partir des œuvres poétiques. Celles-ci se sont elles-mêmes développées sur la base du folklore oral, dont le rôle a été décisif et a permis d'enrichir la langue marie d'expressions populaires, d'images poétiques, de procédés stylistiques. En revanche, contrairement au folklore, les prières païennes, autre source potentielle particulièrement riche en moyens poétiques et littéraires (que ce soit dans le lexique ou la grammaire), n'ont pas laissé d'empreinte sur la langue littéraire écrite » (Ivanov 2005 : 76).

13.2.3. Le programme de Construction linguistique marie – « Jazykovoe stroitel'stvo marijskogo jazyka »

Dans les années vingt, après avoir conforté leur position en tant que Région Autonome Marie au sein de l'État soviétique, les Maris, à côté des Russes, commencent à s'impliquer dans la vie politique, économique et culturelle de la région. Désormais, ils font partie des organes du pouvoir. Par exemple, ils participent au travail du Comité exécutif de la région marie (*Marijskij ispolnitel'nyj komitet*), qui représentait le Gouvernement central soviétique dont il était l'émanation.

L'un des axes de travail des organismes officiels locaux était la question de la politique linguistique vis-à-vis du mari. Dans ce contexte on voit apparaître dans les années vingt l'expression « *Realizacija marijskogo jazyka* », restée d'usage courant jusqu'à la fin des années trente, tout en changeant, au fil du temps, de contenu et donc d'objectifs. Au sens large du terme, « *cette expression désignait certaines fonctions des organes du Parti et des instances socio-culturelles liées à la diffusion de la langue marie dans la population, à la formation des personnels nationaux [l'appartenance ethnique étant importante], à l' "enracinement" (коренизация « korenizacija ») des cadres (on utilisait cette expression au sens de "marisation" du gouvernement local [recrutement de cadres sachant parler mari] » (Ivanov 2002 : 70).*

Afin de réaliser ce programme, il fallait résoudre les questions linguistiques litigieuses qui revenaient une fois de plus à l'ordre du jour, parmi lesquelles **la création d'un seul standard pour la langue marie**.

Dans ce contexte on passera en revue les résolutions adoptées concernant le projet de « Réalisation de la langue marie » :

- Le 28 novembre 1921 : résolution spéciale sur l'introduction du mari dans toutes les institutions publiques et les entreprises de la région à l'égal du russe. Cela signifiait un élargissement du domaine fonctionnel du mari, qui s'élevait ainsi d'un niveau dans ses relations diglossiques avec le russe.
- Le 23 novembre 1923 : résolution sur le statut officiel du mari. Dans la même résolution il s'agissait d'amener les écoles secondaires et les écoles professionnelles à composition ethnique mixte à enseigner le mari. Les enseignants et les employés des établissements d'enseignement devaient avoir des compétences linguistiques en mari. Néanmoins, le mari s'est alors retrouvé dans une situation contradictoire, car il n'avait pas suffisamment de ressources linguistiques, surtout dans le domaine du lexique, pour répondre pleinement aux besoins sociaux actuels.
- En 1923 : le IV^e Congrès régional des Soviets charge la Société scientifique régionale marie (créée en avril 1923) et le Service régional de l'instruction publique de développer la production d'œuvres littéraires originales et traduites.

Voici comment Ivanov décrit cette situation : « *Cependant en raison de l'absence presque totale de tradition de construction linguistique, et de l'analphabétisme presque complet de la population, le processus de réalisation de la langue [marie] se heurte à de nombreuses difficultés, sur le plan théorique mais aussi sur le plan organisationnel. C'est pourquoi la mise en pratique des décisions du Comité exécutif régional, bien que certains objectifs fixés aient été atteints, était encore en deçà des exigences du temps* » (2002 : 71). Dans son analyse, Ivanov cite d'autres exemples de décisions autoritaires. Ainsi, la Commission de réalisation de langue marie (créée en août 1924) devait effectuer un strict contrôle des compétences linguistiques en mari de chaque candidat à un emploi administratif. L'auteur cite la III^e session du Comité exécutif régional du parti communiste soviétique du 26 septembre 1925 qui exigeait que les interventions aux réunions, congrès et assemblées soient faites en mari et en russe et que commence le travail de « marisation » des enseignes, formulaires, inscriptions officielles, etc.

Cependant tout le travail sur la réalisation de la langue mari en restait le plus souvent au stade de la discussion, ou, au mieux, ne s'appliquait qu'irrégulièrement. Pour donner un exemple, l'exigence administrative sur l'usage du mari dans la documentation se heurtait à l'absence de langue standard, entraînant de multiples dérogations : soit on rédigeait les textes en dialecte mari local, soit on en restait au russe par crainte d'une mauvaise interprétation ou de l'incompréhension de l'utilisateur. C'est ainsi que la politique linguistique des années vingt, par ses ambiguïtés, a forcé les décideurs à revenir à la question de la standardisation du mari.

Ce retour à la question de la possibilité et de la nécessité de créer une seule langue standard a été précipité par la multiplication des conflits entre les représentants des deux dialectes, celui des prairies et celui des montagnes. Dans les 1927-1928, s'est formé à la rédaction du journal « Marij jal » (Марий ял « Le Village mari ») un cercle d'activistes dit « Groupe de Moscou » (« Moskovskaja gruppа ») qui s'opposait à l'idée de la création d'un seul standard. À partir de ce moment le mouvement de standardisation du mari a connu une scission.

La question des dialectes du mari était l'un des problèmes clés inscrits à l'ordre du jour de la X^e conférence régionale du parti communiste (областная партийная конференция, oblastnaja partijnaja konferencija) en 1927. À cette conférence, la Commission de réalisation de la langue mari dressa le constat que plus de 70 % des mots des deux parlers sont similaires. Ce fait témoignait de l'existence d'une base solide pour la création d'une langue commune nationale mari. Plusieurs rapporteurs exprimèrent l'idée que la construction de la langue standard devait se faire par étapes, proposition qui fut acceptée par la conférence. À l'inverse, d'autres jugèrent erronée cette représentation des perspectives d'élaboration de la langue. Ils insistaient sur la nécessité de créer immédiatement la langue standard, sans remettre cet objectif à plus tard en espérant des conditions plus favorables. À cette idée était lié le projet de la Commission de créer un dictionnaire dit « académique » de la langue mari, qui devait permettre une étude approfondie de l'ensemble des dialectes.

En 1929 la XII^e conférence régionale du parti communiste revint sur l'étude de la construction de la langue mari standard. Les humeurs séparatistes de certains représentants des intellectuels maris rendirent alors possible l'annulation de la décision de la X^e conférence du parti sur la standardisation du mari. La XII^e conférence jugea au contraire nécessaire de continuer à fonctionner avec deux formes du mari. Ainsi, le projet de création d'un seul standard, qui paraissait jusque-là probable, fut définitivement abandonné. L'existence de la langue mari sous ses deux formes – mari des prairies et mari

des montagnes – était officiellement reconnue dans les décisions de la XII^e conférence du parti.

13.2.4. La situation actuelle : un ou plusieurs standards du mari ? L'alphabet et l'orthographe

Depuis les années vingt les discussions autour de l'alphabet et des règles d'orthographe ont été maintes fois reprises. En 1938, pour la première fois dans l'histoire du mari, paraissent « Les Alphabets et les orthographes des langues maries (des prairies et des montagnes) » (« Алфавиты и орфографии марийских языков (лугово-восточного и горно-марийского) »). Leur publication a été approuvée par le Présidium du comité exécutif de la République socialiste soviétique autonome marie et le Commissaire du Peuple de la RSFSR (République socialiste fédérative soviétique de Russie). Cette publication a servi de base à l'écriture du mari, avec désormais une norme « imposée » qui a permis une évolution très encadrée, sans laisser de place à la variation à l'écrit. Pourtant, dès l'année suivante, l'ouvrage de 1938 a été réédité en deux volumes séparés, publiés respectivement en 1939 pour le mari des prairies et en 1940 pour le mari des montagnes.

Au début des années cinquante on assiste à un retour de l'idée d'un standard unique d'écriture. En 1954 paraît « Orfografija marijskogo literaturnogo jazyka » (« L'Orthographe de la langue littéraire marie ») fondée principalement sur l'édition officielle de 1938. Deux auteurs (Asylbaev A. et Učaeв Z.), représentant les deux dialectes, sont arrivés à un consensus dans l'organisation conjointe du système orthographique des deux dialectes et proposent un seul standard basé sur le mari des prairies. Par ailleurs, l'orthographe du mari des prairies subit quelques changements, pour des raisons de standardisation (rapprochement avec le mari des montagnes, recherche d'une variante médiane applicable aux deux dialectes) : « [il a été décidé] d'écrire les formes verbales et les mots dont le thème se termine en "ü" (j) sans ajouter le "ы" (y) [schwa] (Ex. : мийза (mijza) “venez !”, миймаш (mijmaš), мийме (mijme) “l'arrivée” au lieu de мийыза, мийымаш, мийыме) ; les particules accompagnant les pronoms et les adverbes devaient s'écrire avec un trait d'union (Ex. : ала-кө (ala-kö) “quelqu'un” au lieu de ала кө, etc.) ; la préférence était donnée à la variante sonore dans le cas de l'alternance u (š) / ж (ž) (consonne sourde/sonore) du radical (Ex. : шижтараш šičtaraš) “prévenir” au lieu de шиштараш) ; l'écriture des mots-composés a été régularisée, ainsi que celle des suffixes possessifs à la 3^e personne du singulier après la consonne u (š) ([ils s'écrivent désormais] avec "ы" (y) : -ыже/-ыжо/-ыжө) et après les consonnes c (s), з (z), ж (ž) (sans "ы" schwa

préposé au suffixe lui-même: -ше (še)/-шо (šo)/-шö (šö)); [les auteurs] ont proposé des changements dans l'orthographe des emprunts (Ex. : кастрюль (kastrjul') "la casserole" au lieu de кастрюля (kastrjulja), лампе (lampe) "la lampe" au lieu de лампа (lampa), etc.). Toutes les règles sont illustrées par des exemples pris dans les deux dialectes. Dans les cas où le même usage n'était pas compatible avec les deux dialectes, les explications nécessaires étaient données, ou les cas particuliers étaient mis en évidence » (Sibatrova 2008 : 51).

En réponse à cette publication, les adversaires de la standardisation publient (Savatkova 1956) une version remaniée de l'orthographe du mari des montagnes. Il est intéressant de remarquer que cette version conserve certaines propositions de la version commune de 1954. Selon Sibatrova (2008) l'usage des graphèmes « ä » et « Ъі » est réglementé avec beaucoup de précision, les phonèmes correspondants étant absents du mari des prairies.

D'autres rectifications sont intervenues, séparément, pour le mari des prairies (1972, 1992) et pour le mari des montagnes (1978, 1994).

Ainsi, aujourd'hui, l'alphabet cyrillique est utilisé pour les deux standards, complété par les lettres *н, ö, ѧ, ä, Ъі* absentes du russe (ces deux dernières ne concernent que le dialecte des montagnes). Même si les deux dialectes sont considérés comme deux standards égaux, le mari des prairies apparaît comme dominant : il est utilisé par une grande majorité des mariphones, sur le territoire de la République ainsi qu'en dehors, et, c'est la variété en usage à Iochkar-Ola, ville capitale, ce qui le favorise bien évidemment dans les usages formels. Par exemple, le travail de standardisation du mari se fait majoritairement sur le mari des prairies. Aujourd'hui auprès du Gouvernement de la République de Mari El existe une Commission des langues officielles de la république. Sibatrova (2007) mentionne que depuis quelques années une commission officielle spéciale a été créée à l'Institut de recherches sur la langue, la littérature et l'histoire de la République, chargée de « *la modernisation/actualisation des règles d'orthographe et de ponctuation et de la composition du dictionnaire orthographique de la langue marie des prairies littéraire. Cependant, le travail de publication a été suspendu à cause du fait que les linguistes ne parvenaient pas à un consensus sur des sujets comme l'orthographe des mots empruntés au russe, celle des mots qui se terminent par les voyelles **a** ou **o** de la syllabe finale atone (du type алгебра (algebra), литература (literatura), антенна (antenna), общество (obščestvo), ou encore, l'orthographe des mots composés du type күртньыгорно (kürtn'ygorno) "chemin de fer", йочасад (jočasad) "jardin d'enfants" »*

(p. 82). Le dictionnaire orthographique a finalement été publié en 2011, ce qui montre que la standardisation du mari continue.

13.2.5. Le mari des prairies et le mari des montagnes sont-ils deux langues, deux dialectes ou deux standards ?

Dans *Les langues des peuples de l'URSS* (1966) Kovedjaeva distingue deux langues : « Le mari des prairies » (tome III, pp. 221-240) et « Le mari des montagnes » (tome III, pp. 241-254). Trente ans plus tard, dans *Les langues ouraliennes*, paru dans la collection « Langues du monde » (1993, pp. 148-173), la même auteure écrit que le mari est une seule langue, avec plusieurs variantes, notamment celles des montagnes. Anduganov (2002), dans l'article « mari » publié dans le recueil *Langues d'État et langues titulaires de Russie*, parle de deux standards et de quatre dialectes (oriental, des montagnes, des prairies, nord-occidental) (pp. 216-236). L'article 1 de la « Loi des langues de la République de Mari El », comme nous l'avons vu précédemment, mentionne deux langues officielles en république de Mari El, à savoir le mari dans ses deux variantes standards. Dans la base de données internet ethnologue.com le mari des prairies et le mari des montagnes sont également présentés comme deux langues différentes.

Aujourd'hui, les deux variantes continuent de suivre chacune sa propre voie de standardisation, mais le projet de création d'une seule langue marie n'est pas clos.

Ivanov (2000) s'oppose vigoureusement à l'organisation du mari autour de deux standards, et plaide au contraire pour un standard littéraire unique. Selon lui, la nature du problème se situe au niveau de la terminologie linguistique : la linguistique marie ne fait pas, ou on ne veut pas faire, de distinction entre les termes « langue » et « dialecte » ; ainsi qu'entre les termes « obščenarodnyj jazyk » (*koinè*, littéralement « langue de tout le peuple », qui désigne essentiellement la langue orale) et « literaturnyj jazyk » (littéralement « langue littéraire », terme utilisé pour le code écrit).

« *“Obščenarodnyj jazyk” est la langue parlée par un peuple avec toutes ses variétés dialectales. “Literaturnyj jazyk” est une forme plus élaborée de la langue, qui ignore les notions de dialecte, de langage populaire, ainsi que d'autres manifestations et formes d'existence de la langue. Pourtant, les deux formes de “langue” ont le même fondement, le même ensemble de structures phonétiques, grammaticales et lexicales. [...] Un des critères essentiels de la langue littéraire est la normativité. [...] À la différence de la langue littéraire les autres formes de la langue (dialectes, jargons, etc.) sont déterminées essentiellement par l'usage, même si elles admettent une certaine normativité.*

La langue littéraire est soumise à une normalisation / standardisation¹⁷⁰ stricte, définie par l'intervention consciente des usagers de la langue » (Ivanov 2000 : 25).

Le mari des prairies et le mari des montagnes sont généralement considérés par la communauté scientifique marie comme deux dialectes. Pour l'époque récente, leur conception comme deux langues différentes est essentiellement défendue par Vasikova (1994, 1996, 1997).

Kuznecova (2008) soutient l'idée de la nécessité d'une seule langue standard. Soulignant que les différences les plus marquantes entre les deux dialectes permettent d'envisager la possibilité d'un consensus, du fait de leur nombre restreint et de leur nature, elle propose de privilégier des formes supradialectales qui excluraient les spécificités trop marquées de l'un ou l'autre des dialectes :

1. du point de vue de la phonétique :

a) Le mari des prairies possède huit phonèmes vocaliques (u, y, o, œ, i, e, a, ə) contre dix dans le mari de montagne (u, y, o, œ, i, e, a, æ, ə, ɜ). Certains phonèmes se différencient par leur distribution phonotactique. Le timbre des voyelles réduites est identique à celui des voyelles pleines. Dans le mari des prairies les voyelles réduites sont rares dans la première syllabe et exclues dans la dernière.

b) Le mari des prairies comporte dix-neuf consonnes (dans les mots maris) ; le mari de montagne en compte quatre de plus : t', c, f, x ;

c) l'harmonie vocalique est caractéristique du mari des prairies et l'harmonie palatale du mari des montagnes ;

d) dans le mari des prairies l'accent frappe la dernière voyelle pleine du mot ; dans le mari de montagne c'est la pénultième qui est accentuée.

2. du point de vue morphologique:

a) Le mari des prairies compte neuf cas (nominatif, génitif, datif, accusatif, inessif, illatif, latif, comitatif, comparatif). Dans le mari des montagnes il faut ajouter un dixième cas, l'abessif. Savatkova (2002 : 93, 102) distingue encore le causatif, qui n'est utilisé que dans la forme écrite du mari des montagnes.

Il existe des différences dans le fonctionnement des cas. Par exemple, le datif du MP peut correspondre aux fonctions du latif du MM : *Кугечылан толам* (kugečy lan to lam) MP ~ *когечыш толам* (kogečyš to lam) MM « je viendrai pour/à Pâques » ; *аваже корнылан киндым пуа* (avaže korny lan kindy m pu a) MP ~ *äväžy korneš kindy m pu a* MM « la mère donne du pain pour la route », etc. Au lieu de

¹⁷⁰ [S.L. : le terme de standardisation n'est pas encore en usage très courant dans la tradition scientifique marie]

l'inessif dans le MP pour exprimer les compléments circonstanciels le MM utilise le génitif : *январьыште* (janvar'yšte) MP ~ *январьын* (janvar'yn) MM « en janvier » ; *ийыште* (ijyšte) MP ~ *ин* (in) MM « en année » ;

b) dans le MP il existe quatre suffixes pour la formation du pluriel des noms : *-влак* (vlak), *-шамыч* (šamyč), *-мыт* (myt), *-ла* (la). Dans le MM il n'y a qu'un seul : *-вла* (vla), il s'écrit accolé au radical du mot, à la différence du MP où les suffixes exprimant le pluriel sont liés au radical à l'aide d'un trait d'union.

c) dans les deux dialectes les formes analytiques sont utilisées pour former le superlatif des adjectifs : *эн сай* (èn saj) MP ~ *сек яжо* (sek jažo) MM « le meilleur » ;

d) dans les deux cas il existe deux formes de l'infinitif – première forme : avec le suffixe *-аш* (aš) dans les deux cas et l'infinitif exprimant le devoir : avec le suffixe *-ман* (man) MP ~ *-мыла* (myla) MM : *толман* (tolman) ~ *толмыла* (tolmyla) « il faut/on doit venir ».

Les désinences des verbes ne coïncident pas, surtout à la troisième personne du pluriel au passé première forme dans les formes affirmatives et négatives : *тольыч* (tol'yč) ↔ *ышт тол* (yšt tol) MP, *толевйи* (tolevyi) ↔ *йиш толен* (yiš tolep) MM « [ils] sont venus ↔ [ils] ne sont pas venus ».

Le verbe auxiliaire *улаш* (ulaš) MP ~ *ылаш* (ylaš) MM « être » : dans le MP à la forme du passé deuxième forme on utilise le verbe *лияш* (lijaš) « être, devenir », tandis que dans le MM dans toutes les formes du passé on utilise le même auxiliaire : *ылаш* (ylaš) « être ».

Les modes les plus productifs sont l'indicatif, l'impératif et l'optatif. Dans le MM le conditionnel avec le suffixe : *-ылгецйи*.

3. dans le vocabulaire :

Selon Kuznecova (2008), l'analyse de 3880 vocables pour des lettres *a* (*a*), *к* (*k*), *ш* (*š*) dans le dictionnaire de Savatkova A.A. *Slovar' gornogo narečija marijskogo jazyka* (1981) et celui d'Arto Moisio *Marilais-suomalainen sanakirja* (1992) a donné des résultats suivants : 71 % du vocabulaire des deux dialectes sont communs. Le nombre de vocables du MP absents dans le MM est de 35 % du total des vocables analysés, contre 22 % des mots du MM absents dans le MP.

13.3. Les résultats des enquêtes

13.3.1. Le besoin d'un seul standard de langue marié

Les témoins sont majoritairement convaincus du besoin d'une seule langue standard pour le marié.

Enquête 22 : 191-195 <ELN> le marié des montagnes dans ce sens je [pense qu'il existe] une seule langue marié si on prend par exemple le raïon de Morki ils parlent aussi à leur manière et pareil si on prend chaque raïon les gens parlent différemment des différences stylistiques dialectales celui-la aussi [le marié des montagnes] est concerné à mon avis il n'est pas question de deux langues c'est mon opinion

Enquête 23 : 141-142 <IRD> je pense qu'il y a une seule langue marié mais plusieurs dialectes

Enquête 17 : 152-160 <GLI> à mon avis il n'y a qu'une seule langue marié et le marié littéraire doit exister en un seul [standard] et le marié des montagnes c'est un de ses dialectes je pense voilà à Tor'jal [raïon] on parle aussi différemment du côté d'Oršanka [raïon] c'est encore différent à Medvedevo il y a aussi des particularités [...] mais la langue littéraire doit être unique voilà pourquoi quand Vasikova [linguiste marié défendant l'idée de deux standards] à l'époque quand j'étais membre de la commission gouvernementale [sur les questions des langues de la république de Mari El] pendant plusieurs années d'ailleurs quand elle toute en sueur s'efforçait de persuader que le marié des montagnes existe en tant que langue à part entière dans ce sens-là je suis contre

Enquête 19 : 98-111 <NAT> j'ai entendu parler de deux théories voilà par exemple les philologues nous ont appris [à l'université] deux façons de voir les choses les uns disaient que le marié des montagnes était un dialecte les autres disaient que c'était une langue mais moi je suis partagée j'adhère à l'opinion de ceux qui croient que le marié des montagnes fait partie de la langue marié en général mais je suis aussi persuadée que pour enrichir le vocabulaire d'une langue il faut utiliser les ressources des dialectes [...] dans ce contexte je voudrais citer un exemple pris chez des Finno-Ougriens dans le peuple mordve il y a le *èrzja* et le *mokša* Mixail Mosin [président du conseil interrégional du mouvement social du peuple mordve] propose de construire une langue pour cela il faudra ajouter l'une dans l'autre nous sommes un peuple peu nombreux faisons une seule langue mordve et voilà pour les synonymes par exemple si on réunit deux maisons [on devient deux fois plus fort] le *èrzja* et le *mokša* il serait plus facile de sauvegarder notre langue et on pourrait créer plus d'œuvres littéraires je suis tout à fait d'accord avec lui

Deux personnes (sur onze témoins) trouvent logique que les deux dialectes se développent comme deux langues standards différentes :

Enquête 14 : 321-326 <VLA> cela dépend comment on voit le mari soit on le voit comme moi je les vois comme deux langues séparées / bien sûr que je comprends le mari des montagnes je sais même le parler mais je pense que ce sont deux langues différentes / et encore est-ce que les deux peuvent être unifiées si on en fait une seule langue nos beaux dialectes disparaîtront

Enquête 16 : 135-136 <ALE> chez eux [les Maris des montagnes] il y a des gens raisonnables / il faut respecter l'un l'autre il ne faut rien changer

Vu l'existence, depuis plus de deux cents ans, d'une tradition d'écriture marie, les locuteurs ont fortement conscience de la distinction de deux codes, oral et écrit, où le deuxième est fortement lié à l'idée de langue littéraire. La notion de « langue littéraire », on l'a vu, est définie comme la forme la plus élevée, soutenue, exemplaire de la langue commune. Il y a dans cette notion, courante dans le monde russe, une idée d'excellence et d'élégance qui dépasse la notion de « langue standard ». Tous les témoins sont persuadés que pour connaître le mari littéraire (ou la possession du code écrit en mari), il faut avoir eu une formation professionnelle avec mention « mari » dans l'enseignement supérieur, ou au moins l'enseignement secondaire qui peut jouer aussi un rôle important dans la formation des savoir-faire en mari littéraire. Nos témoins pensent que seuls les journalistes, les animateurs (télévision, radio), les professeurs, les chercheurs, les écrivains sont capables de s'exprimer dans un mari littéraire soutenu, grâce à l'exercice d'un métier qui les y oblige.

La forme de l'oral est différente de la forme utilisée à l'écrit. L'un des grands défauts du mari oral, aux yeux des locuteurs eux-mêmes, est le mélange avec le russe ou l'usage de formes russifiées : les textes de nos enquêtes témoignent en abondance de ces formes d'alternance codique (voir Annexe).

Enquête 15 : 65-66 <MAR> quand je tiens une conversation [j'utilise] le russe / quand je parle [mari] j'utilise des mots russes on peut dire je parle et en russe et en mari c'est plutôt la forme parlée c'est depuis l'enfance mes parents m'ont appris et on parle comme ça

Enquête 21 : 375-377 <JUR> e__ parler le mari correct [...] / ne pas utiliser des mots russes voilà éviter des mots non-maris dans le contexte voilà essayer de parler le mari pur

Dans ce contexte la citation suivante est intéressante :

Enquête 23 : 18-19 <IRD> je pense que [je parle] le mari littéraire parce que je suis originaire du raïon de Morki[nski] et là-bas on parle la langue littéraire

Cette personne est persuadée d'utiliser à l'oral le mari littéraire (c'est-à-dire le mari des prairies standard) du simple fait d'être originaire du raïon de Morki. Il est vrai que le mari des prairies standard a été construit sur la base d'un mélange des parlers de Morki et de Sernur. Deux raisons ont présidé à ce choix : la proximité avec Kazan, centre de rayonnement intellectuel, et la position centrale du parler morkinsko-sernurskij dont les caractéristiques sont intermédiaires entre les dialectes de la zone orientale et ceux de la zone occidentale.

L'analyse des témoignages permet de dire que pour nos témoins le fait de savoir utiliser le vocabulaire mari, et surtout d'être capable d'éviter les vocables russes, est un indicateur essentiel de l'aptitude à pratiquer le mari. Par contre, la syntaxe semble n'intéresser personne. Nous avons effectivement pu constater, en nous appuyant sur les transcriptions de nos enquêtes (voir Annexe), que la syntaxe russe domine et influence énormément le code oral du mari de nos témoins, surtout dans la formation des phrases complexes.

13.3.2. Orthographe et morphologie

Nous avons un seul témoignage sur les imperfections du système orthographique actuel du mari :

160-167 <LUD> [...] le son <ы> mari [schwa] et le <ы> [y] russe dans le système d'orthographe il n'y a pas de distinction tandis que les sons sont différents je me pose toujours la question si on mettait un signe au-dessus de <ы> mari [...] on pourrait le distinguer de <ы> russe / le <ы> mari c'est une voyelle brève lâche prononcé sans effort comme si cette voyelle n'existait pas

La pratique de la forme écrite de la langue semble être assez restreinte et la plupart des personnes enquêtées ne semblent pas être au courant des réformes et des rectifications

en cours de l'orthographe. Pourtant les personnes qui sont confrontées au mari pour des raisons professionnelles semblent être obligées de respecter les règles d'orthographe nouvellement introduites.

Enquête 14 : 304-314 <VLA> [...] / aujourd'hui on s'appuie essentiellement sur la dernière réforme [des années 70] et on essaye de passer et d'exploiter les recommandations de la dernière édition du dictionnaire orthographique e__ / / admettons pour dire « natural'nyj cvet » [couleur naturelle] on utilise toujours le mot « natural'nyj » [naturel] / mais d'après le dictionnaire actuel d'après les recommandations actuelles on dit « naturalle tūs » / c'est-à-dire on s'éloigne des formes russifiées on remplace des désinences russes par celles du mari / ensuite un autre mot « optičeskij » [optique] autrefois la même forme officiellement était considéré comme une forme marie mais maintenant par exemple « optičeskij pricel » [lunette de pointage] <rire> « optik pricel » [les suffixes] -českij -nyj aujourd'hui sont catégoriquement déconseillés

Enquête 19 :199-202 <NAT> récemment l'orthographe marie a été rendue plus contraignante un nouveau dictionnaire vient de paraître là on dit comment écrire les mots composés par exemple liés ou séparément avec un trait d'union et aussi comment écrire les désinences des mots « aptek » ou « apteke » ou « apteka » [pharmacie] voilà

Dans les deux dernières citations les personnes citent le même dictionnaire, *Marij orfografij muter* (Dictionnaire de l'orthographe marie) paru en 2011 à l'Institut de recherches sur la langue, la littérature et l'histoire de Mari El. D'après ce qui est dit dans la préface, ce travail est prévu comme une suite des réflexions faite dans les éditions de 1972 et de 1992 du même dictionnaire. Sur trois cents pages du dictionnaire, les vocables maris sont alignés en trois colonnes avec indication de la syllabe accentuée. L'ouvrage est accompagné d'une longue préface (cinquante-huit pages) divisée en deux parties : les règles d'orthographe et les règles de ponctuation.

Les exemples que nos témoins citent sont intéressants à observer de plusieurs points de vue.

Tout d'abord, sur les trois rectifications citées ci-dessus, présentées comme orthographiques, une seule, en réalité, concerne effectivement l'orthographe : c'est l'écriture des mots composés dont parle <NAT>. Le dictionnaire comporte un long développement sur cette question, aux pages 12-13.

Les deux autres exemples (« apteke » et « naturelle ») parlent de rectifications introduites dans le système morphologique et non dans l'orthographe proprement dite.

Par exemple, alinéa 1g (« 1r ») page 5 traite des emprunts au russe. Si le mot russe présente l'une des lettres **а (a), е (e), и (i), ы (y), э (è), я (ja)** dans la syllabe finale, en mari cette lettre est changée en **е (e)**. Ainsi, le mot russe « аптека » devient « apteke ». Ce changement permet le respect de l'harmonie vocalique, caractéristique du mari.

L'alinéa 38 page 11 parle du cas des adjectifs en **-ский (skij), -ический (ičeskij), -ный (nyj), -ной (noj), -овой (ovoj), -овый (ovuj)** empruntés au russe, qui changent désormais de forme au nominatif et au génitif. Les exemples d'adjectifs dont parle <VLA> (« naturelle », « optik ») confirment cette rectification en cours.

Les exemples cités ci-dessus nous permettent de dire que les auteurs ont poursuivi la politique de dérussification du mari, en introduisant, sous prétexte de modifications orthographiques, le remplacement de morphèmes russes par des morphèmes adaptés au mari.

13.3.3. Modernisation de la langue

Les militants du mari sont très favorables à l'idée de modernisation de la langue :

Le témoin <LUD> est professeure de langue mari et chercheuse à l'Université d'État de Mari El :

21-25 <LUD> quand on parle en mari on voit bien qu'il n'y a pas suffisamment de mots mais_ comme le professeur Ivanov a dit à chaque fois on peut trouver une variante ou inventer / maintenant on dit « аптека » devenu « apteke » tout le monde l'utilise pourquoi ne pas dire « èmgudo » ou « èmpört » èmgudo sonne très bien sur l'exemple de « unagudo » [una(hôtes)-gudo(logement) = hôtel ; et èm(médicament)-gudo serait pharmacie ?]

À la question de savoir si <LUD> se sert des dictionnaires maris à des fins professionnelles, elle nous a répondu :

64-68 <LUD> je peux dire que jamais tout est déjà dans ma tête parce que moi-même j'ai pris une part très active dans la création du dernier grand dictionnaire mari-russe en 10 volumes ensuite j'ai travaillé aussi dans le cadre du dictionnaire orthographique voilà pourquoi je n'utilise presque pas les dictionnaires parfois je me sers quand même du dictionnaire orthographique de ce nouveau dictionnaire pour voir comment s'écrit tel ou tel mot

<LUD> a mentionné la dernière édition de 2011 du dictionnaire orthographique, ainsi que le grand dictionnaire mari-russe en dix volumes. Ce nouveau dictionnaire existe

en version papier, et il est aussi accessible en ligne¹⁷¹. Effectivement, sur la page d'accueil nous voyons le nom de notre témoin <LUD> qui a participé aux lettres « K(K) », « H(N) », « П(P) », « Ч(Č) ».

Le témoignage suivant prouve qu'il y a une vraie démarche de modernisation de la langue chez les linguistes maris, surtout au niveau lexical. Même s'il y a un décalage entre le mari littéraire et le mari utilisé communément à l'oral, grâce aux médias accessibles au grand public il y a un rapprochement entre les deux formes de la langue :

94-97 <VLA> [...] en ce qui concerne les dictionnaires quand je dois utiliser la terminologie spéciale par exemple les termes d'anatomie ou de biologie et de chimie on se sert beaucoup des dictionnaires

370-375 <VLA> on a introduit beaucoup de mots maris nouveaux au lieu des mots russes aujourd'hui on peut arriver à parler de tout en mari le problème c'est qu'on ne connaît pas ces mots si on commence à les utiliser au quotidien on n'éprouvera aucune difficulté ni pour parler ni pour comprendre je pense qu'on parlera bien dans ce cas-là / c'est marrant on a traduit le mot trolleybus en mari « tükānorva » [électricité-roue = les roues qui se déplacent grâce à l'électricité] et pourquoi pas tükānorva ou un vélo « jolorva » [pied-roue]

47-54 <VLA> [...] quand je retourne à mon village natal je parle le mari littéraire là aujourd'hui les gens ont l'habitude [de m'entendre m'exprimer en langue standard] mais sinon je devais changer de code pour le dialecte de Volžsk un vrai casse-tête vous voyez bon d'accord aujourd'hui le peuple mari écoute la radio regarde la télé et il comprend beaucoup mieux le mari littéraire mais autrefois il n'y avait pas de ce lien [entre le mari littéraire et le mari populaire] ils entendaient très rarement le mari littéraire et là ils ne comprenaient pas beaucoup de mots [...]

Chez une partie des témoins on ressent une réticence,

Que ce soit pour la modernisation du vocabulaire général :

165-173<GLI> la langue on ne sait pas pourquoi est plus difficile maintenant pourquoi ? je ne sais même pas dire pourquoi voilà [...] les livres parus récemment sont plus difficiles à lire à propos des journaux je ne veux même pas en parler voilà le journal Marij Èl il est impossible de le lire et moi ne suis pas la seule qui le dis tous les gens de

¹⁷¹ <http://dict.komikyv.ru/index.php/index/8.xhtml>

mon entourage le disent ces dernières 5-10 années on ne veut plus lire les périodiques par contre je ne peux rien dire sur la revue Keče elle est écrite avec une langue agréable

Le témoin compare deux publications : le quotidien « Marij Èl » destiné au large public adulte et la revue « Keče » destinée aux enfants.

Dans la citation suivante <GAL> déclare qu'elle utilise les deux derniers dictionnaires maris des néologismes (Ivanov 2001, 2015) :

181-183 <GLI> parfois je l'utilise [le dictionnaire des néologismes maris] mais je veux dire tout de suite si les emprunts [d'autrefois] au russe aident à comprendre le contexte il ne faut pas s'acharner à les traduire en mari aujourd'hui c'est mon opinion

Que ce soit pour la modernisation de la couche terminologique de la langue :

33-34 <IRD> d'affaire e_ bref la correspondance d'affaire il y a un petit dictionnaire sur la technique documentaire

134 <IRD> [...] le dictionnaire de terminologie va bientôt paraître on peut dire que le mari évolue grâce à la chaire de mari [de l'université de Iochkar-Ola] qui fait bien son travail

250-261 <IRD> la technique documentaire en mari est assez artificielle car le vocabulaire d'affaire et juridique a été créé sur la base du vocabulaire russe [...] le vocabulaire de terminologie juridique en mari n'est pas très développé et pour les usagers de la langue il est difficile de le comprendre et surtout si on utilise les calques et les semi-calques la langue est surchargée voilà pourquoi cela cause des difficultés d'usage [des vocabulaires terminologiques] [...] à l'université par exemple on apprend aux étudiants de la faculté de droit à parler mari mais seulement pour savoir s'exprimer [...] il est encore très difficile d'utiliser le mari entre le client et le juriste et de faire une documentation en mari quoique cette pratique existe mais on n'est qu'au début

Conclusion

Nous avons vu dans la partie 2 de la présente thèse que l'aménagement linguistique du status se fait majoritairement « par en bas » dans le cas du picard, et majoritairement « par en haut » pour le mari.

L'absence de statut officiel du picard freine le processus de standardisation centralisée. À l'étape actuelle du picard on constate la faiblesse de la standardisation (-).

Pourtant, le picard présente cette caractéristique intéressante qu’une forme de standardisation existe, mais sous la forme de plusieurs standards zonaux, unanimement acceptés par des collectifs régionaux, ou encore individuels (standardisation polycentrique). Ce qui, finalement, osons le dire, n’aboutira pas à une standardisation forte (standard unique) sans une injonction officielle venue d’en « haut ».

Néanmoins, on ressent une forte volonté en faveur d’un picard standardisé, essentiellement de la part de la communauté des militants picardophones, mais pas seulement (nous la constatons aussi chez des chercheurs français venant d’autres régions, et chez des chercheurs étrangers). La production littéraire en picard, qui encore aujourd’hui connaît des tirages cumulés importants, ainsi que la littérature traduite, nécessitent l’évolution du corpus de la langue elle-même. L’étude des textes récents nous permet de dire que, si une certaine modernisation est présente, le picard n’est pas sollicité dans d’autres domaines d’usage que la langue « littéraire », ce qui ne rend pas nécessaire son évolution dans le domaine de la terminologie. Nous attribuons donc au paramètre « modernisation » la valeur –, qui signifie sa faiblesse et non son absence complète.

Dans le cas du mari, la langue est dotée d’un statut officiel, en tant que langue d’État au même titre que le russe en République de Mari El. L’histoire de la standardisation du mari, après de multiples péripéties, n’est pas achevée, mais nous pouvons constater que le mari standard existe (+). Si, pour la communauté internationale, la situation du mari peut sembler stable, elle ne l’est pas pour la communauté des mariphones de Mari El. La situation se complique par la présence de deux standards : le mari des prairies et le mari des montagnes. La standardisation du mari est de type polycentrique comme l’est la pré-standardisation du picard.

La situation privilégiée du mari des prairies (qui est la variété courante de l’élite politique et de la capitale Iochkar-Ola, majoritaire en nombre d’usagers) facilite la modernisation de son corpus par rapport à celui du mari des montagnes. Globalement, nous pouvons constater que la modernisation de la terminologie et du niveau stylistique est en cours pour la langue marie.

Paramètre :	Aménagement linguistique (corpus)	
	« standardisation »	« modernisation »
Picard	– , polycentrique	–
Mari	+ , polycentrique	+

Conclusion générale

Une première approche de deux situations de langues minoritaires, le picard dans le contexte français et le mari dans le contexte russe, permet de constater les divergences (dans les processus historiques respectifs) et les convergences (dans certains aspects des situations actuelles). Cela nous a amenée, à un niveau très général, à nous poser la question de la comparabilité en sociolinguistique, à partir de cette question particulière : les situations de contact du mari avec le russe et du picard avec le français sont-elles comparables (ce qui, au premier abord, ne semblait pas être le cas) ?

Nous nous sommes donc attelée à la tentative de mettre en œuvre une méthodologie contrastive, avec pour objectif d'élaborer une grille d'analyse qui soit un outil mobilisable pour l'étude de n'importe quelle langue en situation minoritaire, et de comparer entre elles toutes sortes de situations de langues en contact.

Inspirée de la théorie des Principes et Paramètres de Chomsky, nous nous proposons d'appliquer, par analogie, sa terminologie à notre étude sociolinguistique.

Au terme de cette recherche, nous avons fait les premiers constats suivants :

- D'un point de vue diachronique, la construction linguistique (ce qu'on pourrait appeler « principe de constitutivité ») ne s'est pas faite de la même façon dans les cas du picard et du mari. Nous référant à la théorie de Kloss (1967), nous proposons de désigner ce premier paramètre « constitution d'une langue » (en empruntant le terme de « constitution » à Éloy 1997 [A]) et de définir le picard comme langue « par élaboration » et le mari comme langue « par distanciation » :

Paramètre	Constitution d'une langue
Picard	« <i>par élaboration</i> »
Mari	« <i>par distanciation</i> »

- La construction centralisatrice du Royaume de France a étouffé l'idée de multilinguisme et a freiné l'évolution de cultures originales. La politique russe (et soviétique) a suivi une autre voie : les langues minoritaires, lors de l'adhésion à l'Empire russe, ont acquis le droit au *status* qui a, finalement, joué sur la standardisation d'un certain nombre de langues minoritaires.

Aujourd'hui les langues minoritaires de Russie sont fortement visibles et audibles contrairement aux langues régionales de France.

Paramètre	Visibilité / (audibilité)
Picard	<i>faible</i>
Mari	<i>forte</i>

- La relation de la langue avec un territoire est un principe universel (principe de territorialité), paramétrisable en fonction de la nature (continue, discontinue) du territoire et du type de frontière (floue, tranchée) qui l'entoure.

L'aire linguistique picarde couvre aujourd'hui le territoire d'une région française unique, les Hauts-de-France (fruit de la réunion de deux anciennes régions, la Picardie et le Nord-Pas de Calais), et la partie occidentale de la Wallonie (Belgique) : le territoire linguistique picard forme un ensemble continu. Ses frontières linguistiques sont majoritairement floues dans les zones de continuum dialectal (est et sud du domaine).

L'aire linguistique marie, quant à elle, ne coïncide pas avec le territoire politico-administratif de la République de Mari El. Des communautés mariphones résident sur les zones limitrophes avec d'autres républiques ou oblasts, ainsi que dans des territoires plus éloignés. L'aire linguistique marie se présente comme discontinue. Les microterritoires sont enclavés et/ou entremêlés avec les zones linguistiques tchouvaches, tatares, bachkires, oudmourtes, mordves et russes. Le caractère tranché des frontières est flagrant, y compris avec d'autres langues finno-ougriennes (mordve, oudmourte) dont la distance est telle qu'on ne peut pas parler de continuum dialectal.

Paramètre	Territoire	Frontière linguistique
Picard	<i>Continu</i>	<i>Floue</i>
Mari	<i>Discontinu</i>	<i>Tranchée</i>

- Les deux pays (France et Russie) se réfèrent à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Nous pouvons donc utiliser dans notre étude les deux qualifications « régionale » ou « minoritaire » à propos du picard et du mari, par opposition aux langues « nationales » ou « majoritaires » que seraient le français et le russe (dans le cadre d'un « principe de languité » dont l'universalité découle d'une tautologie).

La différence est que le discours politique russe actuel utilise couramment, en lien avec la langue, les termes d'« ethnie » et d'« ethnicité », que n'utilise pas le discours politique français. La question de l'appartenance ethnique est régulièrement posée lors des

recensements de population. Néanmoins, nous considérerons que l'idée d'ethnicité est considérée non comme un donné, mais comme une forme d'interaction sociale, un processus continu d'assignation.

Paramètre	Langue régionale/minoritaire	Ethnicité
Picard	+	-
Mari	+	+

Dans les deux situations le principe de diglossie est incontestable. La diglossie est de type (paramètre) « fergusonien » dans le cas du picard et « fishmanien » dans le cas du mari.

La répartition spatiale est réputée conforme à l'opposition ville / village dans les deux cas. Cette opposition tend à se neutraliser, mais selon deux processus opposés : effacement de la présence dans les villages pour le picard, renforcement de la présence dans les villes pour le mari.

La stigmatisation est présente dans les deux cas, mais en augmentation pour le picard, en diminution pour le mari. Nous voyons dans ces évolutions l'effet positif de la politique linguistique en cours à l'égard du mari.

Paramètre	Diglossie	Stigmatisation	Répartition ville/village
Picard	« <i>fergusonienne</i> »	+ ↗	- / + ↘
Mari	« <i>fishmanienne</i> »	+ ↘	- ↗ / +

- La politique concernant le statut des langues, exercée majoritairement « par en haut » dans le cas de la République de Mari El, place le mari au même niveau que le russe. Le picard, quant à lui, dépourvu de soutien officiel, parvient également à se faire une place dans le paysage linguistique de la région Hauts-de-France : dans son cas, l'aménagement linguistique s'appuie essentiellement sur les nombreuses initiatives venant des associations et des individus militants, ce que nous appelons l'aménagement linguistique de type « par en bas ».

L'exemple du picard montre que la politique linguistique de type « par en bas », faute de s'appuyer sur un pouvoir centralisé, est inapplicable ou difficilement applicable dans le système d'enseignement. Nous voyons une faible présence du picard dans le

système d'enseignement supérieur, tandis que dans le cas du mari l'aménagement linguistique « à mi-palier » est organisé à l'école secondaire, à l'université et dans les structures de recherche.

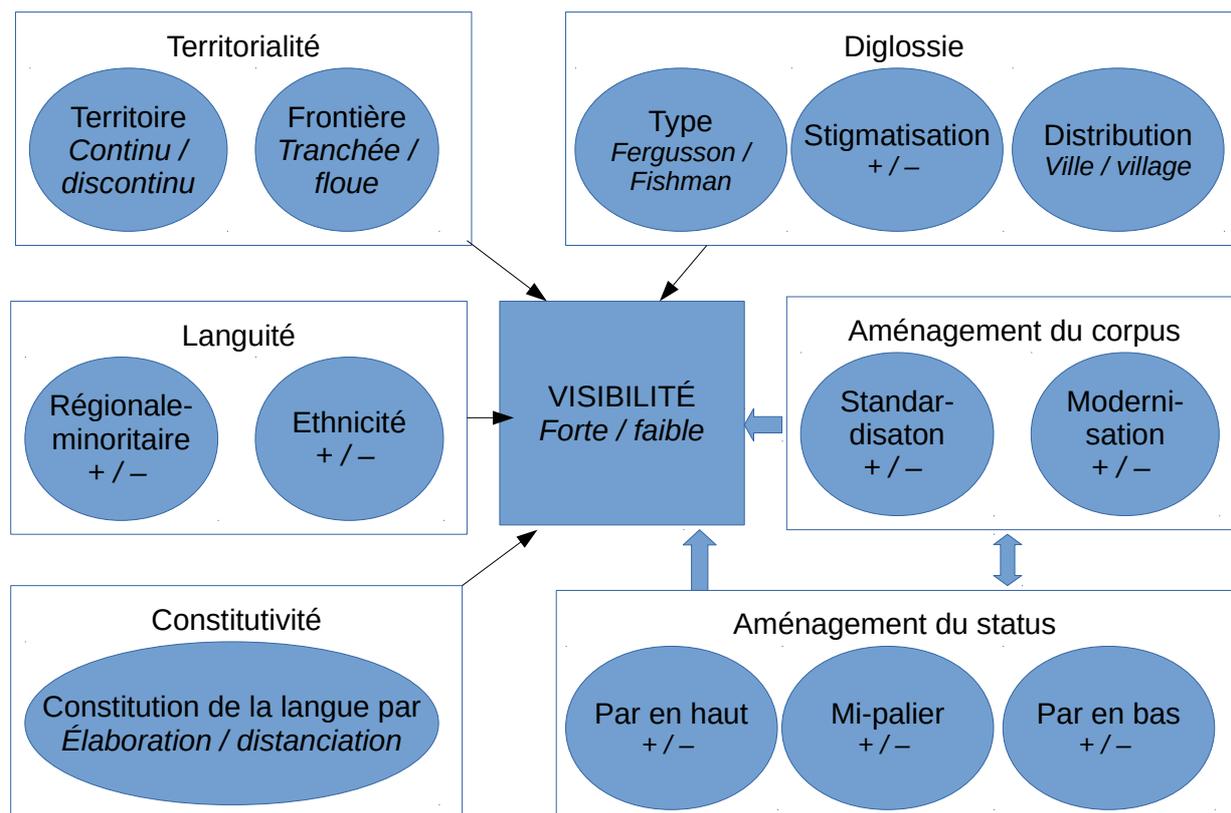
Paramètre :	Aménagement linguistique (status)		
	« par en haut »	« à mi-palier »	« par en bas »
Picard	–	– – +	+
Mari	+	+ + +	–

- Le statut de langue officielle et la politique linguistique exercée « par en haut » favorisent l'aménagement du corpus, sous deux aspects : standardisation et modernisation. Dans le cas du mari, les deux volets de l'aménagement du corpus se font de façon centralisée et organisée, ce qui n'est pas incompatible avec une dose de polycentrisme (maintien de deux standards : mari des prairies et mari des montagnes). Au contraire, dans le cas du picard, la standardisation et la modernisation se font souvent sur un mode individualiste, qui tend à occulter l'existence, là aussi, d'un polycentrisme qui pourrait être mieux assumé.

Paramètre :	Aménagement linguistique (corpus)	
	« standardisation »	« modernisation »
Picard	– , <i>polycentrique</i>	–
Mari	+ , <i>polycentrique</i>	+

On fera, enfin, une remarque très générale : pour l'ensemble des paramètres, les symboles « + » et « – » ne sont pas à interpréter catégoriquement comme « présence » vs « absence », mais comme « présence plus marquée » vs « présence moins marquée ».

Tentative d'organisation des principes et paramètres sociolinguistiques



Dans ce schéma, la visibilité est centrale. Elle apparaît comme la résultante des autres principes et paramètres.

Les principes de territorialité (paramètres : territoire et frontière), de languité (paramètres : langue régionale ou minoritaire et ethnicité), de constitutivité (paramètre : constitution de la langue par élaboration ou distanciation) et de diglossie (paramètres : type fergusonien ou fishmanien, stigmatisation, distribution ville/village) sont liés à la visibilité par des liens d'implication de type sociolinguistique (symbolisés par des flèches maigres).

On fait l'hypothèse que la visibilité est augmentée en fonction des valeurs de paramètres suivantes :

- Territoire continu
- Frontière tranchée
- Langue non-régionale, non-minoritaire
- Ethnicité forte
- Langue par distanciation
- Diglossie de type fishmanien
- Stigmatisation faible
- Présence dans les villes

Ces paramètres doivent certainement être hiérarchisés, ce que pourraient permettre des études ultérieures sur d'autres cas de contacts.

Les principes d'aménagement (corpus, status) influent également sur la visibilité, mais sous la forme d'actions politiques volontaristes (flèches grasses). L'aménagement du status augmente la visibilité, avec une plus grande efficacité pour les politiques d'aménagement par en haut. L'aménagement du corpus, par standardisation et modernisation, augmente également la visibilité. L'aménagement du corpus et l'aménagement du status sont liés entre eux (double flèche grasse).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Linguistique, sociolinguistique, généralités

- Admoni V.G. [Адмони В.Г.], 1994, *Система форм речевого высказывания*, Санкт-Петербург, Наука.**
- Barth F., 1995 [1969], « Les groupes ethniques et leurs frontières », in Poutignat Ph. & Streiff-Fénart J. (éd.), *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, pp. 203-249.**
- Becetti, A., Blanchet, Ph. et Colonna, R. (Dir.), 2013, *Politiques linguistiques et plurilinguismes : du terrain à l'action glottopolitique*, Paris, L'Harmattan.**
- Becetti A., Blanchet Ph. et Colonna R., 2013, « Pourquoi s'interroger sur les dynamiques plurilingues ? Des observations de terrains aux actions glottopolitiques », in Becetti, A., Blanchet, Ph. et Colonna, R. (Dir.), 2013, *Politiques linguistiques et plurilinguismes : du terrain à l'action glottopolitique*, Paris, L'Harmattan, p. 7-21.**
- Blanche C., Benveniste A.C., 1978, *L'orthographe*, Paris, François Maspero.**
- Blanchet Ph., 2000, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistiques*, Rennes, Presses universitaires.**
- Blanchet Ph., 2013, « Standardisation linguistique, glottophobie et prise de pouvoir » in Rispaill M. (Dir.), *Langues et pouvoirs*, Cahiers de Linguistique 39/1, pp. 93-108.**
- Boyer H., 1991, *Éléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*, Dunod, Paris.**
- Boyer H. (Dir.), 1996, *Sociolinguistique : territoire et objet*, Paris, Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne, Paris.**
- Boutan P., Martel Ph. et Roques G., 2001, *Enseigner la Région*, Actes du Colloque International, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000, Paris, L'Harmattan, 2001.**
- Brubaker R. (Éd.), 2004, *Ethnicity Without Groups*, Cambridge, Harvard University Press.**
- Brubaker R., 2004, « Ethnicity Without Groups », in Brubaker R. (ed.), 2004, *Ethnicity Without Groups*, Cambridge, Harvard University Press, pp. 34-52.**
- Canut C., 2003, « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique" », *Langage et Société*, 2003/3 (n° 93), pp. 71-97.**
- Carcassonne G., 1998, *Étude sur la compatibilité entre la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et la Constitution*, Rapport au Premier ministre, La**

- Documentation française, octobre 1998.
- Caron R., 2013**, *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne*, Rapport présenté à la ministre de la Culture et de la Communication, La Documentation française, juillet 2013.
- Carton F., Rossi M., Autesserre D. et Léon P., 1983**, *Les accents des Français*, Paris, Hachette.
- Catach N., 1995**, *L'orthographe française*, Paris, Éditions Nathan.
- Chaudenson R., 2005**, « Description et graphisation : le cas des créoles français. », *Revue française de linguistique appliquée*, Vol. X, n° 1 pp. 91-102.
- Caubet D., Chaker S. et Sibille J. (Éd.), 2002**, *Codification des langues de France. Actes du colloque « Les langues de France et leur codification ». Écrits divers, écrits ouverts (Paris – Inalco 29-31 mai 2000)*. Paris, L'Harmattan.
- Calvet L.-J., 1987**, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.
- Calvet L.-J., 2003**, « Approche (socio)linguistique de l'œuvre de Noam Chomsky », *Cahiers de sociolinguistique* 2003/1 (n° 8), pp. 11-29.
- Calvet L.-J., 2015**, *La sociolinguistique*, Paris, Presse universitaire de France, Collection Que sais-je.
- Cerquiglini B., 1999**, *Les langues de la France, Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication*, La Documentation française, avril 1999.
- Cerquiglini B. (Dir.), 2000**, *Le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion.
- Cerquiglini B., 2004**, « Europe, plurilinguisme et langues minoritaires », in Eloy J.-M., 2004, *Des langues collatérales : Problèmes linguistiques, sociolinguistiques de la proximité linguistique, Actes du colloque international réuni à Amiens, du 21 au 24 novembre 2001*, Paris, l'Harmattan, pp. 1-3.
- Chomsky N., 1982, [1987]**, *Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding*, Cambridge, The MIT Press 1982. Traduction française : *La nouvelle syntaxe. Concepts et conséquences de la théorie du gouvernement et du liage*. Paris, Seuil 1987.
- Chomsky N., 1981, [1991]**, *Lectures on Government and Binding*, Foris Publications, Dordrecht. Traduction française : *Théorie du gouvernement et du liage. Les conférences de Pise*, Paris, Seuil 1991.
- Clanché F., 2002**, « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique », *Insee première*, n° 830, février 2002.
- Collectif, 1973**, *Minorités nationales en France, Les Temps Modernes*, Août-Septembre

1973, n° 324-325-326.

Dauzat A., 1946, *Les patois*, Paris, Librairie Delagrave.

Deprez C., Filhon A. , Héran F., 2002, « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population & sociétés*, n° 376, 2002.

Djordjević K.& Léonard J.-L., 2014, « Dénominations endogènes et exogènes dans le domaine ouralien : langues obougriennes et samoyèdes », *in* Viaut A.& Moskvitcheva S., 2014, *Catégorisation des langues minoritaires en Russie et dans l'espace post-soviétique*, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 259-279.

Eloy J.-M., 1992, « La langue et le lieu : y a-t-il des lieux dialectaux dans la ville ? », *in* Gouaini E. & Thiam N. (Éd.), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT, Collection Langues et développement, Didier Érudition, pp. 251-256.

Eloy J.-M., 2000, « G comme gérer la langue ». *in* B. Cerquiglini, 2000 (dir.), *Le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion, pp. 95-107.

Eloy J.-M. (Éd.), 2004, *Des langues collatérales : Problèmes linguistiques, sociolinguistiques de la proximité linguistique, Actes du colloque international réuni à Amiens, du 21 au 24 novembre 2001*, Paris, l'Harmattan.

Eloy J.-M., 2004, « Des langues collatérales : problèmes et proposition », *in* Eloy J.-M., 2004, *Des langues collatérales : Problèmes linguistiques, sociolinguistiques de la proximité linguistique, Actes du colloque international réuni à Amiens, du 21 au 24 novembre 2001*, Paris, l'Harmattan, pp. 5-25.

Eloy J.-M., 2006, « Le combat pour les langues : quelques enjeux et arguments », *in* Collectif, *L'écho de ma langue : enjeux sociaux et culturels de la diversité des langues*, actes des journées du séminaire, 18-19 décembre 2006, Lille, association Tam Tam 59.

Éloy J.-M. (Éd.), 2014, *Standardisation et vitalité des langues de France, Actes du colloque organisé à Amiens, les 13 et 14 octobre 2011 par l'équipe LESCLAP – CEP et l'Association Universitaire des Langues de France*, Paris, L'Harmattan.

Éloy J.-M. (Dir.), 2015, *Le nom des langues IV. Nommer les langues romanes*, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, Paris, L'Harmattan.

Ferguson C. A., 1959, « Diglossia », *Word*, vol. 15, pp. 325-340.

Fishman Joshua A., 1967, « Bilingualism with and without diglossia ; diglossia with and without bilingualism », *Journal of Social Issues*, 23/2, 1967, pp. 29-38.

Forlot G. & Martin F., 2014, *Regards sociolinguistiques contemporains. Terrains, espaces et complexités de la recherche*, Paris, L'Harmattan.

Gak V.G., 1976, *L'orthographe du français. Essai de description théorique et pratique*,

- Paris, SELAF [Société d'Études linguistiques et anthropologiques de France].
- Giordan H., 1982**, *Démocratie culturelle et droit à la différence*, Rapport au ministre de la culture, Paris, La Documentation française.
- Goes J., 2010**, « La politique linguistique en Europe », *The Linguistic Policy in Europe Postmodern Openings*, 2010, Vol 4, pp. 5-44.
- Gonac'h J., 2012**, « De quelques différences dans les pratiques langagières de migrants en France et en Angleterre : un effet des idéologies dominantes ? », in Trimaille C. & Eloy J.-M. (Éd.), 2012, *Idéologies linguistiques et discriminations*, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, n° 6 – 2012, Paris, L'Harmattan, pp. 185 – 205.
- Gouaini E. & Thiam N. (Éd.), 1992**, *Des langues et des villes*, Paris, ACCT, Collection Langues et développement, Didier Érudition.
- Héran F., 1993**, « L'unification linguistique de la France », *Population & sociétés*, n° 285, 1993.
- Holtus G, Metzeltin M., Schmitt C., 1990**, *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, Tübingen, Max Niemayer, Band 5/1 (326).
- Kloss H., 1967**, « "Abstand languages" and "Ausbau languages" », *Anthropological Linguistics* 9, n°7.
- Laborde D., 1997**, « Politique culturelle et langue basque. Le centre culturel du Pays Basque (1984-1988) », *Lapurdum* [En ligne], 2 | 1997, mis en ligne le 01 septembre 2010, consulté le 23 octobre 2015. URL : <http://lapurdum.revues.org/1834>
- Laroussi F. & Marcellesi J.-B., 1990**, « Le français et les langues de France : quelques problèmes », *La pensée* 27, pp. 45-60.
- Le Goff J.-P., 2012**, *La fin du village. Une histoire française*. Paris : Gallimard.
- Léonard J.-L. & Djordjevic K., 2010**, « Élaboration et aménagement linguistique des langues d'oïl en France », *Actes du 1er Congrès de Linguistique Appliquée, Université de Novi Sad, 30/10-01/11octobre 2009*, pp. 55-70.
- Martel Ph., 1987**, « Les langues de France, un enjeu de luttes », in Vermes G. & Boutet J. (dir.), 1987, *France, pays multilingue*, Tome 1 : *les langues en France, un enjeu historique et social*, Paris, Éditions L'Harmattan, pp. 125-184.
- Maurais J., 1987**, *Politique et aménagement linguistique*. Québec, Conseil de la langue française.
- Meillet A. & Cohen H. (Dir.), 1952**, *Les langues du monde*, Paris, Champion
- Moeschler J. & Auchlin A., 2000**, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- Moskvičeva S., 2014**, « Étendue et limites de la synonymie dans la terminologie désignant

- les langues minoritaires en russe », in Viaut A. & Moskvitcheva S., 2014, *Catégorisation des langues minoritaires en Russie et dans l'espace post-soviétique*, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 21-42.
- Muljačić Ž., 1986**, « L'enseignement de Heinz Kloss (modifications, implications, perspectives) », *Langages*, 21^e année, n°83, 1986. Glottopolitique, sous la direction de Jean-Baptiste Marcellesi, pp. 53-63.
- Mustafina D.N. [Мустафина Д.Н.], 2011**, « К вопросу подготовки ратификации европейской хартии региональных языков или языков меньшинств в Российской Федерации », *Вестник Челябинского государственного университета*, n° 14 (229), Серия Политические науки. Востоковедение, pp. 62-70.
- Poche B., 2000**, *Les langues minoritaires en Europe*, Saint-Martin-d'Hères (Isère), Presses Universitaires de Grenoble.
- Poignant B., 1998**, *Langues et cultures régionales*, Rapport au Premier Ministre, Paris, La Documentation française, juillet 1998.
- Podlesnyx O.N. [Подлесных О.Н.], 2010**, « Российские переписи населения, статус языковых сообществ и Европейская языковая Хартия », in Sokolovskij S.V. & Tiškov V.A. (Dir.) [Соколовский С.В. & Тишков В.А.], 2010, *Европейская языковая хартия и Россия*, Исследования по прикладной и неотложной этнологии, n° 218, Москва, Институт этнологии и антропологии РАН, pp. 42-65.
- Poutignat Ph. & Streiff-Fénart J. (éd.), 1995**, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF.
- Poutignat Ph. & Streiff-Fénart J. 2015**, L'approche constructiviste de l'ethnicité et ses ambiguïtés. *Terrains / Théories*, 2015, 3, <<http://teth.revues.org/581>>. <10.4000/teth.581>.<halshs-01107626v2>
- Robert J.-M. (Éd.), 2004**, *Accès aux langues proches et aux langues voisines*, Études de Linguistique Appliquée, n°136, octobre-décembre 2004.
- Roosens E. E., 1989**, *Creating Ethnicity: The Process of Ethnogenesis*, Newbury Park, CA, Sage Publications.
- Rouveret A., 1987**, Présentation, in Chomsky N., *La nouvelle syntaxe. Concepts et conséquences de la théorie du gouvernement et du liage*. Paris, Seuil 1987 (traduction française de Chomsky 1982).
- Sokolovskij S.V. [Соколовский С.В.], 2010**, « Международный опыт и проблемы имплементации Европейской Хартии региональных языков или языковых меньшинств в России », in Sokolovskij S.V. & Tiškov V.A. (Dir.) [Соколовский С.В. & Тишков В.А.], 2010, *Европейская языковая хартия и Россия*,

- Исследования по прикладной и неотложной этнологии, n° 218, Москва, Институт этнологии и антропологии РАН, pp. 30-41.
- Sokolovskij S.V. & Tiškov V.A. (Dir.) [Соколовский С.В. & Тишков В.А.], 2010, *Европейская языковая хартия и Россия*, Исследования по прикладной и неотложной этнологии, n° 218, Москва, Институт этнологии и антропологии РАН.**
- Sokolovskij S.V. & Tiškov V.A. [Соколовский С.В. & Тишков В.А.], 2010, «Европейская языковая хартия и защита языковых прав в России», in Sokolovskij S.V. & Tiškov V.A. (Dir.) [Соколовский С.В. & Тишков В.А.], 2010, *Европейская языковая хартия и Россия*, Исследования по прикладной и неотложной этнологии, n° 218, Москва, Институт этнологии и антропологии РАН, pp. 4-10.**
- Stepanov V.V. [Степанов В.В.], 2010, «Поддержка языкового разнообразия в Российской Федерации», in Sokolovskij S.V. & Tiškov V.A. (Dir.) [Соколовский С.В. & Тишков В.А.], 2010, *Европейская языковая хартия и Россия*, Исследования по прикладной и неотложной этнологии, n° 218, Москва, Институт этнологии и антропологии РАН, pp. 11-29.**
- Suso López J., 2004, «Quelques clés pour mieux comprendre le processus de standardisation de la langue française au XVI^e siècle», in Suso J. & López R. (Dir.), *Le français face aux défis actuels. Histoire, langue et culture*, Granada, EUG, pp. 253-269.**
- Trimaille C. & Eloy J.-M. (Éd.), 2012, *Idéologies linguistiques et discriminations*, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, n° 6 – 2012, Paris, L'Harmattan.**
- Vermes G. & Boutet J. (Dir.), 1987, *France, pays multilingue*, Tome 1 : *les langues en France, un enjeu historique et social*. Tome 2 : *pratiques des langues en France*, Paris, Éditions L'Harmattan.**
- Viaut A., 2014, «Langue et territoire à travers les notions désignant les langues en situation minoritaire en France et en Russie», in Viaut A. & Moskvitcheva S., 2014. *Catégorisation des langues minoritaires en Russie et dans l'espace post-soviétique*, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 321-338.**
- Viaut A. & Moskvitcheva S. (Dir.), 2014, *Catégorisation des langues minoritaires en Russie et dans l'espace post-soviétique*, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine.**
- Widmer, Jean, 2004, *Langues nationales et identités collectives. L'exemple de la Suisse*, Paris, L'Harmattan.**

2. Picard, langues d'oïl, français régional, français dans le nord de la France

- Berger R., 2003**, « Allocution d'ouverture », in Landrecies J. & Petit A. (Éd.), 2003, *Picard d'hier et d'aujourd'hui*, Bien dire et bien Aprandre, n° 21, Villeneuve d'Ascq, Centre d'Études Médiévales et Dialectales de l'Université de Lille 3, pp.7-13.
- Berger, R., Brasseur, A., 2004**, *Les séquences de sainte Eulalie*, Genève, Droz.
- Blot D., Eloy J.-M., Rouault T., 2004**, « La richesse linguistique du nord de la France », *Insee Picarde*, n° 125, 2004.
- Braillon J.-M., 1991**, *La graphie « F.I.P.Q. » du picard*, Lemé.
- Braillon, J.-M., 2001, 2002, 2003**, *Dictionnaire général français-picard*, Lemé, Université picarde libre de Thiérache, Volumes I, II, III.
- Carton F., 1981**, « Les parlers ruraux de la région Nord-Picardie : situation sociolinguistique », *International Journal of Sociology of Language*, 29, 15-28.
- Carton F. et Lebègue M., 1989-1997**, *Atlas Linguistique et Ethnographique picard*, 2 volumes, éditions du CNRS, Paris.
- Carton F., 1990**, « Picardie. Französisch: Arealinguistik. Nördliche Dialekte », *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, Tübingen, Max Niemayer, Band 5/1 (326), p.605-615.
- Carton F., 2003**, « Ancien picard, picard moderne : quelle continuité ? », in Landrecies J. & Petit A. (ed.), 2003, *Picard d'hier et d'aujourd'hui*, Bien dire et bien Aprandre, n° 21, Villeneuve d'Ascq, Centre d'Études Médiévales et Dialectales de l'Université de Lille 3, pp. 123-136.
- Carton F., 2004**, « Orthographier le picard : aperçu historique du débat entre “phonétistes” et partisans de graphies “françaises” », in Eloy J.-M. (éd.), 2004, *Des langues collatérales : Problèmes linguistiques, sociolinguistiques de la proximité linguistique, Actes du colloque international réuni à Amiens, du 21 au 24 novembre 2001*, Paris, l'Harmattan, Volume I, pp. 173-186.
- Carton F. & Poulet D., 2006**, *Le parler du Nord-Pas de Calais*, Bonneton, Paris.
- Carton F., 2007**, *La littérature picarde aux siècles « classiques ». 17^{ème} et 18^{ème} siècles*, Amiens, Langue et Culture de Picardie, Office Culturel Régional de Picardie.
- Carton F., 2009**, « Pourquoi et pour qui on transcrit ? Les graphies du picard moderne », *La Linguistique*, vol. 45, pp. 113-129.
- Carton F. et Dawson A., 2010**, *Index lemmatisé et étymologique de l'Atlas Linguistique et*

- Ethnographique Picard*, Collection du Centre d'Études Picardes n° 54, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.
- Carton F., 2011**, « L'exploitation et la valorisation des données de terrain dans le domaine linguistique picard », in Manzano F. (Dir.), 2011, *Mémoires du terrain. Enquêtes, matériaux, traitement des données*, Publication du Centre d'Études Linguistiques [Linguistique, dialectologie], Nouvelle série 2011-3, Université de Lyon, pp. 97-109.
- Collectif, 1983**, *Les langues d'oïl et l'école*, Lille, Défense et Promotion des Langues d'Oïl.
- Collectif, 1984**, *Les langues d'Oïl, une présentation*, Lille, Défense et Promotion des Langues d'Oïl.
- Collectif, 2002**, *Écrire les langues d'oïl, Actes du colloque organisé à Marcinelle les 27 et 28 septembre 1997*, Charleroi, MicRomania.
- Collectif, 2004-2005**, *Ivar Ch'Vavar. Un "Horrible travailleur" célébré par ses amis & complices*, Châteauneuf-sur-Charente, Plein Chant, n° 78-79.
- Collectif, 2015**, *Hommage à Jacques Landrecies*, nord' – revue de critique et de création littéraires du Nord/Pas-de-Calais, juin 2015, Lille, Société de Littérature du Nord (S.L.N.).
- Corblet Abbé Jules, 1851 [1978]**, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard*, Marseille, Laffite reprints.
- Crampon M., 1992**, « Un grand érudit », in Eloy J.-M., Crampon M. et Pauchet, P. (Textes réunis par), 1992, *Source picarde. Hommage à René Debrie*, Eklitra Association Culturelle Picarde n° LXX, Centre d'Études Picardes de l'Université de Picardie-Jules Verne n° XLV, pp. 9-27.
- Dauby J., 1979**, *Le livre du « Rouchi », parler picard de Valenciennes*, Société de Linguistique picarde.
- Dawson A., 2002 (A)**, « Le picard, langue polynomique, langue polygraphique ? », in Dominique Caubet, Salem Chaker, Jean Sibille (éd.), *Codification des langues de France*, L'Harmattan, Paris, pp. 85-97.
- Dawson A., 2002 (B)**, *Le « chtimi » de poche (Parler du Nord et du Pas-de-Calais)*, Chennevières-sur-Marne, Assimil.
- Dawson A., 2003**, *Le picard de poche*, Chennevières-sur-Marne, Assimil.
- Dawson A., 2004**, « "L'patois s'apprend tout seu" : Les pièges de l'enseignement du picard », in Robert J.-M. (Éd.), 2004, *Accès aux langues proches et aux langues voisines*, Études de Linguistique Appliquée, n°136, octobre-décembre 2004, pp.487-498.

- Dawson A., 2006**, *Variation phonologique et cohésion dialectale et picard. Vers une Théorie des Correspondances Dialectes*, Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille.
- Dawson A. (Coord.), 2007**, *Ch'Guide 2008/2009, Guide de la langue picarde ("chtimi") en Nord-Pas de Calais, Picardie et Province de Hainaut*, Douai, Insanne et Engelaere Éditions.
- Dawson A., 2008**, « "Bienvenue chez les Chtis" : la langue opaque », *Langues et cité*, n°12, juillet 2008, p. 4.
- Dawson A., 2012**, « Le picard est-il bienvenu chez les Chtis ? identité(s) régionale(s), marketing et conscience linguistique dans le Nord de la France », *Cahiers de l'Observatoire des Pratiques Linguistiques* (Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France) n°3, pp. 41-53.
- Dawson A., Guilgot P., 2012**, *Je parle picard, Méthode de picard pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire*, Amiens, Agence pour le picard.
- Dawson, A., 2015**, « Jacques Landrecies, l'ami des patoisants », Collectif, 2015, *Hommage à Jacques Landrecies*, nord' – revue de critique et de création littéraires du Nord/Pas-de-Calais, juin 2015, Lille, Société de Littérature du Nord (S.L.N.), pp. 9-15.
- Dawson A., Auran C., Bouzon C., Delrue L., Loock R., K. M. O'Connor, Patin C., 2016**, « French in Nord (Nord-Pas de Calais): A speaker from La Madeleine ». in Detey S., Durand J., Laks B., Lyche Ch., 2016, *Varieties of Spoken French*, Oxford, Oxford University Press.
- Debrie R., 1966**, *Essai d'orthographe picarde*, Amiens, Imprimerie du Courrier picard.
- Debrie R. & Crampon M., 1977**, « Édouard Paris – Un érudit Picard émérite », *Annales du Centre régional de documentation pédagogique d'Amiens*.
- Debrie R., 1977**, *Propos sur l'orthographe*, Amiens, Eklitra, n°10 , pp. 7-19.
- Debrie R., 1978**, « Préface », in Corblet Abbé Jules, 1851 [1978], *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard*, Marseille, Laffite reprints
- Demangeon A., 1905**, *La Picardie et les régions voisines. Artois, Cambrésis, Beauvaisis*, Paris, Armand Colin.
- Dubois G., 2002**, *Comment qu'i dijot pépère ?*, Béthune, chez l'auteur
- Dubois R., 1957**, *Le domaine picard, délimitation et carte systématique dressée pour servir à l'inventaire général du « picard » et autres travaux de géographie linguistique*, Arras, Archives Départementales du Pas-de-Calais.
- Eloy J.-M., 1989**, « Regard sur "l'orthographe du picard" », *Linguistique picarde*, 111, pp.

- Eloy J.-M., 1993 (A)**, « Écrire le picard, écrire le français : quoi de commun, quelle différence ? », *Parlures* n° 7-8-9-10, « Ces mots qui sont nos mots », Mélanges d'Histoire de la Langue française, de Dialectologie et d'Onomastique offerts au Professeur Jacques Chaurand, Charleville-Mézières.
- Eloy J.-M., 1993 (B)**, « Écrire le picard, retournement de la diglossie et connivences », in Guillorel Hervé et Sibille Jean (Dir.), *Langues, dialectes et écritures, les langues romanes de France*, I.E.O./I.P.I.E., pp. 79-84.
- Éloy J.-M., 1997 (A)**, *La constitution du picard : une approche de la notion de langue*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- Eloy J.-M., 1997 (B)**, « L'affaire Lang de 93 et la vitalité du picard », *Cahiers de Sociolinguistique* 2-3, Presses Universitaires de Rennes.
- Eloy J.-M., Blot D., Carcassone M. et Landrecies J. (Éd.), 2003**, *Français, picard, immigration. Une enquête épilinguistique. L'intégration linguistique de migrants de différents origines en domaine picard*, Paris, L'Harmattan.
- Eloy J.-M., 2003**, « Le picard vu par l'immigration », in Landrecies J. & Petit A. (Éd.), 2003, *Picard d'hier et d'aujourd'hui*, Bien dire et bien Apprendre, n° 21, Villeneuve d'Ascq, Centre d'Études Médiévales et Dialectales de l'Université de Lille 3, pp.187-206.
- Eloy J.-M., 2009**, « Le picard, langue d'oïl ». in J. R. Guzman – J. Verdegol (Éd.), *Minorized Languages in Europe : State and Survival*, Compostela Group of Universities.
- Éloy J.-M., 2015**, « Nommer le picard », in Éloy J.-M. (Dir.), 2015, *Le nom des langues IV. Nommer les langues romanes*, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, Paris, L'Harmattan, pp. 197- 239.
- Eloy J.-M., Crampon M. et Pauchet, P. (Textes réunis par), 1992**, *Source picarde. Hommage à René Debrie*, Eklitra Association Culturelle Picarde n° LXX, Centre d'Études Picardes de l'Université de Picardie-Jules Verne n° XLV.
- Feller J., 1900**, Essai d'orthographe wallonne, *Bulletin de la Société de Littérature Wallonne de Liège*, tome XLI.
- Fichtl S., 1994**, *Les Gaulois du Nord de la Gaule [150-20 av. J.-C.]*, Paris, éditions Errance
- Fichtl S. 1996**, « Les Belges », in Collectif, *Redécouverte des Gaulois*, Paris, éditions Errance, p. 97-102
- Flutre L.-F., 1955**, *Le parler picard de Mesnil-Martinsart (Somme) : phonétique*,

morphologie, syntaxe, vocabulaire, Genève, Droz.

- Flutre L.-F., 1970**, *Le moyen picard*, coll. de la Société de Linguistique Picarde XIII, Amiens, Musée de Picardie.
- Flutre L.-F., 1977**, *Du moyen picard au picard moderne*, coll. de la Société de Linguistique Picarde XV et publications du Centre d'Etudes Picardes de l'Université de Picardie III, Amiens, Musée de Picardie.
- Gosciny R., Sempé J.-J., 2014** (traduction en picard par Dawson A., Delmotte B., Dulphy J., Vigneux J.-L.), *Ch'Tchot Colas in picard*, Paris, IMAV éditions.
- Gossen Ch.-Th., 1976**, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck.
- Hécart G.-A., 1834, [1978]**, *Dictionnaire rouchi-français*, Marseille, Laffitte Reprints.
- Haigneré D., 1901-1902, [1969]**, *Le patois boulonnais*, Genève, Slatkine reprints. Volume I : Introduction – Phonologie & Grammaire ; Volume II : Vocabulaire.
- Ivart P., 1985**, « Histoire de la Littérature d'expression Picarde aux 19^e et 20^e siècles », in Darras J. (dir.). 1985, *La forêt invisible. Au nord de la littérature française, le picard*. Amiens, Trois Cailloux, pp. 233-256.
- Ivart P., 1996**, *Langue et littérature picarde*, Amiens, Bibliothèque Départementale de la Somme.
- Ivar Ch'Vavar, 1999**, *Ch'bistècq, suit ed (suivi de) Quate Poèn.mes*, Divion (Artois), Secondes Éditions du K.
- Landrecies J., 1983**, « Vers une initiation à la langue picarde dans le cadre d'un enseignement du français en C.E.S. », in Collectif, 1983, *Les langues d'oïl et l'école*, Lille, Défense et Promotion des Langues d'Oïl, pp. 64-66.
- Landrecies J., 1984**, « La littérature picarde. L'enseignement du picard », in Collectif, 1984, *Les langues d'Oïl, une présentation*, Lille, Défense et Promotion des Langues d'Oïl, pp.30-31.
- Landrecies J., 2001 A**, « C'est laid mais ça me fait rire : les représentations de l'accent du Nord dans une population de stagiaires de l'IUFM de Lille », in M.-A. Hintze, Tim Pooley, A. Judge, 2001, *French accents : phonological and sociolinguistic perspectives*, London, pp.196-217.
- Landrecies J., 2001 B**, « Ni signum, ni podium : faire une place au picard à l'école. » in Boutan P. et all., *Enseigner la Région*, Actes du Colloque International, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000, Paris, L'Harmattan, 2001., pp. 293-299.
- Landrecies J. & Petit A. (Éd.), 2003**, *Picard d'hier et d'aujourd'hui*, Bien dire et bien Apprendre, n° 21, Villeneuve d'Ascq, Centre d'Études Médiévales et Dialectales de l'Université de Lille 3.

- Lefebvre A., 1991**, *Le français de la région lilloise*. Paris, Publications de la Sorbonne.
- Lefebvre F., 1994**, *Lexique du parler de Rieux*, Lille, Centre d'Études Médiévales et Dialectales, Université de Lille III.
- Lesieux R., 2013**, « Euch'l'ape-à-zièpe eud l'ameur », in *Ch'est in picard ! Prix de littérature en picard 2013*, Amiens, Agence pour le picard.
- Lusignan S., 2004**, *La langue des rois au Moyen Âge, Le français en France et en Angleterre*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Lusignan S., 2012**, *Essai d'histoire sociolinguistique. Le français picard au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier.
- Martin F., 2015**, *Terrains et enquêtes linguistiques au XXIème siècle. Approche complexe des structurations de répertoires linguistiques en situations ordinaires. Enquête en Picardie*, thèse sous la direction de M. le professeur J.-M. Eloy.
- Ovart-Baratte É., 2008**, *Les Ch'tis, c'était les clichés*, Paris, Éditions Calmann-Lévy.
- Petit A., 2015**, « Jacques Landrecies », in Collectif, 2015, *Hommage à Jacques Landrecies, nord'*, revue de critique et de création littéraires du Nord-Pas de Calais, juin 2015, Lille, Société de Littérature du Nord (S.L.N.), pp. 7-8.
- Picoche J., 1985**, L'âge d'or de la Picardie littéraire : le Moyen-Âge, in Darras J.(dir.). 1985, *La forêt invisible. Au nord de la littérature française, le picard*. Amiens, Trois Cailloux, pp. 55-83.
- Pierrard P., 1978**, *Histoire du Nord*, Hachette.
- Poulet D., 1987**, *Au contact du picard et du flamand. Parlers du Calaisis et de l'Audomarois*, Lille, ANRT et Centre d'Etudes Médiévales et Dialectales.
- Mathieu C. (Coord.) ; Eloy J.-M., El Yahwale M. L., Gao R., Martin F., Smirnova L., 2013**, *Le picard et la communication électronique. Rapport final du projet de recherche Comelpic*. Université de Picardie Jules Verne.
- Smirnova L. [Смирнова Л.], 2012**, « Лингвострановедческие заметки к фильму “Добро пожаловать к Шти” », *Иностранные языки в школе*, n° 1, pp. 54-60.
- Vasseur G., 1963**, *Dictionnaire des parlers picards du Vimeu (Somme)*, collection de la Société de Linguistique Picarde IV, Amiens, Musée de Picardie.
- Vasseur G., 1996**, *Grammaire des parlers picards du Vimeu (Somme)*, Abbeville, Paillart éd.
- Vasseur G., 1968**, « L'orthographe picarde. Principes généraux et règles pratiques établis par les picardisants du Ponthieu et du Vimeu », in *Linguistique picarde*, n°29 (décembre), pp. 32-39.
- Vermesse L., 1867**, *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne*, Douais,

3. Mari, langues finno-ougriennes

- Abramova A.A. & Galkin I.S.** [Абрамова А.А. & Галкин И.С.], 1992, *Марий орфографий мутер*, Йошкар-Ола.
- [Al'binskij A.] [Альбинский А.], 1837, *Черемисская грамматика*, Казань, Университетская типография.
- Anduganov Ju.V.** [Андуганов Ю.В.], 2002, «Марийский язык», *in Государственные и титульные языки России. Энциклопедический словарь-справочник*, Москва, pp. 216-236.
- Asylbaev A. & Učaev Z. (Dir.)** [Асылбаев А. & Учаев З.], 1954, *Марий орфографический словарь*, Йошкар-Ола.
- Collectif**, 1938, *Алфавиты и орфография марийских языков (лугово-восточного и горно-марийского)*, Йошкар-Ола.
- Collectif**, 2000, *Марийцы: проблемы социального и национального-культурного развития*, Йошкар-Ола, Научно-исследовательский институт.
- Collectif**, 2011, *Марий орфографий мутер*, Йошкар-Ола, Йылмым, литературым да историйым научнын шымлызе В.М. Васильев лумеш марий институт.
- Collectif**, 2013, *Марийцы. Историко-этнографические очерки*, Йошкар-Ола, МарНИЯЛИИ.
- Fernandez-Vest M.M. Jocelyne (Dir.)**, 2005, *Les langues ouraliennes aujourd'hui. Approche linguistique et cognitive*, Paris, Librairie Honoré Champion, Éditeur.
- Galkin I.S.** [Галкин И.С.], 2000, *Марий ономастика*, Йошкар-Ола.
- Galkin I.S. & Učaev Z.V.** [Галкин И.С. & Учаев З.В.], 1972, *Марий орфографий мутер*, Йошкар-Ола,
- Gavrilova V.G.** [Гаврилова В.Г.], 2014, *Марийско-русский билингвизм: переключение и смешение кодов*, Йошкар-Ола, Марийский государственный университет.
- Ivanov I.G.** [Иванов И.Г.], 1975, *История марийского литературного языка*, Йошкар-Ола.
- Ivanov I.G.** [Иванов И.Г.], 1978, «Еще раз об этнониме “черемис”», *Вопросы марийской ономастики*, Выпуск 1, Йошкар-Ола, pp. 44-48.
- Ivanov I.G.** [Иванов И.Г.], 2000 (А), «Литературный язык как одна из форм функционирования языка», *Финно-угроведение*, n° 2, pp.17-33.

- Ivanov I.G. [Иванов И.Г.], 2000 (В),** *Мутвундынам пойдарена: у мут-влак мутер, Йошкар-Ола, Марий книга савыкташ.*
- Ivanov I.G. [Иванов И.Г.], 2002,** «Языковое строительство в марийской автономии в 20-х годах XX века », *Марийский археологический вестник*, n° 12, pp.69-79.
- Ivanov I.G. [Иванов И.Г.], 2005,** « Функциональное развитие марийского языка в дореволюционное время », *in Труды Института финно-угроведения, Выпуск 2, Йошкар-Ола, Марийский государственный университет.*
- Ivanov I.G. [Иванов И.Г.], 2007,** *Вехи марийской письменности: краткий исторический очерк*, Йошкар-Ола, Марийский государственный университет.
- Ivanov I.G. [Иванов И.Г.], 2015,** *Мутвундынам пойдарена: шуен вашилялтше мут-влак*, Йошкар-Ола, Marij kniga savuktyš.
- Ivanov A.G. & Sanukov K.N. [Иванов А.Г. & Сануков К.Н.], 1999,** *История марийского народа*, Йошкар-Ола, Марийское книжное издательство.
- Irakova M.T. [Ипакова М.Т.], 2013,** « Диалекты марийского языка », *in Collectif, 2013, Марийцы. Историко-этнографические очерки*, Йошкар-Ола, МарНИЯЛИИ, pp. 108-116.
- Kondraškina E., 2000,** « Мордовские языки: мокша, эрзя », *in MC KONNEL et al., Письменные языки мира. Языки Российской Федерации. Книга 1*, Москва, Российская академия наук, pp. 318-344.
- Kazancev D.E., 1985,** *Формирование диалектов марийского языка*, Йошкар-Ола, Марийское книжное издательство.
- Kovedjaeva E.I. [Коведяева Е.И.], 1966 (А),** « Горномарийский язык », *in Языки народов СССР, Том III*, Москва, pp. 241-254.
- Kovedjaeva E.I. [Коведяева Е.И.], 1966 (В),** « Лугово-восточный марийский язык », *in Языки народов СССР, Том III*, Москва, pp. 221-240.
- Kovedjaeva E.I. [Коведяева Е.И.], 1993 (А),** « Горномарийский вариант литературного марийского языка », *in Языки мира : Уральские языки*, Москва, pp. 164-173.
- Kovedjaeva E.I. [Коведяева Е.И.], 1993 (В),** « Марийский язык », *in Языки мира : Уральские языки*, Москва, pp. 148-164.
- Kokovcev P.K. [Коковцев П.К.], 1932,** *Еврейско-хазарская переписка в X веке*, Ленинград.
- Kudrjavceva R.A. & Šabykov V.I [Кудрявцева Р.А. & Шабыхов В.И.], 2002,** *Республика Марий Эл : языковая ситуация и языковая политика в сфере образования*, Москва, Университет дружбы народов.

- Kudrjavceva R.A. & Šabykov V.I [Кудрявцева Р.А. & Шабыков В.И.], 2012**, « Язык в системе коммуникации и этнического сознания обучающейся молодежи Республики Марий Эл », *Вестник марийского государственного университета*, n° 10, pp. 83–86.
- Kuznesova M. [Кузнецова М], 2008**, « Единый язык – единый народ (еще раз к вопросу о едином марийском литературном языке – взгляд со стороны) », *Финно-угроведение*, n° 2, pp.30-37.
- Léonard J.-L.& Djordjevic K., 2014**, Un terrain vepse, *Études finno-ougriennes* [En ligne], 46 | 2014, mis en ligne le 15 octobre 2015, consulté le 14 juin 2016. URL : <http://efo.revues.org/4376> ; DOI : 10.4000/efo.4376
- Murzaev A.S. [Мурзаев А.С.], 1940**, *Марийский (кырык марла) орфографический словарь*, Москва.
- Роров N.S. [Попов Н.С.], 2013**, « Этнографические группы и диаспоры », Collectif, 2013, *Марийцы. Историко-этнографические очерки*, Йошкар-Ола, МарНИЯЛИИ, pp. 131-145.
- Savatkova A. [Саваткова А.], 1956**, *Мары орфографический словарь (кырык мары)*, Йошкар-Ола.
- Savatkova A. [Саваткова А.], 1978**, *Мары орфографический словарь*, Йошкар-Ола.
- Savatkova A.A., [Саваткова А.], 2002**, *Горное наречие марийского языка*, Bibliotheca Ceremissica Tomus V. Savariae: Berzsényi Dániel Főiskola.
- Sanukov K. [Сануков К.], 2001**, « Финно-угорские народы России: проблемы национального идентитета », *Финно-угроведение*, 2001, n° 1, pp.128-141.
- Sanukov K. [Сануков К.], 2007**, « “Марийскому календарю” 100 лет », *Финно-угроведение*, n° 1, pp. 70-80.
- Sanukov K.N., [Сануков К.Н.], 2010**, *Марийская автономия*, Йошкар-Ола, Марийское книжное издательство.
- Šarov V.D. [Шаров В.Д.], 2011**, *Марийский этнос : от традиции к современности*, Йошкар-Ола.
- Sibatrova S. [Сибатрова С.], 2007**, « Марийское языкознание начала XXI века », *Финно-угроведение*, n° 1, pp.81-86.
- Sibatrova S. [Сибатрова С.], 2008**, « К истории марийской орфографии », *Финно-угроведение* № 2, pp.49-55.
- Smirnov K.F. & Andreev I.F. [Смирнов К.Ф. & Андреев И.Ф.], 1939**, *Марийский лугово-восточный орфографический словарь*, Москва.
- Smirnova L., 2014**, « La langue marie: lieu de pratique et paysage linguistique », in Forlot

- G. & Martin F., *Regards sociolinguistiques contemporains. Terrains, espaces et complexités de la recherche*, Paris, L'Harmattan, 2014, pp. 297-305.
- Solov'ev V.S. [Соловьев В.С.]**, 2000, « Марийцы: прогноз этнической судьбы в XXI веке », in *Марийцы: проблемы социального и национального-культурного развития*, Йошкар-Ола, Научно-исследовательский институт, pp. 171-206.
- Švecova G. [Швецова Г.]**, 2012, « Состояние и перспективы развития марийского языка », in *Пашана ятыр, корнына кужу / Дорога длинная, дел невпроворот*, Издание посвященное IX Съезду марийского народа, Йошкар-Ола, Диалог, pp. 63-71.
- Toulouze E.**, 2002, *Culture de l'écrit et identité nationale chez les Oudmourtes (depuis les débuts jusqu'en 1940)*, Thèse de doctorat, Paris, INALCO.
- Toulouze E.**, 2004, « The beginning of literacy and literature among the Toundra Nenets », *Journal de la Société Finno-Ougrienne*, n° 90, pp. 215-229.
- Toulouze E.**, 2005, « Irinah Šemanovskij et la mission d'Obdorsk : une page de l'évangélisation des Khantys et des Nenets », *Études Finno-Ougriennes*, n° 37, pp. 29-62.
- Vasikova L.P. [Васикова Л.П.]**, 1994 (A), *Кырык марла орфографий лымдер*, Йошкар-Ола.
- Vasikova L.P. [Васикова Л.П.]**, 1994 (B), « Языковые конфликты в Республике Марий Эл », in *Финно-угорские народы и Россия*, Таллинн.
- Vasikova L.P. [Васикова Л.П.]**, 1996, « Горномарийское языкознание : современное состояние и перспективы », in *Структура и развитие волжско-финских языков*, Йошкар-Ола.
- Vasikova L.P. [Васикова Л.П.]**, 1997, « Научно-практическая конференция по проблемам изучения и преподавания горномарийского языка », *Linguistica Uralica*, Tome XXXIII, Таллинн.
- Voroncova O.P. [Воронцова О.П.]**, 2002, *Топонимика Республики Марий Эл: Историко-этимологический анализ*, Йошкар-Ола, Марийский полиграфкомбинат.
- Zolotnickij N.I. [Золотницкий Н.И.]**, 1972, *Происхождение названия Черемис*, URL: <http://dlib.rsl.ru/viewer/01003861117#?page=1>

4. Textes juridiques

Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, Strasbourg, 05/11/1992,

URL : <http://conventions.coe.int/Treaty/FR/Treaties/html/148.htm>

Projet de loi portant ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, Présentation en Conseil des ministres Vendredi 31 juillet 2015, URL :

http://www.justice.gouv.fr/art_pix/Projet_loi_ratification_langues_region_mino-270715-A4-v1.pdf, consulté le 22 septembre 2015

Constitution française du 4 octobre 1958, URL : [http://www.conseil-](http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur.5074.html)

[constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur.5074.html](http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur.5074.html)

Закон Об образовании в Российской Федерации, 2012 [Loi sur l'éducation en

Fédération de Russie], URL : <http://www.rg.ru/2012/12/30/obrazovanie-dok.html>, consulté le 3 octobre 2015.

Закон о гарантиях прав коренных малочисленных народов Российской

Федерации, 1999 [Loi sur les garanties des droits des peuples indigènes peu

nombreux de la Fédération de Russie], URL : http://standartgost.ru/g/pkey-14293836706/%D0%A4%D0%B5%D0%B4%D0%B5%D1%80%D0%B0%D0%BB%D1%8C%D0%BD%D1%8B%D0%B9_%D0%B7%D0%B0%D0%BA%D0%BE%D0%BD_82-%D0%A4%D0%97, [version originale], consulté le 3 octobre 2015 ;

URL : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/russie-loi99_Peuples_indigenes.htm [traduction en français], consulté le 3 octobre 2015

Закон О государственном языке Российской Федерации, 2005 [Loi sur la langue officielle de la Fédération de Russie], URL :

<http://base.garant.ru/12140387/#friends> [version originale], consulté le 3 octobre

2015 ; URL : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/russie-loi2005.htm>, [traduction en français], consulté le 3 octobre 2015

Закон о национально-культурной автономии, 1996 [Loi sur l'autonomie culturelle], URL: <http://docs.cntd.ru/document/9018667>, [version originale],

consulté le 3 octobre 2015 ; URL: http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/russie-loi_96Autonomie-cult.htm, [traduction en français], consulté le 3 octobre 2015

Закон О регулировании отношений в сфере образования на территории

Республики Марий Эл, 2001 [Loi Sur la régulation des rapports dans le

- domaine d'enseignement sur le territoire de la République de Mari El], URL :** <http://www.yola.edu12.ru/page.php?id=1963>, consulté le 15 octobre 2015
- Закон О языках в Республике Марий Эл, 1995, [Loi sur les langues en République de Mari El], URL :** <http://www.fpa.su/regzakon/mariy-el/zakon-respubliki-mariy-el-ot-26-oktyabrya-1995-g-n-290-iii-o-yazikach-v-respublike-mariy-el-s-izmeneniyami-ot-19-sentyabrya-2001-g-2-dekabrya-2008-g-16-marta-2009-g/>, consulté le 15 novembre 2015
- Закон О языках народов Российской Федерации, 1991 [Loi sur les langues des peuples de la Fédération de Russie], URL :** http://docs.pravo.ru/document/view/3610/?not_paid_redirect=1, consulté le 30 septembre 2015
- Конституция Республики Марий Эл, 1995 [Constitution de la République de Mari El], URL :** http://constitution.garant.ru/region/cons_mariy/chapter/1/#block_1, consulté le 15 octobre 2015
- Конституция Российской Федерации, 1993 [La Constitution de la Fédération de Russie], URL :** <http://www.constitution.ru/> [version originale], consulté le 30 septembre 2015 ; URL : <http://www.constitution.ru/fr/> [traduction en français], consulté le 30 septembre 2015

5. Sites internet

- Achteure, Liste de diffusion, URL:** <https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/achteure/info>, consulté le 07 mars 2015
- Base de données « Ethnologue », URL :** www.ethnologue.com, consulté le 4 mars 2016
- Ratification de la Charte des langues régionales et minoritaires. Donnez votre avis grâce à la grande consultation en ligne jusqu'au 23 octobre 2015, URL :** <http://www.textes.justice.gouv.fr/textes-soumis-a-concertation-10179/ratification-de-la-charte-des-langues-regionales-et-minoritaires-28401.html>, consulté le 22 septembre 2015
- Временный базисный учебный план, 2012 [Plan d'études de base], URL:** <http://edu.mari.ru/mouo-medvedevo/sh4/DocLib21/%D0%91%D0%A3%D0%9F%202012%20%D0%B3%D0%BE%D0%B4.pdf>, consulté le 10 octobre 2015
- Совместная программа (СП 2009) [SP 2009, littéralement « programme commun »], de 2009) – Sovmestnaja programma « Men'sinstva v Rossii : razvitie jazykov,**

kul'tury, SMI i graždanskogo obščestva », URL : <http://www.coe.ru/>
http://www.interethnic.org/News/130809_7.html, consulté le 16 novembre 2015